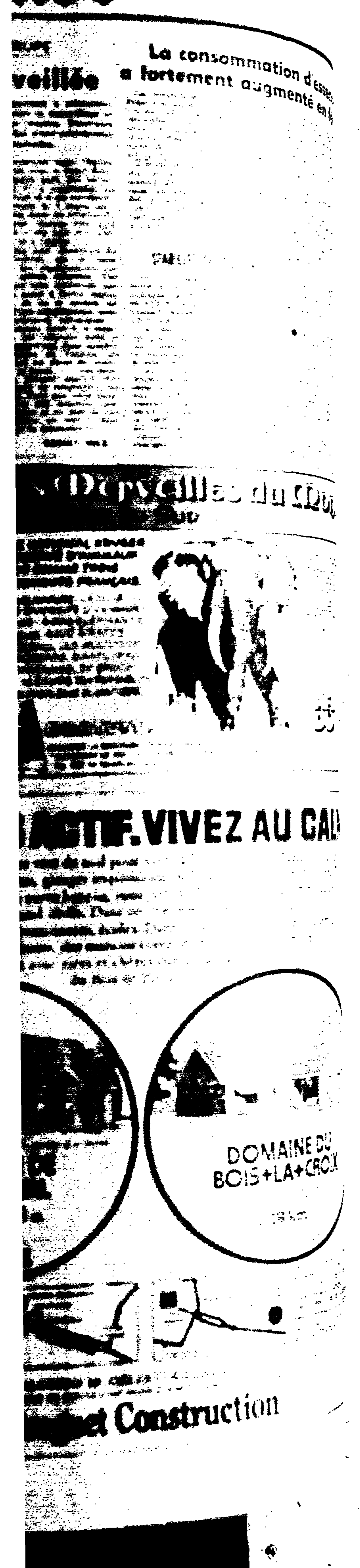


★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9383

24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 16 - LUNDI 17 MARS 1975

Invités par M. Pierre Mauroy

Les présidents des conseils régionaux se sont réunis à Lille

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Herr Strauss

Avec la véhémence démagogique qui lui est propre, tirant parti des opérations des desperados du terrorisme d'extrême gauche allemand, M. Franz Josef Strauss dispose enfin du tremplin dont il rêvait pour accéder à la chancellerie à Bonn. Sa carrière avait paru se briser en 1962 alors que, mis en cause par le « Spiegel », il fit sommairement arrêter des journalistes coupables d'une prétendue « trahison ». Treize ans plus tard, les circonstances lui offrent l'occasion de faire passer ses défauts pour des qualités, sa brutalité pour de l'énergie, son simplisme pour du bon sens. Ceux qui, au sein de l'opposition, faisaient la fine bouche devant les procédés du taureau de Bavière sentent son emprise sur une opinion désorientée.

Pourtant, dans les récents propos de M. Strauss, rien n'indique que les années pendant lesquelles il rongea son frein aient affiné ses analyses. Sa confortable traversée du désert fut émaillée de propos de brasserie et de fanfaronnades où paraissait surtout son total mépris de l'adversaire. En politique étrangère, l'homme qui se dit « moins à droite que Moscou et moins à gauche que Pékin » a renié ses velléités de « gaullisme allemand » pour prôner une Realpolitik fondée sur les seuls rapports de force. Accueilli récemment avec des égards exceptionnels par Mao, il en a tiré en République fédérale un regain de prestige. Un pays enfin rendu à la fierté de la réussite apprécie l'homme qui parle haut et fort aux grands de ce monde et ignore si visiblement d'amers souvenirs.

L'homme qui crie haro sur les « gangsters politiques » et leurs « complices au sein de l'État » bénéficie de la médiocrité et du manque d'audience nationale des dirigeants chrétiens-démocrates. La saignée de la dernière guerre a privé la République fédérale de la génération qui devrait aujourd'hui la diriger. Les survivants, absorbés par la reconstruction, ont rarement choisi la carrière politique. Usée par le pouvoir et son conformisme, la C.D.U. souffre plus que d'autres formations de cette indigence. Si en mai prochain le recul des socialistes, sensible dans les dernières consultations, vient à se confirmer dans le Land très important de Rhénanie du Nord-Westphalie, il faudra bien que l'opposition désigne celui qui pourrait devenir le chancelier de 1976. Depuis sept ans, elle cherche sans succès à le faire émerger d'une équipe où les talents sont rares. Seule jusqu'à présent la voix puissante de M. Strauss a vraiment forcé l'attention des électeurs.

Quelques gauchistes mal inspirés feront-ils, en fin de compte, accéder le Bavarois à ce poste tant convoité ? On peut le prévoir et même le craindre, car l'homme est dangereux. Sans doute ne rêve-t-il pas, comme le proclament des adversaires ingénus, de « ressusciter le nazisme » ou de construire un nouveau régime d'extrême droite. C'est dans le système qu'il fera sentir l'inconvénient de sa forte mais inquiétante personnalité. Devenu chancelier, il flattera par inclination le ressentiment du peuple au lieu d'éclairer la nation. Il renforcera et centralisera de façon déraisonnable les polices pour faire face à un danger mineur de subversion. Il en prendra à son aise avec les privilèges des Laender pour construire l'« État puissant » dont il rêve. A l'étranger, les rodomontades et les menaces prendront la place d'une diplomatie mesurée. Même si le tableau est poussé au noir, on peut craindre que M. Strauss ne compromette ce qui a fait l'originalité de la démocratie de Bonn et a rendu à l'Allemagne l'estime de l'étranger.

Les Allemands sentent confusément le danger. Ils risquent pourtant de se donner pour chef de gouvernement l'homme qui fera renaître beaucoup d'antipathies. M. Strauss n'en a cure : il se prépare au pouvoir avec des idées simples et annonce ses intentions ; il fera en sorte qu'« aucun bandit n'ose ouvrir la gueule en Allemagne pour le reste du siècle ». Quelle vieille angoisse, crue morte à jamais, s'éveille au ton de cette voix-là !

A L'EXCEPTION D'UN CONSUL

Le personnel diplomatique français est évacué de Phnom-Penh

Un journaliste de l'A.F.P. est tué par la police à Saigon

Le gouvernement français a décidé d'évacuer le chargé d'affaires et tout le personnel diplomatique de Phnom-Penh. Seul un consul restera dans la capitale. Le prince Sihanouk avait récemment demandé aux pays encore représentés au Cambodge de cesser toutes relations avec le régime Lon Nol. Présentée à Paris comme une mesure technique, la décision d'évacuation équivaut en fait à une rupture des liens politiques entre la France et le régime républicain.

Les développements de la situation ont été analysés vendredi par MM. Ford et Schlesinger. Le pont aérien continue, mais la question de son financement se pose toujours. Quant aux Khmers rouges, qui déclarent contrôler désormais 97 % du pays, ils font, depuis vendredi, porter tous leurs efforts sur Néak-Luong, dernière position tenue par les républicains sur le Mékong.

A Saigon, d'autre part, Paul Léandri, journaliste de l'A.F.P., a été tué vendredi d'une rafale de mitraillette par un policier, alors qu'il se trouvait devant les locaux de la police.

Le gouvernement français a accueilli cette nouvelle avec « stupeur et indignation ». *(Lire page 24.)*

La grande misère des Phnompenhois

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Quel âge peut-il bien avoir, cet enfant décharné et famélique qui pleure de misère et de peur dans les bras de sa mère ? Les yeux exorbités, le crâne rasé parsemé de croûtes, le ventre ballonné par le kwashiorkor (1), les os apparaissant à travers la peau de ses membres squelettiques, il fait partie de ces trois cents enfants qui, chaque semaine, sont traités par l'organisme d'entraide britannique Save the Children Fund, dans la cour du wat (temple) Matha-Montrei, en face du stade olympique où le général de Gaulle prononça son célèbre « discours de Phnom-Penh ». Le temple sert désormais de lieu d'accueil à des milliers de réfugiés et de Phnompenhois misérables.

Chaque semaine, les mères font la queue devant une infirmière, qui examine rapidement les enfants. Chacun dispose d'une fiche à son nom. La cour du temple résonne de cris. Certaines mères ne paraissent guère en meilleure condition que leur progéniture. Dans les bâtiments environnants, des bonzes, vêtus d'une robe safran, bien nourris, fument des cigarettes ou la pipe, et essaient leurs rudiments d'américain sur les visiteurs étrangers.

Aujourd'hui, la misère est partout à Phnom-Penh et dans les autres enclaves contrôlées par la République khmère. Comme au Vietnam, où les Américains ont mis au point leurs méthodes, la politique du gouvernement consiste à forcer le maximum d'habitants à se réfugier dans les zones qu'il contrôle, puis à en parquer le plus possible dans des camps.

Dans ce pays autrefois prospère, où une terre riche nourrissait bien son homme, où, avant 1970, les exportations dépassaient 90 millions de dollars, où l'immense majorité de la population cultivait le riz, la guerre a installé la misère. Il y a des millions de réfugiés sans ressources. Jusqu'à l'an dernier l'aide alimentaire américaine a surtout servi à nourrir l'armée du maréchal Lon Nol. Cette affectation a été remise en cause par le Congrès le 30 juin 1974.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 2.)

(1) Maladie due à une déficience de protéines qui entraîne un retard de croissance après le sevrage, une altération de la peau et des cheveux, la dermatose, des œdèmes, des troubles gastriques, des lésions du foie, etc.

TOUJOURS A LA RECHERCHE D'UN ASILE

Les compagnons de l'ex-général Spinola admettent avoir organisé le putsch manqué

L'ex-général Spinola, qui avait quitté Madrid vendredi 14 mars pour se réfugier en Amérique latine, n'a pas été autorisé à bénéficier du droit d'asile au Brésil ni en Argentine. L'ancien chef d'État portugais, accompagné de sa femme et de quinze officiers, se trouvait encore samedi matin à l'aéroport international de Buenos-Aires, à bord de l'appareil de la compagnie Iberia. On ignorait, le samedi 15 mars en début d'après-midi, si le général repartirait pour Madrid ou s'il tenterait de trouver refuge au Paraguay ou au Chili.

Les officiers portugais qui l'escortent ont publié un communiqué dans lequel ils reconnaissent avoir organisé la rébellion du 11 mars à Lisbonne pour « restaurer la démocratie ».

C'est la première fois que les officiers proches de l'ex-général Spinola admettent leur responsabilité directe.

A Lisbonne, le capitaine Salgueiro Maia, officier de l'École de cavalerie de Santarem, a révélé vendredi que, le jour du putsch, l'ex-général Siponia lui avait dit « *dominer entièrement la situation et être appuyé par toutes les forces militaires* ».

Le capitaine Salgueiro Maia, qui a fait ces déclarations au *Diario Popular*, s'était rendu le 11 mars à la base aérienne de Tancos, où se trouvait l'ancien président. Il avait refusé de sortir avec son escadron blindé à moins de savoir exactement quelle était sa mission. Selon lui, l'ex-général s'attendait que la cavalerie blindée de l'École de Santarem marcherait sur Lisbonne. Il a ajouté qu'une dernière tentative de faire adhérer l'École au putsch a été faite par l'ex-général, alors que lui-même se trouvait dans la base de Tancos : « *Spinola m'a dit qu'il était entré dans le complot pour éviter une tuerie que des éléments d'une force politique de gauche avaient prévue pour Pâques.* »

Le gouvernement portugais devait remettre sa démission ce samedi pour permettre au général Costa Gomes de constituer une nouvelle équipe.

D'autre part, la liste des vingt-quatre membres du nouveau Conseil de la révolution a été publiée samedi. Le Conseil comprend les membres de la junte (qui est dissoute), les membres de l'ancienne commission de coordination du M.F.A., le chef de l'État, le premier ministre, le général Otelo de Carvalho, commandant du COPCON, huit militaires désignés par le M.F.A., dont le lieutenant Ramiro, qui dirige la campagne de dynamisation culturelle des forces armées dans les campagnes.

(Lire nos informations page 3.)

JÉRUSALEM JUGE « NON SATISFAISANTES » LES DERNIÈRES PROPOSITIONS ÉGYPTIENNES

(Lire page 2.)

POUR LA DEUXIÈME FOIS EN TROIS MOIS

La balance commerciale de la France a été excédentaire en février

La balance commerciale de la France a été excédentaire en février de 737 millions de francs. Le pourcentage de couverture des importations par les exportations s'est ainsi établi à 103,9 % contre 91,4 % il y a un an. En décembre 1974, les échanges avec l'extérieur s'étaient aussi soldés par un surplus, contrastant avec une période de déficit ininterrompu depuis le début de l'année 1974.

Depuis novembre, l'amélioration de la balance commerciale est très nette, avec un taux de couverture des importations par les exportations toujours supérieur à 99 %.

Ce résultat a été obtenu à la fois grâce à un effort soutenu sur les marchés extérieurs et à une diminution sensible des importations, dûs au retournement de la conjoncture depuis la rentrée de l'automne. En un an, les importations n'ont progressé que de 2,8 %, mais depuis l'été elles ont baissé de 14 % par rapport au niveau record atteint en juillet. Les exportations accusent une augmentation de 17,3 % par rapport à février 1974, mais depuis juin, elles ont pratiquement cessé de progresser, ce qui s'explique notamment par la récession générale. Les ventes aux pays qui disposent de ressources nouvelles ont toutefois continué à se développer.

M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, actuellement en Malaisie, a reconnu cette double évolution : « *C'est moins que jamais le moment de se démobiliser* a-t-il dit, *car, si les exportations restent à un niveau très élevé, elles marquent néanmoins une certaine tendance au plafonnement. Il est clair, par ailleurs, que c'est également grâce à la décélération des importations que nous améliorons la situation* ». Selon le ministre, les importations devraient désormais cesser de diminuer. Il en résulte que « *le redressement de notre commerce extérieur reste très fragile, en un moment où la reprise de l'activité économique est souhaitable, mais risque d'entraîner une reprise de nos achats plus forte que la croissance des exportations* ».

Simultanément, l'évolution des termes de l'échange a continué à être favorable à la France. Selon l'indice INSEE des prix internationaux, les prix de l'ensemble des matières premières importées ont encore légèrement baissé depuis le début de l'année. Alors que l'indice (base 100 en 1968) s'était établi en moyenne, l'an dernier, à 216, il n'était plus qu'à 174,3 le 5 mars.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 21.)

LES RAVAGES DE LA COMPLEXITÉ

par ANDRÉ HOLLEAUX (*)

Quand on caractérise d'un mot notre temps, on dit qu'il est complexe. C'est une complexité à plusieurs visages. Technique d'abord, avec le progrès scientifique, celui des machines et des réseaux mais aussi des sciences humaines avec tout ce qu'apportent d'innombrables études de toutes disciplines. Demain on devrait être mieux informé sur les centrales nucléaires, l'effet des médicaments, les vertus et les nocivités, les relations entre tous les phénomènes.

Complexité de la société aussi. Le peuple n'est plus constitué de quelques grandes catégories ou classes sociales : l'ouvrier, l'employé, le commerçant, le bourgeois, le paysan ne sont plus des prototypes aux miroirs desquels tout le monde se reconnaît. Ce sont les sous-catégories, les situations spéciales, les cas qu'éclaire le projecteur de l'actualité. Mosaïque de petits mondes disparates en quête d'identités !

Complexité psychologique aussi. Notre esprit malaxé par la radio et la télévision, habitué à tout entendre et tout voir est attiré vers les visions globales et en même temps se plaît aux distinguos. A-t-on remarqué ce tic linguistique qui fait fabriquer les phrases avec l'expression : « au niveau de ». On comprendrait si ce niveau se rapportait à des plans superposés, mais non ! Il décompose le propos en tranches conventionnelles : au niveau économique, au niveau social, au niveau des idées, au niveau des chiffres, etc.

Une autre complexité est celle des lois et de tous les textes qui s'y ajoutent, par couches successives et entremêlées. Personne n'en disconvient : tous ces travaux de plume sont de plus en plus illisibles. La complexité menace leur essence. Elle crée des blocages, des confusions mentales, des pourrissements comme ces lacs qui, gorgés de végétation artificielle, sont voués à l'entropie.

Tous ceux qui, par nécessité, s'aventurent dans nos grands maquis que sont le code de l'urbanisme, le code général des impôts ou les lois sociales, savent que ces bibles ne sont plus globalement compréhensibles, mais par lambeaux, comme un jardin chinois avec rocailles et petits sentiers.

Les praticiens repèrent les dispositions inextricables dont ils s'écartent comme d'une brousse hostile. Si, sous la contrainte des faits, ils doivent les assembler, l'épreuve passée, la laborieuse figure redevient poussière comme un collage surréaliste qu'aussitôt fait l'artiste détruirait.

(Lire la suite page 5.)

(*) Conseiller d'État.

AU JOUR LE JOUR

ENGAGEZ-VOUS !

Les lycéens qui ne veulent pas la réforme de M. Haby sont moins à plaindre que les jeunes chômeurs qu'ils seront peut-être demain ; et ces jeunes chômeurs sont moins à plaindre que les jeunes soldats qui ont dû quitter un travail pour aller sous les drapeaux.

Tous ont une préoccupation identique : le travail, celui qu'on n'a pas, celui qu'on n'a plus et celui qu'on pourrait ne plus avoir.

Comme, dans le même temps, M. Chirac ne veut pas de relance économique, la seule solution, pour la frange de notre jeunesse frappée par la crise économique, c'est l'engagement dans l'armée. Pour ce qui est de l'engagement politique, il reste le droit de vote à dix-huit ans.

BERNARD CHAPUIS.

UN LIVRE DE GEORGES BUIS

« Les Fanfares perdues »

Georges Buis n'est pas un général morose ni un général épris de clairon et de gymnastique. C'est un général inclassable, insupportable et fier de l'être. Et qui l'a toujours été. Pour ses supérieurs : un officier de cavalerie, écrivain, libéral par raisonnement, non conformiste par tempérament ; à dire vrai : un « intellectuel ». Pour les intellectuels : un militaire « littéraire », mais un guerrier sans concession, qui remercie l'armée de lui avoir offert la liberté et le changement. Pour les uns et les autres, surcroît d'ambiguïté, c'est un gaulliste d'appellation contrôlée.

Il se dit « agaçant ». Il se sait séduisant. Et il l'est. Surtout dans ces *Fanfares perdues* où, avec la complicité discrète de Jean Lacouture, il raconte Georges Buis. Des Mémoires ? Pas au sens où l'entendent les généraux depuis les *Commentaires* de César. Et pas de ces règlements de comptes remâchés dans des retraites amères.

Une confession alors ? Il n'a rien à confesser, il a à déclarer, à décrire, à assumer. Même lorsque, comme Michel Jobert, il consacre des pages « écrites » — elles précèdent l'interview — à son enfance et à son adolescence, il le fait sans dérapage vers l'attendrissement, en mettant au jour les premiers de ces paradoxes qui lui feront une vie passionnante, glorieusement incompréhensible à ces personnages précieux parce qu'ils aident à se tenir droit : les « cons ».

Le mot est cavalier. Mais, cavalier, Georges Buis l'est jusqu'au tréfond. Non seulement par son amour des chevaux ou par un goût pour l'engueulade de haut vol. Il l'est aussi par une certaine forme d'insolence, et par une indulgence pour les boitillements du piéton. S'y ajoute le « Français libre », catégorie très particulière, qui se définit notamment par « *un très placide culot* ».

De Georges Schéhadé, le poète libanais dansant son ballet de mots et d'images, à Leclerc, décapé de tout ce qui n'est pas l'action pure, les hommes extrêmes se côtoient dans les pages des *Fanfares perdues*.

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 5.)

PROCHE-ORIENT

LA TOURNÉE DE M. KISSINGER

Jérusalem estime «non satisfaisantes» les dernières propositions égyptiennes

Un « *haut fonctionnaire* » de la délégation américaine se trouvant à l'hôtel King-David à Jérusalem a déclaré, vendredi 14 mars aux journalistes, que les Israéliens n'avaient pas encore répondu aux « idées concrètes égyptiennes qui leur ont été transmises par M. Kissinger et qu'il n'attendait pas cette réponse avant dimanche ».

***Dans ces conditions, a-t-il dit,* « la réaction d'un fonctionnaire israélien de la présidence du conseil, qui a qualifié ces idées de « non satisfaisantes », lui paraissait pour le moins prématurée ».**

« Il y a eu quelques progrès, a ajouté le haut fonctionnaire américain, mais je dois reconnaître qu'ils sont encore insuffisants pour pouvoir juger si, oui ou non, nous arriverons à un accord. Les questions sont d'une grande complexité, et sans *doute ne pourrons-nous* savoir avant une dizaine de jours si un accord est possible. »

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour la première fois depuis le début de la mission de conciliation du secrétaire d'État américain, un porte-parole israélien a clairement indiqué, vendredi 14 mars, que des points de désaccord étaient apparus au cours des entretiens qui venaient de s'achever à Jérusalem. Ce porte-parole, qui est un collaborateur de M. Itzhak Rabin, a révélé que certaines des propositions que M. Kissinger avait apportées d'Assouan ne pouvaient pas satisfaire Israël et que des éclaircissements étaient nécessaires. Bien entendu, aucune précision n'a été donnée sur les points récusés par Israël, mais le porte-parole a ajouté que les bons *offices du secrétaire* d'État devaient se poursuivre et être encouragés. Des fonctionnaires de l'entourage de M. Kissinger n'ont, pour *leur* part, trouvé aucun encouragement dans la déclaration du porte-parole israélien, ce qui les a, paraît-il, fortement surpris.

De source israélienne autorisée, on indique que M. Rabin et ses collaborateurs avaient un mandat précis du gouvernement et qu'ils devaient s'y conformer. A la lecture de la presse égyptienne de ce samedi, il *semblerait* que c'est sur le point de la non-belligérance qu'aurait buté la négociation de vendredi à Jérusalem. *Al Ahram indique* ce samedi *que* MM. Kissinger et Allon étaient parvenus à un accord sur un texte prévoyant un retrait des cols straté*giques et* d'Abou-*Rodeiss sans* le moindre engagement égyptien. Le ministre américain serait-il lui-même à l'origine de cette infor*mation, qui expliquerait l'optimisme* manifesté en Egypte vingt-quatre heures auparavant ? Cette éventualité expliquerait en tout cas la communication du porte-parole israélien, qui a tant surpris l'entourage de M. Kissinger. Ce dernier a cependant déclaré, en quittant vendredi M. Rabin, qu'il croyait pouvoir parvenir à un résultat et qu'il était décidé à consacrer à sa mission tout le temps qu'il faudra.

Les Israéliens redoutent trop de se voir attribuer la responsabilité d'un éventuel échec des efforts américains pour ne pas s'efforcer de trouver une formule qui éviterait *la rupture. C'est ce à quoi* pourrait s'employer le conseil des ministres de dimanche, quelques heures avant le retour à Jérusalem de M. Kissinger, venant de Damas et d'Amman.

ANDRÉ SCEMAMA.

« AL AHRAM » : le refus de l'Égypte de mettre fin unilatéralement à l'état de belligérance est irrévocable.

Le Caire (A.F.P.). — « L'Egypte refuse catégoriquement de mettre fin unilatéralement à l'état de belligérance avec Israël ; elle estime qu'une telle déclaration ne peut être faite que dans le cadre d'un règlement global et définitif au Proche-Orient », écrit, samedi matin 15 mars, le quotidien *Al Ahram*, se référant à des sources officielles égyptiennes.

Se référant toujours aux mêmes sources, le journal fait la synthèse suivante de la position égyptienne : « L'accord de dégagement est un accord strictement militaire, dont la signature sera confiée à des militaires dans le cadre de la conférence de Genève. Le Caire rejette l'idée d'un retrait israélien par étapes s'échelonnant sur de longues *périodes, mais tiendra toutefois* compte du fait que l'évacuation des cols et des champs pétrolifères du Sinaï demande un temps plus long que le précédent dégagement, qui s'est effectué en quarante jours, en raison des matériels israéliens et des *terrains d'aviation qui se trouvent* dans la région concernée par le nouveau dégagement. »

Selon *Al Ahram*, l'Egypte refuse de lier l'accord de dégagement à la réouverture du canal de Suez et estime que la décision de rétablir la *navigation internationale* dans le canal n'appartient qu'à l'Egypte. Cette décision sera prise en fonction du sentiment de sécurité qu'éprouvera l'Egypte, après un nouveau repli israélien, et lorsque les troupes israéliennes ne constitueront plus un danger pour la navigation dans le canal de Suez.

Une mise au point de M. Ismaïl Fahmi

M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a fait vendredi une mise au point au sujet de la position de l'Egypte à l'égard de l'établissement éventuel de patrouilles mixtes israélo-égyptiennes. Cette mise au point fait suite à une « *interprétation erronée* », a-t-il dit, de propos tenus par le président Sadate, jeudi soir, à Assouan, au cours d'une *conférence de presse (le Monde* du 15 mars).

La question de l'établissement éventuel de patrouilles mixtes, a déclaré M. Fahmi, « *a été apparemment confondue avec une autre question à l'étude, notamment la possibilité ou l'éventualité d'établir une commission de représentants militaires sous les auspices ou la présidence des Nations unies, qui se réunirait, en cas de besoin, dans la zone de dégagement de l'ONU pour discuter des problèmes relatifs au deuxième accord de dégagement.* ».

Liban

La crise née des incidents de Saïda prend un caractère confessionnel

Le climat politique se détériore au Liban, où la crise née des incidents de Saïda a pris un caractère confessionnel. Les journaux libanais font état, ce samedi matin, d'un « complot » visant à assassiner un certain nombre de dirigeants politiques dont l'ancien président de la République, M. Camille Chamoun, et le leader de gauche, M. Kamal Joumblat.

De notre correspondant

Beyrouth. — Après deux semaines de grève et de manifestations provoquées par un affrontement sanglant entre des éléments de l'armée et les marins-pêcheurs de la ville de Saïda (*le Monde* du 28 février), la situation demeure tendue au Liban. *La crise, qui avait à l'origine un* caractère strictement social, s'est peu à peu confessionnalisée. Après avoir pris fait et cause pour les grévistes, les associations et personnalités musulmanes ont saisi l'occasion pour formuler une série de revendications visant, selon elles, à assurer une plus juste répartition des droits et des prérogatives des différentes communautés dans la gestion de l'Etat.

Dans le cadre d'une « *réforme des structures* », elles suggèrent de réduire les pouvoirs, pratiquement illimités, du chef de l'Etat, de modifier la Constitution, et surtout de doter *l'armée d'un conseil de commandement* appelé à prendre des initiatives relevant jusqu'ici du commandant en chef — lequel, suivant une tradition bien établie, est chrétien de rite maronite.

Prenant la tête du mouvement, M. Kamal Joumblat, leader druze du parti socialiste progressiste, qui compte deux ministres dans le gou*vernement*, a exigé que le projet de loi *portant réorganisation de l'armée*, ait un caractère d'urgence et soit promulgué par décret ministériel quarante jours après son dépôt à la Chambre. Celle-ci n'aurait donc pas le temps matériel d'en débattre. « *Légalement elle ne devrait pas le faire, n'étant pas représentative du corps électoral* », a estimé M. Joumblat. « *Compte tenu du nombre d'habitants par confession,* a-t-il encore déclaré, *60 % des sièges de l'Assemblée devraient revenir à des musulmans. Or c'est le contraire qui se produit actuellement au Parlement, dont la répartition des sièges, nettement favorable aux chrétiens, avait été fixée sur la base d'un recensement qui remonte à la période du mandat français.* »

Tout en se déclarant déterminé à procéder à des réformes — il l'a déjà fait dans certains secteurs, la fiscalité par exemple, — le gouver*nement de M. Solh estime qu'il serait* dangereux de brûler les étapes ou d'agir sous la pression de la rue. C'est pourquoi le conseil des ministres, réuni mercredi 12 mars dans la soirée, a confié à une commission *ad hoc* de magistrats le soin d'étudier les *différents* projets *relatifs* à la réorganisation de l'armée qui lui ont été soumis.

Pour sa part, le chef de l'Etat s'est opposé à toute initiative qui, pour apaiser une fraction de l'opinion choquée par la répression sanglante dans la ville de Saïda, risque de se traduire par des mesures disciplinaires non justifiées contre le commandant militaire du Sud-Liban, le brigadier Ahmed Zakka, qui est de confession musulmane. Ce dernier n'en a pas moins été muté de son poste par décision du chef du gouvernement.

Les milieux chrétiens n'ont pas *manqué de réagir aux initiatives des* associations musulmanes. La Ligue maronite, réunie en session extraordinaire *en présence* des notables de la communauté, a fait paraître un communiqué dans lequel elle accepte de « *céder le pouvoir aux musulmans à condition que ceux-ci s'engagent à rendre au pays sa souveraineté bafouée et violée* ». Il faut voir là une allusion aux déclarations de M. Pierre Gémayel, leader du parti des Kataëb, dans lesquelles celui-ci *expliquait toutes les crises* qui secouent le pays « *par un abandon progressif de la souveraineté libanaise* ».

« *Le jour où d'importantes portions du territoire,* a notamment précisé M. Gémayel, *sont passées du contrôle des autorités libanaises à celui de groupes et groupuscules palestiniens, le prestige de l'Etat s'est trouvé compromis. S'il n'est pas mis un terme à cette situation anormale et invivable, il ne nous restera plus qu'à chercher une nouvelle formule de cohabitation islamo-chrétienne.* »

EDOUARD SAAB.

A TRAVERS LE MONDE

Mexique

● LE PRESIDENT LUIS ECHEVERRIA a été très vivement pris à partie le vendredi 14 mars par des étudiants qui l'ont injurié et lui ont lancé des pierres et des bouteilles, sans toutefois l'atteindre, au cours de la séance de rentrée de l'Université nationale autonome de Mexico. C'était la première fois qu'un président se rendait à l'Université depuis les troubles d'octobre 1968 qui avaient fait de nombreuses victimes. M. Echeverria était à l'époque ministre de l'intérieur. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE PRINCE KUKRIT PRAMOT a été officiellement confirmé, le vendredi 14 mars au poste de premier ministre par le roi Bhumibol Adulyadet. L'élection de Kukrit Pramot par l'Assemblée nationale thaïlandaise *(le Monde* du 14 mars) avait été vivement contestée par l'opposition qui avait fait remarquer que le total des voix enregistrées au cours du vote et des abstentions dépassait le nombre des membres de l'Assemblée. — *(A.F.P.)*

ASIE

Cambodge

La grande misère des Phnompenhois

(Suite de la première page.)

Quatre-vingts pour cent des fonds de Food for Peace avaient servi à payer salaires et allocations aux soldats. De 1970 à 1974, l'aide alimentaire gratuite n'a pas atteint 50 000 dollars.

Depuis la situation a changé en raison de l'accroissement des dégâts causés par la guerre, mais aussi parce que le pouvoir voulait organiser le contrôle des populations. Les réfugiés, parqués dans des camps à la périphérie des villes, sont en effet les premiers à bénéficier de l'aide des organismes humanitaires. Ceux-ci sont surtout américains, et leurs fonds proviennent, pour la plus grande part, du gouvernement des Etats-Unis.

Les distributions d'aliments incitent les réfugiés à ne pas retourner chez eux, ce qui réduit la population des zones tenues par les Kmers rouges et accroît le potentiel humain — et la population mobilisable — dans la « République khmère ». Les organismes d'aide sont d'ailleurs engagés *aux côtés du régime Lon Nol* comme si leur action était destinée à récompenser une fidélité politique plutôt qu'à soulager *la misère humaine*.

Cette misère, encore peu apparente au centre de la ville, s'étale dans les quartiers pauvres et dans la périphérie d'une capitale hypertrophiée : ne compte-t-elle pas deux millions d'habitants pour un pays de sept millions d'âmes ? Selon un des organismes, plus de *60 % de Pnom-Penhois sont « en très mauvaise condition »*. Or, les organismes humanitaires parviennent à peine à aider le quart des habitants. Une étude effectuée en janvier par les soins de l'ambassade américaine a évalué à 74 300 riels par mois les besoins « *absolument essentiels* » d'une famille de six personnes. Mais plus de 80 % des Khmers gagnent moins que cela. Un soldat au front touche moins de 20 000 riels, un directeur de compagnie d'Etat nous a avoué être payé 60 000 riels. Mais une employée d'un organisme humanitaire nous a dit en gagner 200 000, dix fois *ce qu'elle touchait* il y a un an comme enseignante.

La principale aide fournie aux réfugiés, c'est le riz américain, livré gratuitement au titre de la loi PL-480. Les rations mensuelles étaient, jusqu'au mois dernier, d'environ 22,5 kilos par famille de cinq personnes, soit 150 grammes par personne et par jour — un cinquième des besoins tels qu'ils étaient estimés avant la guerre. Les bénéficiaires ne peuvent manger que de la soupe de riz, ce qui favorise les maladies de la malnutrition. Certains organismes pensent pouvoir, grâce au pont aérien américain, dont ils sont totalement dépendants, doubler les rations et donner à manger aux *nouveaux réfugiés*.

Mais y a-t-il assez de riz en ville pour satisfaire tous les besoins ? Quand on pose *la question, l'ambassade* des Etats-Unis se fâche et publie mise au point sur mise au point. Toujours est-il que le pont aérien est notoirement insuffisant : en moyenne, pendant les quinze premiers jours, il a permis d'acheminer 460 tonnes de riz ; or les besoins incompressibles sont évalués à 570 tonnes. Le déficit est donc de 110 tonnes par jour, et le bombardement quotidien de l'aéroport de Pochentong ne *permettra pas d'augmenter* les livraisons. Les réserves devraient être épuisées. Et pourtant l'ambassade américaine affirme que 150 tonnes supplémentaires vont s'ajouter quotidiennement aux quantités distribuées.

Le marché noir du riz est florissant, affirment les responsables de l'aide, qui accusent les chefs d'îlots (chaque quartier est divisé en îlots) chargés de la répartition, ainsi que des spéculateurs chinois. La semaine dernière, le bruit courait à Phnom-Penh que l'on pouvait acheter un camion de riz pour 10 000 *dollars*.

PATRICE DE BEER.

LE RAPPEL DU PERSONNEL DIPLOMATIQUE FRANÇAIS : UNE MESURE TECHNIQUE ?

La décision prise par le gouvernement français dans la nuit de vendredi à samedi de rapatrier tout le personnel diplomatique de *son ambassade* à Phnom-Penh n'entrera dans les faits que dimanche soir ou lundi, lorsque l'avion Transall attendu dimanche soir à Bangkok, pourra procéder — si la situation à l'aéroport de Pochentong le permet — à cette évacuation. Seul un consul, *chargé* de garder les lieux *et* d'assister, dans la mesure du possible, les sept ou huit cents Français qui ont décidé de rester au Cambodge, demeurera sur place, assisté du personnel cambodgien de l'ambassade.

Cette décision est présentée officiellement comme une « mesure technique » prise pour partie pour des raisons de sécurité, mais aussi parce que le maintien de la coopération avec le gouvernement Lon Nol a été rendue pratiquement impossible sous l'effet des derniers événements. En ce sens, cette mesure illustre la dégradation observée dans les relations entre les deux capitales ces dernières années. C'est en juillet 1971 que l'ambassadeur de France au Cambodge, M. Louis Dauge — qui avait été accrédité auprès du prince Sihanouk en 1968, — quitta le pays pour n'y plus revenir. Il fut officiellement relevé de ses fonctions à l'automne 1973, sans être remplacé. En même temps M. Gérard Serre, conseiller, qui exerçait les fonctions de chargé d'affaires à *Phnom-Penh*, regagnait Paris lui aussi, laissant la direction de sa mission à un secrétaire d'ambassade, M. Albert Pavec, qui s'y trouve *toujours aujourd'hui et qui* va être rapatrié. Son départ signifie que les derniers contacts politiques qui pouvaient subsister entre l'ambassade et le gouvernement Lon Nol sont rompus. Cette dégradation n'a cependant entraîné aucune reconnaissance parallèle du GRUNC du prince Sihanouk, avec lequel des contacts amicaux ont été entretenus tant à Pékin qu'à Paris, mais sans revêtir un caractère officiel.

LE PRINCE SIHANOUK : notre diplomatie ressemblera à celle de la Yougoslavie.

Au cours d'une interview diffusée vendredi soir 14 mars par Radio-France, dans l'émission « Au rendez-vous des grands reporters », le prince Sihanouk a déclaré :

« *Nous mettrons en place à Phnom-Penh le même régime, appelé « le pouvoir populaire », que celui qui s'est déjà instauré dans les vastes zones libérées de notre pays. On peut l'appeler « socialiste » ou « communiste », mais il s'attache avant tout à être « très cambodgien » et non pas une servile copie de tel ou tel régime « rouge » étranger. Le régime de nos Khmers rouges sera évidemment le contraire du régime soi-disant « républicain » mais à vrai dire très féodal, oligarchique, fasciste, antinational, antipopulaire, archi-corrompu des lonnoliens. Les Kmers rouges m'ont donné l'assurance que le Cambodge continuera à s'appeler « royaume » et que Norodom Sihanouk restera toujours chef de l'Etat du Cambodge. Je leur ai répondu qu'après la libération de Phnom-Penh, le peuple khmer et eux-mêmes seraient entièrement libres de faire ce qui leur semblerait bon pour notre patrie. (...) Si à l'intérieur du pays, notre régime sera quelque peu « rouge », sur le plan international, le Cambodge, à l'instar de la Yougoslavie, sera non aligné. (...) Quant à l'offre faite récemment par Lon Nol de « démissionner », elle ne nous intéresse pas. Il n'y a pas de « problème cambodgien », mais un problème posé par l'agression et la guerre de colonisation de notre pays par les Etats-Unis.* »

Vietnam du Sud

Les communistes s'emparent d'une base sur les Hauts-Plateaux

Le G.R.P. a annoncé vendredi 14 mars qu'il avait pris le contrôle de Ban-Me-Thuot, capitale de province située dans la partie méridionale des Hauts-Plateaux sud-vietnamiens. Un porte-parole *de Saigon, sans nier la présence* de troupes communistes dans la ville, a répondu que les deux parties continuaient le combat.

Il est, en revanche, certain que le G.R.P. s'est emparé de Ban-Don, base située à 40 kilomètres au nord-ouest de Ban-Me-Thuot, qui était défendue par six cents hommes. Sur le « front de Tay-Ninh », à 90 kilomètres au nord-ouest de Saigon, les communistes maintiennent leur pression sur Hieu-Thien, bourgade située à l'embranchement de la RN 1 Saigon-Phnom-Penh et de la RN 22 menant à Tay-Ninh.

● A VIENTIANE, on apprend qu'un Boeing de la compagnie Royal Air Laos a *disparu* jeudi à la frontière du Vietnam du Sud et du Laos. Il aurait eu des ennuis de réacteur. Mercredi, un DC-4 d'Air Vietnam s'était écrasé plus au sud ; il avait alors été dit qu'il avait été abattu par une fusée sol-air.

● A WASHINGTON, le sénateur Kennedy a reçu une lettre dans laquelle le ministre nord-vietnamien des affaires étrangères laisse entendre que Hanoï fournira des renseignements sur les militaires américains disparus au Vietnam, si les Etats-Unis respectent les accords de Paris, en cessant notamment d'aider le régime de Saigon. La Maison Blanche estime que ce document est « *une nouvelle indication de la mauvaise foi des Nord-Vietnamiens* ».

● A ROME, Paul VI a envoyé des télégrammes à l'évêque de Ban-Me-Thuot et au vicaire apostolique de Phnom-Penh ; il déclare ressentir de la sympathie pour les populations de ces régions éprouvées par la guerre. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Une mission de la Banque mondiale,* dirigée par M. Blobel, qui a déjà enquêté en 1973 au Vietnam pour la Banque, arrivera lundi à Saigon. Elle doit préparer des projets en vue de la réunion prévue pour juin à Manille pour mettre sur pied un système d'aide multilatérale au régime de M. Thieu *(le Monde* du 7 mars). Afin de prévenir dans la mesure du possible les objections de certains gouvernements à un tel plan, la Banque mondiale entend donner un caractère « humanitaire » à ces projets, dont le but est d'accorder de nouveaux crédits à Saigon.

LA NATIONAL…

DIPLOMATIE

EN VISITE A PARIS

EUROPE

Portugal

APRÈS LA NATIONALISATION DES BANQUES

Le général Vasco Gonçalves assure que l'entreprise privée aura toujours un rôle à jouer

La nationalisation des banques par le Conseil de la révolution inquiète les milieux d'affaires portugais, qui redoutent une emprise accrue de l'Etat sur le secteur privé. Celui-ci n'avait pratiquement pas été touché depuis le soulèvement du 25 avril 1974. L'occupation, ce samedi 15 mars, de certaines sociétés d'assurances à Lisbonne et en province pourrait inciter le Mouvement des forces armées à décréter leur nationalisation. Cependant, le général Vasco Gonçalves, chef du gouvernement, a précisé vendredi que l'entreprise privée aura « toujours un rôle à jouer au Portugal ».

Un communiqué de la présidence de la République précise d'autre part que le gouvernement portugais et le M.F.A. sont décidés à respecter les engagements et accords internationaux du Portugal. On note à ce propos une nouvelle mise au point du gouvernement américain, qui a pris des dispositions pour « protéger son ambassade de Lisbonne ». L'inquiétude grandit dans les milieux proches de l'OTAN.

A Lisbonne, les dirigeants du parti communiste et du parti socialiste ont conféré toute la nuit du vendredi 14 au samedi 15 mars.

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — « *Banque du peuple* » : la banderole, confectionnée en hâte, flotte au vent sur la façade de la succursale de la Banque nationale d'outre-mer, place du Rossio. Tout autour, c'est l'attroupement. Sous un crachin froid, les employés expliquent aux passants surpris comment, « *en ce jour historique, le peuple a confisqué aux riches l'instrument de leur puissance* ». La discussion s'anime quand un opposant, incrédule ou inquiet pour son portefeuille, ose insinuer que « *la nationalisation permettra seulement à l'Etat de prendre l'argent des autres pour s'en mettre plein les poches* ». Tollé général, éclats de voix, jusqu'à ce qu'une employée réplique, ingénue et ravie : « *Et alors, après tout, maintenant, l'Etat,* c'est *nous.* »

Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, a attendu le soir pour marquer, dans un discours, « *ce jour d'allégresse, qui a vu la nationalisation des banques portugaises* ». N'ont-elles pas, jusqu'à présent, « *été intéressées qu'à l'écrasement de la révolution du 25 avril* » ? Ainsi, a ajouté le premier ministre, « *l'argent du peuple cessera d'être utilisé dans des opérations frauduleuses et servira dorénavant les véritables besoins du peuple* ». Il a voulu, en même temps, bien fixer les limites de ce « *premier pas dans la stratégie antimonopoliste* ». Rappelant qu'une mesure semblable avait été prise en France, à la libération, par le général de Gaulle, il a dit : « *Nous ne voulons pas détruire l'entreprise privée. Elle aura toujours un rôle à jouer au Portugal. Si elle sert le peuple, elle sera mieux soutenue qu'auparavant.* »

La nationalisation des sept principaux groupes financiers du pays constitue, il est vrai, la mesure économique la plus importante depuis la révolution du 25 avril et frappe des intérêts considérables. Certains de ces établissements sont, en effet, étroitement liés aux deux grands trusts de l'économie portugaise : la CUF et le groupe Champalimaud présents, l'un et l'autre, dans la quasi-totalité des secteurs de la production et des services. La CUF, à elle seule, représente un dixième du capital social de toutes les sociétés portugaises, et Champalimaud — groupe dans lequel la famille du général Spinola avait des intérêts — étend son empire des cimenteries aux assurances, de Setubal à Luanda et Lourenço-Marques, capitales des anciennes colonies portugaises d'Afrique. Ainsi, assurent les militaires, pour la première fois dans l'histoire du pays, le pouvoir politique va contrôler le pouvoir économique, surveiller l'activité des plus grandes entreprises et aura les moyens de planifier les investissements en fonction des besoins réels et de l'intérêt général.

Cette « révolution » suscite naturellement de sérieuses inquiétudes dans le monde patronal. La confédération de l'industrie portugaise (C.I.P.), créée après le 25 avril, et qui se présente volontiers comme une organisation « *libérale et progressiste* » s'est bien gardée de commenter publiquement la mesure prise par le Conseil de la révolution. Mais, en privé, ses responsables ne cachent pas leurs craintes. « *C'est du populisme*, dit l'un d'eux, *on s'attaque aux grandes entreprises pour, paraît-il, défendre les petites et moyennes. Il faudrait tout de même qu'ils réalisent que le Portugal n'est pas l'Albanie.* »

Mais les patrons semblent surtout appréhender la « dynamique » d'une telle politique qui, après la banque, pourrait atteindre d'autres secteurs vitaux de l'activité industrielle et commerciale. Les militaires, pensent-ils, ont nationalisé le crédit parce que les employés, débordant les structures syndicales et politiques, les y ont poussés : pourquoi cela ne se reproduirait-il pas demain dans une autre branche ? Il est incontestable en effet que la pression des « gens de la banque », en grève depuis le 11 mars, a pesé nettement dans la décision des responsables du M.F.A. Les partis de gauche n'attendaient pas une évolution si rapide, et un dirigeant communiste admettait même, la veille de la nationalisation, qu'une telle mesure pourrait ne pas être prise « *avant des mois, voire des années* ».

Les « Bancarios » eux, savourent aujourd'hui leur victoire. Ils étaient près de quinze mille à défiler dans les rues de la capitale pour fêter l'événement. Le soir, ils sont allés remercier le président de la République à son palais de Belem. Mais ils veulent aussi garder la tête froide et rejettent toute idée d'autogestion ou même de participation. « *C'est au gouvernement de diriger le secteur*, affirment-ils. *C'est à lui de nommer les commissions administratives qui dirigeront nos banques.* »

La direction du syndicat propose cependant des listes que le gouvernement est libre d'accepter ou de refuser. Les employés sont, en revanche, beaucoup plus exigeants sur la nécessité pour eux de conserver un contrôle étroit sur toute l'activité bancaire. Cette surveillance attentive leur a déjà permis de dévoiler un certain nombre de « manipulations » qui ont fait l'objet d'un rapport étonnant au cours d'un meeting réuni vendredi soir au Palais des sports de Lisbonne. Devant plus de deux mille personnes, un délégué syndical de la banque Espirito Santo (dont les membres de la direction ont été arrêtés le 11 mars) est venu résumer un volumineux dossier, qui révèle les « commodités » accordées par cette banque aux divers partis de droite et même au parti populaire démocratique de M. Sa Carneiro, ainsi que les mécanismes mis en place pour limiter les crédits aux petites et moyennes entreprises et pour faciliter la fuite des capitaux vers l'étranger

DOMINIQUE POUCHIN.
JOSE REBELO.

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE DU PORTUGAL

Nous avons reçu le communiqué suivant :

« L'ambassade du Portugal proteste contre l'exploitation d'un film sur un meurtre commis à Lisbonne, à la suite du putsch manqué du 11 mars, et qui fut projeté à la télévision française (*le Monde* du 14 mars). En effet, ce film fut à peu près le seul morceau choisi comme reportage d'événements qui firent d'autres victimes et qui impliquèrent les plus graves risques. Le communiqué du commandement opérationel du continent (COPCON) sur cette affaire révèle des détails que le film ne montrait pas, notamment que la compagne de la victime avait saisi un pistolet. L'incident est certes hautement déplorable, mais il ne devrait pas servir au dénigrement — but apparemment suivi par une certaine presse depuis longtemps et sous tout prétexte —. de la révolution la plus importante et pacifique de l'après-guerre. Il est très probable que ceux qui s'émeuvent de cette bavure n'ont jamais protesté contre les assassinats politiques du régime de Salazar ni contre les massacres de la guerre coloniale à laquelle mit fin la révolution du 25 avril. L'ambassade du Portugal croit bon de souligner qu'en aucun pays d'Europe la chute du fascisme n'entraîna aussi peu de victimes qu'au Portugal : moins d'une dizaine de morts après le 25 avril, et la plupart d'entre eux par les balles des défenseurs eux-mêmes de l'ordre fasciste. »

L'OTAN est « très préoccupée » par la situation

Les gouvernements des quatorze pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord suivent de très près l'évolution de la situation au Portugal, déclarait-on le vendredi 14 mars à Bruxelles dans les milieux proches de l'OTAN.

On souligne dans ces mêmes milieux la « *très grande préoccupation* » de l'Organisation face au « *glissement à gauche* » à Lisbonne.

« *Nous ne parlons que du Portugal* », a déclaré une personnalité. Et un diplomate a ajouté : « *Vous pouvez considérer les événements du 11 mars comme une défaite de l'Alliance atlantique.* »

Officiellement, on considère cependant que l'OTAN n'a aucune compétence dans les affaires intérieures portugaises et que les statuts de l'Organisation ne prévoient pas de consultations particulières dans des circonstances de ce genre.

● *A Washington*, le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, M. Bruce Laingen, a réaffirmé vendredi que les Etats-Unis n'étaient absolument pas mêlés à la tentative de putsch du 11 mars.

M. Bruce Laingen se référait « *aux allégations totalement irresponsables selon lesquelles les Etats-Unis auraient été mêlés d'une manière quelconque à cette tentative de coup d'Etat, et à la déclaration plus regrettable encore selon laquelle, en raison du rôle prétendument joué par l'ambassadeur des Etats-Unis Frank Carlucci, sa sécurité ne pourrait être assurée au Portugal* ».

M. Laingen a ajouté que le gouvernement américain avait fait clairement savoir au gouvernement de Lisbonne que « *toutes les mesures devaient être prises pour assurer la sécurité de la mission américaine et de l'ambassadeur* ».

Le *New York Times* s'inquiète ce samedi des derniers développements politiques au Portugal et les qualifie de « *coup porté aux espoirs que l'on entretenait de voir la réalisation d'une démocratie politique* ».

Le quotidien note « *la nouvelle vague d'arrestations... la violence accrue dans les rues contre les partis politiques conservateurs, ainsi que les attaques portées contre les partenaires non communistes dans la coalition actuelle* », et voit dans la nationalisation des banques et les arrestations des chefs d'entreprise un effort « *pour saboter la base économique des groupes politiques non communistes* ».

● A MOSCOU, les *Izvestia* dénoncent « *l'hypocrisie des puissances occidentales, qui se prétendent soucieuses du sort de la démocratie au Portugal* ». « *Ce sont précisément les changements démocratiques dans ce pays qui les inquiètent. C'est la perspective de voir le Portugal, chaînon parmi les plus solides de l'OTAN dans un passé récent, devenir le point faible, l'allié sur lequel il ne serait plus possible de compter, qui les effraie* », souligne le quotidien de Moscou.

DRAPEAUX PORTUGAIS A L'UNIVERSITÉ DE MADRID

Madrid (*A.F.P.*). — *Des drapeaux portugais ont été hissés vendredi, sur plusieurs bâtiments de l'université de Madrid, pour célébrer l'échec du coup d'Etat à Lisbonne et exprimer les sentiments de solidarité d'étudiants espagnols avec le Mouvement des forces armées. Des pancartes favorables à la victoire du M.F.A. ont également été apposées aux facultés de philosophie, de droit, de lettres et à l'école d'architecture.*

Les policiers, qui patrouillent sur le campus depuis les désordres qui ont suivi la fermeture de l'université de Valladolid, ont aussitôt enlevé les drapeaux et les pancartes.

HONGRIE : le salut dans la discrétion

II. — Les balbutiements de la démocratie

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Dans son premier article, Manuel Lucbert analysait les problèmes posés par l'inflation mondiale à l'économie hongroise, dont le développement était dû à la réforme menée avec souplesse (« le Monde » du 14 mars). Dans le second article, il examine les tentatives timides d'introduction de la démocratie socialiste et l'ambiguïté de l'attitude des dirigeants, qui, par un socialisme ouaté, s'efforcent de venir à bout de l'extrême gauche intellectuelle.

Budapest. — On raconte à Budapest cette histoire pas très drôle mais vraie. Au moment des premières chutes de neige, cet hiver, les employés chargés du nettoyage de la voirie avaient présenté des revendications concernant leur équipement vestimentaire Leurs demandes furent repoussées. Conséquence : pendant vingt-quatre heures le trafic automobile fut très perturbé dans la capitale. Pourtant les employés ne s'étaient pas mis en grève : ils avaient simplement réglé les pelles mécaniques des camions de nettoyage à un niveau nettement supérieur à celui de la couche de neige accumulée dans les rues. Le lendemain, les fonds nécessaires à l'achat des équipements réclamés étaient débloqués.

La réforme économique de 1968 devait s'accompagner d'une extension de la « *démocratie socialiste* ». Le syndicat allait cesser d'être une courroie de transmission entre le pouvoir et la masse ouvrière et exercer davantage sa fonction de représentation et de défense des intérêts des salariés. Parallèlement au développement de l'autonomie des entreprises, une certaine forme d'autogestion devait être mise en place. Qu'en est-il exactement ?

Avec beaucoup de prudence et en insistant sur la nécessaire patience à observer en la matière, certains responsables hongrois reconnaissent que l'expérience n'a pas donné tous les résultats qui en étaient, peut-être à tort, attendus. « *La démocratie socialiste est insuffisante*, nous déclare tranquillement dans son bureau du comité central M. Pozsgai, rédacteur en chef de *Tarsadalmi Szemle*, revue théorique du parti. *Les changements se sont jusqu'à maintenant presque uniquement traduits dans le domaine institutionnel et dans l'atmosphère politique.* » Sous-entendu : à la base les choses n'ont pas beaucoup bougé.

De fait, si l'organisation syndicale a acquis une certaine indépendance, si elle n'hésite pas, à l'occasion, à exercer dans les entreprises le droit de veto dont elle dispose aux différents échelons d'élaboration du plan, elle est encore loin d'avoir perdu aux yeux des travailleurs son ancienne image d'instance vassale du pouvoir. Son président, M. Sandor Gaspar, n'est-il pas membre du bureau politique du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.) et ne dit-on pas de lui, à Budapest, qu'il a caressé l'idée, l'an dernier, de supplanter M. Janos Kadar comme premier secrétaire ?

Il s'ensuit que la « *démocratie économique* » dans les entreprises reste superficielle. C'est ce que constate par exemple M. Arthur Kiss, dans un ouvrage publié à l'occasion du onzième congrès du parti et intitulé : « *Comment se développe la démocratie socialiste ?* » *La plus grande caractéristique de la démocratie socialiste sur le lieu de travail*, note M. Kiss, *c'est qu'elle est très formelle : l'information diffusée est insuffisante ou pas assez intéressante, les dirigeants refusent souvent de dire leur opinion (...), les brigades et les ateliers ne possèdent aucun droit de participation.* » Les ouvriers sont parfaitement conscients de cette situation et une grande partie d'entre eux ne s'en satisfont pas. Selon un sondage réalisé au mois de mai 1974 et cité par M. Kiss, « *51 % des ouvriers interrogés ont déclaré qu'ils n'ont pas le droit de s'exprimer dans leur usine ou n'ont que des droits très minimes* ». En même temps, 46 % ont souhaité que ces droits soient élargis.

Très timidement, des tentatives ont été faites en ce sens. Ainsi, aux usines de produits optiques MOM de Budapest, trois représentants du personnel siègent depuis un an parmi les seize membres du conseil de production. Toutefois, ils n'ont pas été élus, mais désignés respectivement par l'organisation du parti, le syndicat et la section de la Jeunesse communiste. Ils ont simplement voix consultative. Même animée des meilleures intentions, la bureaucratie ne se dessaisit pas facilement de ses prérogatives. Il va sans dire que l'influence de ces trois « *représentants* » de la base sur les grandes décisions en matière de production ou de salaires est insignifiante.

Réduits à un rôle de producteurs-figurants dans la vie économique, les ouvriers — comment s'en étonner ? — ne manifestent spontanément qu'un intérêt limité pour la vie politique. C'est M. Kiss qui note encore à ce sujet : « *Nous ne pouvons être satisfaits car seule une minorité de travailleurs s'occupe des affaires publiques.* » Et le parti souhaiterait qu'un plus grand nombre d'hommes et de femmes actifs dans la production briguent des fonctions de responsabilité, mais il faut bien constater que les « *apparatchiki* » fournissent la cohorte la plus importante des élus.

L'attitude des dirigeants n'est cependant pas sans ambiguïté : d'un côté, un enracinement plus profond du parti dans les forces vives de la nation leur paraît indispensable, mais, d'un autre côté, ils ne désirent visiblement pas que se développe une situation dont ils pourraient perdre le contrôle. Ou, ce qui revient au même, ils ne veulent pas courir le risque d'être accusés du dehors par certains de leurs « amis » de ne pas avoir suffisamment les choses en main. Résultat de ces appréhensions : depuis quelque temps, les références à la démocratie socialiste se sont faites de plus en plus discrètes dans les discours et publications officiels.

Un durcissement

Il en va un peu de même dans la vie culturelle et scientifique. Un certain nombre de notions introduites il y a quelques années pour favoriser une ouverture ont pratiquement disparu aujourd'hui. Ne sont plus utilisées par exemple les formules qui laissaient suggérer qu'à côté du marxisme, « *idéologie hégémonique* », d'autres courants d'idées pouvaient exister. A l'inverse, le rôle dirigeant du parti dans la société et son contrôle sur la vie économique sont plus fortement soulignés.

Ce durcissement idéologique s'est traduit dans les faits par un renforcement des mesures administratives, voire policières, à l'encontre de certains intellectuels contestataires. La condamnation à huit mois de prison avec sursis, en janvier 1974, du jeune Miklos Haraszti, auteur de l'essai *Salaire à la pièce*, non publié en Hongrie, avait été un premier signal. La détention pendant quelques jours, l'automne dernier, de l'écrivain György Konrad et du sociologue Ivan Szelenyi en fut un second. D'une certaine manière, cette affaire aux arrière-plans assez confus a éclairé sur les luttes de tendances à la direction du parti et la coexistence en son sein d'hommes partisans de méthodes politiques sensiblement différentes. Elle a montré que la police restait omniprésente puisque les deux écrivains ont été arrêtés pour leur travail sur un manuscrit dont, en principe, seules un nombre très restreint de personnes avaient connaissance. Mais l'arrangement de l'incident à l'amiable est aussi un indice de l'influence des éléments dits « *libéraux* ».

Cependant, même ces derniers ne peuvent empêcher le démantèlement de la brillante école sociologique qui s'était développée ces dernières années à Budapest sous l'impulsion d'Andras Hegedus, ancien premier ministre repenti de l'ère stalinienne. Un chercheur de talent comme Szelenyi est complètement banni depuis son arrestation et la seule issue qui lui reste est l'émigration, sans doute vers la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis. Le même ostracisme frappe le sociologue György Por, condamné à trente mois de prison en 1968 sous l'inculpation de maoïsme, pour avoir mené des actions de soutien au Vietnam en dehors des canaux officiels. Sa femme Zsuzsa Körösi, qui avait été pendant l'été 1973 à l'origine de la pétition protestant contre la loi restreignant la liberté de l'avortement, vient d'être exclue de l'Université. Tous les deux ont aussi demandé leur départ pour l'étranger.

Malgré les difficultés auxquelles ils sont en butte, d'autres intellectuels évincés de la vie scientifique se refusent toutefois à envisager cette solution de désespoir. C'est le cas par exemple de la philosophe Agnès Heller et de son mari Ferenc Feher. Marxistes et Hongrois, ces derniers revendiquent « *un droit sur leur pays* » où se construit le socialisme. L'automne dernier, ils avaient obtenu pour eux et quelques-uns de leurs amis, chercheurs, historiens, philosophes, la possibilité de publier leurs travaux scientifiques à l'étranger. En contrepartie, ils s'étaient engagés entre autres à ne pas attaquer dans ces œuvres « *les alliés de la Hongrie* ». Mais cet « *accord* » n'a tenu que ce que durent les roses

Passionnés, passionnants, les représentants des différents courants contestataires apparaissent cependant isolés dans un pays où les effusions lyriques des révolutions ont fait place, pour le moment, à la fureur enivrante et bienfaisante de la consommation. Dans un pays où se fait, dans la banalité de la politique quotidienne, une recherche prudente, patiente et équilibrée d'une voie adaptée aux qualités et aux défauts du peuple hongrois. Dans un pays où la violence peut être terrible, mais où les dirigeants actuels ont eu la sagesse de créer un socialisme qui sait être ouaté.

FIN

M. BREJNEV EST ATTENDU A BUDAPEST

Moscou (A.P.). — M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste, et plusieurs dirigeants soviétiques, ont quitté, samedi 15 mars, Moscou pour Budapest, où ils vont assister au onzième congrès du Parti des travailleurs socialistes hongrois.

C'est le premier voyage à l'étranger de M. Brejnev depuis sa maladie.

DIPLOMATIE

EN VISITE A PARIS

Deux ministres sud-coréens rencontrent MM. Chirac et Sauvagnargues

M. Kim Dong Jo, ministre des affaires étrangères de Corée du Sud, et M. Chang Ye Joong, ministre du commerce et de l'industrie, sont arrivés à Paris ce samedi 15 mars par le vol inaugural de la ligne directe Séoul-Paris de la Korean Air Lines. Les deux ministres devraient notamment être reçus par M. Chirac et M. Sauvagnargue.

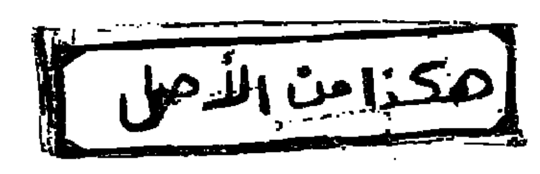
La vente récente de six Airbus par la France à la Corée du Sud témoigne du développement des relations commerciales entre les deux pays. Au même moment, le soutien apporté par Paris à une résolution considérée comme une victoire par Séoul lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies a consacré un rapprochement politique : jusqu'à présent, en effet, la France s'était abstenue de voter dans le débat sur la question coréenne à l'ONU.

Quoique modeste par rapport à celle de ses partenaires européens, allemands notamment, la percée française en Corée du Sud est cependant significative. Actuellement, les investissements français représentent 5,7 % du total des investissements étrangers (6,8 millions de dollars entre 1968 et 1974). Les principales implantations françaises ont été réalisées dans le domaine de la production d'aluminium et de charbon blanc. La construction d'une raffinerie par la C.F.P. est toujours en suspens, mais l'accord de garantie des investissements français devrait permettre de nouvelles implantations.

Durement frappée par la hausse des coûts de l'énergie, la Corée du Sud a un besoin pressant de capitaux pour financer son développement et surtout faire face à sa dette extérieure (environ 4,2 milliards de dollars). Lors de la conférence des chefs de mission en poste en Europe qu'il présidera à Paris, le ministre du commerce, M. Chang, entend faire le point sur les possibilités de financement offertes par les pays européens. Il voudrait en outre faire avancer le projet de création, vraisemblablement à Bruxelles, d'une banque internationale qui réunirait la Corée du Sud et des banques d'affaires européennes.

La Corée du Sud a nettement marqué, ces dernières années, qu'elle était prête à accorder certains avantages à la France dans la mesure où celle-ci lui offre une contrepartie politique, notamment en aidant Séoul à améliorer ses relations avec certaines capitales du bloc socialiste. La Corée du Sud espère ainsi contrebalancer la cascade de reconnaissances dont a été l'objet Pyongyang au cours de ces dernières années.

PHILIPPE PONS.



AFRIQUE

Kenya

Le Parlement entend élucider les circonstances du meurtre du député d'opposition Kariuki

De notre correspondant

Nairobi. — *Des étudiants qui voulaient manifester vendredi 14 mars, dans le centre de Nairobi, ont été dispersés aisément par des policiers. A l'issue d'un débat tendu, le Parlement a formé une commission d'enquête de quinze membres, afin d'élucider les circonstances mystérieuses du meurtre de J.-M. Kariuki, le député assassiné le 2 mars et dont les obsèques ont lieu le 16 mars dans sa ferme de Gilgil à 130 kilomètres au nord de Nairobi.*

Un vice-ministre, M. Maina Wanjigi, a mis le meurtre de son ancien collègue sur le compte d'un « *cercle intérieur* » au gouvernement et a poursuivi, soulevant les applaudissements d'un Parlement peu habitué à de tels propos : « *Ceux qui tuent la KANU* (Kenyan African National Union, parti unique) *tuent maintenant la démocratie dans ce pays... Quel genre de gouvernement avons-nous ?* »

Un député proche de J.-M. Kariuki, M. Waruru Kanja, a mentionné l'existence d'une liste de futures victimes. « *Nous continuerons de nous battre pour une indépendance justifiée,* a-t-il ajouté. *Aujourd'hui, quand quelqu'un dit la vérité, on lui répond qu'il est contre le gouvernement. Ce pays aurait dû servir d'exemple aux autres pays africains et, au lieu de cela, il est devenu un sujet de plaisanterie à cause de quelques personnes qui ne cherchent qu'à servir leurs propres intérêts.* »

La politique au Kenya était devenue, surtout au cours de ces dernières années, une affaire qui se traitait avant tout en coulisses et dans une atmosphère feutrée et riche en tabous. Le ton a changé depuis l'identification du corps de J.-M. Kariuki, le 11 mars, soit huit jours après son dépôt à la morgue de Nairobi. Ces derniers mois, ce député n'avait pas ménagé ses critiques au gouvernement, et il était devenu, en quelque sorte, le chef de file de l'opposition parlementaire au sein de la KANU.

Le meurtre a relancé l'agitation à l'université de Nairobi, où les étudiants ont annoncé qu'ils ne reprendraient leurs cours que lundi. Ils auraient réclamé le retrait du petit contingent militaire britannique stationné dans le pays, contingent dont le renforcement a été démenti par le gouvernement. Les tentatives de manifestations de rue ont tourné court.

La réaction d'un Parlement renouvelé en octobre 1974, et réuni pour la première fois au début de février, mérite sans doute plus d'attention. La commission d'enquête formée vendredi comprend plusieurs amis de la victime, et le débat semble ouvrir la crise politique la plus sérieuse qu'ait connue le pays depuis l'assassinat de l'ancien ministre Tom M'Boya, en 1969.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Sénégal

ARRESTATIONS DANS LES MILIEUX D'OPPOSITION

(De notre correspondant.)

Dakar. — La publication à Dakar, à une semaine d'intervalle, de deux communiqués, par les instances dirigeantes du parti gouvernemental, l'Union progressiste sénégalaise (U.P.S.), témoigne d'un regain d'agitation syndicale au Sénégal. En effet, les autorités s'inquiètent du comportement de « *diviseurs* » qui tenteraient, selon elles, de s'organiser autour de syndicats qu'elles qualifient de « *marginaux* ».

Pour d'autres, néanmoins, ces faits devraient plutôt être rapprochés de l'action menée depuis quelques mois par un petit groupe d'opposants clandestins regroupés autour d'un bulletin ronéotypé, non autorisé, *Xaré-Bi*. Plusieurs des diffuseurs auraient été appréhendés. D'après des renseignements officieux, une trentaine de personnes auraient été arrêtées, dont près de la moitié, tout en demeurant inculpées, auraient déjà été relâchées et placées en liberté provisoire. — P. B.

Éthiopie

● UNE CENTAINE DE GUERILLEROS ont attaqué et incendié, *vendredi 14 mars,* un D.C.-3 des lignes aériennes éthiopiennes, peu après son atterrissage à Lalibela, centre touristique situé à 600 kilomètres au nord d'Addis-Abeba. L'attaque était dirigée par l'ancien gouverneur provincial qui a pris le maquis après l'exécution de deux des membres de sa famille. — *(A.P.-UPI.)*

POLITIQUE

CRÉÉ PAR M. MICHEL JOBERT

Le Mouvement des démocrates propose l'indexation de l'épargne

Le premier rassemblement du Mouvement des démocrates (formation créée par M. Michel Jobert) s'est formé samedi matin 15 mars à Paris en présence d'un millier de délégués des comités de soutien à l'action de l'ancien ministre des affaires étrangères. Celui-ci a prononcé l'allocution d'ouverture avant que les délégués ne se répartissent en six commissions qui devaient présenter dimanche des résolutions *(le Monde* du 13 mars).

La commission chargée des questions économiques et sociales a pris pour thème de ses réflexions : « La France face à la crise et à elle-même ». On lit notamment dans le rapport présenté devant elle : « *Moins que jamais, on ne peut gérer la conjoncture au fil de l'eau. Depuis vingt-quatre mois, la politique économique a été fondée sur l'espérance d'une baisse importante et durable du prix des matières premières. Face au triple défi que constituent l'inflation, le déficit commercial et la situation de l'emploi, les actions gouvernementales demeurent trop parcellaires.* » Dans ce domaine, estiment les rapporteurs, les interventions du gouvernement « *pêchent par leur myopie* ».

Le document propose une indexation de l'épargne populaire (c'est-à-dire l'épargne d'un ménage dont les revenus imposables ne dépassent pas le plafond de la Sécurité sociale : 33 000 F). Cette indexation devrait reposer sur l'indice des prix et fonctionner sous la forme d'une bonification d'intérêts ou de rente.

Le rapport examine également la réforme des entreprises. Il estime qu'un droit de contrôle doit porter sur l'affectation des résultats, fruit des efforts de tous; ce droit serait exercé par une instance dont feraient partie les syndicats et tous les travailleurs ainsi que les apporteurs de capitaux au sein de chaque entreprise.

A propos de la fiscalité, le rapport dénonce les « *mythes* » de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Selon les auteurs, ce type de fiscalité correspond à « *un système économiquement aberrant et socialement injuste* ». On lit : « *Economiquement absurde, cet impôt excessivement lourd est, de surcroît, socialement d'autant plus injuste que, sous le prétexte d'une vertu toute théorique d'équité et de modernisme, il a servi d'instrument à l'injustice. Ce système appauvrit les faux riches pour enrichir les faux pauvres en protégeant les vrais riches sans relever les vrais pauvres derrière le mur de l'ignorance et de la clandestinité* » Le rapport propose de taxer les consommations selon leurs utilités véritables et d'imposer l'enrichissement. L'I.R.P.P. devrait alors se transformer en un *impôt fortement progressif* frappant seulement l'enrichissement, qu'il soit notoire ou occulte.

Devant la commission chargée de l' « *indépendance nationale* », le rapporteur affirme que celle-ci « *est une notion tellement essentielle qu'elle ne saurait en aucun cas prêter à discussion* ». Il ajoute : « *La première exigence doit être le refus des fascinations étrangères au niveau même du mode de vie. Accepter de se nourrir, de se vêtir et de se distraire en copiant servilement et souvent maladroitement ce qui vient d'outre-Atlantique est déjà un renoncement et ne trouve aucune justification ni dans nos habitudes, ni dans notre passé, ni dans notre tempérament.* » Le rapporteur s'élève contre toute participation au profit d'un groupe étranger dans une industrie française.

Le rapport consacré à la participation du citoyen et à la gestion de la vie quotidienne s'intéresse essentiellement à « *l'homme courant qui est multidimensionnel et protéiforme* ». A propos de la situation sociale, il mentionne : « *En vue d'enclencher la syndicalisation des 80 % de salariés qui sont restés inorganisés, il convient de leur permettre une vie associative à part entière. Le ralliement aux organisations anciennes ne doit pas être exclusif de la fondation d'organisations neuves* »

De la base viendront la puissance et la gloire

Le document consacré à l'institution militaire « *rénovée* » se réfère aux positions prises par le général de Gaulle, mais exprime son hostilité à l'armée de métier. On lit notamment : « *Trouver de nouvelles modalités de service national est nécessaire, non seulement parce que rien n'est pire que des mois d'astreinte inutile, mais parce que, pour mieux payer cadres et appelés, il n'est d'autre solution qu'une baisse des effectifs, c'est-à-dire qu'un raccourcissement du service.* »

Samedi matin, M. Michel Jobert, ouvrant le débat devant un milliers d'auditeurs, a déclaré notamment : « *Le Mouvement des démocrates veut dire qu'il y a la possibilité d'une réflexion et d'un engagement en dehors des petits casiers de la politique. Il faut dire d'abord non à l'asservissement de la politique qui vient de l'étranger, non au mépris de la loi — puisque le gouvernement ne l'applique pas même lorsqu'il l'a proposée, — non lorsqu'on vous considère comme des citoyens moutons. Il faut refuser le collectivisme autant que la société libérale avancée. Il faut dire que rien ne sera fait sans un grand effort accompagné d'une exigence fondamentale de justice sociale.* » M. Jobert a assigné comme but à ses amis « *le refus, l'effort et la fraîcheur aussi* ».

M. Jobert a fait applaudir le nom du général de Gaulle à plusieurs reprises, en affirmant notamment que l'idéal du fondateur de la V[e] République avait été de « *rassembler les Français dans l'effort et dans la perspective nationale* », ajoutant : « *En ces heures bien molles, en cette morte saison, en cette désespérance de notre politique, nous n'avons pas besoin de parler devant de vastes agrandissements de photos.* » Il a dit encore : « *La succession du général de Gaulle est assurée, eh bien, c'est vous qui l'assurez* (...).

POINT DE VUE

LES PARIS DE MICHEL JOBERT

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

TANDIS que notre politique nationale tourne au jeu des invitations manquées, des combines dans des partis plus florissants que jamais ; tandis que disparaissent les adjectifs *national* ou *indépendant*, un petit homme seul, parfois triste mais jamais sceptique, appelle les Français à *militer pour leur pays et* pour eux-mêmes.

Malicieusement ou carrément, soir après soir, depuis le 11 juin dernier, il tâche de convaincre des auditoires de quartier ou de sous-préfecture que le salut ne vient pas d'en haut, que la chance n'est pas octroyée, mais que c'est à chacun de prendre en mains non seulement ses propres affaires mais celles de la collectivité *où il vit,* travaille, *aime.* Tandis que fleurit le « mondialisme », que nos partenaires de l'OTAN ou de l'Agence de l'énergie sont si satisfaits de nos gouvernants qu'aucune réintégration n'est nécessaire, ce petit homme ne rassemble pas seulement ceux qui préfèrent le « béret » au « blue-jean » ; il dit simplement ce que les professionnels et les alimentaires n'osent plus dire depuis que le pouvoir a décrété l' « *ère nouvelle* » ; il dit que notre civilisation n'est plus humaine et que, dans cette évolution, les responsabilités ne sont pas anonymes, qu'elles sont précises et vérifiables : une mentalité trop arriviste et matérialiste chez la plupart de nos cadres, une complaisance trop grande de nos politiques vis-à-vis de l'hégémonie du moment, des gouvernants qui continuent d'accaparer la gestion au lieu de seulement orienter et défendre une communauté nationale qui en aurait bien besoin, la gestion, elle, descendant en bas, aux mains des intéressés bien plus adultes et avertis que les satisfaits qui ronronnent *dans les hôtels* ministériels.

Cette doctrine déroute, car elle *ne traite pas dans le langage* convenu les sujets classiquement enseignés et débités depuis que la compétence se mesure au vocabulaire et non aux résultats. Dans une phase d'agression culturelle, diplomatique, administrative, économique, cette doctrine ne peut être que l'enseignement sur le tas, et pour tous, d'une réaction globale, l'enseignement d'expérience par un homme qui s'est fait connaître en proférant, au nom de la France de toujours, le « non » d'Antigone à Créon, quand commençait la nouvelle donne *pétrolière, énergétique et atlantique* de ces temps-ci.

Michel Jobert ne parle donc pas, n'écrit *pas, ne se dépense* pas pour les habitués de la politique ; et ceux-ci l'ont compris qui, fondamentalement, ne peuvent pas entendre ce langage parce qu'il les met trop en question. Que ces « aparatchiks » viennent à lui dans le vide politique qui suivit l'avènement de la monarchie du 27 mai 1974, qu'ils s'en éloignent dès *qu'un chef remplit* la caisse et transforme une U.D.R. évanescente en un nouveau R.P.F., n'a aucune signification sinon de montrer que Michel Jobert est bien *ailleurs*. Il ne cherche pas de pièces sur l'échiquier politique ; il ne s'y place ni ne s'y déplace ; la partie est autrement sérieuse. Faute qu'un autre s'y soit essayé et ait eu le courage de la solitude et de la critique publique et précise, il veut être *simplement le lieu géométrique de* ceux qui souhaitent « faire quelque chose ».

A l'Etat, décisivement décentralisé, la seule défense de la communauté nationale, le seul tracé des grandes lignes de notre effort commun ; aux citoyens, aux travailleurs, à nous tous, tout le reste qui est gestion, décision, réorganisation de la vie quotidienne ; aux militants, la véritable médiation entre les pauvres et ce *nouveau pouvoir.* A la France de plaider au-dehors pour la légitimité et la participation qui seraient sa règle au-dedans. (*)

Parier que cette ambition peut être celle de la majorité des Français, de leur unanimité au-delà de leurs légitimes diversités politiques, sociales et spirituelles ; parier que notre avenir demande une tout autre manière d'être politique ; parier que notre pays veut demeurer lui-même sans répudier son siècle, mais sans en référer ni à l'étranger ni chez lui à de lointains bureaux ou à de pontifiants commentateurs et intermédiaires, c'est parier que l'action publique est *encore possible en France à la fin* du vingtième siècle, ailleurs que dans les chemins piétinés dont aujourd'hui *nous savons* bien que ce sont des impasses.

En attendant que prenne le pouvoir la génération qui n'avait que quinze à vingt-cinq ans en mai 1968 et en avril 1969... Michel Jobert, ce fils de personne qui ne se réclame d'aucun héritage, d'aucune idéologie ou recette publicitaire, fait explicitement ce pari. Qu'il le gagne ou le perde, peu importe ; il faut que ce pari soit fait et que les Français puissent vraiment choisir entre une classe politique qui a montré le fond de son sac par ses *divisions à gauche* et sa poudre aux yeux à droite, choisir entre elle et le retour du pouvoir au peuple.

Autour de lui, *les grands sont* rares, s'engagent peu et restent incognito, mais les petits sont nombreux. C'est bon *signe.*

(*) « Légitimité et participation », Michel Jobert (« le Monde » du 14 mars 1975).

COLLOQUE

La politique était pour Léon Blum une projection de la culture

Sur le thème « Léon Blum et la culture » et faisant suite à deux séries de travaux consacrés aux rapports entre le leader socialiste, son parti et le pouvoir, un colloque organisé par la Société des amis de Léon Blum vient de se tenir au palais du Luxembourg. De nombreux parents, collaborateurs et amis du chef de gouvernement du Front populaire y prirent part : de son *fils Robert* à sa cousine Mme Grünebaum-Ballin, de Mme Léo Lagrange à Daniel Mayer, de Mme Jean Zay au professeur Ernest Labrousse. Ce dernier, après avoir rendu *hommage* à Julien Cain, récemment disparu, tira les conclusions du débat. M. François Mitterrand avait tenu à assister à l'une des séances.

Il y avait quelque bizarrerie à intituler « Léon Blum et la culture » des échanges consacrés au successeur de Jaurès. Et cependant, qu'il ait été ou non « *le plus grand critique de son temps* », comme *l'affirma Emile Faguet, qui n'était* pas de ses amis politiques, Léon Blum aura probablement été, de tous les hommes investis du pouvoir dans l'histoire moderne de la France, celui qui y aura le plus étroitement noué le concept de politique à celui de culture.

D'où l'extrême intérêt de ce colloque. D'où le regret que l'on a pu ressentir de n'y pas voir étudiés et analysés les aspects judaïques de la formation, de la pensée, voire de *l'esthétique de Léon Blum — ne* serait-ce que pour découvrir qu'ils furent limités, et combien est fausse *la page célèbre consacrée* dans son *Journal*, par André Gide, au caractère presque exotique de son génie.

C'est à deux autres « cultures » que le colloque a confronté le chef du gouvernement du Front populaire : celle des Méridionaux de l'Aude, celle de la droite et de l'extrême droite plus ou moins maurrassienne. Le premier thème ne mène pas très loin. Suggestif, mais empreint d'un certain dédain pour le pittoresque milieu des socialistes narbonnais dont Léon Blum fut le député, l'exposé de M. Lerner, spécialiste du *radicalisme*, montra bien qu'il n'y eut pas « acculturation » du leader de la S.F.I.O. à ce terroir où il avait été accueilli après un échec *électoral à Paris et qui lui fut fidèle* de 1929 à 1940.

Le courant culturel qui avait pour organes *l'Action française, Gringoire* et *Je suis partout* avait fait de lui si victime privilégiée. Il fut, de ce fait, pendant un quart de siècle, l'homme le plus insulté de France. Jacques Droz a bien marqué l'incroyable violence des campagnes qui le prirent pour cible soit dans sa personne : « *Un homme à fusiller, mais dans le dos* » (Charles Maurras, le 5 avril 1935), soit en tant que symbole d'une politique d'ouverture au monde : « *Toute la lie de l'Europe est chez nous. Il faudra ouvrir des camps de concentration à Madagascar* » (Pierre Gaxotte).

Les vrais objectifs du colloque étaient tout de même moins de le situer par rapport à des cultures différentes que de *décrire le personnage* culturel et d'évaluer son action dans ce domaine à travers des *approches très diverses — linguistique*, historique, philosophique, littéraire. L'étude linguistique de Louis Guespin comparait deux textes (de 1935 et 1936) du leader socialiste, les opposant à des discours contemporains de Marcel Cachin et de Maurice Thorez, sur le thème « Léon Blum et le parti, étude linguistique des personnes, de la communication et des signes linguistiques non embrayeurs ». Cette étude, située dans la double perspective tracée par E. Benveniste (celle du procès de l'énonciation) et de R. Jakobson (celle des signes « embrayeurs » et « non embrayeurs ») signale dans le discours blumiste l' « absence de tension », une « transparence maximale de style pédagogique supposant non plus l'unanimité mais la parfaite *possibilité d'assomption individuelle* par tout membre de la collectivité socialiste » et des « contradictions *dans l'énonciation* » à propos du « phénomène-parti ».

Mais à partir de quelle « culture » politique s'exprimait et agissait Léon Blum ? Quelle était en fait son idéologie, un mot qui fut très peu prononcé au cours de ce colloque ? Et d'abord Léon Blum était-il marxiste ? De tous les exposés qui en traitèrent ou y firent allusion — et notamment *d'une très fine mise au point de* Robert Blum, — il ressort que, d'abord mal informé sur le marxisme (qu'il déclare déclinant en 1900), puis s'y référant tout au long de sa carrière de leader de la S.F.I.O. (et avec d'autant plus de vigueur que *ses adversaires cherchaient à lui en* faire grief), Blum aboutit, au congrès de 1945, à une distinction entre le *matérialisme historique, qu'il adopte,* et le matérialisme dialectique, qu'il récuse, prenant ainsi ses distances avec une doctrine dont l'éloigna surtout la tentative de ceux qui veulent la fonder en dogme.

Moins inspiré qu'informé par le marxisme, Léon Blum apparaît d'évidence comme un « républicain » imprégné des traditions de la Révolution française et cherchant dans le socialisme l'approfondissement du message jacobin. Les liens entre le premier chef de gouvernement socialiste qu'ait connu la France et les révolutionnaires de 89 et de 93 formaient la trame de l'exposé de Louis Bodin, qui, distinguant soigneusement l' « historien » Jean Jaurès et le « moraliste » Léon Blum, sut bien dégager l'originalité, la relation avec l'histoire et le matérialisme historique de l'auteur d'*A l'échelle humaine.*

Ce républicain, qui s'est voulu socialiste pour être fidèle à une révolution qui ne fut sociale que par à-coups, exerça-t-il son métier de *critique* et *d'historien des lettres* dans un éclairage socialiste ? Les deux exposés, très pénétrants, de Roger Pagosse et Madeleine Rebérioux, consacrés l'un à « Stendhal et le beylisme », l'autre à « Blum et la production culturelle de 1904 à 1914 », concluent plutôt dans un sens négatif. Qu'est-ce, à vrai dire, qu'une « critique socialiste » au *temps où écrit Blum ? Tant* Mme Rebérioux que M. Labrousse avouent leur perplexité. La première, opposant le rôle alors joué en ce sens par les critiques russes, d'une part, et leurs collègues français, de l'autre, conclut enfin que, tout socialistes *qu'ils soient, ceux-ci* « n'ont, sur ce plan, rien à dire ». Ils sont à ce point imprégnés de l'enseignement de l'école de Ferry, *d'un républicanisme* bardé de certitudes, qu'ils ne songent pas même à aller au-delà : Léon Blum ne fait pas exception. Lumineuse, exprimant un « goût » très moderne, la critique de Blum peut être une critique de mœurs, elle ne dégage pas systématiquement des œuvres leur signification en termes de lutte des classes.

Une interprétation marxiste ou socialiste de Stendhal eût certes été passionnante. Ce n'est pas celle que propose Léon Blum. Mais Roger Pagosse a minutieusement mis en lumière l'originalité et la beauté du *seul livre entièrement* consacré par Léon Blum à un écrivain qu'il a su libérer des poncifs de la critique sociologiste inspirée de Taine et de l'embrigadement que lui faisaient subir Bourget et Barrès. Professeur d'énergie, Stendhal ? Professeur de sensibilité, plutôt. Dans la peinture *de Julien Sorel que fait l'auteur de Stendhal et le beylisme* M. Pagosse voit une sorte d'autoportrait frémissant, un adieu lyrique à sa jeunesse, au temps où la sensibilité domine totalement les idées et la vie. Critique « individualiste » ? M. Pagosse rappela que pour beaucoup de socialistes français, restés proches de Proudhon, le socialisme *était aussi une doctrine de libération* individuelle.

***

« *Culture de la main tendue, de la réintégration patrimoniale, culture défensive, enfin* », privilégiant « *ce qui unit contre ce qui divise* », *assure M. Ory,* qui ne manque pas de relever que des organisations culturelles franchement révolutionnaires comme le groupe Octobre *sont* « *mortes du Front populaire* » au nom d'une idéologie encore une fois plus républicaine que socialiste, que prônaient aussi bien d'ailleurs le communiste Paul Vaillant-Couturier que ses collègues socialistes et radicaux. De cette harmonie — sur ce plan — entre les communistes et les socialistes de 1936 devait *témoigner aussi* M. Georges Cogniot, rapporteur du budget de l'éducation nationale en 1937, qui — dans un *texte lu en son absence — rendit* un hommage pratiquement sans réserve au rôle du chef du gouvernement de Front *populaire* dans l'élaboration des textes de juillet et août 1936 sur l'extension de la scolarité et la création littéraire et artistique.

Ainsi l'univers culturel de Léon *Blum apparaît-il,* au terme de cette recherche, celui dont Hugo fait le prophète, Michelet le peintre et *Jaurès l'interprète, celui d'un républicanisme* rassembleur et assimilateur, hanté par le concept de peuple, animé par l'idéal de la justice, fondé sur la passion de l'égalité sociale.

JEAN LACOUTURE.

ES RAVAGES DE LA

Les Fanfares perdues

DROIT

LES RAVAGES DE LA COMPLEXITÉ

(Suite de la première page.)

La *complexité*, ce n'est pas seulement la luxuriance des détails : une carte géographique, même surchargée de signes, reste lisible. Ici, c'est plus profond. Le vice tient à ce que le texte use de formules générales et pseudo-littéraires pour *typer* des situations qui, dans la réalité, dépendent d'un jeu mouvant d'interrelations avec leur environnement. L'abondance et la variation des informations sur tout et de partout tuent le texte. Il est atteint du mal d'ambiguïté ; *comme disent* les juristes, il « miroite », ce à quoi, dans le public des voix moins affinées font écho disant familièrement : « On est piégé. »

Sous la Révolution et au dix-neuvième siècle, la loi était *majestueuse* : on gravait ce mot charismatique sur les monuments ou à l'entrée des villes. Aujourd'hui, la loi, mais plus encore le texte administratif n'a plus de transcendance morale. La règle a encore de la résonance lorsqu'elle est simple ; ainsi pour la circulation automobile, mais, communément, elle est tenue pour mystificatrice et captieuse. D'ailleurs, l'appareil de l'État s'avère impuissant à assurer la stricte exécution des lois ; les analyses par sondages ne laissent aucun doute à ce sujet. Plus il y a de textes compliqués, plus il y a d'errements.

L'Institut Pasteur étudie le cancer ; le laboratoire du Louvre, les maladies des œuvres d'art. Pourquoi n'y aurait-il pas, un laboratoire pluridisciplinaire pour les écrits juridiques ? Il serait annexé au Conseil d'État, au secrétariat général du gouvernement et à la direction générale de l'administration et travaillerait en relation avec les universités. Il établirait la pathologie des textes modernes, analyserait leurs virus et songerait aux remèdes. C'est une recherche de sciences humaines qui en vaut d'autres. On fait des décrets comme il y a cent ans, sans éprouver le moindre « mal du siècle », rédacteurs laborieux, bureaux de révision, va-et-vient d'un service à l'autre, commissions, conseils, à quoi s'ajoutent pour faire bonne mesure des négociations stéréotypées ou de bazar, avec les syndicats et les associations.

Avant ces scénarios archi-classiques, il faudrait définir une politique du contenu optimal, des valeurs, du ton et de l'expression, en accord avec notre temps. Or seuls la préoccupation étroitement légaliste et le culte du précédent affleurent dans les comportements bureaucratiques. On met dans le texte tout ce que les ministères entendent y mettre dans un esprit de « ligne Maginot ». Les textes sont moins des normes sociétales que des jeux de l'oie ou d'échecs à l'usage de clubs d'affidés astucieux. L'interprétation du document glisse parfois vers la devinette orientale. Une croisade de simplification et de purification est à engager : il faut redresser *la barre*.

1) D'abord revoir l'expression. On trouve dans les textes des mots fabriqués par les administrations, que le Robert ne tolère pas, mais il y a pire : une sorte de laxisme bienséant comme si on ne disposait que de coton, de gaze et de mastic. La langue des textes ajoute à la complexité des situations, la confusion dans l'expression ; c'est l'obscurité à la puissance deux.

2) Il faut se garder de ce vice romain et français qui ressemble à l'horreur du vide. Les façonniers de textes n'ont de cesse de remplir, de boucher, de ligaturer et d'obstruer. Leur hantise, c'est la lacune. Pourquoi ne pas admettre les blancs, les zones vierges, vides ; *accepter* que certaines situations se nouent et se dé*nouent d'elles-mêmes*, suivant leurs finalités ; tolérer les mouvances, les aller et retour de la vie, dans une société qui ne cesse de changer.

Croit-on qu'un texte bourré et ambigu, de roses et de cactus entremêlés, soit « *fonctionnel* » ? Mieux vaut le trou que le flou.

3) Les récents gouvernements ont recommandé de dresser des « Guides de l'administré » propres à certains domaines comme la santé, la construction, la justice.

Le guide a sur le décret l'avantage *inestimable d'être lisible*. Socialement, il est davantage « règle » que le second, qui fait figure d'épure savante vouée aux archives.

Peu à peu, les guides l'emporteront dans les applications concrètes, car comment mettrait-on entre les mains des citoyens des documents à leur usage si les juges ne s'y référaient pas par priorité ? Autrement, ce serait un marché de dupes.

4) Enfin, la règle n'est plus, en cette fin de vingtième siècle, la meilleure façon de gouverner un peuple. Paradoxalement, alors qu'elle est d'origine républicaine, elle a figure royale. Il y a trop de marginaux, de cas entremêlés, de situations mixtes ou évolutives, pour qu'on ne cherche pas à les résoudre par des voies *ad hoc*, des conciliations, des arbitrages, des médiations, en somme des voies légères opposées à ces matériels lourds que sont *les textes* généraux. Le droit ne serait-il pas, lui aussi, en retard d'une guerre ?

Mieux vaudrait régler beaucoup de cas par cette participation même à facettes, dont parlait ici Charles Debbasch, et qui est en passe de devenir, malgré son passif, une donnée sociale fondamentale.

Un examen concerté avec les personnes ou organisations concernées, un procès-verbal, une convention et pourquoi pas la confiance accordée à un groupe pourraient être souvent plus efficients que cette façon biblique qui consiste à « faire un texte ».

Le médiateur est une formule peut-être encore discrète mais adaptée. Il pourrait être le chef d'orchestre de missionnaires. Ces solistes seraient des administra*teurs plutôt que des administra*tions, des magistrats plutôt que des juridictions, plus des hommes que les institutions, toutes plus ou moins engoncées dans leurs systèmes. La lutte contre la complexité suppose une volonté politique.

Le gouvernement, sous l'autorité du président de la République, doit avoir une politique juridique comme il entend avoir une politique économique, sociale ou culturelle. Repenser nos outils de régulation sociale avant cette fuite en avant perpétuelle qui consiste à faire du texte.

ANDRÉ HOLLEAUX.

ARMÉE

« Les Fanfares perdues »

(Suite de la première page.)

Buis-Schéhadé et Buis-Leclerc ne sont pas Jekyll et Hyde, ils font bon ménage dans un même Buis, « *ce guerrier fou d'écriture* », comme dit Jean Lacouture, qui vit un équilibre passionné.

Leclerc... qui l'a montré tel qu'il était, parmi ses innombrables hagiographes ? *Qu'y a-t-il sous l'acier de la cuirasse ?* De l'acier. Le premier contact, au Maroc, est décevant, la conversation impossible hors des strictes limites de la technique immédiate. Buis à Répiton-Préneuf : « *Mais c'est un con !* » Et Répiton : « *C'est ce qu'il nous faut. S'il ne l'était pas, il ne se serait jamais lancé dans la traversée du Sahara avec des guimbardes à rester en panne sur la Concorde.* » Les nuances, « *l'admiration, le dévouement, l'affection* », seront l'« *aboutissement d'une longue approche* ». L'auteur trace un portrait de son héros par touches successives. « *Si le hobereau de Hauteclocque était instinctivement un homme de droite, le général Leclerc était trop réaliste pour se laisser aller à ce genre de pente.* » Pour conclure, en parlant de ce « super-militaire » : un pouvoir de concentration extrême, « *c'est ça la définition de Leclerc et aussi ce qui le rendait souvent insupportable. Il suivait toujours sa propre idée, tournait autour de son problème. (...) Leclerc faisait un travail d'horlogerie. A mon sens, il était le contraire d'un intuitif, mais un officier de très grand métier qui préparait avec talent des « cas de figures », qui savait choisir le bon au bon moment et qui le jouait à fond* ».

« *Le seul à son niveau capable de s'élever au-dessus de lui-même au combat, alors que les autres, à cette heure de vérité, se délitent* » Capable aussi d'un courage politique méritoire, en Indochine, alors que l'amiral d'Argenlieu le traite de « munichois » et que de Gaulle lui-même *soupçonne son* Bayard personnel de s'être laissé engluer par l'Extrême-Orient.

« *Tiens, Buis, vous êtes vivant. Vous avez de la chance...* » De Gaulle, en 1945, tel qu'en lui-même. Le gaulliste « amoureux » Buis le reverra, pendant la traversée du désert, en « tournée des popotes » en Algérie. Et, en 1969, sur convocation pour un interrogatoire serré sur les problèmes militaires. De Gaulle lointain, superbe, inaltérable. Et qui, à travers les questions, remet en cause sa propre politique militaire, pousse son interlocuteur à la critique. « *C'est idiot de dire que de Gaulle n'était pas un politique...* »

L'Iran au temps de Mossadegh, deux ou trois séjours en Allemagne. L'Algérie surtout, à Bordj-Bou-Arreridj, où le colonel, trop aimé des journalistes parce qu'il ressemble trop peu aux colonels, écrira au fil des bivouacs, *la Grotte*, ce roman *qui échouera de peu au Goncourt*. L'Algérie aussi de Rocher-Noir, capitale *préfabriquée* pour une parenthèse avant l'indépendance, au milieu des intrigues et des appels au secours. Pas d'« histoire », c'est entendu, mais un climat, des hommes, des tableaux.

Le général de corps d'armée Georges Buis a terminé sa carrière active à la tête de l'Institut des hautes études de défense nationale et du centre des hautes études militaires. « Haut fonctionnaire », mais pugnace. Il est partisan d'une armée de techniciens. Hérésie. Il s'est fait très tôt, à l'intérieur de l'armée, un des champions de l'arme nucléaire. De mauvais goût. « *Il faut en finir avec les chevaliers Bayard qui honnissent l'arquebuse et crèvent d'une arquebusade.* » Mais l'arquebusade va loin : « *Le grand, le vrai danger auquel l'humanité n'échappera pas, c'est l'escalade nucléaire.* » Désabusé ? Non, intéressé, toujours.

« *En fin de parcours, et les états d'âme liquidés, l'action s'est quelque peu écartée de moi. Il me semble entendre décroître puis s'étouffer dans les lointains l'éclat de la fanfare qui, la prise d'armes finie, raccompagne l'étendard et son garde d'honneur.* » L'image, qui donne son titre au livre, est belle. Surtout lorsqu'on apprend *in fine* que Georges Buis déteste un cérémonial aujourd'hui abusif.

Maintenant qu'il n'est plus obligé « *de mettre en certaines occasions une coiffure cylindrique et dorée sur sa tête et de se promener selon des rites désuets sur le front des troupes* », Georges Buis, libéré de sa liberté militaire, va écrire « pour lui » Un livre âpre, comme ses paysages préférés : « *Je ne suis pas l'homme des cimes niaises ni des fameux « coteaux modérés » dont les chantres seuls suffiraient à me dégoûter* » On s'en doutait un peu.

JEAN PLANCHAIS.

L'esprit des militaires à « Apostrophes »

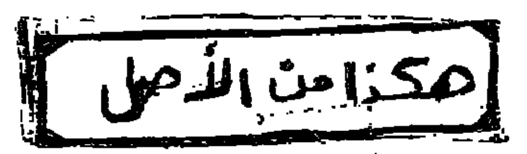
Les généraux Bigeard et Buis, l'ex-capitaine Sergent, MM. Bernard Clavel, Charles Hernu et Georges Brassens *participaient* vendredi soir, sur Antenne 2, à *l'émission* « Apostrophes » dirigée par Bernard Pivot.

Plus que jamais, c'était le dîner de têtes : un général penseur, un général musclé, un soldat perdu et retrouvé, un romancier pacifiste, un chanteur anarchiste, un homme politique socialiste... Le raton-laveur, c'était « l'esprit militaire », rien de moins, un esprit qui souffle où il veut et se nourrit de peu, à croire le général Bigeard — pardon : le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, — enfin Bigeard, quoi, « le premier para du monde », excusez du peu les gars !

Variations du général Georges Buis sur les charmes et les périls de la vie du soldat, de Bigeard sur la discipline et la patrie, de Pierre Sergent, ancien chef de l'O.A.S. en métropole, sur l'armée de la nation. Georges Brassens, stupéfait, roulait ses gros yeux à fleur de tête, tendres et naïfs, en regardant tous ces militaires, lui qui les déteste. Il n'en avait jamais vu autant, ni de si près.

Bernard Clavel s'obstinait à parler de la torture, et on lui répondait discipline, humanité ; du Larzac, et on répliquait mollement que l'affaire avait été sans doute mal engagée ; de la mort, et Bigeard assurait qu'on avait mal compris la célèbre belle formule « un mort est un con ». Le romancier égrenait la liste de nos défaites des trente-cinq dernières années et demandait « A quoi bon ? » Charles Hernu réclamait une armée de gauche.

Lorsque toutes les questions gênantes eurent été étudiées, on trouva un terrain d'entente sur lequel Brassens lui-même consentit à hasarder quelques pas prudents : la musique militaire. Le concert de musique de chambre était achevé. Il ne restait plus qu'à fermer le ban, à prendre l'éloquence et lui tordre son cou, sans gégène, ni baignoire, ni plastic, ce qui fut fait sur-le-champ.



MÉDECINE

Les interruptions de grossesse pourraient avoir lieu en dehors des établissements hospitaliers

LE « DOSSIER-GUIDE » EST PUBLIÉ

Votée le 17 janvier, la loi libéralisant l'interruption de grossesse tarde à être appliquée. En l'absence des décrets d'application, qui doivent en tout état de cause être publiés dans les six mois qui suivent la promulgation de cette loi, les femmes désireuses d'interrompre leur grossesse ont les plus grandes difficultés à trouver des services hospitaliers acceptant de les accueillir. Deux récents incidents, à Melun et à Paris (« le Monde » des 3 et 11 mars), opposant des femmes venues demander l'avortement à des chefs de services peu désireux de les accueillir ont montré qu'il était temps de briser les barrières et de parvenir le plus rapidement possible à des solutions acceptables par tous, et garantissant la liberté de tous.

Mme Simone Veil, ministre de la santé, avait à plusieurs reprises montré l'attention qu'elle portait à ces problèmes, et avait annoncé son intention d'accélérer l'application de cette loi. Par une circulaire datée du 10 mars et adressée notamment aux responsables des directions régionales et départementales de l'action sanitaire et sociale, ainsi qu'aux directeurs des centres hospitaliers régionaux et départementaux, le ministre de la santé confirme cette volonté.

Document de travail destiné aux responsables des hôpitaux afin de les inciter à agir enfin, cette circulaire, qui développe les principales dispositions à prendre et les solutions offertes, est accompagnée d'une note d'information destinée à suppléer provisoirement au « dossier-guide » prévu par la loi, qui devrait être publié d'ici quelques semaines. Les destinataires de ces deux documents sont invités à y joindre, comme il est prévu par la loi, une annexe comportant les adresses des différents établissements d'information et de conseil familial et de tous les organismes habilités à délivrer l'attestation de l'« entretien social », deuxième démarche à laquelle la femme désireuse d'avorter doit se soumettre. L'ensemble de ces deux documents devra être reproduit « en nombre suffisant » pour répondre aux besoins des médecins hospitaliers susceptibles d'être sollicités pour un avortement.

« J'insiste sur l'urgence de la reproduction et de la diffusion de la note d'information », précise en particulier Mme Simone Veil dans ce texte qui devrait enfin lever beaucoup d'obstacles. Consciente des réticences formulées par de nombreux chefs de services, notamment de maternités, le ministre de la santé prévoit que les interruptions de grossesse pourront avoir lieu dans tout service hospitalier. Des problèmes de manque de place dans les services ayant également été soulevés à de nombreuses reprises, Mme Veil précise que les interventions pourront avoir lieu avec ou sans hospitalisation, paraissant ainsi rejoindre quelque peu les thèses du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, qui prône depuis longtemps l'emploi de la « méthode Karman » par aspiration, sans anesthésie ni hospitalisation.

Plus encore, l'implantation de locaux destinés à permettre la pratique des interruptions de grossesse pourrait être prévue « à proximité d'une consultation externe ou d'un centre de planification familiale », donc en dehors de tout établissement hospitalier. Désireuse de voir enfin appliquer cette loi qui accapare beaucoup de son activité depuis son arrivée au gouvernement, Mme Veil ne risque-t-elle pas de se voir reprocher ce dernier point, opposé en effet aux termes mêmes de la loi, qui prévoit que l'interruption de grossesse ne peut avoir lieu que dans un établissement public ou privé

XAVIER WEEGER.

La circulaire rappelle tout d'abord l'essentiel de la procédure prévue par la loi : consultation successive d'un médecin, puis d'un établissement de conseil familial : déclaration écrite de la femme confirmant sa demande d'interruption de grossesse, déclaration devant être remise à l'établissement dans lequel l'intervention aura lieu, avec les certificats correspondant aux deux premières consultations.

A propos des dispositions concernant les établissements d'hospitalisation publique, la circulaire affirme notamment : « *Il convient que les directeurs de tous les établissements procèdent très rapidement à l'inventaire et à la mise en place des moyens en matériel et en personnel nécessaires pour faire face aux demandes relatives aux interruptions de grossesse avant la dixième semaine.* »

« *J'attire tout particulièrement votre attention sur l'importance de l'accueil et de la prise en charge médico-sociale des intéressées* », précise le ministre de la santé. Cet accueil fera intervenir les centres de planification et d'éducation familiales qui existent déjà dans certains hôpitaux, et auxquels il sera nécessaire « *d'apporter un complément de personnel médical et social* ». A long terme, la création de telles structures devra être envisagée dans l'ensemble des hôpitaux comportant des services de gynécologie-obstétrique. Provisoirement, des conventions pourront être envisagées avec des centres agréés extérieurs à l'établissement.

A propos de l'intervention elle-même, Mme Veil écrit : « *La loi ne prévoit pas l'exigence de qualification particulière pour le médecin qui pratique l'avortement ; de ce fait, les interventions pourraient être pratiquées dans tout service hospitalier*

» *Toutefois, il m'apparaît que les services de gynécologie-obstétrique et de chirurgie générale sont les plus à même de fournir l'appui technique nécessaire à ces interventions et à leurs complications éventuelles.* (...)

» *Les interventions avant la dixième semaine de grossesse par les méthodes dites d'aspiration ou d'aspiration-dilatation sont susceptibles d'être assurées sans hospitalisation ou avec une hospitalisation de courte durée. Le cas échéant, elles pourront justifier une anesthésie générale. En tout état de cause, les possibilités de recours rapide à un médecin anesthésiste réanimateur doivent être prévues.* »

Des locaux adaptés devront être prévus intégrés ou non dans les services hospitaliers, continue Mme Veil : « *Une implantation pourrait également être prévue à proximité d'une consultation externe ou d'un centre de planification familiale. Dans tous les cas doivent être établies les liaisons techniques entre ces unités et les services de gynécologie-obstétrique ou de chirurgie.* »

Mme Veil rappelle ensuite que la clause de conscience est applicable à tous les personnels, ajoutant notamment : « *Dans le cas où ces tâches ne pourraient être assumées par le personnel en fonctions à l'heure actuelle, des recrutements devront être envisagés en faisant appel le cas échéant à des personnels à temps partiel ou à des vacataires.* »

La circulaire précise également plusieurs autres points, en particulier l'obligation pour le médecin qui a pratiqué une interruption de grossesse d'en faire une déclaration écrite au directeur de l'établissement. Comme pour tout acte chirurgical, un protocole opératoire devra également être établi, afin, en cas d'incident, de pouvoir vérifier si des conditions de sécurité suffisantes ont été respectées. En ce qui concerne la tarification, Mme Veil rappelle que l'interruption de grossesse n'est pas prise en charge par la Sécurité sociale et que « *l'arrêté portant tarification sur les bases forfaitaires, applicable aux établissements publics et privés, sera publié incessamment* ».

Intitulé « *A l'heure de la réflexion* », le dossier-guide provisoire destiné à la femme désireuse d'interrompre sa grossesse commence par ces quelques phrases : « *La maternité, source de bonheur, peut placer parfois la femme ou le couple en situation de détresse.* (...) *Chaque situation est unique en soi. Sachez, cependant que quelles que soient vos difficultés, vos préoccupations, vous trouverez, comme la loi l'a prévu,* quelqu'un *pour vous aider et réfléchir avec vous, dans les centres de planification ou d'éducation familiale, les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial, les établissements hospitaliers ou les services sociaux.* »

Le document énumère ensuite « les droits et avantages de la femme enceinte et de la mère de famille », en particulier les allocations prénatales et postnatales, la possibilité d'hébergement temporaire, le congé de maternité et la protection de l'emploi, les avantages postnataux, l'aide à la mère au travail et les allocations familiales.

L'adoption est, directement ou indirectement proposée comme une des solutions possibles. On lit en effet : « *Vous devez savoir que lors de votre admission en établissement hospitalier, vous pouvez ne pas donner votre nom et garder secrète la naissance de l'enfant* », et plus loin : « *Le recueil de votre enfant par des parents adoptifs, qui constitueront pour lui une nouvelle famille, peut également être une solution si vous ne pouvez envisager de l'élever vous-même. Les services sociaux vous donneront toutes les informations qui vous sont nécessaires.* »

La note conclut : « *Dans certains cas, des problèmes particuliers peuvent se poser à vous : participation du père de l'enfant aux frais d'entretien, droits de l'enfant d'une mère célibataire, droits d'un enfant dont le père n'est pas le mari de la femme enceinte, etc.*

» *Exposez-les aux services sociaux, qui vous orienteront si besoin est vers des services juridiques spécialisés* »

ÉDUCATION

AVANT DE NOUVELLES MANIFESTATIONS A PARIS

L'agitation persiste en province dans de nombreux lycées et collèges

L'agitation a continué, vendredi 14 mars, dans les lycées et les collèges d'enseignement technique, après la « journée nationale d'action » de jeudi, marquée de nombreuses manifestations, dont un défilé qui a rassemblé à Paris environ trente mille jeunes.

Dans la région parisienne, les établissements ont été diversement touchés par le mouvement de grève, qui semble avoir perdu de son ampleur. Dans le Val-de-Marne, toutefois, la majorité des lycées et C.E.T. étaient affectés par des grèves d'élèves.

En province, la situation est variable suivant les régions. Beaucoup d'établissements ont encore été perturbés par le mouvement. Certains recteurs ont décidé des fermetures, d'autres établissements ont, au contraire, été rouverts. Plusieurs manifestations ont eu lieu, notamment à Alès (Gard), Apt (Vaucluse), Avranches (Manche), Bastia, Digne (Alpes-de-Haute-Provence), Montpellier, Mulhouse, Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), Vannes, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Les cortèges ont rassemblé de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'élèves.

Les délégués des « comités contre la réforme Haby » doivent se réunir en « *coordination parisienne* » ce samedi 15 mars à Paris pour décider des formes d'action pour la semaine prochaine. Deux tendances s'y affrontent. L'Union nationale des comités d'action lycéens, d'une part, a déjà lancé, seule, un mot d'ordre pour une journée d'action jeudi 20 mars. Les militants de la Ligue communiste révolutionnaire estiment, d'autre part, cette date trop proche des congés de Pâques (22 mars) et donc « *démobilisatrice* »; ils proposent celle du mardi 18 mars, avec plusieurs manifestations dans la capitale. De son côté, la « coordination permanente des C.E.T. » appelle à une semaine d'action du 17 au 22 mars et à des manifestations pendant la journée du 19 mars.

M. HABY RAPPELLE LES RÈGLEMENTS EN CAS DE PERTURBATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

M. René Haby, ministre de l'éducation, a envoyé, vendredi 14 mars, aux recteurs d'académie le texte suivant

« *Je vous rappelle qu'il vous appartient de contrôler l'application des règles qui assurent le fonctionnement normal des lycées et des collèges. Les chefs d'établissement veilleront à ce que les familles soient effectivement informées de toute absence d'élève, quelle qu'en soit la cause, les professeurs étant tenus, sous leur responsabilité, d'effectuer dans les classes les contrôles réglementaires.*

« *Il vous appartient également d'apprécier les cas où ce fonctionnement se révélerait impossible et de prendre alors les décisions de fermeture d'établissements qui s'imposeraient. Par ailleurs, vous recevrez très prochainement des instructions concernant la participation des délégués-élèves au niveau académique et au niveau national à la concertation sur « les propositions de modernisation du système éducatif* »

[Cette communication du ministre est simplement le rappel, sur un ton modéré, des dispositions en vigueur en cas de perturbations dans les établissements. M. Haby paraît plus désireux de faire progresser la concertation avec les élèves que de les menacer. C'est un progrès.]

Pour réclamer des crédits

LES UNIVERSITAIRES DE PARIS-III ET PARIS-XIII MANIFESTENT DEVANT LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Environ trois cents étudiants de l'université Paris-Nord (Paris-XIII) appartenant pour la plupart à l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) juridique de Villetaneuse se sont rendus vendredi 14 mars en cortège au secrétariat d'État aux universités, rue de Grenelle, à Paris, pour protester notamment contre l'« *asphyxie financière de Paris-XIII* ». Les enseignants et le directeur de cette U.E.R., M. Georges Lescuyer, les accompagnaient.

Un cercueil symbolisant Paris-XIII, « *mort, faute de crédits* », et un couple en deuil portant une gerbe « *à notre fac regrettée* » précédaient le cortège proprement dit, qui psalmodiait le *De profundis*.

L'U.E.R. juridique de Paris-Nord est, avec l'U.E.R. de sciences économiques, à l'origine de la grève qui touche une grande partie de cette université depuis environ une semaine (*le Monde* du 12 mars).

D'autre part, un second rassemblement a eu lieu le même jour, à l'appel des syndicats, devant le secrétariat d'État, comprenant plusieurs centaines d'étudiants, des enseignants et des membres du personnel non enseignant de l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III). Les manifestants voulaient « *exiger de l'État les moyens de vivre* ».

SOCIÉTÉ

REMOUS AUTOUR DU RECENSEMENT

Compter les hommes comme on compte les têtes de troupeaux

« *On ne peut accepter de compter les hommes comme on compte les têtes de troupeaux* » est-il écrit dans la Bible (Samuel, Livre II). Compter les hommes ne regarde que Dieu et pour avoir transgressé cette loi divine en voulant imposer un recensement — à des fins militaires, — le roi David provoqua la révolte du peuple hébreu tout entier

Les temps ont bien changé

Périodiquement — routine — les individus de tous les pays dits développés — de la Suède aux États-Unis, de la Belgique à l'U.R.S.S. — acceptent la formalité qui les réduit à l'état d'unité dans un total. Pour sa part — hormis l'intermède de l'occupation romaine — la France ignora ces comptages jusqu'à la Révolution (loi du 22 juillet 1791). Au précédent recensement de 1968, on releva déjà quelques protestations isolées, dont l'Institut de la statistique déclare ne pas pouvoir mesurer.. statistiquement l'importance.

Aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, on nota une modeste campagne de presse contre les opérations du recensement de 1970. Aux Communes, un député s'éleva — sans succès — contre cette atteinte aux libertés individuelles. Faibles remous que tout cela par rapport aux grandes vagues bibliques.

La grogne et la routine

En 1975, en France, qu'en est-il ? Ce samedi 15 mars, à 15 h 30, un feu de joie sera allumé à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue du Havre, avec des questionnaires de l'INSEE. Un « comité de résistance » y convie joyeusement tout un chacun. « *On peut apporter son combustible* » Ce sera peut-être — à une semaine de la clôture des opérations — le point culminant d'une campagne au demeurant tardive dans ses manifestations. Jusqu'à maintenant, seuls quelques affiches, tracts, articles de presse — noyés dans un flot de comptes rendus bon enfant, — quelques bavures et incidents mineurs (cinq démissions connues d'agents recenseurs sur plus de dix mille recrutés) ont atteint l'opinion publique, dont la réaction moyenne ne dépassait guère la grogne ordinaire face aux tracasseries administratives. Propos recueillis : « *Ils m'embêtent avec leurs paperasses* », « *Je n'ai pas à raconter mes petites affaires, et je l'ai déjà dit dans ma déclaration d'impôts et à la Sécurité sociale* » ; « *Je n'ai pas à ouvrir ma porte à n'importe qui.* Cette dernière réponse, le plus souvent dans la bouche de personnes seules ou âgées qui redoutent des agressions à domicile. Si l'éventail de ces récriminations est assez large — « *les recenseurs sont des héros* », disait un employé de mairie ! — elles avaient rarement un contenu « idéologique ». En quelques jours, pourtant, il semble que le ton ait quelque peu changé

Signé : le « Groupe autonome Faux et usage de faux »

Sensibilisés aussi bien par des affaires du genre du fichier de l'O.R.T.F. — utilisé à des fins commerciales — que par le projet Safari, nombre de « recensés moyens » attendaient qu'une campagne organisée leur permette de s'exprimer. L'action — tardive — de divers comités à Paris et dans plusieurs métropoles régionales leur a donné une voix.

Ces comités, issus pour la plupart des milieux libertaires, usent de styles différents aussi bien dans leurs textes que dans leur action. Ainsi l'autodafé parisien de samedi s'annonce-t-il feu « *de joie* ». Ainsi une fausse circulaire invitant chacun à s'informer auprès du ministre de l'intérieur — et non pas de l'INSEE — s'accompagne-t-elle d'un second texte précisant que « *ce document officiel est un faux* », que « *des centaines de concierges* » ont contribué à diffuser à leur insu. « *Foutre la merde dans la machine tel est notre but.. Oui, il faut en finir définitivement avec la pieuvre-État* », conclut le tract signé « *Groupe autonome Faux et usage de faux* ». A Toulouse des affiches à l'en-tête de la République française, signées de M. Poniatowski et du maire de la ville, dénonçaient de faux agents recenseurs. Mais l'affiche elle-même était un faux qui a fait l'objet d'une plainte du maire. A Paris, dans le neuvième arrondissement en particulier, une « opération pagaille » a affecté plusieurs immeubles. Des « agents recenseurs » — vraiment faux, cette fois ! — sont venus ramasser les questionnaires avant le passage du recenseur authentique. Résultat : les locataires ont dû remplir un second questionnaire, non sans protester auparavant auprès de la mairie.

Canulars ? L'autorité n'entend pas le prendre ainsi puisque deux membres d'un « comité de résistance » ont été interpellés par la police à la librairie le Jargon libre (14e), permanence du comité (1)

Canulars ? Cette jeune militante anarchiste ne l'entendait pas ainsi, elle non plus, en dénonçant — comme d'autres tracts plus véhéments — « *ce pas nouveau vers la constitution d'un fichier central automatisé — Safari — qui mettrait à la fin chaque citoyen sur ordinateur, le livrant ainsi à chaque instant au pouvoir inquisiteur ou répressif de l'État* » Certains « anars » du cru 1975 paraissent, au demeurant, des gens fort raisonnables, beaucoup moins intransigeants que les Hébreux de la Bible. A parler avec eux, on découvre qu'ils ne nient pas toujours l'intérêt de certains renseignements globaux — utiles à l'équipement, par exemple, — mais ils n'ont aucune confiance dans le secret garanti par l'INSEE (loi du 7 juin 1951). A l'Institut national, qui assure ne retenir que les totaux — forcément anonymes, — ils répondent que les questionnaires sont parfaitement personnalisés et que rien n'interdit finalement au ministère de l'intérieur — par un moyen ou par un autre — de venir farfouiller dans ces fiches. « *De renseignement anodin en renseignement anodin,* disent-ils, *nous allons vers ce fichier central qui ligotera l'individu. Plus grave : un véritable appel à la délation — contenu dans leurs instructions — invite les recenseurs à demander aux concierges et aux voisins les renseignements qu'un particulier se refuserait à donner. Enfin sous le couvert d'opérations banales, il s'agit d'une préparation psychologique du citoyen qui le conduit à considérer comme normale l'intervention permanente de l'État.* »

« Casse-cou ! »

Avec amertume, un militant anarchiste notait que les journaux des partis de la gauche classique — socialiste ou communiste — ne s'étaient pas élevés contre le recensement. Il ajoutait : « *C'est logique ! Tous ces gens-là sont plus ou moins des ministrables. Ils aspirent à être un jour ou l'autre, à leur tour, l'État. Les renseignements qu'ils trouveraient dans l'héritage de Ponia ne seraient pas pour leur déplaire* »

Réflexe — ou réflexion — analogue chez un « recensé moyen » nullement anarchiste : « *Je ne veux faire aucun procès d'intention au gouvernement actuel. Mais demain ? Qu'adviendrait-il si un fichier central — en voie de constitution, semble-t-il — tombait aux mains d'un pouvoir totalitaire, quel qu'il soit ?* » Et d'ajouter : « *Oui, tout cela fait partie d'un ensemble dangereux qui ne relève pas seulement de tel ou tel gouvernement mais de l'orientation générale du monde moderne, d'un système. Nous sommes fichés partout : identité, recensement, Sécurité sociale, permis de conduire, assurances avec bonnes et mauvaises notes... Toutes choses parfaitement anodines en attendant le grand fichier central. Savez-vous qu'en Suède et aux Pays-Bas, par exemple — pays réputés libéraux, — un fichier de la population exige que chaque changement de domicile soit immédiatement déclaré ? La gangrène gagne partout, dans tous les domaines. Une chose m'inquiète, dont on ne parle guère. Il s'agit de la carte de crédit — apparemment si peu redoutable — délivrée par les banques. Grâce à elle, à chaque instant, n'importe quelle police du monde « développé » peut connaître en même temps nos déplacements et la nature de nos achats. On n'y pense guère, mais cela aussi fait partie d'un tout. Attention ! Casse-cou !* »

Quand on commence à « *compter les hommes comme on compte les têtes d'un troupeau* »...

JEAN RAMBAUD.

(1) Le numéro de la permanence s'obtient en formant sur le cadran les lettres FER-ME-LA.

● *Création d'un groupe d'Amnesty International à Lille* — Un nouveau groupe de la section française d'Amnesty International vient de se créer à Lille : le secrétariat en est assuré par M. Pierre Jaillette, 84, rue Fromentel, à Lille.

INSTITUT

● *L'écrivain Jean Dutourd* a posé sa candidature au fauteuil de Marcel Pagnol à l'Académie française (resté vacant après une élection blanche) : il sera en compétition avec M. Jacques Madaule et le professeur Bernard, de l'Académie des sciences. Enfin, M. Jean Boisson, président du centre de liaison et d'expansion française, nous fait savoir qu'il a également l'intention de se porter candidat afin que le renouveau que le président de la République désire voir à l'Académie des sciences touche l'ensemble des Académies.

CORRESPONDANCE

La manifestation du SNE-Sup

A la suite de l'article « Trois cents militants du SNE-Sup traversent le fleuve lycéen » (le Monde du 15 mars), M. Paul Mazliak, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur, nous écrit :

Nous étions plus de six cents au départ de Jussieu et non trois cents. La revendication de la sécurité de l'emploi n'est pas « bien sage » mais fondamentale pour tous les assistants et chargés de cours menacés d'être licenciés. Ils apprécieront cet humour déplacé

Nous avons surtout crié : « *Titularisation : oui ; contractualisation : non* » et « *Haby-Soisson, c'est la ségrégation* ». Nous n'avons nullement été « discrets » — pour quelle raison ? — en traversant le cortège lycéen.

Quant aux « fines » insinuations sur la chapka du dirigeant syndical, ou la prétendue collusion entre la police et le « chef » du SNE-Sup, vos lecteurs en apprécieront le grotesque.

[M. Mazliak nous déclarait, au début de la manifestation, que les manifestants étaient au nombre de deux cent cinquante. Il n'ignore pas, d'autre part, que la négociation avec les forces de police sur l'itinéraire à emprunter est de règle dans les manifestations autorisées : il n'a donc fait que respecter la tradition. Quant à la discrétion du cortège enseignant, les lycéens présents au moment de la « traversée » en sont les meilleurs témoins. — D. DH.]



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un brigadier de police est poursuivi pour coups volontaires à un Algérien

La police française ignore le racisme ? Quand un policier dit à un Algérien : « Un raton, ça ne sait pas lire », *qu'il ajoute :* « Comment un bicot peut-il avoir une voiture neuve ? » *et qu'il le frappe de telle façon que ledit Algérien reste mutilé, le substitut du procureur de la République — en l'occurrence M. Jean-Pierre Pomier — s'écrie :* « Je ne chercherai pas le mobile de ces actes de violence ! », *comme si taire le racisme de certains policiers permettait de l'exorciser.*

Il a fallu près de quatre ans à la justice pour faire comparaître devant la seizième chambre correctionnelle de Paris, vendredi 14 mars, le brigadier Jacques Delmas, policier exemplaire, titulaire de la médaille commémorative du maintien de l'ordre en Algérie.

Le 27 novembre 1971, un automobiliste, M. Cheik Bouabdelli, après deux accidents matériels légers, est conduit au commissariat du Panthéon à Paris (5e) parce qu'on le suspecte de conduire en état d'ivresse. L'alcootest étant positif, on l'emmène à Cochin pour lui faire une prise de sang, qu'il refuse. Au lieu de lui expliquer ce qu'on allait lui faire, on lui a simplement parlé légers, est emmené au commissa-

De retour au commissariat vers 21 h. 30, il est enfermé dans « *une cage* », où il est seul. Le rapport de police établi, on veut le faire signer à M. Bouabdelli. Celui-ci demande à le lire avant de signer. « *Le policier m'a dit,* raconte l'automobiliste, « *un raton, ça ne sait pas lire* », *alors je lui ai proposé de faire une dictée avec moi.* »

Ce n'est pas à cette proposition pacifique de M. Bouabdelli que se rangera le brigadier Delmas. Entré dans la cage, il donnera de violents coups de genou dans les parties génitales de l'Algérien. La victime s'allongera sur le banc de la cage et commencera à geindre. Il sera bien remarqué par les policiers de la relève, mais ces derniers diront : « *Il geint, c'est normal, il est saoul.* »

C'est seulement à 3 heures du matin que, transporté à l'Hôtel-Dieu, M. Bouabdelli sera opéré d'urgence, les médecins ayant constaté, outre un hématome du scrotum, un éclatement de la partie inférieure du testicule gauche. De cela, M. Bouabdelli garde des séquelles, et sa vie affective en a été profondément touchée.

M. Jacques Delmas nie les coups. A-t-on jamais vu un policier reconnaître les violences qui lui sont reprochées ? Pourtant M. Pomier en requérant une sanction exemplaire rappelle les nombreuses charges qui pèsent contre le brigadier. L'expertise médicale du professeur Pierre Aboulker exclut que l'accident soit à l'origine des blessures. Il retient l'hypothèse d'un coup direct porté par « *un instrument contondant, qui peut être un genou plié* ». Enfin, il place l'heure des sévices entre 19 heures et 3 heures du matin. C'est-à-dire à un moment où M. Bouabdelli se trouvait entre les mains de la police.

De plus, si l'on en croit les témoignages des autres gardiens — pourtant fort discrets, — M. Bouabdelli a été frappé avant 22 h. 30, heure de la relève, et le brigadier Delmas est le seul policier à être entré dans la cage où l'automobiliste était enfermé. Enfin M. Delmas a été formellement reconnu par sa victime un an après les faits, chez le juge d'instruction, M. Alain Bernard, lors d'une séance d'identification où le brigadier était entouré de sept autres policiers.

Le tribunal dira le 11 avril si M. Bouabdelli s'est blessé tout seul ou si un policier a été à l'origine de ce traumatisme. En attendant, on ne pouvait pas ne pas s'étonner de voir comparaître M. Jacques Delmas en uniforme, d'apprendre qu'il n'a pas été suspendu un seul jour, qu'il est estimé par ses supérieurs comme « *un fonctionnaire solide* », « *consciencieux dans l'établissement de ses missions* », « *faisant preuve d'initiatives* », « *digne de confiance* ». Son « *aptitude au commandement* » est telle que lui a été confiée la formation des jeunes policiers stagiaires. Sans doute s'agit-il de ce que M. Michel Poniatowski appelle « *sanctionner les fautes* » et ne tolérer « *aucune faiblesse morale ou raciste* ».

BRUNO DETHOMAS.

● *La compétence de la Cour de sûreté de l'Etat.* — Un décret publié au *Journal officiel* du 14 mars vient de compléter l'article R. 24 du code pénal visant les crimes et délits d'espionnage. Depuis 1960, ce texte prévoyait que la Cour de sûreté de l'Etat était compétente lorsqu'il s'agissait d'actes d'espionnage commis au préjudice des Etats membres de la Communauté et des pays de l'OTAN. Dorénavant, ces dispositions sont étendues aux « *puissances alliées ou amies de la France* », qui seront désignées par décret.

A la cour de Nîmes

PEINE RÉDUITE EN APPEL POUR M. ELLEN ROBERT

Avignon. — Le procès en appel de M. Ellen Robert, ancien maire de Bollène (Vaucluse), était examiné vendredi 14 mars par la cour d'appel de Nîmes, après plusieurs renvois dus à l'état de santé de l'inculpé. A la suite de malversations, d'ingérences, abus de biens sociaux et abus de confiance s'élevant à plusieurs milliers de francs et faisant plusieurs dizaines de victimes, M. Ellen Robert, soixante-quatre ans, et son complice, un clerc de notaire, M. Joseph Blachon (en fuite), avaient été condamnés au mois de mars 1974 par le tribunal de grande instance de Carpentras, respectivement à trois ans de prison (dont deux avec sursis) et 25 000 francs d'amende et à cinq ans de prison ferme et 40 000 francs d'amende.

La cour d'appel de Nîmes a atténué la peine de M. Ellen Robert, qui bénéficie de trente mois de sursis au lieu de vingt-quatre mois. M. Ellen Robert avait été mis en liberté après six mois de détention pour raison de santé.

« L'AURORE » ET LA CONDAMNATION DU « MONDE »

M. Jean Laborde se réjouit dans *l'Aurore* de la condamnation du *Monde* (cf. notre précédent numéro). C'est son droit.

Son devoir serait de ne pas énoncer des contre-vérités. Familier du Palais, n'aurait-il pas assisté à l'audience du 27 février? Il y aurait appris que, loin de ne pas exprimer des regrets et des excuses aux magistrats plaignants, *le Monde* en a présenté à trois reprises : dans ses colonnes, dans les lettres adressées aux deux magistrats et à l'audience par la voix de Me Sarda.

Que fallait-il dire ou faire de plus ? Où M. Laborde, qui connaît bien le code, a-t-il vu que, pour être valables, les regrets d'un directeur de publication devaient être personnellement présentés à l'audience ?

M. Laborde, qui doit lire de temps en temps *le Monde*, ne peut ignorer, d'autre part, que ce dernier publie chaque jour des communiqués et des déclarations émanant de tous les horizons. Ce qu'il ignore sans doute, c'est qu'il est arrivé au *Monde* de refuser de publier un jugement condamnant *l'Aurore*. — J. F.

Au tribunal des forces armées de Paris

Le défaut d'aller à l'encontre des idées admises

Peut-on être à la fois d' « une intelligence supérieure à la moyenne et doté d'une fausseté de jugement » *? Peut-on être poursuivi pour refus de porter l'uniforme tout en étant réputé* « inapte au service national » *? Telles sont les contradictions que devait résoudre, le vendredi 14 mars, le tribunal permanent des forces armées de Paris en jugeant M. Didier Foucher.*

L'accusé qui est incarcéré à Fresnes depuis le mois d'octobre 1974, avait été incorporé au 5e régiment d'infanterie du camp de Frileuse (Yvelines) au mois d'août 1974. Il avait aussitôt réclamé le bénéfice du statut d'objecteur de conscience qui lui avait été refusé puisqu'il n'avait pas respecté les délais de déclaration impartis. Une clause difficile à connaître, fera remarquer l'accusé à la barre, étant donné que la publicité de la loi sur le statut des objecteurs demeure interdite.

Trouvant illogique de continuer à porter les armes, alors qu'il se déclarait objecteur de conscience, M. Didier Foucher n'a pas voulu remettre son uniforme : il se vit alors inculpé de refus d'obéissance et mis en détention préventive. Auparavant, il fut impliqué dans l'affaire du camp de Frileuse au cours de laquelle lui et trois de ses camarades étaient restés enfermés dans une cellule que personne ne pouvait ouvrir (le Monde *du 22-23 décembre). Sur ce point, son défenseur, Me Alain Martinet, ne manqua pas de plaider le délit impossible, puisqu'on demandait à l'accusé de sortir d'une pièce... verrouillée.*

« Le goût de la discussion »

Restait le refus de porter l'uniforme, pour lequel le commissaire du gouvernement allait requérir un an de prison. Le commissaire toutefois reconnaissait à l'accusé des circonstances atténuantes en se fondant sur l'examen médical dont il avait été l'objet.

Selon le docteur Gaudineau, M. Didier Foucher, s'il avait bien suivi des études supérieures pendant deux ans, n'en était pas moins inapte au service national en raison d' « une perturbation foncière du jugement ». *Le médecin notait l'* « attitude méfiante du sujet, son goût de l'entêtement et de la discussion », *ainsi que sa propension à* « aller à l'encontre des idées admises ». « Il supporte mal une contrainte quelconque n'entraînant pas son adhésion », *note encore l'expert qui juge ses* « motivations non violentes dégagées du réel ». *M. Didier Foucher avait expliqué que,* « catholique pratiquant, il s'interdisait de tuer ni même d'apprendre à tuer.

Au cours de l'audience, l'accusé s'est élevé contre les conclusions du psychiatre en affirmant que s'il avait su que tout cela serait porté sur la place publique, il se serait bien gardé de dire quoi que ce soit au médecin.

Pour Me Alain Martinet, l'acquittement allait de soi, car on ne peut pas, déclare-t-il, « confirmer une détention qu'a posteriori on récuse », *faisant ainsi allusion à* « l'inaptitude » *reconnue par l'expert. L'avocat plaida pour une adaptation de la loi par les tribunaux en faisant remarquer que la demande de mise en liberté provisoire qu'il avait déposée en faveur de son client n'avait même pas suivi le cours normal et n'était pas parvenue à son destinataire, preuve que la loi pouvait, en certaines circonstances, ne pas être prise à la lettre.*

Le tribunal préféra s'en tenir aux conclusions du commissaire du gouvernement en condamnant M. Didier Foucher à un an de prison dont sept mois avec sursis.

F. S.

● *Mme Henri Pratx*, l'épouse du négociant en vins de Carcassonne détenu depuis le 26 février dernier pour escroquerie et fraude fiscale (*le Monde* du 13 mars), a été inculpée, vendredi 14 mars, de complicité. Elle a été laissée en liberté. Mme Pratx a assumé jusqu'en 1970, la responsabilité civile du négoce de son mari. Or, dès 1969, ce dernier aurait effectué des récupérations illicites sur la T.V.A.

POLICE

Les incidents de Draguignan

UN SYNDICAT AFFIRME QUE LES POLICIERS AVAIENT ÉTÉ ATTAQUÉS PAR « UNE TRENTAINE D'ÉNERGUMÈNES ».

Après des incidents qui ont opposé, dans la nuit du 27 au 28 février, à Draguignan, des colleurs d'affiches à des policiers (*le Monde* du 11 mars), la fédération générale des syndicats indépendants de la police nationale s'élève contre la version des faits qui a été donnée jusqu'ici. « *S'interroger sur la présence à Draguignan de fonctionnaires de police, une veille d'élections,* souligne-t-elle, *est faire preuve d'une mauvaise foi évidente. Leur mission consistait à exercer une surveillance discrète, afin de prévenir tout trouble de l'ordre public, et entrait par conséquent dans le domaine des attributions normales de leur fonction.*

» *Après les événements qui ont suivi le transfert de la préfecture, envoyer une compagnie de C.R.S. aurait été interprété comme une provocation. La vérité en cette affaire, et que l'on tait, c'est que ces fonctionnaires de police ont été assaillis par une trentaine d'énergumènes armés de matraques, l'un des policiers a été plus grièvement blessé que les autres, ce n'est qu'ensuite que l'un des assaillants, certainement conseillé, a déposé plainte.* »

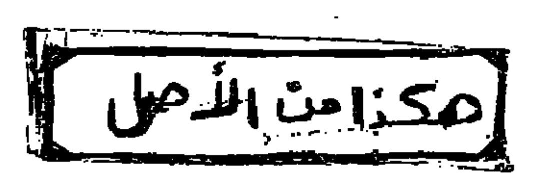
FAITS DIVERS

En Seine-et-Marne

L'O.L.P. DÉMENT ÊTRE A L'ORIGINE D'UNE TENTATIVE D'EXTORSION DE FONDS.

Une dizaine d'huissiers de Seine-et-Marne viennent de recevoir des lettres ronéotypées portant le sigle de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). L'auteur, anonyme, de ces messages enjoint les destinataires de collecter auprès d'industriels et de commerçants de la région des sommes d'argent de 500 F à 1 000 F. Certains huissiers ont reçu une deuxième lettre précisant la façon dont l'argent devrait être remis aux responsables de cette opération.

Le bureau de l'O.L.P. à Paris a pour sa part formellement démenti le 14 mars toute participation à cette affaire et « *dénonce de telles méthodes de chantage pratiquées en vue de discréditer l'O.L.P. et de nuire à la cause du peuple palestinien* ».



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Le Larzac entre la fête et la violence

Des manifestations sont organisées ce samedi 15 mars dans plusieurs villes de France, et notamment à Paris, « contre l'extension du camp militaire du Larzac ». Mille cinq cents personnes environ ont défilé vendredi à Toulouse.

Les maires des sept communes rurales du Larzac, qui accompagnaient M. Raymond Bonnefous, président du conseil général de l'Aveyron, *ont été reçus le 14 mars à Paris* par M. Yvon Bourges, ministre de la défense. Ils se félicitent d'avoir pu pour la première fois expliquer leur point de vue devant un ministre qui s'est montré « compréhensif ».

Rodez. — L'affaire du Larzac commence par des manifestations nombreuses mais « folkloriques » : six mille manifestants à Millau le 6 novembre 1971, vingt mille à Rodez le 14 juillet 1972, soixante mille sur le causse le 27 août 1973, quatre-vingt-dix mille le 17 août 1974... Aux paysans la note rustique : les brebis sous la tour Eiffel, la marche des tracteurs sur Paris. Aux idéalistes, les grèves de la faim. Aux utopistes, les symboles : la bergerie-reproche de la Blaquière.

C'était le temps, encore tout récent (5 octobre 1974), où les paysans pouvaient aller en cortège installer dans une ferme appartenant à l'armée (les Truels) deux familles de non-violents convertis à la terre, leurs quatre enfants, leur vache et leur veau. Et tout cela, à la barbe des parachutistes.

« Vous n'avez rien à craindre. Nous sommes des pacifiques », disaient ingénument les nouveaux arrivants, tandis que Lanza del Vasto, *impassible et* méditatif, portant une longue canne en bois ainsi qu'une crosse, promenait autour des jeeps sa stature de patriarche.

Puis est venue l'échéance des réalités : le 9 janvier 1975. Ce jour-là, devant le conseil général, le préfet, M. Prot, annonce les couleurs. Superficie de l'extension : 13 689 hectares. Promesses de vente à l'amiable : 1 417 hectares. Expropriations : *12 272* hectares. Enquête parcellaire en février. Ordonnance d'expropriation avant un an.

Aussitôt, les paysans se mobilisent avec le concours énergique du Comité millavois de défense du Larzac (1). D'abord quelques escarmouches avec les gendarmes mobiles autour de la tranchée creusée en travers de la nationale 9 pour placer la canalisation d'un réseau sauvage d'adduction d'eau. Puis l'obstruction systématique de l'enquête parcellaire (12 février-5 mars). A une exception près, soudaine, impressionnante, disproportionnée (25 février, à Millau), l'intervention policière a été relativement « patiente ».

Mais, à la mairie de Millau, les dossiers ont été brûlés, déchirés. Les délégués de l'administration expulsés. Quelle sera la validité juridique d'une enquête dont les formes légales ont été à ce point bousculées ?

Intransigeance ou conciliation ?

Il est indispensable qu'une décision de cessibilité soit prise dans ces conditions, disent les défenseurs du Larzac. Une nouvelle enquête devrait être ordonnée. Si le préfet en décidait autrement, *indiquent-ils encore*, une éventuelle ordonnance d'expropriation serait sanctionnée par la Cour de cassation.

Ces événements et *l'agitation* qui en est résultée à Millau ont mis la municipalité en difficulté. Le 10 février, à une forte majorité, *le conseil municipal, qui jusque-là* n'avait pas fait obstacle à l'extension du camp, décidait, à la surprise générale, de refuser l'enquête parcellaire.

Avec beaucoup de Millavois, le conseil s'était accroché à l'agrandissement du camp comme à une bouée de sauvetage. *Ce jour-là il* marquait sa déception devant l'inconsistance des « compensations » promises à la région, notamment *en matière d'emploi, et son inquiétude* devant le pourrissement de la situation.

Mais la municipalité a ensuite refusé de boycotter l'enquête et s'est trouvée alors dans une situation très fausse. Car le comité millavois de défense du Larzac, l'un de ces nombreux comités locaux créés à travers la France, et le plus actif d'entre eux, a lancé l'action « pour faire respecter la décision du conseil municipal ». A sa tête, M. Gérard Deruy (conseiller général socialiste et seul conseiller municipal d'opposition) a reproché à la municipalité de s'en être tenue à une position d'opportunité.

« La discussion est courtoise dans notre bureau, elle l'est moins à Millau », a fait observer M. Gabriac, le 1er mars, à M. Yvon Bourges. Celui-ci lui a rétorqué : *« Vous prendrez vos responsabilités. »*

Le maire de Millau était rentré de Paris passablement consterné, voire *découragé*, au bord de la démission instamment réclamée par le comité millavois. C'est par un sursaut d'amour-propre, dit-on, que le député et maire a réagi : *« Je ne démissionnerai pas. »* Et, à l'exception d'un seul, M. Cadilhac, qui a rejoint le camp du comité, les conseillers de la liste d'union municipale ont renouvelé leur confiance au docteur Gabriac.

La municipalité continue d'estimer qu'elle n'est pas juge d'un problème concernant la défense nationale. Si elle déplore la procédure aveugle utilisée sans considération pour les élus ni égard pour l'intérêt de la région, elle *« ne saurait se prêter à une agitation inopportune »*.

Aussi M. Deruy renouvelle-t-il ses appels à la démission du conseil municipal. *« Vous me trouverez toujours en travers de votre route »*, dit-il au maire.

De notre correspondant

Intransigeance ou conciliation ? *C'est une question* qui reste aussi posée chez les « 103 » sur le causse. Les paysans du Larzac ont eu quelque mérite à conserver le *contrôle de leur affaire, au long* de quatre années d'effervescence qui ont fait du Larzac un conflit national. Mais ils ne répudient *aucun des concours qui leur sont* apportés, même s'ils n'en épousent pas toujours les motivations.

Sur l'essentiel, qui est le refus *de l'extension actuelle*, les « 103 » paraissent unanimes, et ce n'est pas, en tout cas, la décevante entrevue avec M. Yvon Bourges *qui les aura démobilisés. Le mi*nistre a fait tomber leurs dernières illusions, ont-ils dit, quant aux garanties d'installation des pacages *sur le camp militaire* et à la liberté totale de circulation sur la nationale 9. Ils ont été en outre « choqués » d'apprendre que *leur délégation s'était trouvée* devant un ministre qui « ne connaissait absolument pas le dossier ».

« Nous n'utiliserons pas la force, mais nous attendrons que vous soyez lassés. L'armée a tout son temps », leur a dit encore en substance M. Yvon Bourges. Cette *« tactique de pourrissement qui voudrait aboutir au départ des paysans par lassitude ou par peur »*, les agriculteurs du Larzac l'ont dénoncée avec à propos après le mystérieux attentat qui a détruit la maison de l'un des leurs, M. Auguste Guiraud. Le temps de la violence est-il venu sur le Larzac ?

« Même menacés dans notre vie, nous demeurons fermes dans notre résolution. Nous demandons à nos amis de continuer la lutte au grand jour, là où ils se trouvent, comme ils l'ont toujours fait depuis quatre ans. »

« Cette affaire devrait donner à réfléchir, dit M. Henri Ramade, président de l'Association de sauvegarde du Larzac. *La seule façon de débloquer le problème sans préjuger de la solution* (statu quo *ou cohabitation), c'est de repartir de zéro sur les bases de la concertation promise qui n'a jamais eu lieu. »*

Tandis que la région s'enfonce dans l'inquiétude, le désarroi et la discorde, sur le causse on reconstruit la maison de M. Guiraud. Les travailleurs de Lip viennent d'acheter une parcelle de terrain sur le plateau, à côté de celle où l'écrivain Bernard Clavel se propose de planter un arbre de la paix.

Le groupement foncier agricole Larzac-I, de son côté (mille quatre-vingt-dix-neuf souscripteurs et 316 hectarees de terre), vient d'effectuer sa sixième acquisition foncière : le domaine des Mares. Parmi les bâtiments achetés, une vieille école, que les défenseurs du Larzac, très attachés aux symboles, se proposent de rouvrir. Ils constituent à cet effet une association intitulée Larzac-Université en liaison avec le service *de l'éducation permanente* de l'université de Paris-VII.

Mythes et réalités du Larzac...

YVON MEYNADIER.

(1) Le comité millavois de défense du Larzac groupe les chasseurs, les défenseurs de la nature, et diverses organisations politiques et syndicales, notamment le parti socialiste. La C.G.T. et le parti communiste s'en sont retirés, considérant que *ce comité se condamnait à être* inefficace en s'enlisant dans l'apolitisme.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉUNIS A LILLE PAR M. PIERRE MAUROY

Les présidents des conseils régionaux ont oublié leurs divergences politiques

Lille. — *« Une rencontre cordiale et même agréable »*, c'est l'impression que M. Pierre Mauroy, député (socialiste), maire de Lille, président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, a retirée de la réunion des présidents des *conseils régionaux à Lille*, le vendredi 14 mars.

Cette formule donne assez bien le ton de la journée, où, les divergences politiques semblant s'estomper pour quelques heures, on fit assaut de courtoisie. Dans les couloirs, au cours des réceptions, on vit s'entretenir familièrement MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale (président du conseil de Franche-Comté), Chaban-Delmas, ancien premier ministre (Aquitaine), Olivier Guichard (Pays de Loire), René Pleven (Bretagne), André Bettencourt (Haute-Normandie), Paul Ribeyre (Hautes-Alpes), Alain Savary (Midi-Pyrénées), pour ne citer que les anciens ministres. Car toutes les régions françaises étaient présentes. MM. André Bord (Alsace) et Gaston Defferre (Provence-Côte d'Azur) ayant délégué leurs vice-présidents.

Cette participation massive, mais plus encore le fait que des *conclusions communes* aient pu être dégagées et approuvées à la fois par les tenants de la majorité et les socialistes d'opposition, est *à mettre pour une bonne part au* crédit du maire de Lille. M. Pierre Mauroy s'est taillé, en la circonstance, un net succès personnel.

Reste à savoir si l'on peut exclure toute arrière-pensée politique d'une telle manifestation. L'attitude des communistes du Nord qui, *in extremis*, ont refusé de participer aux réceptions, alors qu'ils avaient pourtant donné leur accord sur cette journée, et même répondu favorablement aux invitations *(le Monde* du 15 mars), indique déjà qu'ils ne se feront pas faute de dénoncer ce qu'ils estiment être *« une manœuvre pour jeter la confusion dans l'opposition »*.

De notre correspondant

L'ordre du jour était pourtant très limité. D'entrée de jeu et comme prévu, M. Pierre Mauroy *fit une proposition tendant à réclamer* pour les régions un droit de décision — et non seulement la possibilité de donner leur avis — sur les crédits d'Etat pour les investissements des catégories 2 et 3 (à caractère régional et départemental). Tous se rallièrent à cette proposition, même M. *Olivier Guichard*, qui parut pourtant assez réservé (1).

Une proposition de M. Edgar Faure

Plus délicat était de faire avancer l'idée d'une *« mutation de la région »*. Les déclarations très prudentes de M. Michel Poniatowski au *Monde* (nos éditions du 14 mars) furent évoquées à plusieurs reprises. Faut-il changer déjà la loi de *1972* pour se diriger vers un pouvoir régional plus fort ? Sur ce point le dossier reste ouvert. Néanmoins, M. Jacques Chaban-Delmas rappela qu'il fut à l'origine de la loi sur les régions : *« Je me suis attaché à un projet évolutif. Il faut aujourd'hui faire un nouveau pas. Il ne s'agit pas de remettre la loi en chantier dans deux ou trois mois, mais le moment est venu de poser la question de l'élection des conseils au suffrage universel, en étudiant toutes les conséquences possibles. »* Intervention approuvée par M. Pierre Mauroy. Visiblement, entre le maire de Lille et le maire de Bordeaux tout allait bien ce jour-là...

Une chose est certaine : la position prise par M. Michel Poniatowski est jugée par tous à des degrés divers trop restrictive. Les satisfactions déjà accordées par M. Jacques Chirac, premier ministre, ont été aussi considérées très insuffisantes.

Mais les présidents pouvaient-ils écarter de leurs travaux le premier sujet d'inquiétude de tous les Français : la montée du chômage ? M. Edgar Faure prit l'initiative sur ce point, cherchant sans doute en province une majorité d'idées pour son nouveau contrat social. Il affirma la nécessité *« de poser dans sa globalité le problème du droit au travail inscrit dans la Constitution »*. M. Edgar Faure suggère l'établissement d'un plan régional de l'emploi pour cinq ans, révisable annuellement, plan qui prévoirait des mesures d'aide aux entreprises ou aux travailleurs en difficulté. Il propose encore deux mesures : la création d'un conseil régional du crédit et la création d'offices régionaux du travail temporaire (avec interdiction de toutes les sociétés privées de placement de personnel). Ce schéma à peine esquissé fut accueilli favorablement par les socialistes, qui firent cependant remarquer qu'une planification de l'emploi supposait aussi une planification de l'économie. Il fut reçu d'ailleurs avec intérêt par tous. On mettra *donc ce sujet à l'ordre du jour* des travaux de la conférence permanente des présidents des conseils régionaux, dont la naissance a *été annoncée à Lille*. Les présidents se retrouvent, en effet, régulièrement une fois à Paris une fois en province. Ils se ren*dront ultérieurement* à Bordeaux, à la Guadeloupe et à Lyon.

Ce même vendredi, tous les présidents des comités économiques et *sociaux siégeaient à la pré*fecture du Nord sous la présidence de M. Pierre Schneiter (Champagne). Ce dernier résuma leurs travaux par une formule qui ajoute encore à la belle entente des régions : *« Nous n'avons qu'un avis à donner, mais si nous avions eu voix délibérative nous aurions tous approuvé le texte des présidents des conseils régionaux. »*

GEORGES SUEUR.

(1) Voici le texte des conclusions adoptées sur ce point : « Les *présents se prononcent* en faveur d'un nouveau partage entre pouvoir délibératif et consultatif sur les crédits d'Etat ; ils demandent au gouvernement que les régions aient un pouvoir de décision sur les investissements de catégories 2 et 3, et un pouvoir d'avis sur les crédits d'Etat de catégorie I et sur les grands projets. Les régions demandent que la distinction des catégories d'équipements se fasse en fonction de leur nature et non de leur taille, et que pour les équipements d'intérêt régional et local les dotations budgétaires soient globales par ministère. »

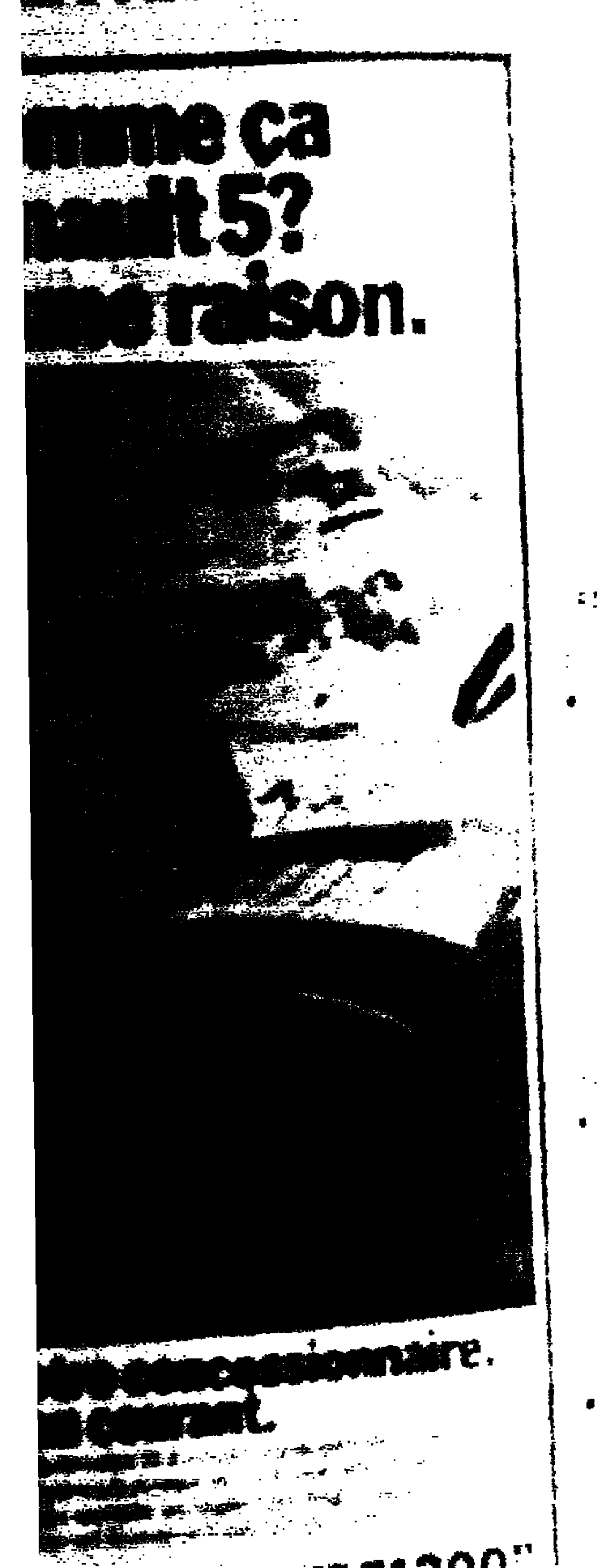
FAITS ET PROJETS

Environnement

- S.O.S. POUR LE JARDIN DES PLANTES. — L'intersyndicale du Muséum de Paris a protesté contre l'émission télévisée « Au pied du mur », au cours de laquelle avait été demandée la fermeture de la ménagerie du Jardin des Plantes. L'intersyndicale rappelle que des menaces d'ordre immobilier pèsent sur le Jardin. Des députés du cinquième arrondissement voudraient transformer une partie *du Jardin en parc d'attraction*. Des projets d'élargissement d'avenues voisines menacent aussi le Muséum. L'intersyndicale estime que la ménagerie répond à une double nécessité : recherche scientifique et éducation du public.

Paris

- REJET D'UNE REQUÊTE CONTRE BEAUBOURG. — Le tribunal administratif de Paris a rejeté la requête du Geste architectural, association professionnelle dirigée par des architectes, qui avait demandé de surseoir à l'exécution du permis de construire du centre Beaubourg Georges-Pompidou. Qualifiant le projet de *« monstrueux »*, les requérants avaient affirmé que la réalisation du centre Beaubourg *« s'effectuait sans permis de construire »*.
- TAXIS EN COLÈRE. — Une manifestation des chauffeurs de taxi du CID-UNATI s'est déroulée, le vendredi 14 mars, sur la bretelle B 6 de l'autoroute du Sud. Les chauffeurs de taxi protestaient contre les conditions dans lesquelles leurs fautes professionnelles sont jugées par la commission de discipline de la préfecture de Paris, sans intervention d'un magistrat. Ils manifestaient, d'autre part, leur soutien à un chauffeur de taxi qui a entamé, le 19 février, une grève de la faim à la suite d'un jugement rendu par cette commission.



Le Monde aujourd'hui

Humeur

LA CONSCIENCE...

A la station de métro, le poinçonneur refuse mon ticket de première.

« Monsieur, ma conscience est hostile à la ségrégation par l'argent, mes convictions s'opposent au transport des voyageurs en classes séparées. Vous ne monterez donc qu'en seconde.

— Mais la loi autorise de voyager, à son choix, en première ou en seconde. J'ai donc le droit de choisir.

— *Certes, mais ma conscience s'y oppose.*

— Mais vous n'êtes pas chargé d'interpréter la loi.

— *Je ne l'interprète pas, monsieur. J'obéis à ma conscience qui, elle, est supérieure à la loi. Et puis vous n'êtes qu'un maquereau.*

— Vous m'insultez.

— *Non, selon ma conscience, ceux qui veulent voyager en première sont des maquereaux.*

— Mais c'est l'anarchie !

* * *

A l'hôpital, le médecin-chef refuse de pratiquer l'avortement demandé par une jeune femme accompagnée de son médecin traitant.

— *Madame, ma conscience s'oppose à participer à votre interruption de grossesse. Mes convictions m'interdisent de supprimer l'être vivant que vous portez. Vous êtes enceinte. Restez-le.*

...ET L'ANARCHIE

— Mais la loi autorise à choisir avant dix semaines de grossesse entre la poursuite ou l'interruption. Mon choix est fait.

— Certes, *mais ma conscience s'y oppose.*

— Mais, dans un hôpital public, payé par l'Etat, où vous disposez d'un titre que l'Etat vous a décerné, vous devez appliquer les lois de cet Etat.

— *Eh bien, je ne les applique pas. J'obéis à ma conscience qui, elle, est supérieure à la loi ! Et puis, vous n'êtes qu'une putain.*

— Vous m'insultez.

— *Non, selon ma conscience, celles qui veulent avorter sont des putains.*

— Mais c'est l'anarchie !

* * *

Au lycée, le proviseur refuse d'adresser les feuilles de notes aux élèves, bien que majeurs de dix-huit ans, et continue de les envoyer aux parents.

— *Monsieur, ma conscience, mon expérience, ma conviction me font considérer les jeunes gens qui sont au lycée comme des mineurs, quel que soit leur âge.*

— Mais la loi dit qu'ils sont majeurs à partir de dix-huit ans, qu'ils peuvent voter, hériter, vendre, acheter tout comme les anciens adultes.

— *Certes, mais ma conscience s'y oppose.*

— Mais vous n'êtes pas chargé d'interpréter la loi.

— *Monsieur, le ministre pense comme moi et pour ma conscience, comme pour la sienne, les lycéens de plus de dix-huit ans dépendent toujours de leurs parents et de leurs maîtres. Et puis vous n'êtes qu'un jeune voyou.*

— Vous m'insultez.

— *Non, selon ma conscience, ceux qui veulent recevoir directement leurs notes sont de jeunes voyous.*

— Mais c'est l'anarchie ! (1). »

ANDRE PASSERON.

(1) Système politique et social suivant lequel l'individu doit être émancipé de toute tutelle gouvernementale (*Petit Larousse*).

Croquis

VERCINGÉTORIX NE VEUT PAS MOURIR

C'EST un des lieux les plus déshérités de Paris. Sans style, sans histoire, sans âme, la rue Vercingétorix n'a rien qui plaide en sa faveur. Condamnée à disparaître, elle livre une sorte de baroud d'honneur et boude l'éventuelle promotion au rang de radiale, reliant l'ensemble Maine-Montparnasse à l'autoroute du sud. En attendant que les urbanistes fixent son destin, elle perd ses maisons, par pâtés entiers, et, sur les terrains vagues laissés par les bulldozers, quelques militants tentent de mobiliser le quartier. Les uns représentent « *les droits du piéton* », d'autres « *les amis de la terre* », ou « *les usagers des transports en commun* », « *l'orphéon libertaire du Vieux-Grenelle* », etc. On rencontre même des défenseurs du Larzac, venus, en voisins, encourager Vercingétorix à la résistance. Tous ensemble, ils ont formé un comité qui, le dimanche, prêche la bonne parole sur les marchés ou, parfois, « fait la fête » sur le chantier qui longe la voie ferrée du Paris-Versailles.

Tâche ingrate. Les futurs expropriés écoutent d'une oreille sceptique les contestataires qui répètent : « *Pas de béton pour nos lardons* », ou qui chantent :

« *La morale de cette histoire,*
» *C'est justement qui y en a pas.*
» *On se fout de notre poire,*
» *A coup d'fric, à coup de lois.* »

— *Bien sûr,* m'a dit un membre du comité, *nous ne nous faisons guère d'illusions. Les riverains de cette pauvre rue comprennent un tiers d'émigrés qui ne rêvent que de retourner chez eux, un tiers de vieux retraités, résignés au pire, et un tiers de jeunes qui ne demandent qu'à s'en aller. Mais il y a quelques gosses pour lesquels nous avons essayé de créer un bout de parc. On enlève deux planches à une palissade, on nettoye le terrain, on met des bancs, les mômes viennent jouer, les flics rebouchent l'entrée, on recommence, eux aussi. C'est une petite guerre d'usure. On espère toujours voir les habitants prendre l'affaire en main, se rendre compte qu'ils ont des droits sur ce lopin de sol. Mais ils nous regardent, ils s'amusent un moment, et puis ils rentrent chez eux. Chacun dans sa cage, devant sa télé, pendant qu'on détruit leur ville.*

» *Les arrondissements de Paris finissent par se ressembler tous : des bureaux, des « axes de dégagement » pour les bagnoles. Quand la population est-elle alertée ou consultée ? Jamais. Elle a tant l'habitude d'être tenue à l'écart que nos efforts lui semblent naïfs. Et certes, nous ne sommes qu'une poignée, nous n'avons pas d'argent, et nous osons nous attaquer aux promoteurs ! Cela ne paraît pas sérieux. Ceux que nous invitons à se battre nous répondent que la partie est perdue d'avance. Ils ont tort, mais allez donc leur ouvrir les yeux !*

» *Dans un village, oui, ça peut marcher, il reste un minimum vital d'esprit collectif. Les gens ont le culot de se mêler de ce qui, selon les technocrates, ne les regarde pas, de l'emplacement d'une centrale nucléaire, par exemple. On en édifierait une rue du Moulin-Vert que le quatorzième arrondissement ne broncherait pas. Voilà pourquoi nous nous entêtons à sonner le réveil. Et même si la radiale devait remplacer la rue, je crois que nous aurions eu raison de nous y opposer, de vouloir secouer l'apathie du public. Car, demain, d'autres projets de démolition déclencheront une nouvelle résistance. Et un jour nous ne serons plus seuls.* »

Esprit de Vercingétorix es-tu là ? Pour ma part, je n'en doute plus.

GABRIELLE ROLIN.

La vie toute simple

Le petit coucher de Mme T.

LES voisins lui ont dit : « *Vous savez qu'elle est rentrée de l'hôpital ?* » Cela sous-entendait : « *Vous devriez bien aller lui faire une visite* ».

Aussi, vers le soir, la Parisienne se dirige vers la maison de Mme T..., qui est sur la route, à cent pas de chez elle. Le soleil est presque couché. Déjà les jours raccourcissent. Ainsi l'été à son zénith est frappé comme d'une maladie. Il a beau avoir très bonne mine, arborer tous les jours une lumière dorée, éclatante, un ciel d'azur, remplir le jardin de fleurs, il se met à perdre chaque soir une goutte de sa clarté. Cela ne se voit pas tout d'abord, mais on est bien forcé de remarquer au bout de quelques jours que tous ces petits changements imperceptibles annoncent la fuite du bel été devant la mélancolique saison automnale.

Tiens ! Ce soir le sapin a allongé son ombre un peu plus obliquement sur la pelouse, et les oiseaux ont cessé de pépier bien plus tôt, semble-t-il, que la semaine dernière. Alors, les enfants avaient encore couru sur le gravier après leur dîner dans leurs petites robes de chambre bariolées. Maintenant, ils sont partis. Le jardin est silencieux. Leurs parents les ont emmenés ailleurs. La famille s'est dispersée.

A force de travail et d'économies

En faisant ces réflexions, elle atteint la petite maison de Mme T... C'est une maison traditionnelle à pans de bois, mais elle est recouverte d'un solide crépi. (Cela a été la mode il y a quelques années de « rhabiller » les maisons.) Ce crépi, pour Mme T... et son fils, c'est comme la naissance de Jésus-Christ. Il y a avant et après. « *C'était deux ans avant qu'on ait refait la maison* » ou « *cinq ans après qu'on ait refait la maison* ». C'est une date, un repère. Il y a eu aussi l'année où ils ont été à Paris, à cause du coup de pied de cheval que Georges a reçu dans la figure. C'est une date aussi, mais moins que « l'année où on a refait la maison ».

La Parisienne pousse la petite barrière près de laquelle n'attendent pas encore, comme chaque soir, les deux gros bidons que le camion de la laiterie ramassera demain matin. Elle descend deux marches et traverse le petit jardin de devant, dallé, avec une plate-bande à droite et une à gauche. Les plates-bandes cette année sont moins bien soignées, les fraisiers n'ont pas dû donner beaucoup. Le fils, avec les allées et venues à l'hôpital, a eu un « ouvrage fou ». Il vit tout seul avec sa mère et n'a aucune aide.

Mme T... est infirme de naissance, elle boite ; l'une de ses jambes, pourtant soutenue par une haute chaussure noire orthopédique, est encore trop petite. Son dos est dévié. En outre, ses yeux deviennent de plus en plus mauvais — et il y a un mois elle a eu comme une petite attaque ; c'est alors qu'on l'a « portée à l'hôpital ». La voilà revenue et tout heureuse probablement de retrouver sa petite ferme.

Son fils ne s'est jamais marié. Mme T... dit que les filles d'aujourd'hui ne veulent plus de belles-mères dans la maison, et elle, où irait-elle ? Cette maison avec ses 8 hectares, ils l'ont achetée tous les deux, la mère et le fils, à force de travail et d'économies.

L'économie, Mme T... y est très forte. Il n'y en a pas deux comme elle. Quand elle inscrit des petites dettes de lait ou d'œufs sur un tout petit, petit carnet, on voit que son crayon n'a plus que 1 centimètre. Comme elle n'écrit guère, elle a dû l'acheter il y a vingt, peut-être trente ans. Elle garde aussi les papiers de chocolat pour « affoler » les oiseaux au moment des groseilles, et si on regarde de près sa blouse de ménage, on y voit des petites reprises partout, et très bien faites « du temps qu'elle avait des yeux ». Elle, la visiteuse, a offert un jour une blouse neuve à Mme T..., faite dans un de ces tissus nouveaux qu'on ne repasse pas. Mais Mme T... la garde pour « les occasions ». Quelles occasions ? Cela n'est pas précisé.

Beaucoup d'événements

Il ne faut pas croire que Mme T... et son fils s'ennuient. Jamais. Leur vie est pleine d'événements, tristes ou gais, toujours intéressants. Une vraie chronique qui se déroule chaque jour que Dieu fait.

« *Ah ! bien, Madame, savez-vous ce qui nous arrive ?* demande par exemple Mme T..., avec une mine malicieuse, souriant à demi... *Notre vache, la Noiraude, a vêlé cette nuit. Elle a eu un beau petit ! A cette heure, ils sont au pré, vous pourrez les voir tout à l'heure si vous voulez.*

Elle paraît ravie. Ou alors, c'est un petit poussin qui s'est fait écraser. Ou le cheval (oui, ils ont un cheval, pas de tracteur, qui coûte trop et se démode) boite un peu depuis hier.

Ils aiment ce métier de la terre, ne conçoivent aucune autre vie. « *Georges est allé couper la haie en bas. Georges va bientôt commencer les pommes* », etc.

Une fois, elle, la voisine de Paris, a trouvé Mme T... assise devant la table de la cuisine où elle a étalé une pile de faire-part. Faire-part de deuil à large bordure noire. Elle les prend un par un, les lisse du plat de la main et les classe. « *Comme vous voyez, je range mes faire-part ; il y en avait qui n'étaient pas à leur place.* »

« *Vous les gardez tous ?* »

Mme T... lève la tête avec surprise (c'est fait pour ça, voyons !)

« *Dame oui. De temps en temps je les relis, voyez-vous. Le dernier, c'est celui de ce pauvre Marcel ; il allait juste avoir soixante et onze ans le 24 du mois prochain ! Sa femme, elle, elle était partie le jour de Pâques, alors qu'elle avait pris ses soixante-cinq ans à Noël, le 23 décembre.* »

Pas d'oraisons funèbres. On ne sait si elle les regrette, tous ces morts. Ils ont bien travaillé, et puis ils sont partis. On les a portés en terre et un faire-part a été déposé par un messager dans chaque maison. C'est la vie.

Mme T... sait les âges de tout le village et même de ceux qui l'ont quitté pour la ville ou une autre commune. Elle a une surprenante mémoire. Voir les gens vieillir, c'est intéressant, dans un sens : ça égalise toutes les classes et toutes les situations ; tout le monde est pareil, vu de ce côté-là.

EDMÉE RENAUDIN.

(*Lire la suite page 16.*)

Au fil de la semaine

LES BELLES ANNONCES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« PARTEZ tranquille. Confiez vos âgées pour week-end à J... Soins médicaux. Tél. : 293... » (1).

Et voilà. Bébé a un peu de fièvre, il perce ses dents. Le chien est insupportable et il est malade en voiture. Grand-mère est fatiguée, elle est toujours fatiguée, et elle commence à radoter. Alors, c'est tout simple.

Vendredi matin, pendant que son mari essaie d'expédier en trois heures le travail de la journée entière, madame a casé bébé dans une clinique de pédiatrie où il sera soigné, dorloté, surveillé mieux qu'à la maison. Elle a conduit Médor au chenil, où il sera bien nourri et en sécurité dans sa cage de 3 mètres sur 2. A midi, un saut en banlieue pour larguer grand-mère, vite fait, à la résidence du week-end, où elle regardera la télévision jusqu'à ce qu'on vienne, lundi soir, la récupérer en signant la décharge qui atteste qu'elle a été restituée en bon état, comme un colis. Et adieu les soucis, en route vers le soleil, vers le grand air !

Cela coûte cher ? Bien sûr, mais cela vaut la peine. D'ailleurs, s'il fallait traîner tout le monde à l'hôtel, on dépenserait presque autant. Sans compter que les hôtels où on refuse les chiens, voire les enfants, sont de plus en plus nombreux. Qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir une chambre pour une personne seule qui, par surcroît, mange peu et ne boit que de l'eau. Qu'elle exige de déjeuner à midi et de dîner à 7 heures, ce qui complique le service. Qu'elle n'est jamais contente des menus, de la température, des lits, trop durs ou trop mous.

Non, non, croyez-moi : confiez vos « âgées » à la résidence, bébé à la clinique, le chien au chenil, et partez tranquille ! La famille, c'est bien dans la semaine, mais le week-end, c'est sacré !

* * *

« Vous avez 10 000 francs à investir ? Devenez actionnaire d'une fesse, d'une langue, d'une paire de seins, etc. Au cinéma, le porno, il n'y a que cela qui marche, c'est sûr ! O... Production, spécialiste du film érotique, est prête à vous faire participer au financement d'un de ses prochains films. Un placement de paire de famille. La fortune facile à la portée de toutes les bourses. Mieux que le Pinay. Tél. : 874... » (2).

Et puis, c'est tellement plus gai que d'investir dans des titres qui ne cessent de baisser, des boutiques qui risquent la faillite, des pièces d'or ou des industries toujours soumises aux aléas de la conjoncture. Qui sait ? Peut-être pourra-t-on assister au tournage, voire y participer, connaître les vedettes du film et les approcher ? De toute façon, on aura son mot à dire et on sera invité à la présentation du chef-d'œuvre avant qu'il sorte dans les cinémas : quand on fait un placement, il faut bien contrôler l'usage qui est fait de son argent.

Dix mille francs seulement, un petit million ancien, une misère ! La Caisse d'épargne elle-même, là où est l'écureuil, accepte des dépôts beaucoup plus importants et elle rapporte beaucoup moins. Pères de familles avisés, gestionnaires prudents, retraités économes, assez de « placements-pierre » et de « sociétés d'investissement » aux mirifiques intérêts, toujours annulés, et au-delà, par la hausse du coût de la vie ! Assez de savantes combinaisons à terme, de bons de caisse et d'hypothèques qui s'effondrent, de subtiles positions sur les marchés du sucre blanc et du cacao qui fondent comme neige au soleil ! La fesse, c'est plus sûr : pas de crise, pas de morte-saison, pas d'invendus et une demande qui croît sans cesse !

Voilà comment de sages et parfois austères citoyens, respectés dans leur métier et leur entourage pour la rigueur de leur conduite et l'intransigeance de leur jugement, deviennent très exactement ce qu'on osera appeler des maquereaux. L'argent n'a pas d'odeur, c'est bien connu, et il faut vivre avec son temps. Après tout, le cinéma porno fait moins de ravages que la fabrication d'armes de guerre. Mais attention, il y a tout de même un risque : ainsi le fondateur des « Eros centers » qui avait collecté des centaines de millions de marks auprès des épargnants allemands a-t-il pris l'avion un beau matin, fortune faite, pour le Venezuela.

A qui se fier ? Décidément, nous vivons une triste époque où il n'y a plus d'honnêteté nulle part, plus de scrupules, plus de morale, plus rien.

* * *

« Si tu es comme moi solitaire, poète, débordante d'idées mais triste à pleurer, écris-moi, je te répondrai. J'aimerais par la même occasion connaître un vrai poète qui puisse m'aider à en faire mon métier. Michèle P..., 11, rue des ... » (3).

« Couple solitaire cherche autres couples pour fonder communauté. Pas sérieux s'abstenir. Dépêchez-vous, lassitude croissante de la monotonie de la vie, solitude éternelle et incommunicabilité. Pascal et Maryse L... Saint-Ouen. » (4).

« Interné dans une clinique psychiatrique, désire entrer en correspondance avec tous ceux qui désirent combattre contre l'institution asilaire psychiatrie répressive. Bob T... » (5).

« Cherche à m'évader moralement par la correspondance. J'ai vingt-sept ans. F. Y..., maison d'arrêt de la Santé. » (6).

« J'aimerais avoir des renseignements sur d'éventuelles filières d'adoption sauvage d'enfants du tiers-monde. G. C..., Lyon. » (7).

Cinq petites annonces, gratuites, parmi des centaines. Solitude. Solitude à deux. Solitude de l'asile. Solitude de la prison. Solitude affective. Chaque jour, chaque mois, à pleines pages, ces cris, ces appels, cette peur, ce désespoir.

Depuis quelque temps, les demandes de correspondants (es), émanant de jeunes détenus de la Santé, de Fleury-Mérogis et d'autres prisons, sont de plus en plus nombreuses. L'approche des beaux jours provoque aussi une recrudescence de projets et propositions de voyages, depuis la balade d'août dans le haut Var jusqu'au tour du monde en trois ans. De même les communautés en tout genre, parfois établies, plus souvent rêvées, se multiplient, au moins sur le papier, les groupes de « musicos », les troupes de théâtre, les équipes de cinéastes amateurs se cherchent.

Et puis, à pleines colonnes, les crèches « sauvages », les écoles « souterraines » ou « parallèles », l'agriculture et l'alimentation « biologiques », les publications « écologiques » et la presse « underground », le rock et le cool, toutes les formes d'artisanat, d'anarchie, de tendresse ou d'angoisse. Par exemple : « On a des lapins. On veut pas les tuer. On voudrait les donner à des gens qui aiment les lapins autrement que sous forme de pâté. On est prêts à les transporter aux quatre coins de la France. Help ! Ecrire vite à Cécile L..., Paris-3°. » (« Actuel ».) Brave petite ! Mais d'autres en disent plus avec moins de mots : « Je désire de la lecture et des fringues, taille 40. Je ne mange pas et j'ai froid. Tél. à Maria 366... » (« Libération ».)

La solitude, encore et toujours ! Ceux-là, du moins, ont encore la force d'imaginer, de projeter, de chercher à en sortir. Lire un journal, mettre une petite annonce, répondre aux lettres, en écrire, c'est déjà agir. Combien d'autres n'ont pas l'audace d'entreprendre, pas même le courage de tenter ? Alors, de la marginalité à la clochardisation, de la drogue à la déchéance, la route est pour eux tracée.

Ils ne sont pas si nombreux qui se détruisent et souffrent ainsi en silence, c'est vrai. Tant d'autres, heureusement, même s'ils se sentent plus ou moins à l'aise, s'accommodent finalement d'un petit bonheur individuel, d'une réussite ou d'un intérêt professionnel, de quelques joies ou plaisirs collectifs. Tout de même, ces petites annonces-là, comme les deux premières, sont des signes. Une société où l'on se débarrasse des vieux pour le week-end, où la pornographie constitue l'un des meilleurs placements, où la jeunesse crie si fort sa solitude, se doit de s'interroger sur elle-même.

(1) *Le Parisien libéré*, 12 février.
(2) *Lui*, mars.
(3) *Actuel*, mars.
(4) *Libération*, 14 février.
(5) *Libération*, 3 mars.
(6) *Libération*, 4 mars.
(7) *Libération*, 8 mars.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE TIMES

Turpitudes victoriennes

Le *TIMES* se fait l'écho de ce qu'il appelle « *les détails longtemps cachés d'un nauséabond scandale victorien* ». La durée du secret, couvrant les documents officiels qui y font allusion, venant d'être ramenée de cent à soixante-quinze ans, « *l'affaire de Cleveland-Street* » est ainsi publiquement exposée pour la première fois.

« *Cette cause célèbre, qui choqua la société victorienne, révéla l'existence d'une maison de tolérance pour homosexuels* », écrit le quotidien de Londres. « *Des rumeurs suggérèrent, à l'époque, que quelques-uns des plus grands noms du royaume étaient mêlés à un scandale que le palais de Buckingham et Downing-Street s'efforçaient d'étouffer.*

» *Une maison close pour homosexuels avait été ouverte à Cleveland-Street, près de Euston-Road. De jeunes employés des P.T.T. y offraient leurs services pour une guinée, salaire sur lequel le propriétaire leur rétrocédait 4 shillings.*

» *Le scandale éclata lorsqu'il s'avéra que lord Somerset, écuyer du prince de Galles, était l'un des clients attitrés de l'établissement. (...) Un directeur de journal, qui avait eu le front de mentionner le comte de Euston parmi la clientèle, fut condamné à un an de prison pour diffamation, bien que de jeunes employés de l'établissement aient confirmé ses dires (...) L'avocat de lord Somerset déclara : « Si les choses vont plus » loin, une personnalité très distinguée risque d'être compro- » mise. » Il s'agissait du prince Albert Victor, duc de Clarence, brebis galeuse de la famille royale, dont le nom avait déjà été prononcé lors de l'affaire de Jack l'Eventreur. (...) Lord Somerset fut invité à partir pour l'étranger, mais les documents prouvent que de nombreuses tentatives furent faites pour empêcher de parler, contre argent, les jeunes garçons de l'établissement de Cleveland-Street.* »



On demande pompiste diplômé...

Les *IZVESTIA* révèlent l'existence d'un vaste trafic de carburant en U.R.S.S.

« *L'exploitation d'un poste d'essence constitue pour le gérant une véritable mine d'or*, écrit le quotidien soviétique. *L'essence est attribuée aux véhicules qui appartiennent à l'Etat par un système de tickets que les conducteurs doivent présenter au pompiste. En théorie, les propriétaires des deux millions cinq cent mille véhicules privés du pays doivent acheter des tickets spéciaux ou bien payer comptant aux quelques stations d'essence autorisées à les servir. En réalité, il y a une telle quantité de tickets délivrés par l'Etat que la plupart des conducteurs particuliers s'arrangent pour se les procurer au moyen de « combines » diverses. Beaucoup de conducteurs de voitures ou de camions officiels font des bénéfices coquets en revendant leur carburant à des automobilistes privés.*

» *Dans la région de Koursk, des économistes, des ingénieurs, des enseignants, des géologues se sont portés candidats au poste de pompiste pour un salaire mensuel de 77 roubles* (471 francs, au cours officiel). *Ces personnes ont en réalité empoché en deux ou trois ans des sommes permettant l'achat de voitures neuves* (plus de 5 000 roubles, soit 22 000 francs).

» *Depuis le début de janvier, les autorités de Moscou ont annoncé que onze seulement des cent cinquante stations d'essence de la capitale pourraient servir les particuliers.* »

L'OPINION

Une flemme désarmante

Le quotidien marocain *L'OPINION* se fâche tout rouge : il est quasiment impossible de trouver certains habitants de la ville de Tétouan... faute de noms de rues et de numéros :

« *Pour le visiteur cela peut passer, mais les choses se corsent pour le facteur, le policier et surtout l'agent du fisc qui a « l'audace » et le « courage » d'aller relancer les contribuables qui tardent depuis des années à se présenter à son bureau ; et pour cause !*

» *La « méthode » qui apparaît plus perfectionnée est sans conteste celle du Moqaddem. Il a depuis longtemps divisé les quartiers en arrondissements et donné des noms à toutes les rues. Un travail colossal, mais trop personnel et personnalisé puisqu'il se contente de donner à la rue, à l'artère et même à la moindre ruelle le nom du notable qui s'y est établi le premier. Aussi, parle-t-on de « Jnan El Mellali », de « Jnan Bricha » etc.*

» *Quelquefois, les choses finissent par s'arranger pour les agents de l'Etat, il en va tout autrement pour les citoyens de ces quartiers : quelques-uns sont surpris de voir l'impôt à payer assorti d'une confortable majoration parce qu'ils n'ont pas reçu à temps (ou pas du tout) l'avis de paiement, lequel avis s'est mué entre-temps en amende ou en saisie ! D'autres sont furieux de ne pas toucher le mandat qu'un parent à l'étranger leur avait promis, parce que le facteur, las de jouer les détectives, a fini par le renvoyer à l'expéditeur !...*

» *Avouons que la flemme de la municipalité est désarmante !* »

U.S.News & WORLD REPORT

Antivols en tout genre

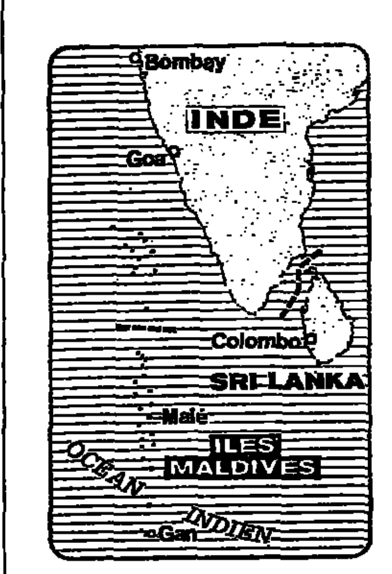
L'hebdomadaire américain, *U.S.NEWS ET WORLD REPORT*, donne ces quelques conseils de prudence à ses lecteurs qui habitent les banlieues des grandes villes :

« *Mettez des verrous d'au moins deux centimètres et demi d'épaisseur à toutes vos portes extérieures et des barreaux à vos soupiraux de cave ; lorsque vous vous absentez, ne laissez pas vos lumières allumées à des heures inhabituelles, mais installez un système d'éclairage automatique, ou demandez à votre voisin d'allumer vos lampes aux heures normales ; quand vous êtes en vacances, ne suspendez pas l'arrivée de vos journaux ou de votre courrier si un voisin peut passer les ramasser tous les jours ; si vous avez une deuxième voiture dans la famille, laissez-la en évidence devant la maison ; en hiver, organisez-vous pour que quelqu'un déblaie la neige devant votre porte et imprime des traces de roues sur le chemin qui mène chez vous ; en été, faites tondre régulièrement votre pelouse.*

» *Mais les spécialistes disent que le meilleur anti-vol reste encore un être vivant : un chien très méchant ou un gardien.* »

Lettre des Maldives

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEL ÉDEN



SUR le méridien de Bombay, à l'ouest-sud-ouest de Sri-Lanka, entre l'équateur et le 8e degré de latitude nord, et à deux heures de vol de Colombo, s'émiettent les Maldives. Sur 800 kilomètres, c'est une poussière de deux mille îles et îlots, atolls fragmentés et récifs coralliens, malaisés d'accès, par mer, et dont deux cent vingt, seulement sont habités, certains inexplorés.

Leur climat est équatorial : 28 à 32 °C toute l'année ; 90 % à 98 % d'*humidité relative* : force redoutable des rayons ultra-violets du soleil ; trois mois de grande mousson du sud-ouest (mai-juillet) engendrant des averses *diluviennes* qui stoppent le beau fixe de l'alizé du nord-est. Végétation plus ou moins dense sur le sable calcaire où triomphe le cocotier.

Géographiquement isolées au cœur de l'océan Indien, les Maldives ont *une population d'origine* obscure qui dériverait, selon certains, d'une souche aryenne de l'ère pré-chrétienne venue, par Ceylan, de l'Inde du Sud. Mais l'ethnie — les Mahl — est brune, avec des traits négroïdes. Elle est vigoureuse, quoique de petite taille. La langue — le *divehi* — est un cocktail d'arabe, d'ourdou, de tamoul, de cinghalais, de malayalâm. On l'écrit de droite à gauche comme l'arabe, auquel ses caractères ressemblent. Religion : l'islam, qui a supplanté le bouddhisme dès 1153. Le pouvoir y fut exercé par une longue lignée héréditaire de sultans et de six sultanes qui déléguaient une partie de leur autorité à la classe noble. La population était soumise et respectueuse devant les sultans censés représenter la sagesse divine.

Le grand voyageur arabe, Ibn Batouba, note les qualités de la race : honnête, sincère, pieuse, pacifique, mais brave et jalouse de son indépendance qu'elle défendit toujours âprement. Et d'abord contre les Portugais, qui mirent la main sur la petite thalassocratie en 1558, l'administrèrent depuis Goa, mais en furent chassés en 1573, harcelés par des guérillas sans cesse renaissantes.

Après les Portugais, les Mahl durent chasser les Malabar (1752), puis les Maldives retournent à *l'oubli sous l'autorité de leurs* sultans, jusqu'au jour où les Anglais s'imposent (1887). Pendant la deuxième guerre mondiale, les gens des *atolls du Sud*, moins soumis, plus turbulents, se révoltent une première fois contre la présence anglaise, une deuxième *fois en 1957*. Après soixante-dix-huit années de luttes, l'indépendance n'est pleinement acquise et la liberté recouvrée que *le 26 juillet 1965. La République* est instaurée en mars 1968. Les Maldives sont membres de l'ONU (1965). La Constitution du 11 novembre 1968 permet d'élire un Parlement de trente-neuf membrés qui désigne pour cinq ans un président dont le choix est ratifié par *référendum. Premier président* : le sultant Ameer Ibrahim Nasir.

LA population (cent trente mille âmes) montre un style de vie original qui n'a guère varié dans le temps. Les hommes sont pêcheurs, marins dans toutes les flottes du monde, accessoirement cultivateurs ; les femmes se consacrent *aux enfants (fort nombreux)*, aux soins domestiques, à la préparation du poisson exporté, à *la* cueillette des fruits.

Ce sont les techniques mises au point dans la construction des habitations et surtout des bateaux *qui sont stupéfiantes d'originalité*. Qu'il s'agisse du dhonie ou du batali, bateau de charge non ponté, qui mesure jusqu'à trente-six pieds sur neuf, pas un clou, pas une vis n'entrent dans leur fabrication, seulement des chevilles de manglier, le tout calfaté à la bourre de coco résinée. Seuls outils importés, hachereau, rabot, scie égoïne ; pour les aiguiser, une petite meule mue par rotation alternée de l'axe à l'aide d'une corde. L'habileté déployée est telle qu'avec cet outillage rudimentaire, *l'esquif terminé présente des proportions* élégantes et des lignes d'une grande pureté.

Quant à la charpente des habitations on y retrouve les mêmes pièces que dans les chaumières de nos campagnes : panne, poinçon, entrait, jambes de force, chevrons et faîtage soutenant le cadjan : encore un « phénomène de convergence » ! Mais dans les îlots perdus, la vie familiale s'écoule dans une humble cabane dont l'intérieur, sommairement garni de nattes et de quelques ustensiles de bois ou d'écorce de noix de coco, est d'une grande propreté (nous observons les balais de coir, les balayettes confectionnées avec les nervures des folioles du cocotier). Alentour, pour les besoins domestiques, le jardinet où poussent patates douces, ignames ou manioc, colocases, maïs, parfois melons d'eau et concombres qui peuvent donner deux récoltes lors des pluies de *mousson ; à l'écart*, selon les îles, arbres à pain, bananiers, manguiers ou ananas. L'élevage est réduit : un coq et quelques *poules pour les œufs, quelques* canards, rarement une chèvre.

La nourriture reflète une vie *autarcique pour l'essentiel à base* de poisson, riz (importé) et coco. Au petit-déjeuner : thé (importé), galettes, curry ou boulettes de *poisson, ou œufs ; aux autres* repas, poisson et riz, oignons, bitrons et chili, rarement une poule, coriace ; desserts de pudding de *coco, bananes, papayes*.

La vie sociale est subordonnée à l'islam à travers lequel sincérité et fraternité engendrent un certain humanisme. Les esprits restent simples. Pourtant la population est impatiente de montrer son désir de *progrès. L'éducation bénéficie* d'une véritable promotion avec les écoles modèles à Malé, d'Etat ou libres (les institutrices sont ceylanaises ; on y apprend *l'anglais*), une scolarisation exemplaire malgré la dispersion des atolls (un ami prend en pension l'enfant de parents *éloignés*).

Une population attachante, pas encore gâtée par la civilisation *occidentale et le tourisme qui y fait* ses premiers pas.

LE tourisme (haute saison octobre-avril ; basse saison mai-septembre, les mois de grande mousson) fut déclenché par la piste de 2 400 mètres allongée sur l'atoll-aéroport de Hulule, à deux heures de Colombo et où atterrissent les Convair de quarante-quatre places. De là, les nouveaux arrivants sont conduits en bateau vers les villages de vacances. La *Crescent Tourir' Agency* contrôle Bandos, Baros, Viligili ; à Bandos, des bungalows à allure de garages *où abonde la tôle ondulée*, deux cents clients s'entassent dans une atmosphère qui fleure déjà le tourisme de masse. La *Muman Tourist Agency contrôle Kurumba*, Little Hura, Velassaru ; à Kurumba, quinze bungalows de trois chambres à deux lits, en pierre de corail, couverts de cadjan, et à confort très simple. Dès le premier jour, le *Robin*, bateau à moteur, nous conduit en quinze minutes vers la capitale.

Malé (16 000 habitants), à quelques encablures de Hulule, est une petite ville accueillante qui présente deux artères parallèles, bien tracées, au sol dur, très propres, la première limitant le port d'un côté, de l'autre les bâtiments administratifs (que de ministères !), la plupart des commerces, les agences de *tourisme*, la banque de Bombay, la poste; la seconde reliée à la première par des bretelles, est bordée de maisons blanches en*tourées de jardins et baptisées* — sans numéros — le « poisson volant », le « joyeux soleil »... L'atmosphère est torride, mais l'impression excellente.

Déjà quelques autos, quatre mille bicyclettes, les hors-bords et les *walky-talkies pour les appels d'île* à île, Radio-Malé qui diffuse les nouvelles d'Australie ou de la B.B.C. (quatre fois par jour en maldivien, une fois en anglais), un petit quotidien en maldivien et deux fois par semaine en anglais, autant de signes qui soulignent le changement dans les conditions de vie que le tourisme va précipiter.

KURUMBA - VILLAGE : nous avons choisi ce point de chute : un îlot inhabité sauf *le personnel de service aux petits* soins pour une poignée de touristes-pionniers. Lieu de repos total dans le silence et la solitude tro*picale : pas de voitures, de vélos*, aucun bruit sinon celui du ressac sur le sable impalpable, le pépiement d'un rare oiseau, le froissement des palmes de cocotiers sous l'alizé : le cocotier ! Ici comme ailleurs, créateur de tableaux uniques. On fait le tour de l'île en quinze minutes dans la solitude envoûtante de la végétation tropicale. Le spectacle est tout autre au sein du lagon, domaine réservé des chasseurs sous-marins (chasse prohibée autour de certains îlots) évoluant dans des jardins de coraux qui peuvent rivaliser avec ceux des Tuamotu : brigades du fretin, mérous *marbrés toujours curieux*, labres *ou* lutjans roses, perroquets vert-bleu, ici encore toute la palette d'un peintre, avec, souvent, le vis-à-vis *inquiétant d'un requin obtus ou* d'une perfide murène...

Nous visitons dix-sept îlots, tous *semblables, tous différents*, les uns déserts avec bain de siège obligatoire avant d'y prendre pied, où l'on vous dépose le matin pour jouer les *Robinson jusqu'au soir* ; d'autres peuplés, dotés d'un débarcadère en troncs de cocotier. Aussitôt tout le village accourt, gosses d'abord apeurés dont la timidité fond vite, femmes craintives mais curieuses. Beaucoup d'hommes en mer, Dieu sait où ! A Tulusdu, à Himma-Fushi, à Hura ceux qui restent offrent leurs richesses sur une toile tendue à même le sable, coquillages, pacotille hétéroclite.

— Combien cette porcelaine ?

— Un dollar.

Nous reposons l'objet. Le garçon propose :

— *Alors, 2 roupies.*

Le dollar vaut 4 à 6 roupies ; ils en ont entendu parler, mais ne *savent pas encore la valeur relative* des monnaies.

On organise un soir une pêche *à la langouste, curieuse variété* verte et rose. Une autre fois, c'est une expédition *nocturne* pour une amusante pêche à la palangrote. *Les prises sont nombreuses*, mais pour nous l'intérêt est dans la vision fantastique de la phosphorescence des *noctiluques* qui allument le fil de nylon en une ligne de feu, font scintiller l'écume du bateau, accompagnent en arabesques lumineuses le sillage des dauphins qui jouent autour de nous. Spectacle irréel, dans le souffle tiède de la nuit tropicale, tantôt sous la clarté lunaire, tantôt sur la toile de fond d'un orage lointain.

Les Maldives ! Petit monde à part, hors du temps et de notre civilisation, dans une nature de rêve à l'état premier, à peine entrouvert à notre curiosité dont il faut souhaiter qu'il garde sa pure fraîcheur le plus longtemps possible.

JACQUES MILLEY.

LE DESSIN DE LA SEMAINE

SMITH, JONES, BROWN & WEINBERG INC.

'Step Upstairs and Tell Mr. Weinberg He's Fired!'

« Grimpez et dites à M. Weinberg qu'il est mis à la porte »

Dessin d'Oliphant. Extrait de « The Denver Post ».

Choses vues

QUAND LES SPORTIFS LÈVENT L'ÉTENDARD DE MAHOMET...

LE CAIRE. — Neuf heures du matin, le saint jour du vendredi dans une rue de Daher, quartier petit-bourgeois du Caire où chrétiens et musulmans vivent en bonne intelligence à l'ombre d'une dizaine d'églises de rites divers. Soudain la circulation s'arrête et l'on perçoit des clameurs sur fond de tambourins et de crotales de Cybèle. Deux ou trois gardiens de la paix, sans bouger de place, tendent prudemment le cou dans la direction d'où provient la rumeur, les balcons se garnissent de femmes, tous les hommes s'élancent vers le bruit, qui devient assourdissant.

Et brusquement la rue est envahie par un flot humain, qui avance *comme en cadence, empanaché de* chiffons verts. Qu'est-ce ? Une émeute ? Une aubade ? Un rassemblement politique ? Rien de tout *cela : une simple manifestation* d'encouragement pour l'équipe de football du quartier dont la photographie se balance au bout d'un manche à *balai*. Mais pourquoi ces drapeaux verts ? « *C'est l'étendard du Prophète* », répond un passant, avant de vous conseiller fermement de dégager la chaussée avec votre voiture. Il a raison, car déjà les cailloux volent contre on ne sait *trop qui*, peut-être d'hypothétiques défenseurs de l'équipe adverse... Six ou sept cents jeunes gens passent dans un tumulte joyeux mais *auquel il ne ferait pas bon* s'opposer.

Un tambourinaire juché sur les épaules de deux gaillards donne le ton avec son instrument. Des invocations religieuses et sportives fusent et sont reprises en chœur sur un rythme entraînant. Une petite fille de trois ou quatre ans, brandie au-dessus de la foule par l'un des « manifestants », bat des mains de toutes ses forces, ceux qui portent *des chandails verts les enlèvent et* les font tournoyer au-dessus des têtes en criant : « *Allah ! Allah !* »

Un témoin européen dit *mezzo voce* : « *Quand on pense qu'il se trouve parfois des Arabes pour parler de séparer l'Etat de l'Islam ! Ils feraient bien de commencer par dissocier le sport de la religion...* » Peut-être, mais en France, où l'Eglise et l'Etat ne sont plus liés depuis soixante-dix ans, à Marseille précisément, à la veille de rencontres sportives importantes, on peut voir les joueurs de l'Olympique et leurs supporteurs processionner en grande pompe à la Vierge de la Garde, en invoquant la protection de la « *Bonne Mère* »...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

RADIO-TELEVISION

La politique d'Antenne 2

M. JULLIAN CHEZ SES CONCITOYENS

QUAND la petite guerre des sondages marque une trêve, oubliant les commentaires suscités par une éventuelle entorse au monopole, Marcel Jullian, président d'Antenne 2, passe aux méthodes directes. A chaque étape de la course Paris-Nice, il « *témoigne de son intérêt pour l'un des sports les plus populaires de France* ». Puis il décide de faire un crochet jusqu'à Châteaurenard, sa ville natale. Le temps d'une déclaration de principe sur les droits et les devoirs d'un directeur de chaîne. Histoire de prouver que, si l'autorité lui revient, l'antenne est à nous.

Aussitôt, l'imagination travaille, les souvenirs surgissent : Colombey, Cajarc, les petits déjeuners à l'Elysée, les bains de foule et les visites-éclairs. Mais, après deux jours de flânerie préalable sur les lieux, il faut bien se rendre à l'évidence : le patron de la deuxième chaîne, ce n'est tout de même pas le président de la République.

Peu de publicité, c'est vrai, et pas d'invitations officielles. Un simple communiqué diffusé deux jours de suite dans la presse locale : « Marcel Jullian s'entretiendra le 14 mars à 19 heures avec les habitants de sa ville natale. » Le malheur, c'est que des Jullian, à Châteaurenard, il y en a des dizaines. Le plus connu est docteur.

« La télévision ? On la regarde à peine, dit le patron de l'unique pizzeria locale. Les gens se couchent *tôt* pour ne pas être en retard au marché : 4 heures l'été, 6 heures l'hiver (Châteaurenard est l'un des hauts lieux du commerce des fruits et légumes), les *trois* cinémas ne font pas non plus recette, à part le mercredi, jour des films en portugais ou en espagnol. Ici, on est maraîcher ou maçon. Qui voulez-vous que ça intéresse d'entendre parler de la deuxième chaîne ? »

Des notables ? Pas seulement. Les flashes mitraillent cinq jeunes filles en costume provençal en rangs devant le comptoir et quatre hommes au visage tanné, aux mains calleuses, poursuivent une conversation animée, à l'écart. On les a engagés pour servir à boire, ils ont hâte que cela se termine.

Car il fait nuit. Le marché est désert, guère plus accueillant que Rungis un soir de brume. Le maire du canton, le conseil municipal, les responsables d'organismes divers, sont venus en voiture. Mais l'on n'aperçoit ni la boulangère, ni la vendeuse du Prisunic, ni la mère de famille nombreuse (neuf à table, un *mari* plâtrier en arrêt de travail, le repassage que l'on termine le soir devant le petit écran...), ni le vendeur d'appareils ménagers aux délicats euphémismes (« L'Arabe, dit-il, n'est pas un acheteur potentiel de notre matériel »). Ni les quatre grand-mères assises tout l'après-midi sur le parvis de l'église, ni les adolescents poussés en graine qui trompent leur *ennui* vers 5 heures devant les machines à sous du Rex, ni même les joueurs de belote du Café central qui discutent à l'heure de l'apéritif sur la ressemblance de Marcel Jullian avec son grand-père.

« Plus de films, moins de publicité », voilà ce qu'on entend en flânant dans les rues de Châteaurenard. Mais ici, face au P.-D.G. d'Antenne 2, on parle de créations, de « dramatiques », de « bonnes variétés » ; on souhaite la retransmission des grandes manifestations folkloriques. Là, on réclame une ouverture plus large sur la vie quotidienne ; on ne s'oppose pas à une augmentation de la redevance. Bref, on parle de la télévision. Mais de quoi parlent les autres ?

ANNE REY.

Les « émissions de service » rapporteraient 45 millions en 1975

LE projet de location, par Antenne 2, d'une tranche horaire matinale à des producteurs d'« émissions de service » destinées à des secteurs professionnels (*le Monde* du 7 mars) est-il de nature à entraîner subrepticement une certaine « privatisation » de la télévision française ?

Depuis qu'il connaît le montant de l'enveloppe budgétaire 1975, prévu pour la deuxième chaîne (de l'ordre de 652,5 millions de francs), M. Marcel Jullian affirme qu'il n'atteindra pas, sans déficit, le 31 décembre : « *Budget suffisant peut-être, dit-il, si nous étions libres de le* gérer *mais qui ne l'est plus quand on le gère en partie à notre place par le jeu du cahier* des charges ».

Mise dans l'obligation, notamment, de participer pour 200 millions de francs à la « couverture » du budget 1975 de la Société française de production, imposée pour 210 millions de francs de frais de diffusion par T.D.F., la société Antenne 2 n'a plus qu'une solution : trouver des recettes supplémentaires en dehors de la publicité (dont le plafond des recettes est limité à 25 % du budget *total de* l'ex-O.R.T.F.) pour assurer ses programmes.

Les « émissions de service » dont il est maintenant question, si elles débutaient le 1er juin, devraient rapporter quelque 45 millions de francs, soit à peu près (50 millions) l'équivalent de ce qui manque à Antenne 2 pour équilibrer son budget 1975. En année pleine, le rapport financier de ces émissions spéciales serait de 75 millions de francs.

L'homme qui en aurait la charge, M. Jean d'Arcy, n'est pas un inconnu : premier directeur des programmes de la télévision française (1952-1959), chargé de mission pour l'audio-visuel auprès du secrétariat général de l'ONU pendant dix ans, il est revenu en France avec des projets, axés autour de la télédistribution. Après avoir créé, en 1971, avec le concours de plusieurs banques, la société Multivision, transformée en Vidéocités, M. d'Arcy — membre du haut conseil de l'audio-visuel — s'est aperçu rapidement que le démarrage de la télévision par câble, en France, se heurtait à de multiples difficultés.

Mais lorsqu'il s'agit d'audio-visuel, M. d'Arcy n'est jamais à court d'idées et, tenant compte, après « l'éclatement de l'O.R.T.F. », de la « jeune indépendance » des nouvelles sociétés de programme comme de la sous-utilisation, par rapport aux Etats-Unis, des virtualités de la télévision il a conçu ce nouveau mode d'emploi du petit écran avec l'aide de M. Jean Frydman, Gérant de Régie n° 1 (la publicité d'Europe 1) et administrateur-délégué de Télé-Monte-Carlo, M. Frydman est l'auteur du projet canal 10 de chaîne de télévision commerciale qui, en juin 1970, avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale par M. Robert-André Vivien, député (U.D.R.) du Val-de-Marne, aujourd'hui membre du conseil d'administration d'Antenne 2.

Le projet initial d'Arcy-Frydman a été, il est vrai, singulièrement amendé par le conseil d'administration de la deuxième chaîne. A l'origine, en effet, il était question d'affermer une heure d'antenne par jour aux promoteurs du système. Les responsables d'Antenne 2 ont tenu à garder l'entière responsabilité de ces programmes spéciaux, destinés à des professionnels ou à des publics restreints

« *Il y a un énorme besoin de communication et de formation insatisfait dans le grand public* », affirme M Jean d'Arcy lorsqu'on lui demande si ce genre d'initiative répond à une réelle attente.

Pour M. Jack Ralite, député communiste et membre de la délégation parlementaire pour la radiotélévision, « *Il s'agit d'établir pour les trusts, derrière l'habituel rideau des relations humaines, une meilleure efficacité, c'est-à-dire une meilleure rentabilité capitaliste*.

« *C'est une dilapidation inacceptable des fonds publics, car le réseau de télévision, que l'on offre aujourd'hui aux grands intérêts privés, a été financé exclusivement par les téléspectateurs français.*

« *En fait, il s'agit d'un accroissement déguisé de la publicité à l'antenne, lourd de conséquences prévisibles notamment pour la presse écrite.* »

Le danger de publicité déguisée, ou clandestine, ne saurait être, en effet, totalement écarté...

« *Toutes les précautions seront prises*, affirment les partisans du projet, *pour éviter cet écueil. C'est ainsi que chaque société ou entreprise intéressée ne disposera que de trois heures au maximum par an pour faire ses communications. On évitera ainsi le « matraquage »*.

« *Dans tous les cas, c'est Antenne 2 — et non la Société de régie de production Vidéo-communication-service, dirigée par M. Jean d'Arcy — qui contrôlera la diffusion et le contenu de ces émissions.* »

L'établissement public de télédiffusion (T.D.F.), pour sa part, attend de connaître la décision des pouvoirs publics pour « ouvrir » l'antenne.

« *Actuellement*, fait-on remarquer à Antenne 2, *nous payons très cher la diffusion d'une « mire » quotidienne, destinée au réglage des récepteurs par les radioélectriciens. Ca ne présente pour nous aucun intérêt.* »

D'autant plus que les tarifs de la « mire » et ceux des émissions ne sont guère différents : les spécialistes ont calculé, par exemple, que si chaque chaîne diffusait quotidiennement le double de programmes, le prix de location de l'antenne n'augmenterait que de 15 %...

La Société française de production télévisée (S.F.P.), dont les « plans de charges » pour 1975 sont loin d'être garnis dans tous les secteurs, suit l'affaire avec intérêt. La réalisation de ces émissions peut constituer, pour la S.F.P., une des recettes complémentaires nécessaires à l'équilibre de son budget, que M Jean-Charles Edeline appelle de ses vœux.

Cette double impatience des responsables d'Antenne 2 et de la S.F.P. ne semble pas partagée par le gouvernement qui, saisi du projet d'émissions-service, ne paraît pas l'avoir inscrit au chapitre des affaires urgentes. Il convient d'examiner, en effet, s'il est compatible avec le monopole et si les dispositions réglant les recettes publicitaires ne risquent pas d'être contournées : « *Ce genre d'affaire peut facilement déraper* », fait-on observer.

La délégation parlementaire sera consultée sur le fond, disent les autorités de tutelle, qui ne semblent pas aussi convaincues que les responsables d'Antenne 2 de l'urgence financière de ce projet.

CLAUDE DURIEUX.

« La Saga des Français » se prépare

Un regard politique sur les Fargeot

MICHEL DEL CASTILLO, écrivain, a abandonné depuis quelques mois ses travaux littéraires. Il est revenu s'installer à Paris pour produire une série de dix émissions qui seront diffusées, en principe, à partir du mois de mai sur Antenne 2. « *Marcel Jullian, dit Michel del Castillo, m'a appelé un jour. Il m'a demandé si j'avais envie de faire « quelque chose ». C'était très vague, mais j'avais une idée : montrer comment vivent les Français en 1975, montrer ce qui les touche, ce qui les atteint, ce qui les inquiète. J'ai donc proposé de réaliser une galerie de portraits, de peindre des personnages et de décrire, à travers eux, les différents milieux qu'ils représentaient.* »

Travailleurs immigrés, ouvriers au chômage, des hommes que Michel del Castillo voulait filmer. Une réalité trop souvent absente, à son avis, des écrans de télévision.

« La Saga des Français » — le titre de la série a été choisi par Marcel Jullian — aurait dû, peut-être, faire revivre l'histoire de la France à travers un conte inspiré de la réalité, dresser finalement comme dans « les Fargeot » — feuilleton écrit par Marcel Jullian et diffusé sur la première chaîne en octobre 1974 — un prototype du « Français moyen » qui vit, bon gré mal gré, dans la bonne humeur, sans se soucier trop de « politique » : les Fargeot ignoraient, bien sûr, la misère, le chômage, même s'ils connaissaient la routine, les traites à payer.

Alors, cette saga des Français sera-t-elle aussi un panégyrique d'une France anonyme ? Non, pas pour l'instant tout au moins. Michel del Castillo voulait appeler sa série « la Bouteille à la mer » — projet utopique, France à la dérive. Il n'a pas pu. Mais les sujets qu'il a filmés sont plus troublants.

Quatre émissions ont déjà été tournées. L'une sur les paysans du Sud-Ouest, l'autre sur la « rumeur » inspirée des événements d'Orléans en 1969 où des commerçants juifs furent accusés de se livrer à la traite des Blanches, délire collectif qui s'est produit également à Amiens, à Troyes, à Dijon et à Chalon-sur-Saône (en 1974). Une autre encore sur les instituteurs ; cette émission a été filmée dans la cité de transit d'Orly, un lieu où « ce n'est pas l'école qui est « souffrante », mais la cité ». La dernière à l'usine de Big Chief, à La Roche-sur-Yon, où huit cent cinquante ouvrières menacées de chômage se sont mises en grève avant d'occuper l'usine. Le tournage de chaque film a été précédé d'une enquête.

Michel del Castillo est écrivain : il veut comprendre et expliquer librement, puisqu'il a la parole. « *Quel que soit le regard, explique-t-il, on est renvoyé à la même chose : c'est la vie qui est malade parce que le corps social est malade. Mais, dans un système d'exploitation qui repose sur le profit, il ne peut qu'en être ainsi.* »

Michel del Castillo a déjà deux autres projets : le premier traite de l'implantation d'une usine de stéréate de plomb à Marckolsheim, en Alsace. Un instituteur, à force de recherches, a découvert qu'on trompait la population en lui faisant croire que la pollution n'était pas à redouter. (Gérard Chouchan doit réaliser cette émission.) Et l'autre veut décrire les conditions de travail des femmes. (C'est Simone Vanier qui en serait la réalisatrice.) Mais il y a une telle distance entre cette France-là et celle des « Fargeot » qu'on peut se demander si Marcel Jullian y reconnaîtra longtemps sa France, ses Français et leur saga. Quoi qu'il en soit, les projets de Michel del Castillo sont passionnants On peut donc espérer qu'il fera d'autres enquêtes, d'autres émissions.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Des rêves québécois

AU bout de l'autoroute Intersate 87, la frontière divise en deux l'étendue blanche : on quitte les Etats-Unis et on entre au Québec. L'aiguille de l'autoradio sélectionne un poste au hasard : « C.J.M.S., Jeunesse Mutuelle Montréal ». Le speaker parle « joual » sur un fond sonore anglo-saxon. Première constatation frontalière : on change de langue, mais non d'esthétique. Les « jingles », l'environnement musical, la conception des publicités, le rythme des enchaînements, le débit même des animateurs des tranches de fin d'après-midi — dans le style lancé en France par l'éphémère président Rosko, — sont absolument semblables : le langage du média, son discours inconscient, son idéologie, sont les mêmes à Ville-Marie qu'à Schenectady.

Le temps qu'il fait, et l'heure qu'il est. On annonce 2 degrés Fahrenheit vers la côte des Neiges. Il n'est pas besoin d'en dire plus : le froid est une culture, un élément mythique, national. Les informations, en revanche, sont « provinciales ». Incroyable sentiment de familiarité, de proximité. Sorties de leur contexte nord-américain, les nouvelles ont même des résonances cantonales On s'interroge sur l'intégrité de tel député, de tel chef de la police. Par le biais du Watergate, le continent est de nouveau à l'écoute de ses bas-fonds On hésite entre *Scarface* et *le Faucon maltais*. Plus d'un meurtre par jour à Montréal depuis le 1er janvier.

Deux massacres, treize morts dans l'incendie criminel d'un bistrot — *le Gargantua*, — tous les témoins ont été supprimés, mais le meurtrier était vaniteux : Richard Blass, qui voulait être le plus grand gangster de l'histoire du Québec, a été abattu à son tour ; et c'est une autre bande, un autre gang, qui a commis à sa place la Saint-Valentin des rives du Saint-Laurent.

Violence et puritanisme : les lourdes voitures pataugent dans la « slush », la neige boueuse, et, à 13 heures, une dame Prioux prend l'antenne pour « Radio-Sexe ». Ses propos sont ceux d'une conseillère familiale. Et on lui pose des questions pratiques ; la politique, c'est ailleurs qu'on l'entendra, à Québec, la capitale provinciale, où l'évêque répond aux questions des auditeurs. Il part en guerre contre les promoteurs immobiliers ; il prépare un repas pour les pauvres du tiers-monde et explique, après Mgr Camara, évêque de Recife, qu'on ne « les » a pas arrachés à « l'esclavage communiste » pour « les » livrer, « peut-être », à « l'esclavage capitaliste »... Il est contre l'avortement, naturellement, mais, sainte colère, c'est pour le Québec qu'il veut beaucoup de petits enfants : « natalisme » est contenu dans « nationalisme ». Et il explique à un auditeur, auquel certaines plus-values immobilières créaient des difficultés, que le profit est, aussi, un don de Dieu...

La radio est un terrain de lutte linguistique : les stations « francophones » sont tenues de diffuser plus des deux tiers de chansons en langue française, et l'audience de leurs concurrentes anglophones ne cesse de croître auprès des jeunes : toute considération politique mise à part, on comprend qu'ils préfèrent David Bowie à Mireille Mathieu et C. Jérôme, qui sont les défenseurs « objectifs » de la culture française sur C.J.M.S. Sujet préoccupant quand même, et le magazine télévisé de Radio-Canada lui consacre son ouverture : les stations « anglaises » poussent l'astuce jusqu'au bilinguisme. Dans quelle langue la « pop génération » va-t-elle rêver ? Peut-il y avoir une « conscience nationale » dans un contexte culturel multinational ? Aussitôt après, le magazine nous présente un reportage de la télévision française (TF 1) sur Nelson Rockefeller. Même vision puritaine de l'argent qu'il faut amasser « pour faire le bien ».

Ici, la télévision n'est pas plus mythique que l'électro-ménager : indispensable, mais non magique. Télé-Métropole, station privée de Montréal, avait inventé la télévision continue « à la Jammot » bien avant l'heure — le modèle est proche : aux Etats-Unis, — et ce type de programmes passe le matin. La localisation poussée à l'extrême des réseaux, leur enchevêtrement, l'omniprésence de la publicité, l'envahissement des programmes par les films et par les séries, font qu'on choisit ce qu'on regarde un peu comme on prend un train. C'est fonctionnel : le guide TV indique, heure par heure, ce qu'on peut trouver et sur quel canal il faut se porter.

Les émissions sont hachées menu par les spots publicitaires ; les films écourtés sauvagement pour respecter les créneaux des annonceurs. Et l'imaginaire, dans tout ça, écartelé entre le regard bleu de l'homme des vallées perdues et la poudre à récurer les dentiers, doit avoir du mal à recoller les morceaux de fiction entre eux. La télévision du reflet ne renvoie plus du réel que sa discontinuité : le discours est réduit à ce métalangage.

Aussi, certaines productions de Radio-Canada non interrompues par les annonceurs prennent une couleur plus forte, l'apparence d'un supplément de « réalité » : on s'y croit même, tellement le langage de la télévision a su nous imposer son « réalisme ». Un détenu raconte sa vie en gros plan, dans son décor familier, carcéral ; puis un autre vient, analyse son passé criminel, ses démêlés avec la société, et son désir de rachat (né de la lecture d'un ouvrage de Marshall McLuhan, ce qui est imprévu). C'est à la longue qu'on s'aperçoit que tout est faux ; qu'il s'agit de comédiens feignant l'improvisation, et qu'ils jouent en « close up » devant des diapositives, dans le même type de dispositif qu'un journal télévisé. Force esthétique (et idéologique) de l'« idée de vérité » produite par la sous-culture de l'image.

Denise Bombardier peut préférer sa télévision à la nôtre (dans *la Voix de la France*, Laffont éd.) ; la comparaison est impossible. A chaque pays ses rêves, et là-bas est — provisoirement — plus « américain » qu'ici.

MARTIN EVEN.

— VU —

Et chez les autres ?

ON se plaint. Les temps sont durs. La télé n'est plus ce qu'elle était. Trop de débats, de séries made in U.S.A. ; pas assez de créations bien de chez nous, de ces dramatiques, de ces feuilletons de luxe dont nous avions le secret. Certains — nous en sommes — s'en réjouiraient plutôt : bonne occasion d'ouvrir nos lucarnes au vent du large. A l'information, à la distraction, à la discussion telles qu'elles se pratiquent ailleurs. Que savons-nous de ce qui passe sur les écrans de l'étranger ? Autant dire rien. Kojak, Canon, Colditz *exceptés, nous ne les connaissons que de bonne ou mauvaise réputation. Par les récits des voyageurs. Témoignages confirmés ou infirmés par d'autres témoignages, impossibles à vérifier. On se croirait à l'époque des diligences, pas à celle des satellites.*

Sur ce chapitre, la B.B.C., isolationniste pourtant, ô combien ! nous dame le pion. Elle se mettra le 22 mai à l'heure française. La N.D.R. allemande, elle, consacre ce mois-ci trois de ses samedis à nos nouvelles sociétés de programmation. Une par soirée. Des soirées complètes destinées à montrer à nos voisins ce que les Français voient sur TF 1, A 2, et FR 3. Des soirées en version originale sous-titrée

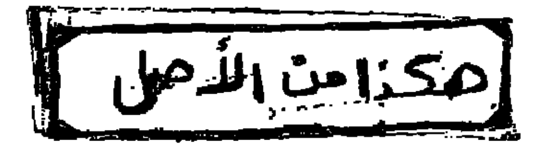
Et on ne craint pas d'assommer les gens ? Absolument pas. On espère les intéresser au contraire, élargir leur horizon et surtout leur donner des éléments de comparaison. Et cet exemple — l'Autriche, je le signale en passant, envisage de le suivre incessamment — n'est pas le premier. Les Allemands ont ainsi eu l'occasion de se croire branchés, sans quitter leur fauteuil, sur des émetteurs américain, polonais, israélien, russe, suédois, japonais ou autres. Avant la fin de l'année, avant même que nous en ayons entendu parler, ils auront vu les programmes proposés par les deux nouvelles chaînes italiennes d'obédience socialiste et chrétienne. Et quand je dis vu, vu dans leur continuité. Depuis le générique jusqu'aux dernières informations. Seul moyen de les juger vraiment. Inutile de souligner que ce genre d'opération, menée en toute liberté et cependant fort bien accueillie par les pays en question, revient très bon marché. En ces temps de pénurie généralisée, ça n'est pas à négliger.

On peut envisager d'autres formules : ainsi une émission consacrée aux journaux télévisés de la veille, de quatre ou cinq pays étrangers. Histoire de les confronter, de souligner l'importance accordée ici aux faits divers, là aux conflits sociaux ou donner des échantillons nombreux, variés aussi de ce que sont les spots publicitaires, les grands dossiers ou les enquêtes sociologiques, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Scandinavie. Ou reprendre, traduits par une voix off, des face-à-face qui ont fait date et qui devraient faire école : Orson Welles ou Katharyn Hepburn interviewés par Dick Cavett. On peut aussi, les Allemands — encore eux — sont coutumiers du fait, projeter avant, bien avant qu'ils ne l'aient été sur leurs petits écrans, si tant est qu'ils le soient jamais, des téléfilms qu'on aura même parfois financés en partie. Je songe à Camarades, *à* Coup pour coup, *au* Chagrin et la Pitié, *à* Out 1, *dont les budgets s'établissaient et en deutschemarks et en nouveaux francs.*

Oui, dans la limite de 40 % d'importations autorisées par le cahier des charges, on pourrait nous initier à bien des choses, à autre chose en tout cas qu'à des commissariats new-yorkais ou à des réserves africaines revus et corrigés par Hollywood. Nous n'avons rien contre Daktari, Mission impossible *ou* Chapeau melon et bottes de cuir, *simplement nous aimerions qu'on nous raconte plus souvent pourquoi* Gale est morte, *qu'on nous donne moins rarement une bonne* Leçon d'allemand.

A l'heure européenne des coproductions, petit dénominateur d'un Marché commun de la médiocrité, il serait plus rentable et plus profitable d'acheter carrément en gros et en détail des produits de consommation courante régulièrement, normalement diffusés sur les antennes de Stockholm, de Hambourg, de Londres ou de Bruxelles. Ne serait-ce que pour éclairer notre lanterne. Elle en a bien besoin.

CLAUDE SARRAUTE.



RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● ESSAI : DES MACHINES POUR DES ARTISTES. — Les samedis 15, 22 et 29 mars, 5 et 12 avril, FR 3, 21 h. 25.

Les armées d'Hitler qui défilent en dansant devant les foules, des skieurs qui remontent une pente au lieu de la descendre, une chaise qui se réduit, une tête qui gonfle, des femmes qui se transforment en papillons, des objets qui palpitent, ce sont quelques-unes des visions bizarres (ou poétiques) que nous offre le cinéma d'animation et de truquage. Un art qu'on connaît peu et dont on ignore encore plus les dessous — la technique savante ou artisanale qui permet de tromper l'œil, de jouer avec le temps, l'espace, la réalité. Glaces semi-réfléchissantes, rubans de toile peints à la gélatine, photos recollées, bancs-titres bricolés, synthétiseurs d'images électroniques, ordinateurs, la panoplie est immense ; Paule Sengissen nous la fait découvrir au cours de cinq émissions présentées par *Peter Foldes*, cinéaste d'animation. Cette série qui s'intitule « Des machines pour des artistes » passionnera tous les amateurs du bricolage audiovisuel.

● LES GRANDES HEURES DE NOTRE VIE : Rencontres avec l'amour, mercredi 19 mars, TF 1, 21 h. 40.

Un dossier. Ou, plutôt, un livre d'or, dans lequel des hommes et des femmes — philosophes, écrivains — témoignent tour à tour, peu importe leur âge, de leurs expériences et de leurs convictions. Une émission « éclatée », où les interviews succèdent à des lectures de textes, à des extraits de films. Un puzzle, apparemment proposé dans le désordre. Mais rapprochons les pièces, l'amour aux cent visages (tendresse, passion, désir, fusion, foi, abnégation) est ici l'apparence imparfaite de l'Amour, entité préalable aux êtres et peut-être inaccessible dans sa totalité.

Dans *Rencontres avec l'amour* (comme dans *la Mort* et *Naissances*), Françoise Verny et Claude Santelli enquêtent — disent-ils — sur « une grande heure de notre vie ». En fait, ils prennent — sans le dire — une véritable option métaphysique.

● ÉMISSION POÉTIQUE : « Plain-Chant ». — Dimanche 23 mars, A 2, 22 h. 15.

Hélène Martin chante, assise au coin d'un feu, près d'une table autour de laquelle sont réunis des amis qui l'écoutent. C'est « Plain-Chant », une émission qu'elle produit, et elle est là, à l'image, pour chanter, pour interroger Lucienne Desnoues, une amie, poète, qui a déjà publié quatre recueils de vers : *Jardins délivré, la Fraiche, les Ors, la Plume d'oie*. Une atmosphère chaleureuse, des lumières chaudes, des paroles douces. Lucienne Desnoues parle d'elle, de la vie quotidienne, de la nature, du temps.

● DRAMATIQUE : LES AMANTS D'AVIGNON. — Lundi 24 mars, A 2, 20 h. 35.

Un ouvrage de combat, publié en 1943 par Elsa Triolet, aux Editions de Minuit, sous le pseudonyme de Laurent Daniel, en hommage à Laurent et Danièle Casanova : *les Amants d'Avignon* décrivent les prises de conscience d'une jeune femme romanesque — dont l'imaginaire se promène du côté de « Peter Ibbetson » — confrontée aux réalités de la lutte clandestine, à l'amour, à la fuite, à la mort. Filmée par Paul Seban, l'œuvre d'Elsa Triolet prend une dimension historique. La lecture attentive, sensible, politique, du livre tend à cet autre temps, l'Occupation, un miroir qui capte plus que les apparences dans lesquelles s'enferme la mode « rétro » ; un miroir qui renvoie à la réalité de la société française, à travers ses rêves.

Les films de la semaine

● LILI, de Charles Walters. — Dimanche 16 mars, Antenne 2, 14 h. 30.

L'innocence et le charme acidulé de Leslie Caron dans une jolie comédie musicale où des marionnettes de foire se font les messagers de l'amour vrai.

● ROSA, JE T'AIME, de Moshe Mizrahi. — Dimanche 16 mars, TF 1, 17 h. 25.

Un film israélien qui a la fraicheur d'un conte méditerranéen. Jérusalem, vers 1900, une jeune femme en lutte contre les rigueurs de la loi mosaïque et la chronique d'un amour inhabituel

● UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ, de Fred Zinnemann. — Dimanche 16 mars, TF 1, 20 h. 35.

Thomas More, le catholique intègre, victime des abus de pouvoir d'Henri VIII d'Angleterre. Le genre de film ennuyeux et théâtral qu'il est convenu d'admirer parce qu'on y remue de grands problèmes.

● LE COMTE DE MONTE-CRISTO, de Robert Vernay (première partie). — Lundi 17 mars, Antenne 2, 14 h. 25.

Comment, en 1942, Robert Vernay, avec Pierre Richard-Wilm, Michèle Alfa et d'excellent comédiens français de l'époque, réussissait l'adaptation du roman de Dumas qu'il devait manquer, douze ans plus tard, dans une nouvelle version.

● NI VU NI CONNU, d'Yves Robert. — Lundi 17 mars, TF 1, 20 h. 35.

Une farce paysanne inspirée d'Alphonse Allais, où Louis de Funès, malicieux, déjà sournois mais pas encore atrabilaire, est un braconnier ridiculisant un garde champêtre, comme fait Guignol avec le gendarme.

● UN BEAU MONSTRE, de Sergio Gobbi. — Lundi 17 mars, FR 3, 20 h. 30.

Mise en scène tape-à-l'œil sur les faits et gestes d'un riche esthète qui détruit physiquement et moralement ses épouses pour satisfaire sa perversité. A fuir.

● L'HOMME AU BRAS D'OR, d'Otto Preminger. — Mardi 18 mars, Antenne 2, 20 h. 35.

Les effets de la drogue, montrés dans leur horreur, à travers l'histoire d'un joueur de poker morphinomane retombé à son vice après une cure de désintoxication. Un film qui fut surprenant, il y a vingt ans.

● L'HOMME AUX COLTS D'OR, d'Edward Dmytryck. — Mardi 18 mars, FR 3, 20 h. 30.

Quand la psychologie et même la psychanalyse s'emparent du western, il faut chercher un sens au costume noir et *aux colts d'or* d'Henri Fonda, au pied-bot d'Anthony Quinn. Ce qui se révèle, vite, ennuyeux.

● LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDS, d'Alfred Hitchcock. — Mercredi 19 mars, 20 h. 35.

Ingrid Bergman, imprudente mais amoureuse, cherche à réveiller la mémoire de Grégory Peck afin de prouver qu'il n'est pas un assassin. Hitchcock chez les psychiatres. Un suspense aussi passionnant que dans une enquête policière classique.

● MAISON DE BAMBOU, de Samuel Fuller. — Jeudi 20 mars, FR 3, 20 h. 30.

La violence à l'américaine dans les décors réels de Tokyo, sans exotisme. Mais Robert Stack, policier infiltré dans un gang, n'a rien d'Elliott Ness. A travers une intrigue brutale, Fuller esquisse une réflexion sur l'amitié virile et sur la lâcheté.

● LES ANNÉES FOLLES, de Raoul Walsh. — Vendredi 21 mars, Antenne 2, 22 h. 50.

Les tumultueuses années 20 aux Etats-Unis. De la fin de la première guerre mondiale au krach de Wall Street, l'Amérique de la libre entreprise, de la réussite individuelle et du gangstérisme. Face à face, James Cagney, dans un grand rôle, et Humphrey Bogart.

● HOUDINI, LE GRAND MAGICIEN, de George Marshall. — Dimanche 23 mars, Antenne 2, 14 h. 30.

Les tours d'illusionnisme de Harry Houdini (dans les années 10-20) reconstitués par des truquages cinématographiques. Spectacle et mystère.

● LES HÉROS SONT FATIGUÉS, de Yves Ciampi. — Dimanche 23 mars, TF 1, 17 h. 25.

La chaleur, la lâcheté, l'envie, l'alcool, et... Maria Felix, à une époque où le cinéma français s'essayait au cinéma noir. Mais Ciampi n'est pas Howard Hawks...

● QUAND LA VILLE DORT, de John Huston. — Dimanche 23 mars, TF 1, 20 h. 35.

Plus que la technique d'un cambriolage, la psychologie de quelques gangsters hantés par l'échec. Le premier des grands films noirs (1950) où, grâce à Huston, le réalisme sociologique ait remplacé le mythe romanesque.

● LE COMTE DE MONTE-CRISTO, de Robert Vernay. (deuxième partie). — Lundi 24 mars, TF 1, 14 h. 25.

La vengeance d'Edmond Dantès, dans la tradition de Dumas. Pierre Richard-Willm en ténébreux héros romantique.

● LES MISÉRABLES, de Jean-Paul Le Chanois (première partie). — Lundi 24 mars, FR 3, 20 h. 30.

Jean Valjean, Mgr Myriel, Javert, Fantine, les Thénardier et Cosette enfant... de belles images en couleurs pour illustrer Victor Hugo, et Jean Gabin dans le rôle du forçat régénéré mais poursuivi par son passé.

Samedi 15 mars

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, prod. J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : Les oiseaux australiens.
20 h. 35 Variétés : Les z'heureux rois z'Henri, prod. M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : Colditz. « Meurtre », avec R. Wagner et D. McCallum.
Carrington et Carter enquêtent sur le meurtre d'un caporal allemand qui risque d'attirer les représailles de la Gestapo sur les prisonniers.
22 h. 30 Sports : Championnats du monde de patinage artistique.
En différé de Colorado-Springs.

● CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 15 Sport (rugby) : Pays de Galles - Irlande.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Feuilleton : Les charmes de l'été, réal. R. Mazoyer, avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Pauline rencontre Vincent, le père du jeune Jean-Philippe. Ils se retrouvent après s'être attendus bien des années.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Jean Marais, Jean-Claude Marol et François Béranger.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Tommy ». L'actualité musicale.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Court métrage : « La soirée du baron Swenbeck », de H. Niogret, et « L'homme aux chats », de H. Glaeser.
20 h. 35 Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, adapt. de H. Jelinek, avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack ne peut s'habituer au travail de la forge.
21 h. 25 (★) Documentaire : Des machines pour des artistes : « Trompe-l'œil ».
Cette première émission (qui fait partie d'une série) montre les astuces techniques utilisées par des cinéastes : glaces semi-réfléchissantes, décors découpés, images kaléidoscopiques, interprétation des formes et des couleurs, effets Larsen, etc. Du bricolage rudimentaire aux machines sophistiquées : toute la panoplie du trompe-l'œil poétique.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 45, Allegro : Tout l'humour du monde, par J. Chouquet ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. 20 (●), « Une baignade à Topanga-Canyon », de M. Mezeas, avec B. Girandeau, D. Lebrun, N. Nerval, J.-R. Caussimon (réalisation G. Peyrou) ; 21 h. 40, Orchestre national, direction K. Masur : « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms); 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : « Symphonie pour un homme seul », de P. Schaeffer et P. Henry ; Vers 22 h. 50 (S.), Poème du monde, par A. Bosquet : Poèmes pour les jeunes et adolescents d'aujourd'hui de J. Charpentreau; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direction Ch. Von Dohnanyi : « Symphonie n° 28 Prague en ré majeur » (Mozart).

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Magazine musical ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : Le groupe jazz-rock Zao ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1905 Maurice Ravel : « Introduction et Allegro, pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes », « Miroirs », « Noël des jouets », « la Vie brève » (de Falla), acte II, « la Veuve joyeuse » (F. Lehar), finale de l'acte I ; 20 h. 30 (S.), Musique à découvrir, avec le concours de M.-T. Chailley, altiste, et D. N'Kaoua, pianiste : « Première suite pour alto » (M. Reger), « Sonate » (Harsanyi), « Klavierstücke OED 946 » (Schubert), « Masques » (Szimanovsky); 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Raymond Loucheur ; 1 h. 30, Sérénades.

Dimanche 16 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Le petit rapporteur.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 30 Film : « Rosa, je t'aime », de M. Misrahi (1971), avec M. Bat Adam, G. Ottendam, M. Tal.
Une jeune juive, très jolie, est devenue veuve à vingt ans. La loi du « lévirat » l'oblige à épouser son beau-frère, Nessim. Mais ce dernier n'a que treize ans...
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 33 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Un homme pour l'éternité », de F. Zinnemann (1967), avec P. Scofield, O. Welles, Susannak York.
Sir Thomas Moore, chancelier d'Angleterre, refuse (car fervent catholique) d'approuver officiellement la rupture d'Henri VIII avec Rome et la fondation de l'Eglise d'Angleterre. Il sera emprisonné, jugé, décapité.
Le débat de la liberté individuelle face au pouvoir, dans un film qui a recueilli six oscars.
22 h. 30 Magazine théâtral : L'œil en coulisses. *« Un tramway nommé désir », de T. Williams ; « la Folle de Chaillot », de J. Giraudoux ; « le Zouave », de Cl. Rich ; « Hôtel Baltimore », de L. Wilson ; « Une lune pour les déshérités », d'E. O'Neill.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 30 L'album de Paul Meurisse.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « Lili », de Ch. Walters (1952), avec L. Caron, M. Ferrer, J.-P. Aumont, Zsa-Zsa Gabor.
Une orpheline est éprise d'un prestidigitateur de foire. Sans voir l'amour du montreur de marionnettes boiteux qui va se servir de ces poupées pour toucher son cœur. Joli, poétique et tendre.
15 h. 50 Sport : Cyclisme (Paris-Nice).
16 h. 30 Magazine : Vive la télé !
17 h. 35 La piste aux étoiles.
18 h. Jeu : Hypocritement vôtre.
18 h. 40 Sport sur l'A 2.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 16 MARS

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe célébrée au Palais des congrès à Paris, à l'occasion du dix-septième festival international du son. Prédication du Père Carré.

TF 1

9 h. 30, La source de vie : « La Pâque d'antan » ; 10 h., Présence protestante : « La Cimade et les réfugiés » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Le livre des psaumes » (5) ; 11 h., Messe célébrée au monastère des Clarisses à Paris. Prédication du Père Beauchamp.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 (●) Feuilleton : « les Gens de Mogador », réal. E. Mazoyer, avec M.-F. Pisier, A. Laurence, D. Vilar.
Frédéric se lance dans la course automobile en cachette de sa femme qui reste seule à gérer le domaine et à élever ses filles, Ludivine apprend la vérité.
22 h. 20 Documentaire : *Des hommes*, de R. Soyez. « Les cornacs du vingtième siècle », réal. Ph. Joulia.
Derrière un règlement de comptes entre truands, une banque. Derrière la banque, un « condominium » suisse...

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Massacre sur commande ».
20 h. Documentaire : Etienne Hadju ou le monde parallèle, de M. Chapuis
Etienne Hajdu, né en Hongrie en 1907, s'installe à Paris à l'âge de vingt ans. Ses œuvres, abstraites, s'inspirent du monde des insectes.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Faust » (Schumann); 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nice-Côte d'Azur : « les Indes galantes » (Rameau), « Sérénades » (Boccherini), « Smphonie n° 5 en si bémol » (Schubert) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Les haut-placés, par M. Bichebois ; 14 h. 15, « Barberine », de Musset, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 14, Souvenirs de Jean de Beer ; 16 h. 45, Depuis Notre-Dame de Paris. Conférence de carême par le Père Bro : « Contre toute espérance » ; 17 h. 35, Orchestre national de France, dir. S. Celibidache : « Anacréon », ouverture (Chérubini) ; « Symphonie de psaumes » (Stravinski) ; « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; « Rapsodie espagnole » (Ravel) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, « Petit Livre de mélanges » (Lassus-Wangermée) ;

20 h. (S.), « Barbe-Bleue », opéra bouffe de Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach, avec M. Sénéchal, A. Ringart, J. Girandeau, J. Capderon, L. Masson, M. Philippe, J.-M. Fremeau, S. Simonka. Orchestre et chœurs de Radio-France, direction M. Fuste Lambezat ; 22 h. 41, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez : Le groupe Action-Chanson ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Saint-Pol Roux.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Actualité du microsillon. Sélection 1974-1975 de l'Académie du disque français ; De 10 h. 30 à 19 h. 40, En direct du Palais des congrès. Festival du son ; 10 h. 30 (S.), Dimanche musical ; 12 h. (S.), Démonstration de la radiodiffusion yougoslave ; 12 h. 37 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction L. Fremaux, avec O. Meyer-Siat et L. Valensi, violoniste : « Iberia » (Debussy), « Concerto pour deux violons et orchestre » (Martinu), « Symphonie n° 4 » (Tchaïkovski); 14 h. 30 (S.), Démonstration de la B.R.T. ; 15 h. 30 (S.), Démonstration de la radiodiffusion tchécoslovaque ; 16 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert, chœur de chambre et orchestre symphonique Rias de Berlin, direct. U. Gronostay : « Magnificat pour chœur et orchestre » (Cimarosa), « Concerto pour orgue et orchestre » (Haydn) ; E. Ehlers, « Messe de la trinité en ut majeur K 167 » (Mozart) ; 17 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, avec O. Gardon, pianiste ; « Prélude, fugue et variation » en si mineur » (C. Franck), « Sonate en mi mineur » (Haydn), « Etude, Paganini » (Liszt), « Etude en fa dièse » (Stravinski), « Etude en ut mineur » (Chopin), « Etude degrés chromatiques » (Debussy), « Polonaise en fa dièse mineur » (Chopin) et « Divertimento n° 17 K 334 », extraits (Mozart), par R. Druian, violon ; 19 h. 5 (S.), Jazz pour un festival : Le quintette de Jack Dieval ; 19 h. 40 (S.), Micro-concert ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Madrigaux, extrait du second livre » (Gesualdo), par le Quatuor vocal italien, direct. A. Ephrikian ; « Sonate pour violon et violoncelle » (Boccherini), par J. Heifetz et G. Piatigorsky ; « Quatuor en la majeur n° 1 » (Haydn), par le Quatuor Amadeus ; « Sonata en si bémol majeur K. 454 pour violon et piano » (Mozart), par D. Oïstrakh et P. Badura-Skoda ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Les musiciens de Provence. Le Trio Brigitte Haudebourg, avec A.-M. Miranda ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Max Lorenz ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Les émissions régionales

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE - INTER (ondes moyennes) : 6 h. 30 - 6 h. 30 - 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE - CULTURE : Strasbourg. 7 h.-7 h. 20 ; 12 h.-13 h. 30 (sauf le dimanche), Grenoble, 7 h. 20-7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h.-12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30-20 h. (sauf le dimanche). Besançon, 12 h.-12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 15, 18 h. 25 : Lach d'r escholle. Lundi 17, 20 h. : Est-sports. Mercredi 19, 20 h. : Vie régionale, débat sur la politique régionale avec les élus alsaciens. Vendredi 21, 20 h. : Les centrales nucléaires. Samedi 22, 18 h. 25 : Sérénade. Lundi 24, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 17, 20 h. : Festival d'Oloron. Mercredi 19, 20 h. : Le port de Bordeaux. Vendredi 21, 20 h. : Sports 25. Lundi 24, 20 h. : Cognac, une base aérienne pas comme les autres.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 17, 20 h., Score 5. Mercredi 19, 20 h. : A propos d'une création lyrique à Besançon, où en est le théâtre en région. Vendredi 21, 20 h. : La petite fée des cheminées. Lundi 24, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 17, 20 h. : Sports dans l'ouest. Mercredi 19, 20 h. : « table ronde » : la criminalité. Vendredi 21, 20 h. : Equinoxe. Samedi 22, 18 h. 30 : Breiz o Vera. Lundi 24, 20 h. : Sports dans l'ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 17, 20 h. : Est-sports. Mercredi 19, 20 h. : La maison des compagnons et le musée de l'outil de Troyes. Vendredi 21, 20 h. : les centrales nucléaires. Lundi 24, 20 h. : Est-sports.

MIDI - PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 17, 20 h. : Festival d'Oloron. Mercredi 19, 20 h. : Mady Mesplé. Vendredi 21, 20 h. : Sports 25. Vendredi 21, 20 h. : Théâtre de demain. Lundi 24, 20 h. : Cognac, une base aérienne pas comme les autres.

NORD-PICARDIE. — Lundi 17, 20 h. : Sports. Mercredi 19, 20 h. : Dominantes, le visage nouveau de l'administration. Vendredi 21, 20 h. : Les autres choses de la vie : trouvères et troubadours Lundi 24, 20 h. : Sports.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 17, 20 h., Festival d'Oloron. Mercredi 19, 20 h. : Caméra 3. Vendredi 21, 20 h. : Sports 25. Lundi 24, 20 h. : Cognac, une base aérienne pas comme les autres.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 17, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 19, 20 h. : La Seine baisse au futur. Vendredi 21, 20 h. : Formule 3. Lundi 24, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE-COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 17, 20 h. : Sports Méditerranée. Mercredi 19, 20 h. : Pagnol m'a raconté... avec Raymond Castans et Tino Rossi Lundi 24, 20 h. : Record sud n° 2.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 17, 20 h. : Score 5. Mercredi 19, 20 h. : Face à la presse : le professeur Neel. Vendredi 21, 20 h. : La petite fée des cheminées. Lundi 24, 20 h. : Score 5.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 9 h., Heu... reux ! ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 2 h., R.T.L. digest ; 22 h 10, Les routiers sont sympas.

RADIO - MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 20, Chansons pour l'an 2000 ; 9 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 2 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD - RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 22 mars...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; « Quand Rousseau se souvenait de Jean-Jacques » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Histoires d'opérettes ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 23 mars

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour 6 transistors ; 14 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h. Grand orchestre.

RADIO-TELEVISION

Lundi 17 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Film : « le Comte de Monte-Cristo » (première partie : « Edmond Dantès »), de R. Vernay (1942), avec P.-R. Wilm, M. Alfa, A. Clariond, M. Herrand.
Edmond Dantès et sa fiancée, Mercédès. Le château d'If et l'abbé Faria. L'île de Monte-Cristo et son fabuleux trésor. Une adaptation réussie du roman d'Alexandre Dumas avec l'acteur romantique d'avant-guerre : Pierre Richard Wilm.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 La caméra du lundi : « Ni vu ni connu », d'Y. Robert (1958), avec L. de Funès, Moustache, C. Rich, P. Mondy.
La petite guerre qui oppose Blaireau le braconnier et Parju le garde champêtre, dans un village de Bourgogne, provoque une « erreur judiciaire » exploitée par l'opposition.
D'après un roman satirique d'Alphonse Allais.
22 h. Débat à propos de « Ni vu ni connu ».
Avec Michel Galabru, Jean Lefebvre, Moustache, Yves Robert.

CHAINE II (couleur) : A2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
L'homosexualité.
15 h. 30 Série : Les envahisseurs. « Action de commando ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « la Folle de Maigret », d'après Simenon, réal. Cl. Boissol, avec J. Richard, H. Dieudonné, F. Cadet, J.-F. Devaux.
Pourquoi Mme de Caralé, une vieille dame isolée, a-t-elle été assassinée ?
22 h. 5 Magazine d'actualités, de G. Leroy.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope et Cuisine : les endives.
19 h. 40 Tribune libre : Les rosicruciens AMORC (Ancien et mystique ordre Rosae Crucis).
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Un beau monstre », de S. Gobbi (1970), avec H. Berger, V. Lisi, Ch. Aznavour, F. Brion.
Un esthète pervers contraint sa première femme au suicide et provoque la déchéance physique et morale de la seconde. Helmut Berger en « homme fatal ». D'après un roman de Dominique Fabre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, par le professeur Galifret. Les champignons hallucinogènes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780), d'Y. Castan, avec Ph. Aries, P. Chaunu, E. Le Roy Ladurie ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Thérèse de Saint-Phalle ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco, par C. Chonez (1) ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « les Paroissiens de Palente » ; 14 h., Actualité internationale ; 14 h. 15 (●), L'air d'une ville, par Ch. Latigrat : Royan ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Carte blanche : « le Silence », de G. Caban, avec A. Tainsy, E. Legrand, A. Bertrand, C. Salviat (réalisation G. Peyrou) ; 16 h., En direct de Berne : le référendum du Jura suisse ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Journal d'un autre », de Frédéric Tristan (réalisation B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lansac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h., Semaines de musique contemporaine d'Orléans. Concert au Théâtre d'Orléans par l'Orchestre contemporain de Paris, dir. K. Simonovich, la chorale « La Psalette d'Orléans », direct. J. Turellier, et les élèves de la classe de percussion du Conservatoire d'Orléans. Varèse par Varèse : « Hyperprism, Désert, Intégrales » (Varèse) ; « Tenebrae factae sunt » (Ingegneri), « Ritmicas » (Roldan) (création française), « Horticulus coelius » (P. Barbaud) (création mondiale) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Malson : Autour de Keith Jarret et Chick Corea. Le blues et sa vérité ; 22 h. 45, Piste rouge : Le voyage ; 23 h. 15, Libre parcours récital. Semaines de musique contemporaine d'Orléans : Œuvres de Masson et Jolivet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (Saint-Saëns, Messiaen) ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Œuvres de M. Marais et J.-G. Mülhell ; Vers 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en ut majeur les dissonances » et « Quatuor en si bémol majeur prussien » (Mozart) ; Vers 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : Musique hongroise ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Bruckner) ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Rosenmüller, Mozart, Schubert, Mahler, R. Strauss ;

20 h. 30, Musique ancienne. Festival estival de Paris 1974. Concert de chant grégorien et de musique du Moyen Age, par l'ensemble vocal Guillaume Dufay : « Puer natus est nobis » (Anonyme), « Omnes de saba venient » (Anonyme), « Jubilate Deo » (Anonyme), « Alleluia Nativitas » (Perotin), « Popule meus » (Anonyme), « O vos omnes qui transitis per viam » (Anonyme), « Tenebrae factae sunt » (Anonyme), « Incipit Oratio Jeremiae prophetae » (Anonyme), « Antienne Christus factus est » (Anonyme), « Quatre pièces extraites de la Messe du jour de Pâques » (Anonyme), « Salvatoris hodie » (Perotin) ; 22 h. (S.), Correspondances : Berlioz, Mendelssohn ; 23 h. (S.), Musique française ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Carl Nielsen ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

> **ABRÉVIATIONS**
>
> Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

Mardi 18 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 30 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Les animaux du monde.
21 h. 45 Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Best-seller.
Avec Martin Gay (les Forces de la vie) et quatre auteurs d'ouvrages sur la médecine, les plantes et les médicaments.

CHAINE II (couleur) : A2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Les envahisseurs. «
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « l'Homme au bras d'or », d'O. Preminger (1955). Avec F. Sinatra, E. Parker, K. Novak.
Un joueur de poker, Frankie Machine, devient esclave de la drogue et de son fournisseur, Louis. Un cauchemar sans fin, filmé il y a vingt ans quand la drogue ne concernait que les artistes et les filles perdues.
Débat : La drogue.
Avec la participation du docteur Claude Olievenstein, directeur du centre expérimental de l'hôpital Marmottan ; de M. Trocheris, juge d'instruction ; de Me Christian Errien, avocat ; du commissaire divisionnaire François Le Moël, chef de la brigade des stupéfiants ; d'Hervé Chabalier, journaliste au Nouvel Observateur, *et de Jean Cau, journaliste à* Paris-Match.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : la Nouvelle Action française.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Survivant des grands reptiles du secondaire, mais découvert seulement en 1911, le varan vit dans une petite île, entre Java et l'Australie.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « l'Homme aux colts d'or », d'Ed. Dmytryck (1958), avec R. Widmark, H. Fonda, A. Quinn, D. Malone.
Un tueur professionnel est chargé de rétablir l'ordre dans une ville de l'Ouest terrorisée par un bandit. Un homme se dresse à ses côtés pour faire respecter la loi. Western ambitieux, tout au moins par ses intentions.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit de la main (la main et l'outil) ; 8 h. 32, Le vent (1), par J. Markale ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale. Problèmes de droit international : « Formes de terrorisme international » ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Sonate, opus 21 » (Janacek), avec G. Poulet, violon, et M. Blanchot, piano ; « Anarchipel II » (Boucourechliev), avec L.-M. Jeanneret, piano ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Extraits symphoniques d'opéras ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « les Paroissiens de Palente » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Musique, par M. Cadieu : Semaines de musique contemporaine d'Orléans (Luciano Berio) ; 15 h. 2, Bilan, par J. Paugham : Pierre Mendès France (la montée du tiers-monde) ; 16 h., L'alcoolisme et la jeunesse ; 17 h. 49, Un livre, des voix : « Journal psychanalytique d'une petite fille » (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : La femme et l'action politique, avec Madeleine Barthelemy Madaule et Louisette Blanquart ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique : Objectif noir, objectif blanc, de toutes les couleurs en Afrique du Sud ; 23 h. 10, Court-Circuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier ; 15 h. 30, Aux sources des musique : Afghanistan ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), « Concerto pour violon et orchestre en mi mineur » (Mendelssohn), avec N. Milstein ; « le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Follies », de S. Sondheim ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Cinq chansons » (J. des près), « le Printemps » (Haydn) ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français dans les concours internationaux. Le pianiste F. Aguessy, deuxième prix du concours « Casella » de Naples ; la guitariste M.-T. Ghirardi, premier prix du concours « Mario Canals » à Barcelone ; Le pianiste P. Devoyon, deuxième prix au concours « Busoni » à Bolzano : « Variations sur un thème de Haendel » (Brahms), « Deuxième sonate » (Prokofiev), « Pièces brèves » (Honegger), « Thème et variations pour guitare » (P. Petit), « Etude » (Villa-Lobos) ; 22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux : Le Quatuor Jacques Desloges : « De trois à quatre » (P. Mari), « Parallèles » (G. Bœuf), « Pièces en quatuor » (Beugniot) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 19 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Chr. Izard.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... le temps d'aimer, réal. C. Grospierre, avec D. Cartier, P. Doris, D. Pradier.
La chronique d'un couple « dans le vent ». Lui : professeur. Elle : cadre, dans une usine de prêt-à-porter.
20 h. 35 Dramatique : « le Baromètre », d'A. Kliment ; adapt. J. Vidal, réal. A. Moskalyk, avec Ladislav Pesek, J. Kurandova.
Deux vieillards, à l'âge de la retraite, lient conversation dans un compartiment de chemin de fer. L'une va rejoindre son fils, pharmacien à Rozmital. L'autre s'installer chez son fils, ingénieur des eaux et forêts, dans la même localité. Là-bas, leurs jours s'écouleront paisibles... Mais quelle surprise, à leur arrivée à Rozmital ! Le charme secret du réalisme tchécoslovaque.
21 h. 40 Essai : Les grandes heures de notre vie. Rencontre avec l'amour, prod. F. Verny et Cl. Santelli.
Un thème : l'Amour, avec un grand A. Et, pour approfondir le sujet, des avis autorisés : celui d'Albert Cohen (Belle du Seigneur), *d'Annie Leclerc* (Paroles de femmes), *du jeune philosophe Bernard-Henri Levy, confronté à Platon, et d'un père bénédictin répondant au* Cantique des cantiques.

CHAINE II (couleur) : A2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Le prêt-à-porter pour le printemps et l'été 75.
15 h. 30 Série : Daktari. « Wameru se modernise ».
16 h. Sport : Cyclisme (Milan - San-Remo).
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 25 Sport : Football (Saint-Etienne - Chorzow).

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X...
19 h. 40 Tribune libre : L'U.D.R.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « la Maison du docteur Edwards », d'A. Hitchcock (1945), avec I. Bergman, G. Peck, Léo G. Carroll.
Un amnésique a pris la place d'un psychiatre, directeur de clinique, qu'il a, peut-être, assassiné. Une jeune doctoresse mène une enquête psychanalytique pour lui rendre son identité. Passionnant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit et la main (l'artisan) ; 8 h. 32, Le vent ; 8 h. 50, Université radiophonique. La stimulation fonctionnelle par l'électricité des extrémités des paralysés ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « Qui donc est Boom ? », de J. Ollivier ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « les Paroissiens de Palente » ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Entretien avec Jean-Etienne Marie, par M. Cadieu ; 14 h. 45, Concert à Orléans : Nunez ; 15 h. 2, « le Mystère », par B. Naughton, adaptation française A. Dalere (Prix Italia 1974, B.B.C.), réalisation A. Lemaître, avec M. Lonsdale, R. Varte, I. Ehni, M. Luccioni, Y. Clech ; 16 h., Dossier : Renaud Camus ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les Chiens de la guerre », de Frédéric Forsyth (réalisation H. Soubeyran) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « la Blanche-Neige » (Poulenc) ;

20 h., Musique de chambre : « Sonate pour piano et violon » (P. Le Flem), avec H. Puig-Roget et G. Jarry ; « Quatuor à cordes » (G. Fauré), par le quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Dominique Fernandez « Porporino ou les mystères de Naples » (1) ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : « les Algues, promesse de vie », avec le docteur J.-P. Ehrhardt ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon : Semaines de musique contemporaine d'Orléans, avec P. Barbaud ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Communauté radiophonique de langue française.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : Haydn, Mozart ; Vers 16 h. (S.), Musique de chambre française... avec violon (L. Boulanger, Honegger, Ravel, J. Martinon, Messiaen) ; 17 h. (S.), Renaissance des orgues de France ; 18 h. (S.), Chorales d'amateurs. VIIIe Choralies de Vaison-la-Romaine, 1974. Ensemble vocal de Toulouse. Direct. A. Bourbon : Œuvres de Vittoria, Poulenc, Monteverdi. Ensemble vocal et instrumental Antonio de Cabezon, direct. M.-J. Garcia de la Mora : Œuvres de Escobar, J. del Encina ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... R. de Lassus, Carissimi, Tartini ;

20 h. 30 (S.), « Rigoletto » (Verdi), avec S. Milnes, J. Sutherland, L. Pavarotti, M. Talvela, C. Grant, H. Tourangeau, G. Knight, R. Cassinelli, Ch. Duplessis, J. Gibbs, K. Te Kanawa, J. Clement, le chœur Ambrosian d'Opéra, Orchestre symphonique de Londres, direction R. Bonynge ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 23 h., Musique française méconnue : Musiciens occitans (R. Calmel, P. Ancelin) ; (S.), « Suite pour les Xe Jeux », extraits (J. Bondon) ; 24 h., Musique et poésie : Pierre-Albert Birot ; 1 h. 30, Nocturnales.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION**
>
> PREMIÈRE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
> DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
> TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

Jeudi 20 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... le temps d'aimer.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. « La femme d'affaires », réal. B. Borderie, avec B. Fresson.
Le Marie-Aude *étant immobilisé à Marseille, Jo Gaillard accepte le commandement d'un cargo, effectuant du cabotage le long du Saint-Laurent. Mais l'armateur, une « femme d'affaires », navigue en eaux troubles.*
21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite.
Au sommaire (sous réserves) : *un entretien avec M. Michel Jobert.*
22 h. 20 Sport : Coupe d'Europe de basket.
Berck-Ignis de Varèse.

CHAINE II (couleur) : A2

12 h. Sport : Ski.
Coupe du monde à Val-Gardena : slalom dames.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Une enquête sur les prisons de femmes.
15 h. 30 Série : Les envahisseurs. « Inquisition ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. «
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « Frontières », d'E. Robles, réal. G. Jorre, avec A. Claessens, N. Alari.
Un soir, André Géraud vole de l'argent dans le coffre-fort de ses employeurs. Surpris, il cherche à s'enfuir mais le hasard bouleverse ses plans.
22 h. 25 Documentaire : Le plateau Beaubourg.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
19 h. 40 Tribune libre : Les quakers.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « Maison de bambou », de S. Fuller (1955), avec R. Ryan, R. Stack, Sh. Yamaguchi, C. Mitchell.
Un policier américain s'introduit, pour le démanteler, dans un gang qui sévit à Tokyo. Il devient l'ami du chef. Portrait d'une grande ville japonaise et réflexion sur la violence.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit et la main (la main du pianiste) ; 8 h. 32, Le vent ; 8 h. 50, Université radiophonique : L'homme et la nature : Les eaux douces, par M. Roux ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Quatuor à cordes n° 4 » (Tansmann), « Quatuor les distances » (J. Boisgallais) ; 11 h. 30, L'école des parents : Vers l'égalité des chances ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « Tancrède », ouverture (Rossini), « Symphonie n° 88 en sol » (Haydn) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 50, La vie entre les lignes : Maurice Clavel : « les Paroissiens de Palente » ; 14 h. 5, Deux cents minutes : La réforme Haby ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Jules Michel », de Charles Exbrayat (réalisat. A. Dave) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Prélude solennel » (R. Strauss) ;

20 h., « l'Affaire de la Méduse », de G. Bordonove, avec J.-R. Caussimon, D. Ivernel, F. Chaumette, J. Topart, P. Trabaud (réalisation A. Lemaître) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre, par Y. Taquet ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Mettra : « la Demoiselle au Myste », d'après Brentano.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « la Damnation de Faust » (Berlioz), avec N. Gedda, J. Veasey ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique : « Isoline » et « les Deux Pigeons » (Messager) ; 17 h. (S.), Musique de chambre fin de siècle : « Sonate en sol pour violon et piano » (G. Lekeu), avec Ch. Ferras et P. Barbizet ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « le Corsaire », ouverture (Berlioz), « Duo n° 2 pour violon et violoncelle » (M. et A. Bohrer), par R. Pivetau et J. Stegenga, « le Paradis et la Péri » (Schumann), « Jérusalem » (Verdi) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Sibelius, Scriabine, H. Wolf, Varèse ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert Jean-Chrétien Bach : « Sonates nos 2 et 6 pour clavecin de l'opus 17 », par B. Handebourg. Cantate « Confitebor Tibi Domine », avec H. Lukomska, soprano, M. Thomas, contralto, H. Ulrich Mielsch, ténor, Th. Adam, basse, et le chœur de l'abbaye de Einsiedeln. Orchestre du Collegium Aureum : « Symphonie en sol mineur, opus 6, n° 6 », par l'Orchestre New Philharmonia, direction R. Leppard ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : Les rééditions des classiques du jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Télévision

TF 1

Lundi 17 mars

14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Anglais (3e) ; 17 h. 45, Information biologique.

Mardi 18 mars

14 h. 5, Activités d'éveil (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Atelier de pédagogie.

Mercredi 19 mars

9 h. 30, Atelier de pédagogie (maternelle) ; 10 h., Magazine ; 11 h., Anglais (pédagogie).

Jeudi 20 mars

14 h. 5, Histoire (premier cycle) ; 14 h. 25, Maternelles ; 17 h. 45, Sciences physiques.

Vendredi 21 mars

14 h. 5, Histoire (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 15, Etudes pédagogiques ; 16 h. 45 Orientation (4e, 3e) ; 17 h. 15, Expériences pédagogiques ; 17 h. 45, Atelier de pédagogie.

A 2

Jeudi 20 mars

17 h. 30, Civilisation américaine.

Radio

FRANCE-INTER, N.F.

Du lundi au vendredi

9 h 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 30, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 17 mars

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 45, Maternelles ; 17 h., Linguistique appliquée (allemand) ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Mardi 18 mars

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.E., C.M. 1) ; 16 h. 30, Etudes pédagogiques ; 17 h., Linguistique.

Mercredi 19 mars

14 h. 15, Français (professeurs) ; 14 h. 45, Espagnol (professeurs).

Jedi 20 mars

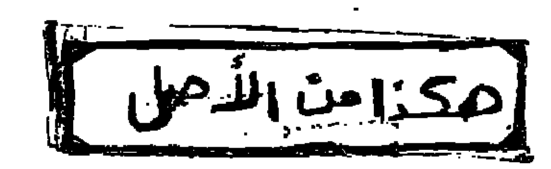
9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Expression (C.M.) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M.) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, Russe ; 17 h., Philosophie ; 17 h. 30, Atelier de pédagogie.

Vendredi 21 mars

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 22 mars

C.N.T.E. : 9 h. 30, Russe ; 10 h., Lettres ; 10 h. 20, Initiation artistique ; 10 h. 40, Sciences économiques et sociales.



RADIO-TELEVISION

Vendredi 21 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... Le temps d'aimer.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « La coquine », d'A. Roussin. Mise en scène, B. Dhéran, réal. P. Sabbagh, avec J. Poiret, B. Dhéran, E. Hirt, J. Gauthier.
Isabella aime Adriano. Mais nous sommes au Vatican et celui-ci est camérier du pape. Elle épouse donc Albino, qui se révèle, contre toute attente, un époux brillant et empressé. Comment la « coquine » va-t-elle concilier ses habitudes et ses sentiments ?

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. Sport : Ski.
Coupe du monde à Val-Gardena : descente hommes.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
La guerre à travers des yeux de quatorze ans.
15 h. 30 Série : Les envahisseurs. « Embargo sur le rêve. »
16 h. 10 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Pour les jeunes : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Daniel Guichard.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Le spectacle est dans les livres. »
Avec Alexandre Astruc pour la Tête la première ; *François Chalais pour* la Peau de l'Arlequin ; *Mary Marquet pour* Ce que j'ose dire ; *et Pierre Tchernia, auteur de* Mon petit bonhomme de chemin.
22 h. 50 Ciné-Club. Film : « Les années folles », de R. Walsh (1939), avec J. Cagney, P. Lane, H. Bogart, J. Lynn (N.).
L'Amérique des années 20, à travers l'histoire d'un ancien ouvrier qui, après la première guerre mondiale, devient gangster et homme d'affaires. Une fresque sociale et un grand rôle de James Cagney.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum, le dauphin. Télescope et Bricolage.
19 h. 40 Tribune libre : La C.F.D.T.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'Affaire Donon-Cadot ». Réal. R. Forissier.
Une affaire qui reste encore aujourd'hui mystérieuse. Le 15 janvier 1844, M. Donon-Cadot, marchand de draps, est trouvé mort — assassiné — dans son bureau. Contre toutes les apparences, malgré tous les témoignages, Edouard Donon-Cadot, son fils, n'est peut-être pas responsable du crime. C'est ce qu'essaye en tout cas de montrer l'avocat de la défense, Mᵉ Chaix d'Est-Ange. Une plaidoirie devenue légendaire.
21 h. 25 « Morceaux de bravoure ». Le film satirique.
La satire selon Jean Yanne. Avec des extraits de ses différents films, Moi y'en a avoir des sous ; Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ; les Chinois à Paris. *Et des extraits de M.A.S.H., de Robert Altman, et de* Taking off, *de Milos Forman.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit de la main (la main de l'artiste) ; 8 h. 32, Le vent ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les langues de l'Orient ancien. La langue hittite, par E. Gal ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h. 2, Histoire de la musique : « Sonate n° 2 en ré majeur » (Mendelssohn) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction P. Mestral : « Soir d'été » (V. Clowes), « Symphonie n° 49 la Pastorale » (Haydn) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 45, La vie entre les lignes, Maurice Clavel : « les Paroissiens de Palente » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direction Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., Actualité : « la Fille de l'optimiste », d'Eudora Welty (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques « Fantaisies nᵒˢ 9 et 10 dans le style italien » (Telemann), par R. Veyron-Lacroix ;

20 h., Rencontre avec... Jean-Pierre Prouteau, grand maître du Grand-Orient de France. Avec la particip. de A. Guichard, A. Decaux, D. Ligou ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, A côté de la musique : Le piano Welte-Mignon, texte de J.-C. Pasche, production de la Suisse romande.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales. Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 30, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 9 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... la musique espagnole ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; Vers 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), Les visages de la valse par rapport à « la Veuve joyeuse » (Liszt, Sibelius, J. Strauss fils, R. Strauss) ; 17 h. (S.), Lyrique : « la Veuve joyeuse » (F. Lehar), « le Trame Deluse » (Cimarosa) ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Trois chants judéo-espagnols, le livre vermeil, des extraits de « The Fairy Queen » (Purcell) ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Avec le concours de C. Helffer, pianiste : « la Triomphante, la Sauvage, Gavotte » (Rameau), « Wanderer fantaisie » (Schumann), « Première Sonate » (Boulez). Préludes du premier livre : « Brouillards », « Puerta del Vino », « Les fées sont d'exquises danseuses », « Général Lavine », « Feux d'artifice » (Debussy), « Toccata » (Ravel) ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Sérénade pour orchestre à cordes » (D. Lesur), « Sonate à douze » (B. Jolas), « Aubade » (Poulenc), par J. Février ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 22 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 45 Philatélie-Club.
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto, prod. J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Documentaire : Les quatre saisons au Canada, de F. Rossif.
21 h. Concours eurovision de la chanson 1975.
La France est représentée par Nicole Rieu, qui chante Et bonjour à toi, l'artiste, *de P. Delanoë et J. Bernel. En direct de Stockholm.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Ski : Slalom dames.
13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot. « Un jour futur. »
Festival Beatles. — L'invité de l'autre monde : le bouddhisme Zen. Série : L'homme qui valait 3 milliards : « les Visiteurs de l'espace ». Reportage : Le cinéma au féminin. Ils arrivent : « Toujours prêts, les scouts de l'an 2000 ». Michel Jonasz ; Au rendez-vous des petits reporters ; L'art vidéo, Sounds : Liverpool.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Jennie, de J. Mitchell. Réal. J. Cellan-Jones, avec L. Remick.
En 1854 naissait Jennie Jerome, qui allait devenir la mère de Winston Churchill.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Georges Brassens et Pierre Louki.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
L'actualité musicale.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Court-métrage : « Le Horla », de J.-D. Pollet, d'après une nouvelle de G. de Maupassant.
20 h. 40 Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, adapt. de H. Jelinek, avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack, accusé de vol, a toutes les difficultés du monde à prouver son innocence. Mais la honte le pousse à fuir sa mère : il devient marin.
21 h. 30 (★) Documentaire : Des machines pour des artistes : « Il était une fois loin d'Hollywood. »
Avant même que naisse le cinéma, Emile Raynaud met au point le praxinoscope et le célèbre théâtre optique, et réalise en 1888 le premier dessin animé du monde Autour d'une cabine. *Puis, à côté de Walt Disney, Alexandre Alexeieff invente « l'écran d'épingles » et Piotr Kamler fabrique un banc-titre avec une caméra.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'esprit de la main (la chiromancie) ; 8 h. 32, L'ange de jeu, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Le tiers-monde à part entière : Mystique de l'Inde, mystère chrétien ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ·

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : « Queyras, v'là le printemps », par M. Bichelois ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace, direction R. Albin : « Rossiniana, suite pour orchestre » (Respighi), « Nocturne en si majeur pour cordes opus 40 » (A. Dvorak), Fête polonaise, extrait du « Roi malgré lui » (E. Chabrier) ; 17 h. 10, En soliste : José Iturbi, pianiste ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 15, Prédication de carême en l'église réformée de l'Annonciation, à Paris : Salut et libération ; 18 h. 45, Allegro, par J. Chouquet ; 19 h. 50, Sciences humaines : les Indiens d'Amazonie ;

20 h. 20 (S.) (●), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Trafic », de L. Calaferte, avec G. Doulcet et D. Lecourtois, suivi de « Derrière la porte » (réalisation J.-J. Vienne) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : œuvres électro-acoustiques de T. Mimazoglu ; 22 h. 50, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : « Poètes maudits d'aujourd'hui » (1946-1970) ; 23 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de Radio-France, direction M. Constant : « le Martyre de Saint-Sébastien » (d'Annunzio, Debussy)

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> **(PARIS, 312 mètres)**
> **SAMEDI 22 MARS**
> 9 h., L'esprit de la main ; 11 h. 30, Les Russes de l'intelligence ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Le vent ; 17 h. 40, Thèse en Sorbonne.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Pelléas et Mélisande » (Fauré), « Six petites symphonies » (Milhaud) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto en ré majeur pour flûte et orchestre » (Hoffmeister), « Nocturne pour orchestre à cordes » (Dvorak) ; 11 h. (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion sarroise ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Franz Liszt et ses pianistes (F. Clidat, Y. Bowkoff, W. Horowitz) ; 15 h. (S.), Récital d'orgue ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule, avec le concours d'E. Choinacka, claveciniste : « le Festin de l'araignée » (Roussel), « Concerto pour clavecin et cinq instruments » (De Falla), « Huitième Symphonie » (Beethoven) ; 16 h. 30 (S.), Onze bustes sur un centenaire (Rossini, Mozart, Beethoven, Auber, Haydn, Cimarosa, Spontini, Halévy, Pergolèse, Bach, Meyerbeer) ; 17 h. 30 (S.), Les primitifs français : trouvères et troubadours ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 105, Daniel Wayenberg : « Sonate » (Dutilleux) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1906 : « Huit chansons populaires russes » (Liadov), « Histoires naturelles » (Ravel), avec G. Souzay et D. Baldwin ; 21 h. (S.), Festival de Royan, Orchestre national, direction L. Vis : « Œuvre » (en création mondiale, T. Murail), « Voci » (Donatoni), « Concerto pour piano » (G. Sinopoli), par K. Wittlich, piano, « E et R de Melher » (R. Koering), avec E. Ross, soprano, A. Meunier, violoncelle, M. Butor, récitant ; 23 h. Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Raymond Loucheur ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 23 mars

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Le petit rapporteur, de J. Martin. Réal. B. Lion.
14 h. 45 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 30 Film : « Les héros sont fatigués », d'Y. Ciampi (1955), avec Y. Montand, M. Félix, J. Servais, G. Oury, C. Jurgens.
Des héros de guerre et des collaborateurs ; des trafiquants et des filles de joie : autant d'épaves humaines, qui cherchent désespérément, dans la chaleur humide d'une ville africaine, leur salut dans l'alcool, la fortune et l'amour.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Quand la ville dort », de J. Huston (1950), avec S. Jaffe, S. Hayden, L. Calhern, J. Whitmore.
La minutieuse préparation et la réalisation du cambriolage de la chambre forte d'un grand joaillier. Par-delà le thème classique du « gros coup », l'art de présenter les protagonistes et de construire une action par « flashes » successifs.
22 h. 10 (●) Série : Un certain regard. « Gustave Thibon », de Ch. Chabanis. Réal. G. Guillaume.
Les rapports du philosophe avec la société et avec la mort.

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 30 Sport : Ski.
Slalom parallèle hommes.
13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 30 L'album de Pierre-Jean Vaillard.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « Houdini, le grand magicien », de G. Marshall (1953), avec T. Curtis, J. Leigh, T. Thatcher.
La vie de l'illusionniste Harry Houdini, surnommé « le roi de l'évasion ». Une biographie romancée, avec des numéros sensationnels.
16 h. 10 Les secrets de l'évasion.
17 h. 30 Magazine : Vive la télé, de J.-J. Bloch.
18 h. Jeu : Le défi.
18 h. 40 Sports sur l'A. 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après E. Barbier. Réal. R. Mazoyer, avec A. Laurence, F. Berben, M.-F. Pisier.
Frédéric se tue en voiture ; la guerre de 1914 éclate et le fils de Ludivine, François, veut s'engager.
22 h. 20 (★) Poésie : Plain chant, de H. Martin : Lucienne Desnoues, réal. A. Dhenaut.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Trafic d'armes. »
Une affaire où se trouvent mêlés un trafiquant d'armes (qui y laisse sa peau), un consul, le mouvement de l'Arasounda, un groupe révolutionnaire et... Mc Garret.
20 h. Documentaire : A la recherche de la fête catalane, de A. Altit.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Faust » (Schumann) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction E. Cosma : « les Noces de Figaro », ouverture (Mozart), « Symphonie no 53, l'Impériale » (Haydn), « Symphonie n° 32 K. 318 » (Mozart), « Suite tchèque, opus 19 » (Dvorak) ;

13 h. 45, Le monde insolite : Le monde de la Bourse, par P.-J. Laspeyres ; 14 h. 15, « l'Indiscret », d'E. Jee, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 14, Souvenirs de Jean de Beer ; 16 h. 45, Depuis Notre-Dame de Paris, conférence de carême par le Père Bro : « Contre toute espérance » ; 17 h. 35, Concert, salle Pleyel, Association des Concerts Lamoureux, soliste et direction T. Vasary : « Concerto pour piano en sol mineur » (J.-S. Bach), « Divertimento pour cordes » (Bela Bartok), « Concerto no 3 en ut mineur opus 37 » (Beethoven) ; 19 h. 10, Le point du septième jour : magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, « Concerto pour mandolines en ut majeur » (Vivaldi), « Sonate en ré majeur » (Scarlatti) ;

20 h. (S.), « Faust et Hélène » (Goethe, G. Adenis), musique L. Boulanger, avec J. Tudare, « Scènes de Faust » (Schumann), avec R. Massard, L. Dourian ; 21 h., Poésie bengali de P. Mukherjee ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grillquez : Festival d'art contemporain à Royan ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : André Salmon.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique d'Alsace, direction R. Albin, avec le concours de P. Doukan, violoniste : « Concerto pour orchestre no 3 » (B. Bettinelli), « Concerto pour violon et orchestre, A la mémoire d'un ange (A. Berg), « Symphonie no 1 » (R. Albin) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Première symphonie en si bémol mineur, opus 38, le Printemps » (Schumann) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : K.-F. Abel, Boccherini, Fauré ; 17 h. (S.), Orchestre philharm. de Berlin : « Trio en la mineur pour flûte, violoncelle et clavecin » (Vivaldi), « Suite n° 3 en ut majeur pour violoncelle seul » (Bach), « Sonate en si mineur pour flûte et basse continue » (Haendel), « Toccata en ré majeur pour clavecin » (Bach), « les Folies d'Espagne pour flûte, clavecin et violoncelle » (M. Marais) ; vers 18 h. (S.), Voyage autour d'un concert : Villa-Lobos, Martinu, Xenakis, R. Strauss ; 19 h. 35, Jazz vivant : Stan Getz et le trio Bill Evans ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor en fa mineur, opus 55, n° 2 », « Symphonie en ut mineur » (Brahms) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Jean-Claude Pannetier, pianiste ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Toti dal Monte ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> **DIMANCHE 23 MARS**
> **FRANCE-CULTURE**
> 7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « L'Union rationaliste » ; 10 h., Messe.
> **TF 1**
> 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « En direct de Foucaucourt-sur-Thabas » ; 11 h., Messe des Rameaux à l'église de Foucaucourt-sur-Thabas ; Prédication du Père Bonnet.

Lundi 24 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Film : « Le comte de Monte-Cristo » (deuxième partie : « le Châtiment »), de R. Vernay (1942), avec P.-R. Willm, M. Alfa, A. Clariond, L. Delamare.
Edmond Dantès est devenu le comte de Monte-Cristo, un homme immensément riche à qui tout Paris fait fête. Mais l'heure de la vengeance va sonner : le procureur injuste, le compagnon félon, la fiancée infidèle, tous vont payer.
16 h. 45 Informations jeunesse.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... le temps d'aimer.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Ligne de chance », d'A. Husson, mise en scène J. Ardouin, réal. G. Folgoas, avec H. Piégay, E. Kerr.
La rivalité sournoise d'une voyante et d'un jeune psychanalyste pousse ce dernier à devenir fakir. Encore un coup de pied de l'âne aux méthodes freudiennes.
22 h. Variétés : A bout portant. Line Renaud.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Les envahisseurs. « La tornade ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 (★) Dramatique : « les Amants d'Avignon », d'E. Triolet, réal. P. Seban, avec N. Jamet, H. Serre, H. Gignoux.
Les prises de conscience successives d'une jeune femme dans la Résistance, partagée entre le romanesque et le quotidien : les communistes dans la lutte clandestine, sous l'ombre de Gary Cooper — alias « Peter Ibbetson ».
Cette émission a été retenue dans les tiroirs pendant plus de deux ans par les responsables timorés qui redoutaient toute allusion au « parti des cent mille fusillés ».
22 h. 25 Ballet : « Comme la princesse Salomé est belle ce soir », de M. Béjart, avec M. Denard et J. Consoli.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : le Grand-Orient.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Misérables », de J.-P. le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, D. Delorme, F. Ledoux, Bourvil.
Première partie : *Jean Valjean, ancien forçat, est devenu industriel dans une ville du nord de la France. Il protège une pauvre fille, Fantine, mais le policier Javert le reconnaît... Illustration appliquée du roman de Victor Hugo.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance, regards sur la science, par M. Rouze : les mécanismes sensoriels chez l'homme. La sensation, codage spatio temporel. Les champignons hallucinogènes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : *Paris au XVᵉ siècle ;* 11 h., *Instruments rares : Le piano forte ;* 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Raymond Castans ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli (1) (réalisation G. Gravier) ; 14 h. 15, Actualité internationale ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « les Carbonari », de M. Verrier, avec G. Tréjean, P. Galbeau, R. Roussel, J. Pemela, P. Ferval, L. Bedle (réalisation G. Delaunay) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Train du matin », d'André Dhôtel (réalisation J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, « Procession solennelle en sol majeur » (Glazounov)

20 h., Indicatif futur, par C. Dupont : Internationalisation des ressources naturelles, avec le professeur Merle ; 20 h. 30, Piste rouge : Le bruit traque les villes et les campagnes ; 21 h. (S.), Festival international d'art contemporain de Royan, en direct du Casino municipal, Orchestre national, direction C. Halffter, avec L. Faber, hautbois, et X. Darasse, orgue ; 23 h. 15, Libre parcours récital. Semaines de musique contemporaine d'Orléans : récital de guitare, par W. Hellermann.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Bizet, par E. Bondeville ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Narciso Yepes, luthiste et guitariste ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre de Chopin ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Gabrieli, S. Molinaro ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en sol majeur », « Quatuor en fa majeur » (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... sur le vif (Scarlatti, Mozart, Chopin, Liszt) ;

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris 1974, concert donné en la Sainte-Chapelle par le Florilegium Musicum de Strasbourg, direction R. Delage : « Canzona Sacra Vergine Bella », « Hymne Vexilla Regis », « Motet Flos Florum », « Hymne Veni Creator », « Antienne Alma Redemptoris Mater » (G. Dufay), « Missa Pangue Lingua » (J. des Prés) ; 22 h. (S.), Hors gravures : Charles Koechlin - Maurice Emmanuel, par Henriette Puig Roget, piano ; 23 h. (S.), L'œuvre symphonique de J. Ibert ; 24 h., Molto Cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 17 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *les Amants traqués*, film de N. Foster.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Bonnes à tuer*, film d'H. Decoin.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Vendredi*, pièce d'H. Claus.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Vu par* ; 21 h. 5, *Coup double* ; 21 h. 30, La voix au chapitre.

Mardi 18 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Christophe Colomb*, film de D. Mac Donald.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *le Moineau de la Tamise*, film de J. Negulesco.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Dossier F et Foire du livre.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Plateau libre ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 19 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *la Porte du diable*, film d'A. Mann.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *Le Tigre se parfume à la dynamite*, film de C. Chabrol.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Gala du MIDEM ; 21 h. 5, *l'Ecole des femmes*, de Molière.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Football ; 21 h. 45, A bout portant ; 22 h. 30, Premières visions.

Jeudi 20 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *la Reine de Saba, film de P. Koralnick.*
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *le Retour de Ringo*, film de D. Tessari.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Compartiment tueurs*, film de Costa Gavras.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 35, Arsène Lupin.

Vendredi 21 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *La fièvre monte à El Pao*, film de L. Buñuel.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., C'était hier ; 21 h., *Au seuil de l'inconnu*, film de R.D. Webb.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit : Stockholm ; 21 h. 15, Voulez-vous jouer.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le champ de colza ; 22 h., *le Combat de Tancrède et Clorinde*.

Samedi 22 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., Concours Eurovision de la chanson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., Concours Eurovision de la chanson.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 21 h., Concours Eurovision de la chanson.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Escale à Saillon ; 21 h., Concours Eurovision de la chanson.

Dimanche 23 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *La nuit est faite pour*, film de G. Capitani.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cannon ; 21 h., *Derrière le miroir*, film de N. Ray.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *l'Homme aux colts d'or*, film d'E. Dmytryk.

Lundi 24 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *les Sacrifiés*, film de J. Ford.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *les Lanciers noirs*, film de G. Gentilomo.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Destins ; 21 h. 45, La voix au chapitre ; 22 h. 15, Sous la loupe.

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

POÉTIQUES

IL ne faut pas craindre de se répéter, quand le fait se renouvelle et que le sentiment qu'il éveille ne s'émousse pas : la sympathie, le réconfort, qu'appelle cette incessante *floraison* de revues vouées à toutes les formes de la poésie. Et si l'une disparaît, pour connaître parfois un nouvel avatar (on le souhaite pour *la Traverse*), deux ou trois apparaissent aussitôt.

Voici donc *Arfuyen* (1). On aime qu'un nom celtique puisse être donné — c'est presque un symbole — à une revue qui se fait à Malaucène, au pied du Ventoux, et qui entend illustrer la tradition culturelle provençale, un peu oubliée, et à laquelle ne profite guère, au contraire, un certain impérialisme occitan. La culture provençale a appartenu, appartient à tout le monde. Il y a quelque humour dans le propos très sérieux d'*Arfuyen* de se « décentraliser » : même vers Paris.

Richesse de ce premier cahier qu'ouvre et ferme Yves Bonnefoy : un texte sur Raymond Mason mais qui, d'un sculpteur, s'élève à la sculpture, dans la poésie, bien entendu ; et c'est la poésie pure qui, dans quatre poèmes en prose, prend prétexte de la peinture. Toujours Baudelaire hantera Bonnefoy. Et puis voici Paul Roux, Jean Tortel, Piero Bigongiari, Henri Bosco, Pierre Massot (avec des lettres de Max Jacob), que scandent les bois, les dessins, de Lurçat, Masson, Vasarely, Max Ernst. En outre, la recherche archéologique d'*Arfuyen* est passionnante : les admirables *Incantations* de Yunus Emre (traduites par Guzine Dino), grand poète populaire anatolien du treizième siècle, oublié des lettrés ottomans mais demeuré dans la mémoire du peuple. Et puis, un petit monument provençal du dix-septième siècle : un « Noël » de Saboly, que Mistral a nommé le « *troubadour du pauvre monde* ».

Pour finir (mais je n'ai pas tout dit), André de Richaud, avec Delteil et surtout avec Richaud lui-même : des poèmes, et une page de Journal, extraite d'un carnet inédit de la collection Jean Loize. D'abord, cette définition, qui s'achève par un cri : « *Un Journal intime, on ne sait par où le prendre. Ça doit être comme ça, je veux dire : un charivari d'impressions justes et de jugements faux. Ça se commence à lire n'importe où, comme la vie. Et ça se finit n'importe quand, avec la mort. Détresse insondable des nuits. Non pas qu'on ait besoin de quelqu'un, mais on est de trop avec soi-même.* » Ceci encore : « *Comme un animal, je fais tout avec excès, même la paresse. Je parle trop, je vis trop, j'aime trop, je flemmarde trop. C'est ce que me reprochent ceux qui ne font rien. Ils ne savent pas ce qu'il faut d'application pour s'en foutre avec excès.* »

« Coup de chapeau » à Céleste Albaret et à Odilon son mari (Richaud habita l'hôtel des Canettes que tenaient l'ancienne gouvernante et l'ancien chauffeur de Proust) ; au « respect » et à la « tendresse » inséparables, à « *la plus grande aristocratie* » des gens les plus simples : « *celle qui ne s'achète pas* ». Et coups d'épingles tous azimuts : « *Mort d'Eluard. Ça fait de la peine. C'est dommage qu'il s'était mis à écrire n'importe quoi, tandis qu'Aragon écrit n'importe qui (...). Mort aussi de Charles Maurras (...) qui croit inventer ce qu'on lui dicte. Il se croyait toujours au siècle de Louis XIV et construisait dans un style faux grec un véritable Etat imaginaire.* « *Prince des nuées* », *c'était un de ses titres, mais* il n'entendait pas *que c'était de lui qu'il parlait.* » Enfin, après n'avoir pas daigné corriger une négligence tombée de son stylo : « *Les fautes de français et les écarts de conduite sont l'écume d'un esprit libre et d'un physique séduisant (Saint-Simon pour les uns et, Dieu m'en garde ! Gilles de Rais pour les autres).* »

Un numéro zéro : celui de *Brandes* (2). Essai transformable, dit l'envoi. Mais on gagne aussi à coups d'essais. Tentative de création collective, « écho collectif »: « *Un poème, c'est le texte qui peut paraître dans la revue, et puis c'est toi enfin, lecteur.* » Le lecteur-poème aurait mauvaise grâce à ne pas répondre. D'autant qu'il trouvera sa vie dans ce feu de brandes. Le format long, grand « cabinet des fées », singularise la revue, comme sa couleur de brandes et son pliage. L'illustration est franchement surréaliste.

Comme, souvent, celle de *l'Immédiate* (3), qui en est, elle, à son second numéro, de grand format presque carré. Du reste, ce n'est pas par hasard qu'elle s'ouvre par un poème autographe en fac-similé de Philippe Soupault à « *Paul des Oiseaux — Paolo Uccello* », qui s'y mire dans une de ses figures sur la page en vis-à-vis. Il en est presque toujours ainsi, d'ailleurs, pour le texte et l'image, celle-ci pouvant être un jeu de lettres. Toute cette illustration est remarquable : en soi, par son contexte, et par la qualité de la reproduction. Inattendue : une partition commentée, de Georges Couroupos.

Comment ne pas se répéter non plus devant ce qui apparaît mais devant ce qui dure ? Et dure dans l'excellence, et même l'excellence croissante ? *Création (4)* laisse, comme dit je crois Shakespeare, la louange boitant derrière elle. Chaque cahier est d'abord une invention de trésors Cette fois, des fragments de Vigny, découverts par André Jarry dans « l'Atelier du poète »; atelier épars et dont cette part provient de différentes collections particulières. On y trouve même, surprise ! un Vigny qui s'amuse et amuse.

Autre inédit : d'Anna de Noailles. Un poème achevé, destiné vraisemblablement au *Cœur innombrable* et que le poète écarta. Le poème eût-il été perdu, il est certain que, rétrospectivement, nous nous consolerions de *la Vasque d'eau tiède* et de *l'Ardente langueur* ; mais nous aurions le regret *Du cœur qu'un beau désir excède.*

Et puis, surtout, d'admirables fragments d'un grand poème de Raymond Schwab : le *Nemrod*, resté inachevé. Marie-Jeanne Durry se demande si l'impossibilité de finir n'est pas venue de ce que la philosophie du poème attestait contre un christianisme auquel le poète s'était converti ? Ce serait porter de l'eau au moulin de Gide : que la conversion, *toujours* et fatalement, mutile l'écrivain. Quoi qu'il en soit, le scandale est ailleurs : cette symphonie inachevée demeure inconnue parce qu'elle n'a pas trouvé d'éditeur, ni du vivant du poète ni depuis sa mort. C'est l'occasion pour Marie-Jeanne Durry, à qui *Création* doit d'être, et d'être ce qu'elle est (mais je ne dirai pas, comme on l'imprime sur la couverture, que M.-J. Durry, elle, en est « le directeur ». Ou bien, je le dirais avec un *a* et un *e*. Directeur a un féminin, que je sache, et même deux plutôt qu'un. Mais c'est ce qu'on oublie, à commencer par Mme *la* secrétaire d'Etat au féminin), c'est l'occasion, donc, pour elle d'écrire des pages de « *révolte contre l'injustice et l'oubli* » où se marient en vibrant la lucidité critique, la ferveur amicale, la connivence poétique. Après tout Raymond Schwab n'est pas tant à plaindre.

Il s'en faut que tout dans ce cahier soit consacré au passé vivant. La plus grande place revient, au contraire, à des poètes d'aujourd'hui, parmi lesquels de jeunes poètes, quelques-uns nouveau-nés, du moins à l'imprimé. Ils se présentent au lecteur non dans un ordre du temps, mais dans celui de l'alphabet, aimablement rompu, pourtant, parce qu'un seul s'en est évadé. Ce n'est pas Leopold Survage, qui illustre ses propres dessins. Reste la merveilleuse surprise : Irène Lagut. Elle fut la décoratrice des *Mariés de la tour Eiffel*, la « *fée et bergère* », de Cocteau, celle que Picasso demandait en mariage sous la menace du pistolet : Marie-Jeanne Durry le rappelle, qui avait retrouvé Irène Lagut, il y a cinq ans, seule, pauvre, à demi persécutée, l'avait écrit dans *les Lettres françaises*, et nous nous en étions fait l'écho ici même. Il paraît qu'elle a retrouvé le soleil et la paix. Elle a quatre-vingt-un ans — la coquetterie, maintenant, est de le dire, — et les dessins, si fermes et si transparents, qui éclairent les pages de *Création* sont tous datés de 1974. Picasso n'a rien de plus écrit. Chagall de plus savamment naïf, amoureusement fabuleux — le couple impossible du cheval marin et de la sirène — avec quelque chose de féminin, qui n'est pas un *moins* mais un *plus*.

* * *

Henri Meschonnic donne aux *Cahiers du chemin* (5) un nouveau fragment de son ouvrage à paraître, *le Signe et le Poème*, dont on peut mesurer déjà tout ce qu'il a de stimulant. Le texte, où se recoupent diverses perspectives, à travers la sémiotique de Peirce, l'instrumentalisme — ou les instrumentalismes — de Sartre, de Barthes, la grammaire de Port-Royal, ce texte est, à sa façon, une clinique et une pathologie : ou du langage comme maladie. La plus grande attention est donnée à Paulhan l'« exemplaire » : « *Ses démonstrations sont parfaites, mais elles démontrent qu'il n'y a pas de solution linguistique du problème du langage.* » Cela va de soi : s'il est un mal, « le mal ». Guérir le langage (pour les uns) ou (pour les autres) le rejeter : il n'y a pas de bon usage de la maladie.

Restent ceux qui, selon la formule de Sartre, « *refusent* d'utiliser *le langage* » : les poètes. Bien entendu, hors de l'exercice poétique, les poètes l'utilisent comme tout le monde, notamment — même si ce n'est plus tout à fait comme tout le monde — dans l'exercice critique. A commencer par Henri Meschonnic lui-même ; il dirige le numéro de *Langue française* (6) « Poétique du vers français », où il a convié deux poètes : Michel Deguy (qui est à lui seul la trinité poésie-philosophie-critique) et Jean Roubaud. Il s'agit toujours d'*utiliser*, pour théoriser, ou simplement éclairer la non-utilisation. Voilà pour la théorie. Deux parties reviennent l'une aux phonéticiens, l'autre aux pédagogues. Enseigner la poésie ? Quelques réponses sont données à ce vieux point d'interrogation sceptique. Tout autre chose, la « Leçon de flûte » de Jean Starobinski, duo avec Chénier, où le critique ne le cède en rien au poète, ni pour le son ni pour le trait. Et le finale est pour dégager la signification d'une musique inachevée, ou plutôt de son inachèvement même. Ce cahier est une petite somme sur l'état actuel de la poétique, entendue comme science ou étude de la poésie.

De cette science, trois textes classiques sont remis sous les yeux du lecteur, en tête du cahier de *l'Herne* (7) consacré à Edgar Poe : *la Philosophie du vers*, *le Principe poétique*, et, la plus célèbre, *Genèse d'un poème*. C'est « le critique à l'œuvre » sur son œuvre propre.

---

(1) Malaucène, 84340. Abt. 4 cahiers numérotés, 60 F.
(2) 7, rue Nicolas-Berthot, Dijon. Le numéro, 8 F. Abt. 30 F.
(3) 18, place du Marché-Saint-Honoré, Paris (1er). Le numéro, 12 F. Abt. 40 F.
(4) 48, boulevard Jourdan, Paris (14e). Par adhésion à l'Association de recherche usr la poésie française moderne et contemporaine : 35 F. Etudiants : 25 F.
(5) Dirigés par Georges Lambrichs. No 22, Gallimard. Le numéro, 25 F. Abt. 62 F.
(6) Larousse. No 23. Le numéro, 14 F. Abt. 46 F.
(7) 41, rue de Verneuil. Le recueil, 480 pages 21 × 27, 64 F.

SOMMAIRES

— Dans *Poétique* (Seuil) no 20, on retrouve M. Deguy avec une lecture des *Colchiques* ; une *Sémiotique de la rime*, par M. Shapiro.

— Tous les lecteurs de poésie lisent *Sud* (211, bd de la Libération, Marseille) : vingt-quatre poètes, quarante poèmes ; et la belle *Argile* (Maeght), avec un ensemble de, et sur, Fernando Pessoa.

— *L'Aventure poétique*, de C. Souryis, dont il faut saluer la courageuse revue, largement ouverte à la poésie. *Fer de lance* (Edit. de la Diaspora française, 203, bd de la République, Cannes et Dakar).

— Dans la *N.R.F.* (no 265) : un ensemble sur la nouvelle. Rappelons le numéro d'octobre 1973 qui, avec ses 400 pager et ses trente textes, est une anthologie et un panorama sans équivalent de la nouvelle, en France et ailleurs.

GÉNÉALOGIE

Quels documents peuvent être obtenus ou consultés ?

LES grandes lignes de la réglementation en vigueur dans les Archives de France, relativement aux documents d'état civil, ont été rappelées ici par M. Guy Duboscq, directeur général (1). Ces archives sont en effet les premières à consulter lors d'une recherche, toutefois elles ne constituent qu'une étape (2). Nous savons déjà que les documents communaux comptant plus de cent ans de date sont communiqués sur place à toute personne connue ou justifiant de son identité, et que, dans les mairies comme aux archives, aucune loi ne réglemente l'âge du chercheur (3) ; cependant, la consultation de certains autres documents est réservée différemment. Nous pensons qu'il est utile de connaître les dispositions législatives qui régissent la communication des principales archives que les chercheurs sont appelés à compulser.

Précisons tout d'abord que les articles 4 et 5 du décret no 68-148 du 15 février 1968 actuellement en vigueur ont modifié comme suit les articles 9 et 10 du décret no 62-921 du 3 août 1962 :

« *Toute personne, majeure ou émancipée, peut obtenir des copies intégrales de son acte de naissance ou de mariage. Peuvent également obtenir des copies les ascendants ou descendants de la personne que l'acte concerne, son conjoint, son représentant légal et le procureur de la République. (...)*

» *Les copies d'actes de décès peuvent être délivrées à toute personne.* » (Notons, à ce propos, qu'il n'est pas prévu d'extraits pour ces actes et qu'ils indiquent les noms et prénoms des parents du défunt, s'ils sont connus.)

« *Les dépositaires des registres sont tenus de délivrer à tout requérant des extraits des actes de naissance et de mariage.*

» *Les extraits d'acte de naissance (...) reproduiront éventuellement les mentions de mariage, de divorce, de séparation de corps, de décès, et de décisions judiciaires relatives à la capacité de l'intéressé.*

» *Les extraits d'acte de mariage indiqueront (...) les noms et prénoms, dates et lieux de naissance des époux. (...) En outre, ils reproduiront les énonciations et mentions relatives au régime matrimonial, ainsi que les mentions de divorce et de séparation de corps.* »

D'autre part, le décret no 70-1066 du 19 novembre 1970 a établi que dorénavant les documents antérieurs au 10 juillet 1940 versés par les administrations, services et établissements publics aux Archives nationales et départementales sont librement communicables au public ; cependant que toute demande de communication de documents postérieurs à cette date est soumise à la direction des Archives de France, qui statue en accord avec l'autorité intéressée.

Des arrêtés dérogatoires ont été prévus par les articles 2 et 3 de ce décret, soit pour sauvegarder l'intérêt public ou l'honneur des individus et des familles, soit parce que certains documents sont destinés par nature à être portés à la connaissance du public. A ce jour, vingt arrêtés interministériels ont ainsi complété et modifié ces premières dispositions. Dix d'entre eux réservent la communication pendant un certain délai et la subordonnent à différents avis favorables (tacitement obtenus habituellement). Les dix autres indiquent les documents librement communicables quelle que soit leur date.

Sont ainsi concernées actuellement les archives dépendant des ministères de la justice (arrêtés du 17 mai 1971 publiés au *Journal officiel* du 24 juillet 1971), de l'intérieur (21-7-71, *J.O.* du 5-8-71), de l'éducation (mêmes dates : 21-7-71, *J.O.* du 5-8-71), de la santé (20-12-71, *J.O.* du 9-1-72), de l'agriculture (24-3-72, *J.O.* du 19-4-72), des anciens combattants (17-5-72, *J.O.* du 25-5-72), de l'équipement et du logement (1-6-72, *J.O.* du 11-6-72), des postes (25-8-72, *J.O.* du 5-9-72), de la culture (24-7-73, *J.O.* du 1-8-73) et de l'industrie (16-8-73, *J.O.* du 24-8-73).

La recherche généalogique est, par nature, d'ordre individuel et familial. Elle ne fait appel à l'histoire générale (situations sociales, migrations, guerres...) que pour aider à la découverte d'aïeux venant d'on ne sait où ou de cousins partis sans garder d'attaches, ou encore pour compléter les données sociales, économiques et culturelles déjà retrouvées. Les dérogations correspondent donc presque toujours aux documents que le chercheur désire compulser, et il apparaît intéressant d'en étudier les grandes lignes.

La communication est réservée pendant un délai de cent ans pour les registres et documents d'état civil, pour les minutes des notaires et autres documents notariaux, pour les dossiers d'affaires criminelles, correctionnelles et jugées devant les juridictions civiles, et pour les dossiers de grâces. Le délai est de cinquante ans pour les registres d'écrou et autres documents versés par l'administration pénitentiaire, et pour les dossiers des services des renseignements généraux ; quant à ceux de la sûreté, ils ne sont communicables que lorsqu'ils datent d'avant le 1er janvier 1934.

D'autres documents, de moindre portée, ne sont pas pour autant dédaignés par les chercheurs. La communication est réservée pendant un délai de cent ans à compter de la naissance de l'intéressé pour tous les dossiers de personnel, pour les fiches médico-scolaires, pour les dossiers personnels des pupilles de l'Assistance publique et pour les dossiers des anciens combattants et victimes de guerre contenant des renseignements d'ordre confidentiel, en particulier d'ordre médical ; cependant que la communication des dossiers individuels du ministère de la santé publique contenant des renseignements d'ordre médical ou social est réservée pendant un délai de cent cinquante ans à compter de la naissance de l'intéressé.

Il est encore d'autres dérogations (la communication des documents du ministère de l'équipement et du logement ou les enquêtes de base du ministère de l'agriculture contenant des renseignements confidentiels sur l'état civil ou les situations de famille, par exemple, sera refusée s'ils ont moins d'un siècle), mais cette liste couvre à peu près l'ensemble des dérogations qui peuvent arrêter le chercheur actuellement. Toutefois les arrêtés du ministère de l'économie et des finances n'ont pas été promulgués, et le chercheur, quoique le décret soit d'ores et déjà en vigueur, risque de voir appliquer, certainement en toute bonne fois mais abusivement, les dispositions antérieures et de se voir refuser des documents de l'enregistrement ayant moins de cent ans ou des dossiers des contributions directes ayant moins de soixante ans (4)...

PIERRE CALLERY.

---

(1) *Le Monde* du 1er-2 décembre 1974, page 35.
(2) *Le Monde* du 20-21 octobre 1974, page 15.
(3) *Le Monde* du 28-29 juillet 1974, page 16.
(4) Direction des archives de France, service technique. Circulaire AD 70-09 du 5 décembre 1970.

HUMOUR

MON DINER AVEC LE PRÉSIDENT

ET voilà. Comme Giscard d'Estaing s'intéresse de près au sort des écrivains, il vient dîner chez moi.

Il arrive très simplement, très simple, sans cravate, avec un chandail à col roulé pour me mettre à l'aise. Et c'est avec la même simplicité que nous lui demandons s'il préfère, pour le repas, une boîte de raviolis ou un cassoulet en conserve. Mais, manifestement, le président ne m'a pas choisi pour des raisons gastronomiques, et il préfère humer l'ambiance de mon appartement. Il s'étonne de voir que je possède, dans mon bureau, des dessins de Chaval, Topor ou Gourmelin, mais aucun Renoir ni même un petit Monet. Que je n'aime pas les impressionnistes ne semble pas l'impressionner très favorablement. Il n'apprécie pas davantage ma bibliothèque. Il s'étonne de voir les œuvres complètes de Cami, mais pas un seul Camus ; tout Beckett et pas un Malraux ; du Cioran et pas une page de Montherlant. Ma discothèque ne lui paraît pas moins suspecte : rien que des disques de jazz.

Pas exactement les mêmes goûts

« *Vous n'avez pas de disques d'accordéon ?*, s'étonne-t-il.

— Si. Il y a quelques mesures d'accordéon dans un Ellington des années 30. Cela s'appelle d'ailleurs *Accordeon Joe.* »

Je sens que nous ne devons pas avoir exactement les mêmes goûts. Il semble cependant admirer sans réserve ma machine à écrire, de marque française. Je vois que cela fait bon effet sur un homme qui veille de près aux intérêts du commerce national. C'est donc sur un ton de grande bienveillance que le président me demande ce que font sur ma table tous ces feuillets remplis de chiffres.

« *Des contrats d'éditeur, je suppose ?* demande-t-il.

— Non. Des factures, des dettes.

— *Des factures que vous devez à qui puisque vous n'êtes pas un commerçant ?*

— A vous. A la France, dis-je le plus modestement possible.

— *Et on vous en envoie une telle liasse ? Vous n'êtes pourtant pas tellement connu. Vous ne figurez même pas à l'annuaire du téléphone.*

— Il est certain que je suis plus connu aux diverses contributions qu'au sein du public. Et je cotise partout, à tous les râteliers de l'Etat puisque je représente ma propre firme, une toute petite entreprise, je puis vous l'assurer. Minable même. Toujours en faillite.

— *Ce papier-là, qu'est que c'est ?*

— La CAVMU qui me traîne, comme chaque année, devant les tribunaux.

— *La CAVMU ? Elle existe encore, celle-là ?* s'étonne le président.

— Il y a six ans qu'on nous promet en haut lieu la peau de Mme Cavmu, mais elle se porte toujours bien et elle a la dent dure. Au fait, qui protège si fougueusement cette caisse d'escrocs légaux ?

— *Je me le demande. Il faudra que je me renseigne. Chirac doit savoir ça.*

— Je voudrais quand même savoir ce que penseraient les ouvriers s'ils devaient cotiser lourdement à une caisse allocation vieillesse qui ne leur accorderait jamais rien en retour, pas la moindre retraite. Qu'est-ce que cela donnerait ?

— *Ne m'en parlez pas*, dit le président, assez effrayé. *Je crois bien que cela donnerait une guerre civile. Les ouvriers sont tellement chatouilleux.*

— Non. Ce sont les écrivains qui ne le sont pas assez. On peut les exploiter et les arnaquer comme on veut. Ils ne savent que se taire.

— *Je vois*, poursuit le président, *que vous avez également des ennuis avec la Sécurité sociale, obligatoire maintenant pour les auteurs. Là, ils vous donnent quelque chose en échange, non ?*

— Ils y gagnent au change. Je n'achète qu'un tube d'aspirine de temps en temps. Et ce feuillet bien imprimé, ce sont les allocations familiales. Très dures, elles aussi, rapides aux poursuites judiciaires et autres menaces.

« Je reconnais la couleur »

— *Vous n'avez pas d'enfant ?*

— Un seul, qui n'est plus à ma charge. Mais je n'ai jamais touché la moindre allocation et j'ai payé des millions pour les enfants des autres.

— *Ce gros paquet, ce sont les contributions, je suppose ? Je reconnais la couleur*, remarque le président avec perspicacité.

— Comme vous dites. Et elles sont plus qu'accablantes. Les écrivains qui gagnent mal leur vie sont au même régime fiscal que les grosses vedettes des arts et lettres. Avec la différence que, pour un auteur, chaque centime est déclaré. Impossible de tricher comme dans tellement d'autres professions.

— *Je sais, je sais. La fraude fiscale, c'est un fléau.*

— Dont les écrivains payent les frais pour d'autres, plus malins ou bardés de comptables habiles.

Encore plus âpres...

— *Ceci, en revanche, ça ne vient pas de l'Etat...*

— Non. Ce sont les charges de l'immeuble, qui est géré par un cabinet d'huissiers encore plus âpres aux poursuites que n'importe quel organisme d'Etat. Au moindre retard, c'est la justice et tout son arsenal de menaces. Le mois dernier, pour une somme de 2 000 F en retard, j'ai dû payer 1 000 F de frais de procédure.

— *Vous avez l'air de considérer que, pour les écrivains, les lois sociales, ce ne sont que des rackets gouvernementaux.*

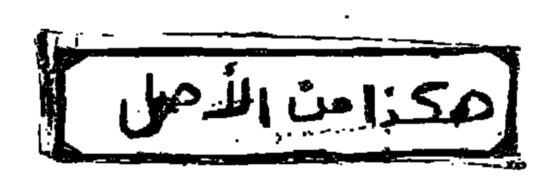
— C'est à peu près ce que j'en pense.

— *Vous devriez peut-être vous recycler. Devenir ouvrier.*

— J'ai été longtemps emballeur. Socialement, c'est mieux. Mais il y d'autres légers inconvénients. »

Et Giscard d'Estaing prend congé en affirmant, une fois de plus, comme s'il parlait à la télé, qu'il prend très à cœur mon problème en particulier et celui de tous les écrivains en général. Avant de partir, il me demande un de mes livres car il n'a jamais lu ce que j'écris. Je le lui dédicace, il tient absolument à le payer, mais je refuse, évidemment. Quand on doit tellement d'argent à la France, on peut se permettre de faire un cadeau de 25 F à son président.

JACQUES STERNBERG.



SOCIETE

FICTION

Un métier de durs

« C'EST *forcé : on en fait maintenant des héros nationaux.* » Cette réflexion désabusée, entendue l'autre soir dans la foule des badauds, lors du hold-up de l'avenue de la République, n'émane pas obligatoirement d'un lecteur du *Parisien libéré*. Les faits sont là : caméras de télévision braquées sur la Société centrale de banque, micros des radio-reporters branchés « en direct », flashes des photographes prêts à crépiter, journalistes de toutes plumes à l'affût.

Présent, comme il se doit, à onze heures et demie du soir, à l'angle du boulevard Richard-Lenoir, ce citoyen français, adulte et responsable, n'a pas tort : c'est de la publicité pour aigrefins. Lui-même, coincé entre une barrière métallique et plusieurs dizaines de curieux, a beau se tordre le cou, il a peu de chances de passer en couleur sur l'A 2, et les policiers, gênés par leurs gilets pare-balles et leurs armes automatiques réglementairement pointées vers le sol ou vers le ciel, parviennent difficilement à présenter leur meilleur profil aux objectifs indécents des « mass media ».

Et, inévitablement, le scandaleux se produit : les malfaiteurs sortent de la banque, souriants et détendus, doigts en « V », face aux caméras. Entourés de micros, ils assurent qu'ils sont des « génies », ils signent des autographes. Toute la France, demain, les verra triomphants. Mais c'est compter sans le ministre de l'intérieur. *D'un pas décidé, le ministre s'approche des bandits, l'air terriblement sévère :* « *Ce n'est pas bien,* leur dit-il, *d'avoir tué le caissier.* » Les malfaiteurs hésitent alors entre le repentir et l'arrogance : « *Vous avez bien tué notre camarade,* dit l'un d'eux, *alors que vous pouviez intervenir autrement, car vous nous suiviez, n'est-ce pas ?* », mais on sent, tout à coup, qu'ils n'en mènent pas large.

Du reste, le commissaire responsable des opérations joint ses reproches à ceux du ministre. C'est lui qui, quelques instants auparavant, a rasé les murs de la banque, au péril de sa vie, sous les projecteurs de la télévision, pour déposer un paquet de sandwiches à l'intention des otages. Et ce policier est légitimement furieux, car ce sont les bandits qui ont dévoré les jambon-beurre. Ces derniers avouent.

Après ces admonestations, dont ils se souviendront, les a i g r e f i n s, accompagnés de deux jolies jeunes *femmes, prennent place dans une* belle voiture de sport. La foule est indignée, mais en fait, c'est un piège, et un policier, spécialisé dans l'a c t i o n psychologique, s'adresse ainsi au conducteur : « *Attachez votre ceinture, respectez les limitations de vitesse et gare à l'alcootest !* » La ruse réussit : par bravade, les bandits vont boire et, quelques heures plus tard, la police, omniprésente et *sur ses gardes, les déniche au café* « Le Thélème ». C'est vrai — pourquoi le cacher ? — il y a quelques « bavures » et des consommateurs innocents sont un peu bousculés. Mais le dur métier de policier ne s'exerce pas dans les salons, sauf évidemment ceux de la préfecture.

Après une terrible fusillade, les malfaiteurs sont maîtrisés, loin, cette *fois, des caméras et des micros.* Les inspecteurs voulaient, en effet, opérer avec le maximum de discrétion. La réussite est entière. Les deux gangsters sont des ressortissants algériens. Tout esprit raciste étant banni de France depuis que la France est France, on peut tout de même se demander si Benachenhou et Oussedik — car il s'agit bien de ces deux dangereux repris de justice — répondront véritablement de leurs crimes, compte tenu de leur qualité d'étrangers, de la clémence des magistrats et de la probable intervention, à caractère politique — on *n'hésite pas, ici, à le dire,* — des pays arabes producteurs de pétrole.

MICHEL CASTAING.

L'EXIL

La vie des femmes chiliennes en France

LES problèmes de la condition féminine ? Les difficultés des travailleurs immigrés ? Oui, bien sûr, elles les connaissent, elles les vivent quotidiennement. Mais les évoquer devant elles provoque pour toute réponse un sourire un peu las. Elles, elles sont Chiliennes, femmes, travailleuses immigrées et réfugiées. D'abord réfugiées. Tout le reste, ou presque, est sans importance.

Pour Teresa, par exemple. Une jeune femme, une étrangère, apparemment comme les autres : vingt-huit ans, brune, timide. Impossible de soupçonner la raison de tant d'effroi dans ses yeux : souvenir-sursaut de l'heure *du laitier, en cette nuit du 11 au* 12 septembre 1973, celle du coup d'Etat ; souvenir-cauchemar des six mois d'emprisonnement et des quatorze interrogatoires qui suivirent son arrestation.

A voix basse, comme si elle avait encore peur de raconter : « *Ils venaient toujours me chercher le matin, et me conduisaient dans une pièce voisine de celle où d'autres étaient interrogés. C'était leur façon de me « préparer » : j'entendais jusqu'à l'après-midi ce qui se passait de l'autre côté du mur, car mon tour venait, toujours l'après-midi.* » Si elle parle, un peu, des tortures de ses camarades, elle ne dit mot de ce qu'elle-même subit. Simplement, avec une sorte de résignation, elle explique la sordide sollicitude des soldats à son égard : elle était la secrétaire du directeur d'une société de cuivre nationalisée, haut fonctionnaire nommé par Allende ; alors, il était logique, n'est-ce pas, de supposer qu'elle détenait des renseignements très précieux.

Libérée grâce à l'intervention conjointe des Nations unies et de l'ambassade péruvienne, l'exil au Pérou, limitrophe du Chili, lui était interdit. Sa destination se décida finalement en juin dernier, sur l'aéroport de Santiago, lorsqu'un fonctionnaire de l'ambassade de France la poussa vers un avion pour Paris. Elle qui ne savait pas un mot de français.

Jacira la Brésilienne

Le cas de Jacira n'est pas moins dramatique. Cette Brésilienne de trente-huit ans, grande, masque de tragédie, en est à son deuxième exil. La première fois, c'était pour suivre son mari, contraint de quitter le Brésil. Cette fois-ci, c'est pour « survivre » avec sa fille d'un an et demi.

Son mari a été assassiné au Stade national : « *Tout était contre lui : il était journaliste, avocat des ouvriers, professeur à l'université technique et réfugié politique brésilien.* » Elle-même crut bien connaître le même sort : « *Une nuit, ils m'ont réveillée à 3 heures du matin. Il pleuvait. J'étais certaine qu'ils allaient me tuer. Ils m'ont — seulement — fait faire le tour du stade en courant, jusqu'à 6 ou 7 heures, je ne sais plus.* » Aujourd'hui encore, elle ressent cette course i n s e n s é e sous l'averse comme la pire des humiliations.

Elle non plus ne s'étend guère sur ses dix interrogatoires. Sinon pour ironiser sur la façon dont on soigna plusieurs fois ses vertèbres brisées : avec un cachet d'aspirine. Mais elle dit avec une colère sourde les mises en scène auxquelles donnaient lieu les visites de la Croix-Rouge : « *Ils écartaient les blessées, les vieilles et les femmes enceintes, et distribuaient des vêtements neufs et des cigarettes aux jeunes assez présentables. Ainsi nos visiteurs pouvaient presque avoir l'impression d'entrer dans un salon.* » Libérée par les Nations unies, elle demanda un visa pour la France, « *parce que c'était le pays dont le mur était le moins haut à sauter* ». C'était en décembre 1973.

Patricia...

Il y a aussi Patricia, vingt ans, gracile, qui semble à peine sortie de l'enfance. Elle est sans nouvelles depuis cinq mois de son mari arrêté pour « activités » à l'université et condamné à dix ans de prison. En juin dernier, elle a préféré partir ; tout lui était fermé : impossible de poursuivre ses études de journalisme ou même de s'inscrire dans une autre discipline, impossible de trouver du travail. Elle dit seulement, dans un murmure : « *La répression a été très dure à l'université.* »

... et Ruth

Et Ruth, vingt-sept ans, toute menue mais toute en nerfs. Elle était assistante sociale, métier dont elle ne nie pas le contenu politique : « *Les professions à caractère social avaient beaucoup changé à partir de 1968. Rien à voir avec ce que vous entendez par là en France : il s'agissait de nous occuper des individus dans les groupes, dans les organisations, afin d'adapter la société aux individus et non l'inverse. C'était passionnant.* » A regarder son visage volontaire envahi par des prunelles étincelantes, on peut imaginer de quel pas décidé, avec quel air de défi mêlé de tristesse, elle prit le chemin de l'ambassade de France lorsqu'elle comprit que l'expérience chilienne était bel et bien terminée. Trois mois plus tard, elle arrivait à Paris.

Il y a encore Paulina, veuve, avec une fille de quatre ans. Myria, célibataire. Maria, divorcée, une fille de deux ans. Margarita, réfugiée avec son mari uruguayen, qui a mis au monde, en France, une petite fille. Paula, un fils de trois ans, mariée à un Franco-Chilien, « *ce qui a facilité le départ* ». Et beaucoup d'autres. Parisiennes depuis six mois à un an.

Accueillies à leur arrivée par l'organisation France-Terre d'asile, elles ont été prises en charge pendant six mois par la direction de l'action sanitaire et sociale, qui leur a assuré l'hébergement en foyer, la nourriture, et environ 10 francs d'argent de poche par jour. Elles ont, en outre, bénéficié, pendant quatre ou cinq mois, jusqu'au début de cette année, d'une formation en français et en dactylo, dans le cadre de stages rémunérés (au niveau du SMIC) par le ministère du travail. Bref, les choses se sont, de leur propre aveu, relativement bien passées sur le plan matériel pendant la période d'hébergement et de formation. Depuis...

Trouver du travail

« *Depuis, leur gros problème est de trouver du travail. Et ce n'est pas facile* », constate Maurice Barth, chargé de mission à France-Terre d'asile. « *La conjoncture n'est pas favorable. Leur français est encore approximatif. Ce sont des femmes. Et puis, les employeurs ont tendance à considérer les réfugiés chiliens comme des Méditerranéens farfelus et peu travailleurs, ou comme des agitateurs politiques et des militants dangereusement révolutionnaires. Les réfugiés espagnols ont connu ce genre de réticence, et savent combien il a été long d'en venir à bout.* »

Non, ce n'est vraiment pas facile de trouver du travail, excepté des activités de dépannage — ménages, gardes d'enfants, etc. Même pour Ruth, pourtant nantie d'un diplôme lui permettant d'obtenir une équivalence en France. Elle reçoit une bourse de 500 francs par mois pour suivre des cours d'assistance sociale pendant un an, à raison de deux jours par semaine : « *Les études au Chili étaient plus complètes qu'en France : quatre ans, au lieu de trois ; beaucoup de psychologie, de sociologie, d'économie. En fait, je n'ai qu'à apprendre la législation française. Et surtout à faire un stage de deux mois, condition* sine qua non *de la délivrance du diplôme. Mais ce stage, je ne l'ai pas encore trouvé.* »

La plupart d'entre elles habitent en banlieue, souvent loin de Paris, dans des H.L.M. ou chez des amis réfugiés. Les enfants ont été admis dans les crèches ou les maternelles — « *peut-être plus facilement que certains petits Français, grâce aux mairies* », — mais cela ne résout pas toujours entièrement le problème de leur garde. Ainsi, Jacira a dû refuser un emploi de manutentionnaire dans un supermarché : « *A cause des horaires : 9 h. - 19 h. tous les jours, sauf le lundi, et 9 h. - 12 h. le dimanche. En gagnant 1 300 francs par mois, je n'aurais pas pu payer quelqu'un pour prendre ma fille tous les soirs à l'école et le dimanche matin. Et comme il y a 8 000 enfants dans la cité où j'habite, je n'aurais jamais trouvé personne pour me rendre ce service. C'était insoluble.* »

Pour parler du pays

Parce qu'elle est vitale, la recherche d'un emploi est leur préoccupation primordiale immédiate. Mais un seul souci leur tient réellement à cœur : la situation au Chili. Et, plus que tout le sort de leurs camarades emprisonnés. Unanimes, elles ont alors des accents de Pasionaria : « *Nous y pensons toujours. Nous voudrions trouver des solutions pour les sortir de là, faire une campagne pour sensibiliser l'opinion, activer la solidarité internationale, obtenir que les frontières s'ouvrent plus largement pour les réfugiés. N'importe quoi, mais faire quelque chose. Faire connaître la réalité chilienne, dire que beaucoup de gens sont encore torturés... Nous ne pouvons pas nous considérer comme des touristes, ni même comme des immigrés. Si nous sommes en France, c'est un choix forcé. Nous ne refusons pas de nous intégrer : dans une certaine mesure, il le faut bien, aussi longtemps que nous ne pourrons pas repartir. Mais notre pays reste le Chili.* »

Elles se disent touchées par la gentillesse de certains Français, l'aide qu'elles en ont reçue. Parfois aussi un peu choquées par ceux qui s'intéressent à elles comme à des « curiosités », qui trouvent que « *ça fait bien de s'occuper des Chiliens* », comme ils auraient leurs pauvres ?

Décidément, elles préfèrent vivre entre elles, entre réfugiées. Pour parler du pays.

MARTINE BORRELLY.

Le petit coucher de Mme T...

(Suite de la page 9.)

Elle sait aussi les âges de ces Parisiens qui ont eu la drôle d'idée d'acheter la ferme de Potal. Sans les terres (et bien trop cher, voyons !) pour y dépenser de l'argent qui ne rapportera rien. Enfin, ce sont des riches !

Mme T... n'est pas du tout contre les riches. Elle est même complètement rétrograde. « *Il faut de tout,* dit-elle, *des riches et des pauvres. Des riches pour faire vivre les pauvres. Mais, au jour d'aujourd'hui, tout est changé : les jeunes ne veulent plus travailler, et* (ce qui la scandalise encore plus) *ils veulent avoir la même chose que les riches !* »

Mme T... trouve que c'est idiot, complètement idiot. Ce qui est encore plus idiot, c'est de dire qu'il y a trop de gens qui sont à la terre. « *Qu'est-ce qui fait à manger pour les gens des villes ?* dit-elle. *Eh bien ! c'est nous ! Qu'est-ce que les gens des villes feraient sans lait, sans pommes de terre, sans rien ?* » On ne la sort pas de là. Les gens qui ne pensent pas comme elle, il n'y a rien à en faire. Des fous, ou bien des imbéciles. Travailler, il n'y a que ça de vrai. Ce soir, le petit chien aboie, mais, en regardant par la porte vitrée, la voisine voit que la salle est vide. Elle entre doucement et entend deux voix à gauche dans la chambre à coucher.

« *Vous pouvez entrer, madame,* dit la voix du fils. *Ma mère est en train de se mettre au lit.* »

Elle entre donc et elle voit la mère, toute menue dans sa chemise de nuit de toile bien blanche, qui rit comme une pensionnaire, dans la joie de retrouver son lit à elle, dans sa chambre à elle, dans sa maison à elle. Le lit campagnard est très haut, à deux places. Son lit de mariage avec deux oreillers bien blancs et un duvet rouge bien gonflé.

« *Voilà que je me couche,* dit Mme T... *Comme ça, Georges aura le temps pour les bêtes. Ah, mais c'est que j'ai plus de forces, à cette heure ! Faut qu'il m'aide, je ne sais rien faire en sortant de cet hôpital !*

— *Attends, maman, attends ! Tu veux toujours te presser.* »

Il va chercher un petit escabeau à deux marches et le maintient d'une main.

« *Allez, maman !* »

Elle rit, joyeuse.

« *Ah, si j'y voyais clair au moins. Mais depuis que j'ai été malade, j'y vois quasi plus rien !*

— *Tu vois quand même ton lit, maman,* dit-il avec gaieté.

— *Ben, si j'voyais plus mon lit, mon garçon, faudrait pas que tu m'ressortes de l'hôpital.* » Et elle rit de nouveau.

Enfin, avec précaution, il la pousse : une, deux. La voilà en haut des marches. Le minuscule et maigre chignon gris se défait, une épingle tombe.

« *Voilà que j'emmène le chignon !* s'exclame-t-il, et maladroitement il essaie de repiquer une épingle.

— *Ça fait rien, j'y suis,* dit-elle.

Elle s'assoit sur le lit, fait pivoter ses jambes et les rentre sous le drap.

« *M'y voilà rendue,* dit-elle encore. (Pas de merci, cela va de soi entre mère et fils.) *Donne-moi mon petit bonnet.* » Et elle rajuste son *chignon de ses mains noueuses.*

Il ouvre l'armoire. On voit les piles bien rangées, bien blanches, et il en sort un petit objet de grosse toile. Mme T... le dispose sur sa tête. C'est une petite coiffure en quartier de melon qui s'ajuste parfaitement.

« *Je fais ça dans un morceau de drap,* dit Mme T... *Ça préserve l'oreiller.* »

Elle a l'air d'un vieux petit clown. Ses lunettes de fer rondes lui donnent un air ingénu. Elle tapote les draps.

« *On est bien chez soi,* dit-elle. *Georges, mon garçon, t'attarde pas. L'heure passe pendant ce temps-là.* » Le garçon sort et se dirige vers l'étable.

Ils n'ont vu, ni la mère ni le fils, la beauté de cette simple scène. Non, le Roi-Soleil lui-même n'eut pas ce petit coucher-là !

EDMÉE RENAUDIN.

A BORDEAUX

Musique sur le campus

UN défi, une formule et peut-être un avenir. Telles sont les raisons d'être du GRAM (Groupe de recherche et d'animation musicale), né l'an passé sous l'impulsion de MM. Kalinine et Laugier, professeurs à l'université de Bordeaux-III.

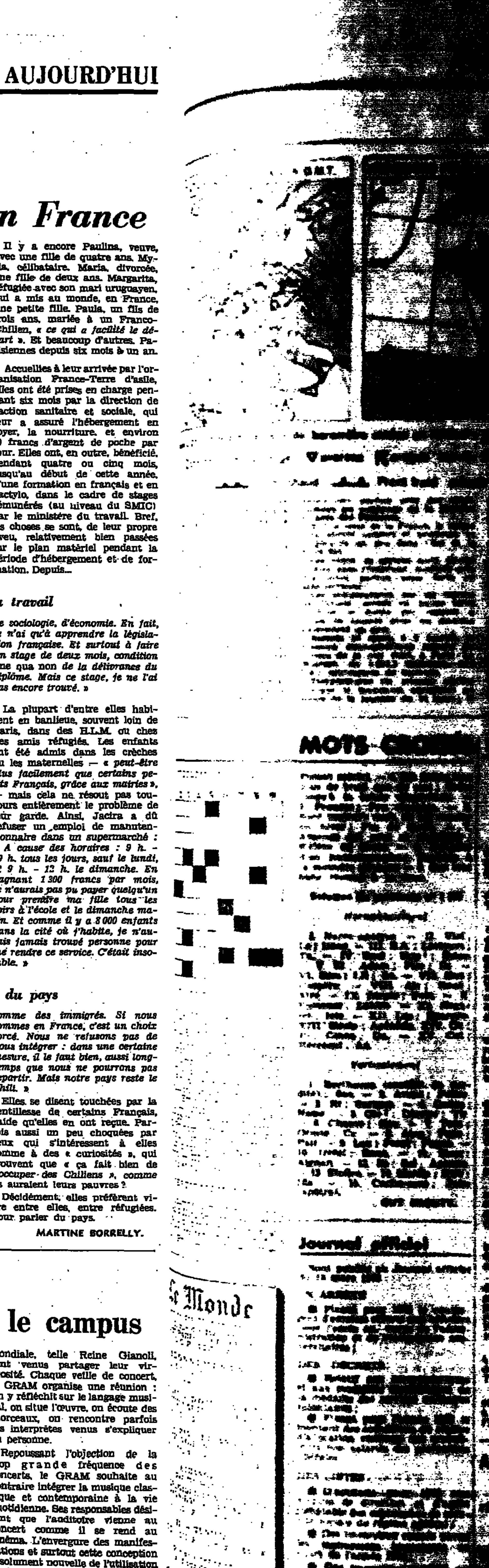
Pour secouer l'apathie des trente-cinq mille personnes du campus de Bordeaux-Talence, le GRAM propose, d'octobre à mai, une trentaine de concerts de musique classique et contemporaine. Malgré ces efforts, sur les trois cents personnes composant en moyenne l'audience du GRAM (le double pour un concert symphonique), la moitié n'appartient pas à l'université. Cette modeste fréquentation suppose une course perpétuelle aux abonnements et aux subventions qui fait du défi permanent.

Le seul critère est la qualité d'interprétation. Cet élitisme permettra d'entendre, par exemple, l'intégrale du *Clavecin bien tempéré* de Bach. Ruggero Gerlin la donnera à cette occasion *pour la troisième fois* de sa carrière. Des solistes de réputation mondiale, telle Reine Gianoli, sont venus partager leur virtuosité. Chaque veille de concert, le GRAM organise une réunion : on y réfléchit sur le langage musical, on situe l'œuvre, on écoute des morceaux, on rencontre parfois les interprètes venus s'expliquer en personne.

Repoussant l'objection de la trop g r a n d e fréquence des concerts, le GRAM souhaite au contraire intégrer la musique classique et contemporaine à la vie quotidienne. Ses responsables désirent que l'auditoire vienne au concert comme il se rend au cinéma. L'envergure des manifestations et surtout cette conception résolument nouvelle de l'utilisation de la musique et des locaux universitaires font du GRAM une expérience unique en France. Cette initiative mérite de se répandre : elle est en tout cas un pari sur l'audience future de la musique de qualité.

Réduira-t-elle le nombre de ceux que Ravel appelait les « *illettrés de la musique* » ?

MICHEL MONNEREAU.

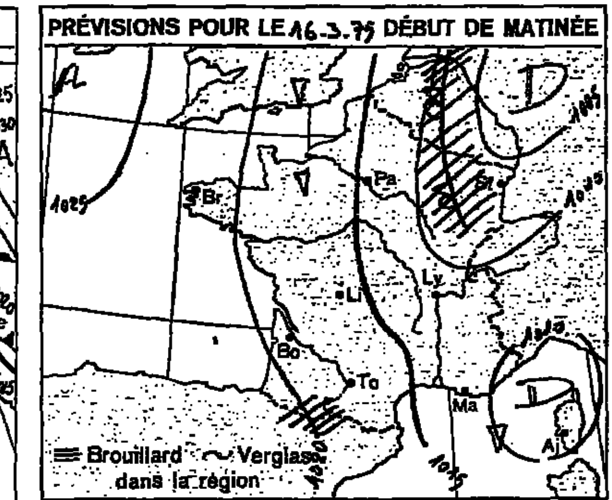


AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-03-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16-3-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 mars à 0 heure et le dimanche 16 mars à 24 heures :

L'air maritime frais venant des îles Britanniques pénétrera lentement sur nos régions de l'Ouest, tandis que la perturbation pluvieuse qui recouvrait encore samedi matin l'Europe centrale et la majeure partie de la France se déplacera vers le nord-est.

Dimanche 16 mars, le temps sera variable dans les régions méditerranéennes, où les éclaircies — souvent belles — alterneront avec des nuages passagers, qui pourront donner quelques averses en Corse. Des éclaircies, plus nombreuses que la veille, se développeront de la Bretagne à la Vendée et à l'Aquitaine, mais des averses de courte durée se produiront parfois près des côtes, surtout au voisinage de la Manche et près des Pyrénées.

Sur le reste de la France, le temps sera encore couvert et brumeux, et il pleuvra un peu dans l'Est et le Nord-Est.

Les vents, de secteur nord, seront faibles dans l'intérieur, modérés près des côtes, parfois assez forts en Méditerranée.

Les températures, sur les régions de l'Ouest, seront en baisse assez sensible le matin par rapport à celles de samedi mais les maxima s'élèveront un peu.

Samedi 15 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mars ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 6 et 4 ; Caen, 6 et 4 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 8 et 3 ; Dijon, 8 et 5 ; Grenoble, 8 et 5 ; Lille, 6 et 5 ; Lyon, 7 et 5 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 7 et 6 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 7 et 5 ; Pau, 9 et 5 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 9 et 4 ; Strasbourg, 8 et 6 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 10 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 4 degrés ; Athènes, 20 et 10 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 29 et 14 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 10 et 3 ; Londres, 6 et 3 ; Madrid, 13 et —2 ; Moscou, 5 et —2 ; New-York, 4 et 0 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome 13 et 9 ; Stockholm, 8 et —5 ; Téhéran, 15 et 3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 102

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II								■	
III									
IV			■		■				
V				■				■	
VI	■	■							
VII						■			
VIII							■		
IX			■						
X						■		■	■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Jour qui ne fut pas sans lendemain ; Elle blanchit bien avant l'âge. — II. Etat favorable. — III. Vilains oiseaux. — IV. Initiales d'un artiste français ; Dirigea pour le compte d'autrui. — V. Nous arrive désormais sans porteurs ; Fin de participe. — VI. Sans réactions apparentes. — VII. Trompa ; Emis par un auguste crucifié. — VIII. Où l'on peut admirer de jolies robes ; Division. — IX. Pronom ; Paraissent plus intelligents sur deux pattes que sur deux pieds. — X. N'eut pas de garçon. — XI. D'un auxiliaire ; Une reine et sa suite.

VERTICALEMENT

1. Condamné à mort en sursis ; Une des difficultés de l'existence. — 2. A la disposition de ceux qui entendent traiter le mal par la racine ; Pris. — 3. Abréviation : Poison mortel. — 4. Ses éclats font plus de bruit que de mal ; Usées jusqu'à la totale disparition. — 5. Pronom ; Peu récentes. — 6. Sont toujours nues, en été comme en hiver ; Fin de mode. — 7. Absence qui peut se prolonger ; S'élève en Crète. — 8. Initiales d'un historiographe ; Tremble à la moindre secousse — 9. Ont leur banc réservé à la cour.

Solution du problème n° 1 101

Horizontalement

I. Narco-analyse. — II. Viol ; Le ; Isaac. — III. B.A. ; Lecteurs ; Ta. — IV. Enul ; Hop ! ; Estoc. — V. Et ; Adam ; Pise ; Th. — VI. Sem ; LR ; Se. — VII. Hus ; Coopère. — VIII. Air ; Roué ; Atre. — IX. Inepte ; Poix. — X. Epineuse ; Lahire. — XI. Nogaret ; Iole. — XII. Lus ; Epargne. XIII. Sieste ; Agénésie. XIV. Oc ; Ei ; Cinna ; Da. — XV. Cet ; Recréent ; An.

Verticalement

1. Beethoven (souffrit de surdité) ; Soc. — 2. Avant ; Police. — 3. Ri ; Sarigue. — 4. Collas ; Nasse. — 5. Ole ! ; Décrier ; Tir. — 6. Chamo ; Nue. — 7. Tom ; Oreste ; Cc. — 8. Alep ; Pope ; Pair. — 9. Leu ; Pleut ; Pagne. — 10. Irréel ; René. — 11. Sises ; Aignan. — 12. Es ; Sel ; Aphone. — 13. Etoiles. — 14. Matois ; Rire ; Ida. — 15. Cache-sexe ; Jean (apôtre).

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 mars 1975 :

UN ARRETE

● Fixant pour 1975 le contingent d'emplois offerts aux officiers pour l'accès au corps de l'administration et de l'intendance universitaires ;

DES DECRETS

● Relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille des services militaires volontaires ;

● Fixant pour l'année 1975 le montant des cotisations du régime d'allocation vieillesse des travailleurs non salariés des professions libérales.

DES LISTES

● D'aptitude pour 1975 aux emplois de direction et d'agent comptable des organismes de sécurité sociale du régime général ;

● Des immeubles classés parmi les monuments historiques au cours de l'année 1974 ;

● Des immeubles inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques au cours de l'année 1974.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Documentation

LES PUBLICATIONS DE L'INED

L'Institut national d'études démographiques a fait paraître en mars : collection « Travaux et documents » (INED et PUF) :

— *L'Immigration étrangère en France*, de Georges Photios Tapinos.

Evolution de l'immigration étrangère en France au cours des vingt-cinq dernières années. Rétrospective politico-économique, en trois phases : 1946-1955, 1956-1965 et 1966-1973. Mise à jour pour les années 1973 et 1974. Très importante bibliographie consacrée au problème de l'immigration. 150 pages, prix : 19,30 F.

— *Le Divorce et les Français*, tome II : *l'Expérience des divorcés*, de Louis Roussel, avec la collaboration de J. Commaille, Anne Boigeol et Marie-France Valetas.

Nouvelle enquête d'opinion menée auprès de divorcés, sur la décision de divorcer et l'intervention judiciaire, les décisions des juges, les conséquences du divorce. Cet ouvrage aidera à la compréhension de la nouvelle loi en cours d'examen. 250 pages, prix : 22,50 F.

Le tome I, paru en mai 1974, rapportait les résultats d'une enquête d'opinion auprès de l'ensemble de la population française. 190 pages, prix : 19,30 F.

— *Population et sociétés*, bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques et sociales. N° 78, mars 1975.

Espace, population, production. Avec trois cartes du monde, représentatives des surfaces, des populations, des produits intérieurs bruts (PIB) nationaux en 1973. Abonnement annuel : France 10 F, étranger 15 F.

Ces publications sont en vente à l'INED : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 336-44-45.

Le montant des abonnements et des achats doit être adressé à M. le régisseur des recettes de l'INED.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Lundi

S. 1 - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 3 - Papillons. Tableaux modernes. M° Robert.
S. 4 - Belles lithographies modernes. M° Libert.
S. 6 - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 7 - Art d'Extrême-Orient, art précolombien : Mexique, Pérou, etc. MM. G. Portier, A. Le Veel. M°° Ader, Picard, Tajan.
S. 10 - Livres anc. rares ou précieux du XVI° au XIX°. MM. Lecomte, Leconte. M°° Godeau, Solanet, Audap.
S. 14 - Ameubl. M°° Boisgirard.
S. 16 - Tab., bib., mob. M° le Blanc.

PALAIS GALLIERA à 14 h. 30
OBJETS D'ART
et de BEL AMEUBLEMENT
PRINCIPALEMENT DU XVIII° S.
MM. Lacoste et Dillée
M°° ADER, PICARD, TAJAN

CARNET

Naissances

— Hélène, Philippe et Catherine Lemaître ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 13 mars 1975.
27, avenue des Archères,
1180 Bruxelles.

— M. Jean-François Mezières et Mme, née Françoise Baudet, ainsi qu'Arnaud, ont la joie d'annoncer la naissance de

Raïssa,

le 20 février 1975.
Avenue Paul-Hymans, 122,
1200 Bruxelles.

— M. Robert Prouvost,
Mme, née Hélène Bouvier,
Et Philippe,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Luc.

2, allée des Hêtres,
Le Monastère,
Ville-d'Avray.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

— Mme Vve Victor Attal ;
M. et Mme Albert Zeitoun et leurs enfants,
M. et Mme Roger Uzan,
M. et Mme Isaac Attal,
M. et Mme Albert Attal,
Mme Vve Sarfati et ses enfants,
M. et Mme Victor Krief et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Calvo et leurs enfants,
Mme Vve Sfez et ses enfants,
M. Chouffan et ses enfants,
Les familles Attal, Zeitoun, Uzan et Nacash, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

M. Victor ATTAL,
P.-D.G. de la minoterie centrale de Tunis.

La famille vous prie de l'excuser de ne pas recevoir.
63, rue Boissière, 75116 Paris ;
18, rue Ibn-el-Zazar, Tunis.

— Le comité central du parti communiste de Belgique,
a la profonde douleur de faire part de la mort de

Isabelle BLUME,
ancien député,
membre du comité central
du parti communiste de Belgique,

décédée, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 12 mars 1975.

Les funérailles se dérouleront dans la plus stricte intimité.

Une séance d'hommage aura lieu mardi 18 mars, à 20 heures, à la maison des Huit-Heures, place Fontainas, à Bruxelles.

Un registre y sera ouvert à partir de 18 heures.

[Isabelle Blume fut, de 1936 à 1951, député socialiste. Après la guerre, elle prit position contre l'Alliance atlantique et le redressement de l'Allemagne et s'opposa à ce propos aux dirigeants socialistes. Exclue du parti socialiste en 1951, elle siégera à la Chambre jusqu'en 1954 comme député indépendant. Elle adhéra au parti communiste belge, dont elle devint membre du comité central. En 1951, elle fut élue président du Conseil mondial de la paix.]

— Le Conseil mondial de la paix et l'Union belge pour la défense de la paix,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Isabelle BLUME,
ancien membre de la chambre des représentants,
membre de la présidence du Conseil mondial de la paix,
présidente de l'Union belge pour la défense de la paix,

décédée, à Bruxelles, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 12 mars 1975.

Les funérailles se dérouleront dans la plus stricte intimité.

Une séance d'hommage, organisée par le Conseil mondial de la paix et l'Union belge pour la défense de la paix, aura lieu le mardi 18 mars 1975, à 20 heures, à la maison des Huit-Heures, place Fontainas, à Bruxelles.

Un registre y sera ouvert à partir de 18 heures.

— Le Seigneur a rappelé à Lui

M. René BRIER,

décédé le 13 mars 1975 au Raincy.
De la part de
Mme René Brier, née Lucie Bastien,
M. et Mme Jean-Marie Brier, Frédérick et Stéphane,
Mlle Marie-Catherine Brier,
Ses enfants et ses petits-enfants.
Les obsèques auront lieu le lundi 17 mars 1975 à 14 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris-9°.
Mme René Brier,
5, place du Renard,
77330 Le Parc de Lésigny.

— Montpellier.
M. François Mahoudeau,
Mme Adrien Rouquette,
MM. Jean-Paul et Olivier Laborde,
Les familles Castel, Curis, Kœltz, Mahoudeau, Passelac et Rouquette,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François MAHOUDEAU,
née Jessie Rouquette,

survenu le 27 février, dans sa soixante et unième année.
Ses obsèques ont eu lieu le samedi 1er mars, au cimetière Saint-Lazare, dans l'intimité.

— M. et Mme Toubin et leur fille,
M. André Martin,
Les familles Chaix, Alcat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston MARTIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 11 mars.
L'inhumation a eu lieu le 13 mars dans le caveau de famille aux Mées (Alpes-de-Haute-Provence).
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue Grandville, Nancy.

— Mme Jean Perdrial, née Preher,
François et Odile Perdrial,
Catherine, Brigitte et Sophie Perdrial,
Marc et Michel Perrin,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean PERDRIAL,
conseiller administratif
au secrétariat d'Etat
à la jeunesse et aux sports,
chevalier de l'ordre du Mérite,

décédé le 11 mars 1975, dans sa cinquante-neuvième année.
L'incinération au monument crématoire du Père-Lachaise aura lieu le mardi 18 mars 1975 à 9 h. 30.
Les cendres seront déposées au colombarium.
44, rue de Château-Landon,
75010 Paris.

— Mme Maurice Salomon,
M. et Mme Francis Salomon et leurs filles,
M. et Mme Pierre Salomon et leur fils,
M. et Mme Marcel Salomon,
Toute la famille et le personnel,
ont le regret de faire part du décès de

M. Maurice SALOMON,

survenu le 13 mars 1975 à Paris.
L'inhumation aura lieu le lundi 17 mars à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, rue Emile-Richard, Paris (14°).
Cet avis tient lieu de faire-part.
41, avenue Daumesnil,
94160 Saint-Mandé.

— M. et Mme Jacques Sitbon,
Le docteur Jean Sitbon,
Mlle Nicole Younes,
Mlle Paola Messana,
Les familles Assous, Zana, Samama, Setbon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe SITBON,
docteur en médecine,

à l'âge de vingt-cinq ans.
Les obsèques auront lieu lundi 17 mars, à 14 h. 15. Réunion porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
La famille prie de l'excuser de ne pas recevoir.
12 bis, rue de La Villette, Paris ;
1, rue de Sparte, Tunis.

— Paola Messana,
Alain Capoano et Alain Schwak,
Linda, Josyane, Jeanine, Michèle, Maud, Ruth, Raphy, Patrice, Anne-Marie, Odette, Claude et Vicky, Jean-Michel et Silvio, et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe SITBON,

à l'âge de vingt-cinq ans.

— Mme Robert Vieil,
M. Philippe Vieil,
M. Alain Vieil,
M. et Mme Maurice Vieil, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Chevalier, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Luneau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Luneau,
Le docteur Jean Touzé, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Langevin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc-Henri Schmaus et leurs enfants,
M. et Mme Marc Glomot,
M. Francis Clunes,
Les familles Curlier, Einhaus, Rumpelmayer, Tennevin, Teissier, Vieil,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert VIEIL,
président-délégué
de la Société nationale
d'exportation des chocolatiers,
gérant de la S.A.R.L.
Hôtel de Troyes,
chevalier de l'ordre
de la Légion d'honneur,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu, à Paris, le 13 mars 1975, dans sa soixante-deuxième année.
L'incinération aura lieu le mardi 18 mars 1975, à 15 h. 30, au crématorium du Père-Lachaise. A l'issue de l'incinération, les cendres seront acheminées au cimetière de Cimiez, à Nice.
36, rue Jacob, 75006 Paris.

[Né le 18 octobre 1913, à Marseille, Robert Vieil était ingénieur chimiste. Après un emploi au laboratoire du ministère des finances, il devient secrétaire général de la Société d'achat des chocolatiers, de 1942 à 1955. En 1955 il est nommé directeur général adjoint de la Société nationale d'exportation des chocolateries et confiseries, et propriétaire de la marque et du nom Rumpelmayer. Il est, en outre, gérant de la société Hôtel de Troyes depuis 1961, de la Société nouvelle d'études immobilières et de constructions depuis 1965, de la société Choco-Paris depuis 1968. Robert Vieil a été nommé conseiller du commerce extérieur en 1951.]

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire de la mort du

professeur Georges DUBARBIER,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
16 mars 1972.

— Pour le treizième anniversaire de la mort tragique dans l'exercice de ses fonctions, le 15 mars 1962 à Alger, de

M. Max MARCHAND,
inspecteur d'académie,

une pensée est demandée à tous ceux qui ont gardé fidèlement le souvenir d'un homme qui vécut et mourut pour son idéal.

Visites et conférences

LUNDI 17 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Saint-Michel, Mme Bouquet des Chaux : « Le quartier Saint-André-des-Arts et la cour de Rohan ». — 15 heures, entrée de la basilique, Mme Garnier-Ahlberg : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., place Furstenberg, Mme Pennec : « L'atelier et le jardin de Delacroix ». — 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La Rome antique, la montée du christianisme ».

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « La Bourgogne romane » (Histoire et Archéologie). — 15 h., devant l'église Saint-Médard : « Saint-Médard, ses convulsionnaires, la Mouffe » (Jadis et Naguère). — 15 h., entrée de l'exposition : exposition « Le monde de Franklin et de Jefferson au Grand Palais » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, pont Marie : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. François Bloch-Lainé : « L'évolution des notions de patrimoine et de responsabilité ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « Les premières porcelaines dures : Limoges, Sèvres ». — 18 h., couvent des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Père André-Vincent : « Las Casas, apôtre des Indiens ». — 20 h. 30, église réformée de Béthanie, 186, rue des Pyrénées, professeur Théodore Monod : « L'homme face à la nature ». — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

UNESCO

« L'Organisation doit être maintenue à l'écart de la politique de puissance »

DÉCLARE M. ANDRÉ LWOFF

Une conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO s'est ouverte samedi 15 mars à Paris. Cette réunion a été organisée par un comité comprenant notamment quatre prix Nobel, MM. Kenneth Arrow (Etats-Unis), Gerhard Herzberg (Canada), Eyvind Johnson (Suède) et André Lwoff (France). Dans son discours d'ouverture, celui-ci a une nouvelle fois condamné le refus de la conférence générale de l'UNESCO d'inscrire Israël parmi les Etats de la région Europe.

« Les représentants des gouvernements qui ont voté ce rejet ont violé l'esprit de la convention que leur pays avait signée », a-t-il dit. *« (...) Certains Etats puissants jouissent d'une parfaite impunité et aucun gouvernement ne dénonce leurs errements. Gouvernements et diplomates sont contraints au silence, lequel est parfois une forme du mensonge, et les relations internationales sont dominées par l'hypocrisie. Il appartient aux hommes de pensée de rompre le silence. (...) Un certain nombre d'Etats membres de l'UNESCO sont en guerre. Quelques-uns d'entre eux disposent de moyens de pression devant lesquels des gouvernements peuvent capituler — ont capitulé — mais auxquels des intellectuels ne sauraient céder. La vocation de l'UNESCO n'est pas politique mais essentiellement morale. Sa finalité étant de promouvoir ce qui rapproche les Etats et non ce qui les sépare, l'UNESCO devrait être maintenue en dehors des jeux de la politique de puissance. »*

CORRESPONDANCE

Les fouilles archéologiques à Jérusalem

Nous avons reçu la lettre suivante des délégations permanentes auprès de l'UNESCO de la République arabe d'Egypte, d'Irak, du Liban et de Tunisie :

C'est non sans surprise que nous avons lu dans *le Monde* du 14 mars 1975, sous la plume de M. André Lwoff, prix Nobel de médecine, l'affirmation suivante : « Les rapports des experts de l'UNESCO ont réfuté les accusations lancées contre Israël selon lesquelles les fouilles archéologiques auraient mis en danger les sites historiques et religieux musulmans et chrétiens. »

Notre surprise vient du fait que nous-mêmes qui, depuis sept ans, suivons professionnellement ce douloureux problème des fouilles à Jérusalem au sein des instances de l'UNESCO — conférence générale et conseil exécutif, — ne nous étions jamais aperçu d'une telle réfutation. Bien au contraire, si, depuis 1967, l'UNESCO a dû revenir périodiquement à la charge en insistant auprès des autorités israéliennes d'occupation pour qu'elles s'abstiennent de toutes fouilles, c'est, d'une part, parce que le principe même de ces fouilles n'a jamais été admis par la communauté internationale, et, d'autre part, parce que les documents de l'UNESCO basés sur ces rapports d'experts évoquent nettement les déprédations accomplies et les risques provoqués.

Cela nous amène à nous interroger : ou bien M. André Lwoff a réussi à se procurer des rapports inédits d'experts l'autorisant à s'exprimer d'une manière aussi catégorique, ou bien — ce qui paraît plus probable — il n'a pas eu le temps, du fait de ses nombreuses activités, de lire lui-même les documents publiés à ce jour par l'UNESCO, et, alors, comment ne pas conclure que sa bonne foi aura été surprise par des informateurs intéressés à l'induire en erreur et, à travers lui, l'opinion publique ?

La parole du Christ se doit ici d'être rappelée : « Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous libérera. »

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Don Giovanni (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : l'Idiot (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30 et 20 h. 30)
Odéon : Une lune pour les déshérités (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.)
Petit-Odéon : Rodogune (18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : le Théâtre du silence (voir rubrique « Danse »)
Théâtre de la Ville (voir rubrique « concert ») : la Mouette (sam. 20 h. 30, dim., 14 h. 30).
Petit T.E.P. : Atelier spectacle : Avron et Evrard (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : Britannicus (sam., 20 h. 15, dim., 15 h.) ; les Fruits d'or (sam., 22 h. 30, dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 20 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium : Bread and puppet (dim., 20 h. 30).
Centre culturel suédois : la Danse de mort (20 h. 30).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cour des miracles : la Station Champbaudet (sam., 18 h. 30) ; Julos Bocarne (sam., 20 h. 30).
Deux-Portes : la Tentative d'évasion de Franz Kafka (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Ecole normale supérieure : Peinture sur bois (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Espace Cardin : Hot'l Baltimore (sam., 20 h. 30).



Essaïon : salle I, les Petites Pompes (20 h. 30) ; La pupille veut être tuteur (22 h. 30) ; salle II, Enluminures autour des minutes du procès de Gilles Rais (20 h. 30) ; Dis, Balthazar (22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Chat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Concerts (20 h. 30) ; Beckett-Jean Barbeau (22 h. 15) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h. ; dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Dialogues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Zorglub (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Hell's Army (sam., 20 h.) ; Henri Dès, chansons (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : Britannicus (sam., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palace : le Marathon (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; A bâtons brisés (sam., 23 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : la Folle (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Ranelagh : les Mirabelles dans Fauves (sam., 22 h. 15 ; dim., 14 h. 30).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Georges : Croque Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Salle Honoré-de-Balzac : Noces de sang (sam., 21 h.).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Studio-Théâtre 14 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Tertre : La chanson d'un gàs qu'a mal tourné (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). Grand Théâtre : le Règne blanc (sam., 21 h.).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Orsay : Christophe Colomb (sam., 20 h. 30) ; Harold et Maude (dim., 15 h.).
Petit-Orsay : Neruda (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Jeppe de la rue du Mont (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Plaine :
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre 13 : Labiche Folles ou le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony : Jean-Roger Caussimon (sam., 20 h. 45).
Clichy, Théâtre de l'ARC : Dracula (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Ivry, Théâtre des Quartiers : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Le Vésinet : Godspell (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Hamlet (sam., 20 h. 15 ; dim., 16 h.)

Marly, Maison Jean-Vilar : Société de l'orchestre de Marly (Mozart, Haydn, Schubert).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Plessis-Robinson : Femmes que vous êtes... (dim., 15 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : le Cercle de craie caucasien (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la ville : le Voyageur sans bagage (sam., 21 h.).
Sucy-en-Brie, Centre culturel : Gilles Vigneault (dim., 15 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Trappes (78) : le Misanthrope (sam., 20 h. 30).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France (dim., 15 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Pupitre 14 (sam., 20 h. 45).
Yerres, Centre éducatif et culturel : Guitare électrique (sam., 21 h.).

Samedi 15-Dimanche 16 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les concerts

Théâtre de la Ville, sam. et dim., 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France (Telemann, Vivaldi, Bach, Stravinski).
Centre culturel du Marais, sam., *18 h. 30 : Musique de l'Inde du Nord.*
Mutualité, dim., 20 h. 30 : Mikis Théodorakis.
Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Renaud Fontanarosa, André Goroc, violoncelle et piano (Beethoven, Brahms, Strauss).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Geneviève Chauveau, piano (Tchaïkovski, Ravel, Moussorgski).
Promenade-concert bateaux-mouches, sam., 18 h. 30 : Navarro Puente (guitare flamenco).
Hôtel Hérouet, sam., 20 h. 15 : Concerts Jean-Sébastien Bach, Simone Escure, Trio Revival.
Le Lucernaire : Musique baroque de la Renaissance (sam., 20 h. 30) ; Sonates de Bach (dim., 20 h. 30).
Salle Pleyel, dim., 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. P. Paray (Tchaïkovski, Moussorgski).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (« Neuvième symphonie », de Beethoven).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : P. Delpit, orgue (Pachelbel, *Hauff, Bach*).
Eglise Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : P. Moreau, orgue (Buxtehude, Vierne Tournemire).
Théâtre Essaïon dim., 18 h. : X. Pillot, flûte, Carlos Cebro, piano.

Jazz et pop

Nouveau Carré, sam., 21 h. : Baikida, E. J. Carolle.
American Center, sam., 21 h. : Bob Junior (musique brésilienne).
Saint-Michel-sur-Orge (Club de jeunes), sam., 21 h. : Ash Ra Tempel.

Le music-hall

Casino de Paris : Revue Roland Petit (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 et 20 h. 45).
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Galaxy : Princesse Czardas, show sur glace (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Olympia : Michel Sardou (sam. et *dim., 21 h. 30 ; Golden Earing* (sam., 17 h.) : Lluis Llach (dim., 18 h.).
Palais des Congrès : Maxime Le Forestier (sam. et dim., 21 h.).
Palais des sports : Holiday on Ice (sam., 14 h. 15, 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Manitas de Plata (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les cabarets

Alcazar, sam., 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Casino de Paris, *sam. et dim.*, 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 : Revue Roland Petit.
Tour Eiffel, sam., 20 h. : les Années folles.

La danse

Théâtre de l'Est parisien : Ballet-Théâtre du Silence (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Kermesse héroïque, de J. Feyder ; 18 h. 30 : Quatre nuits d'un rêveur ; 20 h. 30 : Ned Kelly, de T. Richardson ; 22 h. 30 : la Corruption, l'Ordre et la Violence, de T. Gries. — Dim., 15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S. M. *Eisenstein ; 18 h. 30* : Ainsi va l'amour, de J. Cassavetes ; 20 h. 30 : Fais-moi très mal mais couvre-moi de baisers, de D. Risi ; 22 h. 30, Zorba le Grec, de M. Cacoyannis.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria (508-94-14)
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; *Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35)* ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Diderot, 12e (343-19-29).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-37), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 13e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h. 30
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-*Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne*, 6e (222-57-97).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-37), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H... (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-89-25), Boîte à films, 17e (754-51-50)
LE MONSTRE EST VIVANT (A., v.o.) (*) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-98), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04).
LES PIRATES DU METRO (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-37), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Bilboquet, 6e (222-87-23).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Nations, 12e (343-04-67)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SMOG (S.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 6e (033-72-71).

Les films nouveaux

PAULINA S'EN VA, film français d'André Techiné, avec Bulle Ogier et Marie-France Pisier : Le Seine, 5e (325-92-46), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI, film français d'A. Arrieta : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h. 20.
VERITES ET MENSONGES, film américain, d'Orson Welles, avec Oja Kodar, Laurence Harvey, O Welles : v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
JEANNE LA FRANÇAISE, film français de Carlos Diegues, avec J Moreau et P Cardin : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97).
LE PROFITEUR, film italien de S. Nasca, avec Valeria Moriconi et Al Cliver : v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Raspail, 14e (326-38-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SIDDHARTA, film américain de Conrad Rooks : v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78)
FOUS DE VIVRE, film anglais de Peter Robinson : v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
LE MALE DU SIECLE, film français de Claude Berri : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), *Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)*, Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Sud, 14e (331-51-16)

LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Templiers, 4e (272-94-56), Athéna, 12e (343-07-48).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
THOMAS (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cam*bronne, 15e (734-42-96), Fauvette*, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE PAGE FOLLE (Jap., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 2e (236-71-72).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Variétés

Manitas de Plata

La force des choses a poussé les gitans à s'incorporer de plus en plus à la société sédentaire, même si certains d'entre eux ont maintenu dans le cercle étroit de la tribu un goût impérieux de la liberté, quelque chose d'indompté, un bel orgueil et une superbe désinvolture.

Depuis qu'il a été « découvert », un soir de novembre 1965, au *Carnegie Hall* après avoir longtemps joué de la guitare dans les bistros et les marchés de la région de Montpellier, Manitas de Plata parcourt le monde. Chef de famille, chef de tribu, il n'a pas pour autant galvaudé son art spontané, son plaisir de se lancer dans une joie sauvage qu'on aurait pu croire perdue, dans de longues improvisations où les notes dessinent des contrastes violents d'ombres et de lumière, des mélodies âpres, orgueilleuses ou joyeuses. Le flamenco ou le fandango sont servis par une grande technique instrumentale, la fameuse habileté de la main gauche et un sens étonnant de l'efficacité.

Manitas de Plata est pour deux jours encore au Théâtre des Champs-Elysées. Avec les membres de sa tribu, tous chanteurs ou guitaristes. Il y a là ses fils dont Manero, l'aîné, et aussi José Reyes — le cousin — qui sait extirper de son cœur, de son âme, un cri, une plainte qui rend à la « fête » fabriquée pour la circonstance un accent d'authenticité. — C. F.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30.

Joan-Pau Verdier

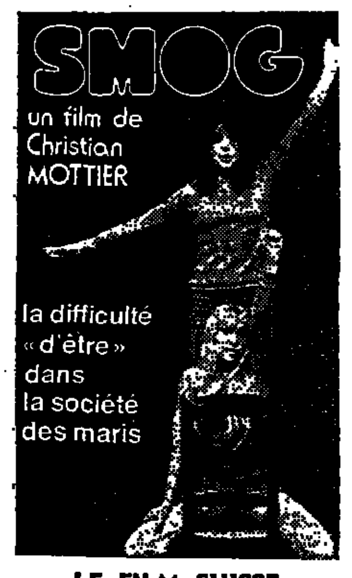
Décidément, la Pizza du Marais tient de plus en plus de place dans la chanson. Hier encore, Jacques Higelin chantait, criait, hurlait, crachait de superbes blues et rocks-blues. Tous les soirs à minuit, Pierre et Marc Jolivet chantent et dialoguent, dans une suite de sketches vifs, sur le quotidien et les obsessions d'aujourd'hui, révèlent un tempérament comique exceptionnel. Enfin, on aurait tort de rater l'occasion de découvrir à 22 heures un chanteur-auteur-compositeur (Joan-Pau Verdier) qui s'affirme dans une voie qui lui appartient en propre.

Joan-Pau Verdier ne cache pas ses racines occitanes et évoque avec force un pays qui se réveille dans sa langue. Mais il chante tout autant en français ses sentiments, son regard au cours des voyages. Le langage de Verdier se constitue le plus naturellement avec les images de la vie et prend comme support des mélodies coulées à partir d'un héritage musical qui va de la musique pop à différents folklores vivants. — C. F.

■ Le Centre culturel allemand présente le 18 mars, à 20 h. 30, un spectacle de marionnettes, « Gustaf », par Albrecht Roser.

■ « Cinq semaines à Mouffetard » : du 22 avril au 24 mai, Jacques Bertin chantera au Théâtre Mouffetard, chaque soir à 22 heures.

■ Le Théâtre de Dix-Heures présente tous les soirs, sauf dimanche, à 20 h. 30, un spectacle de France Léa, « Et les petits cailloux sont contents ».



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Le Règne blanc » AU PRINTEMPS DE CHAILLOT

Le règne blanc de Denis Guenoun tire son intrigue de l'*Edouard II* de Marlowe. Mais, pour voir le spectacle du Théâtre de la Reprise, il faut ne plus penser à Marlowe, oublier le roi disloqué et l'Angleterre barbare. Il faut accepter de se laisser aller aux grèges et aux bleus du décor de Claude Lemaire : arcades harmonieuses, paysages champêtres, où, dans la douceur lascive, mélancolique, d'une lumière italienne, viennent prendre place des groupes bien composés.

Reste l'histoire d'un roi fou de son favori, les péripéties de ses conflits avec la noblesse. Surgit l'opposition entre deux consciences. Edouard (Michel Hermon) trouve sa force dans son appétit de jouissance. Mortimer (Yann Le Bonniel), son rival, dans l'organisation cynique d'une stratégie. Edouard réalise ses désirs, réalise son bonheur dans l'homosexualité et la solitude. Il a renversé les barrières, transgressé les lois, il s'est dépassé : il a pris le pouvoir, il est le roi. Face à ce grand dieu solaire, Mortimer, sombre, maigre, tourmenté, construit le chemin qui doit le mener au trône. Mais il reste prisonnier des lois. Ses désirs de liberté refoulés se canalisent en ambition, en angoisse, en haine envieuse. Même s'il prend la couronne, il ne sera jamais Edouard. Entre eux, Isabelle (Nicole Garcia), femme d'Edouard, maîtresse de Mortimer, objet d'amour, rien qu'un objet, et reine toute-puissante de cette partie d'échecs où le roi blanc et le roi noir font tous deux mat.

Le spectacle commence en comédie d'intrigues où les affaires de cœur et de dynastie prennent une grande importance. Avec la mort de son favori, Edouard apprend la souffrance et la cruauté, le ton se hausse, les couleurs s'assombrissent. Tout ce qu'Isabelle peut offrir de positif est rejeté, elle devient l'ange exterminateur, s'allie avec Mortimer. Eux, qui n'ont pas su s'évader doivent tuer Edouard. Et ce meurtre engendre un monstre. Edouard III est couronné. Face à la noblesse assemblée, l'enfant pervers, à l'image du Ludwig décadent de Syberberg (*Requiem pour un roi vierge*) annonce tranquillement « *le règne le plus sanglant* ».

Avec ce spectacle Denis Guenoun et Robert Girones — le metteur en scène — ont voulu montrer l'opposition entre la pâle beauté de l'informatique et le règne bariolé de l'enfance, — et le danger qu'il y a à détruire son enfance. Ils ont surtout exposé les contradictions entre leur quête de liberté et leur conscience de citoyens occidentaux. Mais, au lieu de plonger sauvagement dans la sauvagerie de leurs déchirements, ils les ont rationalisés : l'histoire est masquée par celle d'Edouard II, mais, seuls, Edouard, Mortimer et Isabelle possèdent une épaisseur. Les autres personnages forment un groupe dépersonnalisé et les comédiens, gênés, jouent souvent comme dans une vieille « Caméra explore le temps ».

Denis Guenoun a voulu écrire sur mesure pour Robert Girones et le Théâtre de la Reprise, ce qui est une fausse bonne idée. N'ayant plus à se battre avec le texte, Robert Girones perd de sa force. Il y a pourtant de grandes scènes, des moments de beauté, des moments bouleversants où la passion arrête le temps, submerge l'intrigue, des moments de tristesse brûlante. Il y a surtout Michel Hermon, lumineux, stupéfiant : il a tout, l'intelligence, la sauvagerie, la sensualité, la noblesse, et quelque chose de plus, dont on ne sait plus si c'est la folie ou une lucidité qui dépasse notre vision.

COLETTE GODARD.

★ Cité internationale, 21 h.

Les comédiens-français jouent « le Misanthrope » en banlieue

Exilée de la salle Richelieu, la Comédie-Française prend des libertés. Elle fréquente des lieux insolites, Suresnes, Nanterre, Saint-Gratien, Boussy-Saint-Antoine, Sarcelles, des banlieues où on ne l'attend pas, où les rues sont visiblement mortes après 8 heures du soir. Au milieu d'une place, d'un jardin public ou d'un parc à voitures, elle joue au théâtre forain sous le chapiteau d'un cirque (celui des Tréteaux de France). Mais le Misanthrope *— un vrai* Misanthrope *— interprété par les comédiens-français — de vrais comédiens — vaut le sacrifice d'un programme de télévision. Les représentations sous la tente font recette.*

En costume du dimanche ou en vêtement de tous les jours, parents, enfants, vieillards, assis côte à côte, découvrent le « théâtre » ; c'est la kermesse, la distribution des prix et l'office de minuit. Entre les silences intimidés, les bavardages et les fous rires inconbenants passe le souvenir des matinées scolaires.

Pourtant, les onze jeunes comédiens qui promènent ce Misanthrope *ont tout fait pour qu'on oublie les anciens jeudis. Les livres, Molière, la tradition, l'acteur modèle à l'intonation magique, l'histoire, rien n'a échappé à leur œil critique. Sous la direction de Jean-Luc Boutté, qui joue Alceste, et de Catherine Hiegel, ils offrent l'image d'une société de rustauds, de médiocres, dont la mise est à peine sauvée par quelques manières élégantes. Les ors, les marbres, les miroirs d'une somptueuse galerie dessinée pour un huis clos (les décors sont de Dominique Borg), les perruques, les chapeaux à plume, les dentelles et les cannes à pompon : la peinture de la vie aristocratique est fidèle. Mais ces aristocrates ne sont pas des héros. Ils sont sales, ils se grattent, ils urinent sur les murs, ils beuglent leur noblesse avec suffisance. Leur panoplie vestimentaire ne dissimule pas leur héritage féodal ; le Moyen Age est encore sur leurs lèvres. Alceste n'est pas même le meilleur. Il sermonne sur la droiture, la sincérité et la justice tout en rouant de coups son valet.*

Le projet de ce Misanthrope *est clair : les petits marquis poudrés, les Célimène aguicheuses, les rires distingués, l'imagerie du grand siècle, ne correspondent pas aux intentions de Molière ni à la vérité historique. Les metteurs en scène ont donc pris un parti : celui de la dureté, du dialogue cruel, du comportement automatique, du théâtre à ficelles. Les personnages ont des allures de mannequins, parlent sans entendre, se déplacent en sens unique. Si l'on pense au* Dom Juan, *de Bernard Sobel, on imagine ce qu'aurait pu être ce* Misanthrope. *Mais les comédiens-français sont restés à mi-chemin de leur démonstration. Ils ont assemblé des procédés techniques, des effets, et n'échappent plus à leur jeu mécanique. Mais il faut leur rendre justice : tous sont « acteurs » et ne manquent pas de talent.*

LOUIS DANDREL.

■ « La Passion selon saint Jean », de Bach, sera donné par l'Ensemble des Cholettes, avenue du 8-Mai-relle le 21 mars, à Sarcelles (forum des Cholettes, avenue du 8-mai-1945).

■ Le Festival d'art contemporain de Royan organise, du 17 au 21 mars, une semaine de musique populaire « cajun » à Royan, mais aussi à Angoulême, Jonzac, Saintes, Matha, Cozes et Saint-Georges-de-Didonne. Au programme, les frères Balfa (le plus célèbre des groupes « cajun » de Louisiane), accompagnés par Allie J. Young, Roger Mason, Jacques Labreque, chanteur québécois, les équipes folk de l'Union Poitou-Charentes pour la culture populaire, des danses, des films inédits, du théâtre pour enfants, des débats, des rencontres, une nuit « cajun », en tout, quarante-cinq animations-spectacles, cent cinquante musiciens. (Des voyages sont organisés à partir de Paris. Tarifs spéciaux pour les étudiants. S'adresser au COPAR-CROUS, 39, avenue Georges-Bernanos, tél. 326-07-49, ou à la FNAC, 136, rue de Rennes ; 6, boulevard de Sébastopol ; 26, avenue de Wagram.)

■ Une nouvelle petite salle, le Théâtre d'Edgar, 58, boulevard Quinet, s'ouvre le 19 mars avec deux spectacles de mimes par Yves Riou et Alberto Vidal, et un spectacle pour les enfants de Philippe Pouchain.

Musique

Création à Strasbourg

« Médis et Alyssio », de Georges Delerue

Ce n'était pas une médiocre ambition qui animait les auteurs de Médis et Alyssio, *créé vendredi soir à l'Opéra du Rhin. Rien moins qu'un conte lyrique ou plutôt un drame mythologique sur des thèmes neufs qui ne semblent rien emprunter à l'antiquité grecque ou germanique. Ambition sans doute démesurée, car Micheline Gaudron n'est ni Wagner ni Claudel, et son livret succombe sous le poids de symboles trop lourds, que le langage poétique, parfois prenant mais souvent désuet, un peu facile et prosaïque, a quelque mal à faire rayonner. Il n'est pas facile aujourd'hui de ressusciter un genre romantique qui faisait florès dans la génération post-wagnérienne, dont tant d'opéras, en France notamment, dorment dans la poussière.*

L'entrecroisement des thèmes ne manque pas cependant d'une certaine beauté : Alyssio est une sorte de Prométhée qui donne à son peuple, les habitants du Pays Sombre, le bonheur et le malheur ; il tue le géant qui opprime le pays, mais avec l'aide de Médis, déesse mystérieuse comme la Walkyrie et qui se révélera être sa propre mort : chaque geste de libération sera un pas vers cette mort fascinante qui le détourne des femmes qui l'aiment dans les trois royaumes auxquels il accède, et dont il assure la perte.

Dara, sa compagne de la nuit, l'engage, après sa première victoire, à conquérir la Cité d'Or ; il pénètre dans la forêt des enchantements, peuplée de filles-fleurs merveilleuses et qui tombe en poussière quand il tue le dragon aux sept têtes qui protège l'entrée de la Cité d'Or, la cité des artistes où l'on se nourrit de poèmes et de chansons au milieu des fleurs et des fruits. Et cette cité sera elle aussi saccagée par le peuple misérable du Pays Sombre et l'armée brutale des cavaliers noirs, tandis qu'Alyssio rejoint Médis dans la mort.

On ne s'étonnera pas que la musique de Georges Delerue supporte vaillamment cette profusion d'images et de symboles, lui qui a écrit avec tant de talent plusieurs centaines de musiques de scènes, de films ou d'émissions télévisées ; et sa musique, pleine d'animation et de couleur, très dramatique, donne une incontestable envergure au livret. Elle souffre cependant d'être au premier plan, où son caractère hybride et spectaculaire, fabriqué à partir de tous les styles néo-romantiques de notre siècle, révèle ses faiblesses et surtout son incapacité à nous parler le langage de l'émotion pure et immédiate ; Delerue a le don de l'atmosphère, non le génie qui découvre pour chaque mot l'expression unique, ineffaçable.

La représentation de Strasbourg est très soignée, avec en particulier d'excellents décors de Jacques Noël, comme les machineries des petits théâtres du dix-huitième siècle, où les panneaux descendant du ciel transforment la scène en un instant et donnent de ces événements mythiques une image plastique simple et profonde, accentuée par de beaux éclairages. La mise en scène de Pierre Franck résout avec adresse les problèmes de ce livret, chargé de merveilleux sans se perdre dans la multitude des détails ; plus que Georges Delerue, il fait vivre le drame en le ramenant à l'essentiel. Et les chanteurs méritent tous des éloges pour cette création où les voix ne sont pas toujours mises en valeur : Nadine Denize (l'Enchanteresse), Isabelle Garcisanz, dont le rôle assez tragique de Dara n'arrive pas à ternir le charme ; Rebecca Roberts, la Fée de la Cité d'Or, et Michèle Besse, Médis aux attitudes de Minerve ou de Fricka, comme Paul Guigue, dont l'Alyssio fait parfois songer à Pelléas, David Sundquist, Pierre Thau et Armand Mac Lane.

L'Orchestre régional de Mulhouse et les chœurs de l'Opéra du Rhin témoignent d'une musicalité très remarquable sous la direction d'un jeune chef, qui a monté à merveille cette œuvre difficile, James Johnson.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 16 et 18 mars à Strasbourg, 21 mars à Mulhouse, 25 mars à Colmar.

Cinéma

Les incertitudes des censures

Aucune norme précise ne rapproche véritablement les deux nations latines, France et Italie, en matière de censure. Le metteur en scène italien Beni Montresor (*Pilgrimage*) est venu tourner en France une allégorie poétique sur le sexe et la religion intitulée *la Messe dorée* : « *Je suis fier de mon film, fier de l'avoir fait et de voir qu'il dérange beaucoup de gens constipés* », dit-il. En apparence, les censeurs français de la commission de contrôle, séduits par la beauté évidente de l'œuvre, l'ont autorisée sans la moindre coupure. En Italie — le film est une coproduction franco-italienne. — c'est l'interdiction totale pour obscénité et outrage aux bonnes mœurs. Pour obtenir à tout prix le visa d'exploitation, le coproducteur envisage de « remonter » le film contre l'avis du metteur en scène, qui a l'intention de porter l'affaire devant les tribunaux afin d'obtenir un verdict exemplaire, avec l'appui de l'Association des réalisateurs italiens.

Deux poids et deux mesures, le cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, après avoir vu deux films proposés à l'interdiction totale par la commission de contrôle siégeant en séance plénière le 4 février, l'un français, *les Bijoux de famille*, l'autre américain, *Skezag*, a autorisé le premier, « *du Bunuel pornographique* » (J. Siclier, *le Monde* du 8 mars), mais suspendu sa décision au sujet du second : les distributeurs attendent toujours une réponse. *Skezag* est un documentaire de cinéma direct sur un ancien soldat retour du Vietnam, où il a appris l'usage de la drogue ; il se croit guéri, mais retombe dans son vice tout en ayant conscience de mal agir.

Le vrai problème du film est celui du rapport des cinéastes avec le sujet filmé plus que le film lui-même, presque édifiant tant il dénonce la déchéance par la drogue. Les deux metteurs en scène se contentent de faire parler les images et les sons, laissant à chacun le soin de tirer ses propres conclusions. Visiblement, le spectateur français, qui, selon une tradition bien de chez nous, a droit à toutes les « licences », n'est pas jugé suffisamment adulte pour observer ce mal absolu (comme on dit l'arme absolue) qu'est la drogue, qui a pourtant des origines précises dans l'ordre social régnant. Ce que dit admirablement le film.

Même sort pour Jean-Pierre Zirn, qui a filmé, en novembre dernier, pendant le SIGMA de Bordeaux, un spectacle d'Azerthiope Guénolé, *Megapolis*, qui s'en prend à l'armée, à la police, et qui a inséré au montage les photographies des faits divers réels qui ont inspiré le travail d'Azerthiope. La commission a trouvé le court métrage qui en a résulté insupportable et l'a également proposé à l'interdiction totale.

En revanche, *Xala*, le dernier film du romancier-cinéaste sénégalais Sembène Ousmane (*le Monde* du 6 mars), est maintenant projeté sur les écrans de Dakar avec un énorme succès, nous écrit notre correspondant. Mais c'est la version revue et corrigée, conforme aux exigences des censeurs et non cautionnée par le metteur en scène, qui a finalement été autorisée. Sembène Ousmane, absent de son pays, effectue actuellement une tournée de conférences dans les universités américaines.

Au même moment, un autre cinéaste sénégalais, Traoré Johnson, dont la dernière œuvre, *N'Dianganè*, réalisée dans le cadre des coproductions financées par l'Etat en 1974, sera présentée à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes en même temps que *Xala*, non censuré, a vu un précédent film, *Reou Takh*, à nouveau refusé par les autorités en date du 11 février. Mélangeant la fiction et le documentaire, Traoré décrit la découverte d'un pays africain noir par un Noir américain qui a beaucoup lu sur le panafricanisme et les Etats indépendants et qui a la fâcheuse surprise de se retrouver dans un milieu où prospèrent, véhiculées par les media, idées et mœurs à l'américaine.

Traoré, qui avait déjà fait l'objet d'une première mesure d'interdiction, le 11 octobre 1972, pour le même film, a la possibilité, selon la législation sénégalaise, de représenter *Reou Takh* une troisième fois à la commission de contrôle au bout d'un délai de neuf mois. Il déplore, dans un régime qui se veut le plus libéral d'Afrique, cette incapacité à accepter la moindre critique des institutions : « *Comme si un film pouvait magiquement provoquer une révolution.* » — L. M.

MORT DE SUSAN HAYWARD

Susan Hayward est morte vendredi à Beverley Hills. Atteinte depuis plusieurs mois d'une tumeur au cerveau, elle était âgée de cinquante-huit ans.

Jolie rousse aux yeux bruns, elle n'avait pas vingt ans lorsque le producteur David O. Selznick lui fit tourner un bout d'essai pour le rôle — très convoité — de Scarlett O'Hara dans *Autant en emporte le vent*. Physiquement, elle pouvait être Scarlett. Mais elle manquait de « métier », et ce fut Vivien Leigh qui l'emporta. Charmante, piquante et douée pour la comédie, Susan Hayward, après cette chance manquée, suivit un chemin classique : des petits rôles aux grands rôles, et à la vedette dans des films de tous genres. *Une vie perdue* (1947), *le Sang de la terre* (1948), où elle interpréta un rôle assez proche de Scarlett O'Hara, *Tête folle* (1950) et *les Indomptables* (1952) marquèrent alors une carrière qui, en 1951-1952, la classait parmi les stars rapportant le plus d'argent. Elle atteignit le sommet avec deux rôles dramatiques exceptionnels dans *Une femme en enfer*, de Daniel Mann (1955), et *Je veux vivre*, de Robert Wise (1958), deux rôles de femmes réelles : l'actrice alcoolique Lilian Roth et la condamnée à mort Barbara Graham, héroïne d'une affaire qui avait bouleversé l'opinion publique aux Etats-Unis. Dans les années 60, Susan Hayward, qui tournait moins, avait encore été remarquée dans *Histoire d'un amour*, nouvelle version cinématographique du célèbre roman *Back Street*, et, surtout, dans ce curieux film de Joseph Mankiewicz : *Guêpier pour trois abeilles*. — J. S.

[De son vrai nom Edythe Marrender, née dans le quartier de Brooklyn, à New-York, le 30 juin 1919, Susan Hayward a fait des études commerciales avant de débuter, en 1938, dans *Girls on probation*, aux côtés de Ronald Reagan. Une soixantaine de films devaient suivre, parmi lesquels : *Beau Geste, la Famille Stoddart, les Naufrageurs des mers du Sud, la Vie aventureuse de Jack London, le Passage du canyon, Une vie perdue, le Sang de la terre, la Maison des étrangers, Tête folle, l'Attaque de la malle-poste, David et Bethsabée, les Indomptables, les Neiges du Kilimandjaro, les Gladiateurs, le Jardin du diable, le Conquérant, Tant que soufflera la tempête.*

Elle avait été la partenaire de Gary Cooper, John Wayne, Gregory Peck, Robert Mitchum, Tyrone Power, Clark Gable, Kirk Douglas. *Une femme en enfer* lui avait valu le prix de la meilleure interprète féminine au Festival de Cannes 1956 et *Je veux vivre* l'oscar de la meilleure actrice 1958 aux Etats-Unis.]

SPORTS

Le projet de loi d'orientation

INCIDENT AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les représentants des syndicats de la FEN, de la C.G.T., de la C.F.D.T., et ceux de la Fédération Cornec des parents d'élèves, siégeant comme membres élus au conseil supérieur de l'éducation nationale, ont refusé de discuter le projet de loi d'orientation sportive qui leur était soumis, le vendredi 14 mars, et ont quitté la salle où se tenait la réunion.

Considérant qu'aucune délibération valable ne pouvait avoir lieu, car les documents d'information devant nécessairement accompagner le projet de loi ne lui avaient pas été fournis, l'assemblée avait voté, par vingt-trois voix contre dix-sept et deux abstentions, le renvoi de la discussion.

Le recteur Mallet, qui présidait, passant outre à ce vote, maintenait la discussion, ce qui motiva le retrait des représentants élus. Les autres participants, demeurés en séance, ont alors approuvé le projet de loi après un débat général.

Cyclisme

La cinquième étape de Paris-Nice

LA RIPOSTE DU CHAMPION

(De notre envoyé spécial.)

Saint-Rémy-de-Provence. — En difficulté sur les pentes du mont Ventoux, distancé par plusieurs coureurs, dont Delisle, Zoetemelk et le jeune Français Michel Laurent (vingt-deux ans), révélation de l'épreuve, Eddy Merckx s'est ensuite bien repris et il a remporté, vendredi 14 mars, la cinquième étape Orange - Saint-Rémy-de-Provence de Paris-Nice, Joop Zoetemelk occupant de son côté la première place du classement général.

La victorieuse riposte du Belge a d'ailleurs surpris Delisle, Poulidor, Thévenet, Ovion, et un certain nombre de favoris qui ont perdu plus de six minutes en fin de parcours.

● Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de France de football a donné les résultats suivants : Nancy-Saint-Etienne, Angers-Troyes, Strasbourg-Martigues, Metz-Valenciennes, Lens-Toulon, Laval-Bastia, Sochaux - Paris-Saint-Germain, Marseille-Lille. Les matches aller auront lieu le 12 avril et les matches retour le 18 avril.

AUTOMOBILISME

Le nouveau prototype Renault à turbo-compresseur

De notre envoyé spécial

Le camp du Castellet. — Le nouveau prototype Alpine Renault à turbo-compresseur qui fera ses débuts en compétition le 23 mars en Italie, à Mugello, dans la première épreuve européenne du championnat du monde des marques, n'aura pas la partie facile, toute l'année, dans cette série de courses. La physionomie du championnat qui s'annonçait voici quelques mois encore peu intéressante au plan de la participation s'est complètement transformée avec l'annonce de l'engagement de plusieurs « écuries privées », soutenues plus ou moins officiellement par des constructeurs de grande notoriété. C'est le cas d'Alfa-Romeo et de Porsche, qui n'ont pas refusé ce biais, encouragés, semble-t-il, par l'annonce du retrait de Matra. Le champ des ambitions étant libre désormais, beaucoup ont ainsi trouvé de nouvelles raisons de s'intéresser au championnat du monde des marques.

Renault n'est pas dans cette situation, faite de l'exploitation des opportunités. Son programme de compétitions n'a en rien été modifié par les projets des autres et l'Alpine à turbo-compresseur entrera en service comme prévu, à la date fixée. Il se trouve simplement que la Régie aura beaucoup plus à prouver dans un contexte de vive concurrence (Alfa-Romeo, Porsche, Mirage, Ligier, Chevron, Lola, etc.).

Ce renouveau d'intérêt pour le championnat du monde a fait que la réalisation et l'efficacité de la solution technique choisie par Renault, l'emploi d'un turbo-compresseur, pourront être mieux jugées, par comparaison, avec les résultats qu'obtiendra Porsche. Les deux constructeurs ont, en effet, recouru aux mêmes solutions : moteurs 6 cylindres, et turbo-compresseur. Dans le domaine de l'expérience, *a priori*, l'avantage va à Porsche, qui a beaucoup utilisé la suralimentation dans les courses Canam de fortes puissances (1100 CV) comme dans les épreuves du championnat du monde des marques avec les « *silhouettes turbo* » (moins de 500 CV).

Comme le type de voitures confronté cette année est, par bien des points, comparable — Porsche a rajeuni et a remis en service ses prototypes 908, — les performances, la robustesse et la mise au point des voitures, des deux constructeurs apporteront à l'un et à l'autre des éléments de référence bienvenus. Le fait qu'ils seront opposés à des prototypes (Alfa-Romeo, Mirage, Ligier, etc.) équipés de moteurs 3 litres conventionnels à admission atmosphérique permettra sans doute, à moyen terme, de mieux situer leurs possibilités et leur avenir.

Le turbo-compresseur, dont l'emploi n'est pas nouveau, est pour l'essentiel composé d'une turbine, d'une roue de compresseur, d'un carter central, de paliers, de carters de turbine et de compresseur. Son principe est d'augmenter le remplissage des moteurs et d'accroître ainsi la quantité de combustible injectée afin d'obtenir de plus grandes puissances, l'énergie nécessaire à l'entraînement du turbo-compresseur étant fournie par les gaz d'échappement. La puissance disponible pour le prototype Alpine Renault est ainsi passée de 285 à 490 CV, soit à dix chevaux près, en plus ou en moins, comparable aux caractéristiques des meilleurs moteurs 3 litres actuels. L'emploi, donc la conduite, d'un prototype à turbo-compresseur pose cependant quelques difficultés en raison du fonctionnement intermittent du turbo-compresseur et de son temps de réponse, selon le régime moteur utilisé. A cet égard, la configuration des circuits aura une certaine importance, le handicap étant moindre pour les voitures équipées de turbo-compresseur sur les pistes rapides.

FRANÇOIS JANIN.

Natation

KORNELIA ENDER (R.D.A.) BAT POUR LA SEPTIÈME FOIS LE RECORD DU MONDE DU 100 MÈTRES NAGE LIBRE

Pour la septième fois, la nageuse de la République démocratique allemande, Kornelia Ender, a amélioré le record du monde du 100 mètres nage libre, qui était de 56 sec. 96/100. Au cours de la première journée du match qui oppose la R.D.A. à l'U.R.S.S., elle a parcouru la distance en 56 sec. 38/100.

De son côté, l'équipe masculine soviétique du 4 × 100 mètres nage libre, composée de Bure, Krimzov, Rybakov et Smirnov, a battu son propre record d'Europe en 3 min. 28 sec. 29/100, tout comme l'équipe féminine de la R.D.A., Kornelia Ender, Barbara Krause, Claudia Hamsel, et Angela Franke, réalisant 3 min. 52 sec. 45/100.

Au terme de la première journée, les Allemands menaient de dix points devant les Soviétiques.

PRESSE

A L'ANNONCE DE CINQUANTE-NEUF LICENCIEMENTS

L'inquiétude grandit au groupe « Entreprise »-« Réalités »

Les membres du comité d'entreprise de la SEPE — Société d'études et de publications économiques, appartenant au groupe Hachette, qui publie notamment *Entreprise* et *Réalités* — viennent d'être informés que cinquante-neuf personnes appartenant au service des courtiers seraient prochainement licenciées.

La direction a, en outre, annoncé que toutes les catégories de personnel de la SEPE — journalistes, cadres, employés — seront touchées par d'autres *mesures de licenciement sur une* période assez courte.

Récusant l'argumentation de la direction de la SEPE — et de la librairie Hachette — pour que l'opération se réalise « en douceur » (en 1973, plus de cent trente salariés de cette société ont déjà été licenciés), un arrêt de travail d'avertissement a été observé le vendredi 14 mars, à l'appel de la C.F.D.T., par les personnels de *Réalités*, du service d'études économiques et de certains services administratifs de la SEPE.

Après dix-huit mois de « gestion rénovée » et malgré « *le plan énergique et courageux mis au point par la nouvelle direction et accepté par le personnel* », selon l'expression de M. Dominique Ferry, directeur général du groupe PEP (*le Monde* du 22 janvier), les employés et journalistes de la SEPE s'interrogent sur une certaine volonté de liquidation de la société : diverses informations concordantes permettent de penser qu'*Entreprise*, *Connaissance des arts Vision*, sont sur le point d'être vendus, et que le sort de *Réalités* reste en suspens. En conséquence, le personnel de la SEPE veut obtenir des garanties d'emploi, légitimes en cette période de crise et, si possible, le maintien de son outil de travail. Une pétition exigeant la garantie de l'emploi pour tous a été signée massivement par le personnel.

Une nouvelle réunion du comité d'entreprise a eu lieu vendredi après-midi.

● *L'Association de la presse parlementaire*, qui vient de tenir son assemblée générale, a procédé au renouvellement de son bureau, et réélu comme président M. Pierre Sainderichin (directeur du service politique de *France-Soir*). Les autres membres de ce bureau sont : MM. Jacques Delile (secrétaire général trésorier du *Courrier picard*), Gérard Badel (*Nouveau Journal*) et Jacques-Marie Boitel (A.F.P.), vice-présidents ; Louis Richard (*Union de Reims*, secrétaire général adjoint), Claude Angeletti (AGEFI) et Olivier Rouchon (*Figaro*), secrétaires ; Danièle Breem (*Antenne 2*), Jacques Malmassari (*France-Soir*), François Emica (FR 3) et Pierre Nouaille (*Nouveau Journal*), syndics.

● *Le prix de vente* de deux des huit quotidiens britanniques, le *Daily Telegraph* et le *Daily Mail*, sera majoré à partir du lundi 17 mars.

Le prix du *Daily Telegraph* passera de 6 à 7 pence (58 à 71 centimes) et celui du *Daily Mail* de 5 à 6 pence (50 à 58 centimes).

Les directions des deux journaux ont annoncé à leurs lecteurs que ces mesures étaient dictées par l'augmentation des coûts d'impression et du prix du papier.

● *M. Alastair Herington*, rédacteur en chef du *Guardian* depuis 1956, a donné sa démission. Il devient contrôleur pour l'Ecosse, pays dont il est originaire.

● *Le Centre de perfectionnement des journalistes* et des cadres de la presse (33, rue du Louvre, 75002 Paris) propose de nouvelles sessions de formation :

— *Le droit de la presse*, les 8, 9 et 10 avril à Paris ;

— *Initiation au journalisme radiophonique et télévisé*, du 14 au 25 avril ;

— « *Comment écrire court* », les 22, 23 et 24 mai

● *A l'Association française des relations publiques*, le nouveau conseil d'administration a élu président M. Stéphane Félix, directeur général de la Ségeste.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

AVANT D'ENGAGER DES NÉGOCIATIONS

La régie Renault s'efforce d'obtenir la reprise du travail au Mans

L'évolution du conflit Renault semble désormais tenir pour une bonne part à la situation de l'usine du Mans. La production des ateliers y serait tombée à 35 % de la normale, selon les chiffres de la direction, qui durcit son attitude pour amener les métallurgistes à reprendre leur activité.

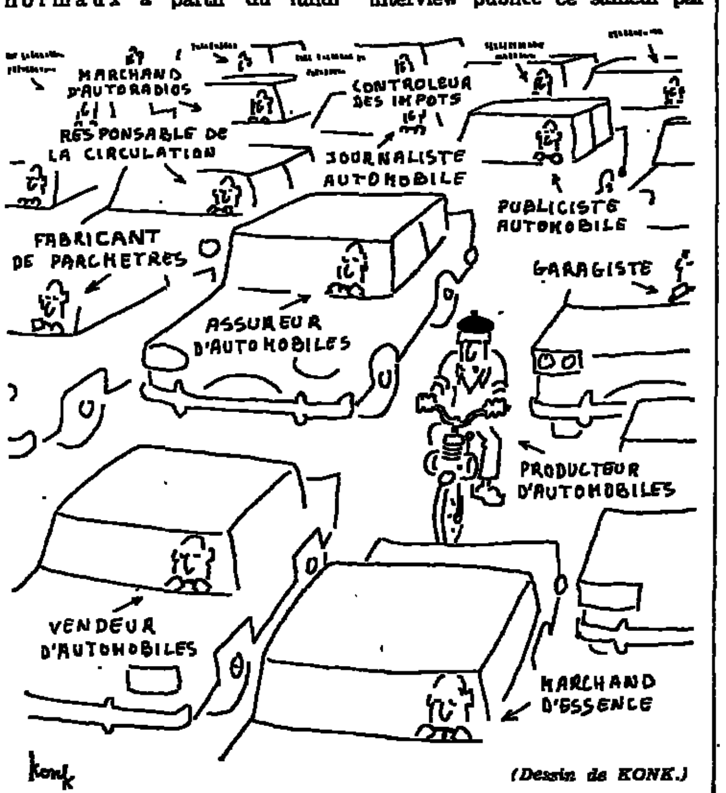
La direction de l'établissement de la Sarthe a pris contact individuellement avec les travailleurs de l'usine pour leur demander de reprendre les cadences et horaires normaux à partir du lundi 17 mars « *Oui pour les horaires*, répondent les représentants de la C.G.T., *puisque nous les pratiquons déjà. Quant aux cadences, que la direction négocie ! Nous les reprendrons ensuite. On nous demande de capituler avant de commencer la négociation. Il est exclu que les choses puissent évoluer ainsi.* »

M. Marc Ouin, secrétaire général de la Régie, déclare, dans une interview publiée ce samedi par *Ouest-France*, qu'il « *n'est pas encore assuré que la Régie négociera* ». Il a rappelé que, dès le début du conflit, il avait déclaré qu'« *il fallait du temps pour réfléchir à la révision éventuelle des classifications* », et que la négociation était subordonnée à un *retour au travail normal* dans toutes les usines, ce qui n'est pas le cas.

« *D'autre part*, ajoute M. Ouin, *l'escalade des revendications s'est poursuivie, et il est clair, à présent, que la revendication numéro un ne concerne plus la grille des classifications, mais une augmentation mensuelle des salaires de 350 F pour tout le monde. Or nous n'avions jamais décidé de discuter des salaires.* »

Dans les diverses usines de la Régie, la décision de la direction mettant en chômage technique pour la journée de lundi 17 mars environ vingt mille travailleurs de plusieurs établissements a été diversement accueillie.

A Flins, à Sandouville et à Cléon, des arrêts de travail ont été observés pour protester contre les pertes de salaires qui résulteraient des repos forcés. A Billancourt, le syndicat C.G.T. appelle les travailleurs victimes du lock-out à se réunir le 17 mars à 10 heures, rue du Point-du-Jour, pour aller protester auprès du ministre du travail.



(Dessin de KONK.)

AGRICULTURE

M. Bonnet prend une série de mesures en faveur des producteurs d'œufs et de volailles

Afin d'« assainir durablement » les marchés avicoles, qui se sont profondément dégradés depuis douze mois, le ministre de l'agriculture a pris, vendredi 14 mars, une série de mesures concernant les couvoirs, les poulets de chair et les œufs.

Dégradation du prix de vente des œufs (17,97 francs le cent en janvier 1975 contre 26,53 francs douze mois plus tôt), augmentation des coûts de production (33 % pour les œufs, 20 % pour le poulet de chair), légère progression de la production alors que la consommation ralentit : telle est la situation que connaît actuellement l'aviculture. Les conséquences ont été sévères pour la profession : des faillites en série, notamment dans les régions de l'Ouest ; la caisse de péréquation de l'aviculture « en rouge » de 7 millions de francs.

Le gouvernement, qui jusqu'à présent n'était pas intervenu pour enrayer cette crise ouverte dans un climat de guerre économique entre les grands groupes producteurs, vient de prendre deux séries de mesures que M. Christian Bonnet a rendues publiques vendredi 14 mars :

● RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES. — Le directeur du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) est chargé de constituer un groupe de travail afin de proposer un plan de restructuration des couvoirs. En outre, le gouvernement demande aux établissements bancaires de différer les demandes de prêts pour la construction de poulaillers, car il entend réserver les crédits aux éleveurs qui acceptent un minimum de discipline.

● AIDES FINANCIERES. — Le financement des stocks de *viande de poulet*, qui se montent à quelque 10 000 tonnes après la vente de 12 000 tonnes à l'Irak, sera pris en charge pendant quatre mois par Unigrains, le fonds de solidarité éleveurs-céréaliculteurs. Le coût de l'opération sera de 6 millions de francs. En outre, à compter du 1er juillet prochain l'estampillage des volailles sera *obligatoire*. *Cela entraînera la* fermeture d'un millier de tueries particulières qui fonctionnent en dehors de tout contrôle sanitaire et qui, fournissant 15 % de la production, peuvent « dérégler » à tout moment le marché.

Enfin, dans le secteur des œufs de consommation, 3 millions de francs seront consacrés à l'abattage anticipé des poules pondeuses, et 7 millions de francs seront avancés à la caisse de péréquation de l'œuf.

Toutefois, ces fonds ne seront disponibles que lorsque des interprofessions par type de produits auront présenté un protocole indiquant les disciplines de production retenues en fonction de l'état du marché.

Les pouvoirs publics ne veulent pas, comme en 1969, injecter à fonds perdus des millions dans une entreprise qui, ne contrôlant que 15 % du marché, s'avère incapable de maîtriser son évolution.

M. Bonnet opère à chaud. Reste à savoir si cela mettra un terme aux rivalités de personnes et d'intérêts qui, depuis 1969, bloquent toute réorganisation de l'aviculture.

A L'ÉTRANGER

APRÈS L'IRAN

L'Arabie Saoudite lie sa monnaie au cours du droit de tirage spécial

Ryad (*A.F.P.*). — La cotation du rial saoudien se fera désormais par référence au cours du droit de tirage spécial (D.T.S.), a décidé l'Agence monétaire saoudienne.

La parité or du rial saoudien s'établit à 0,207 510 gramme d'or fin pour 1 rial, précise l'Agence, qui fait office d'institut d'émission du royaume.

Pour la journée de samedi 15 mars, qui marque la reprise des transactions de change après une suspension de quarante-huit heures de la convertibilité de la monnaie saoudienne, la cotation du rial s'établira comme suit : un dollar pour 3,47 rials saoudiens, soit une réévaluation de 2,3 %, indique l'Agence monétaire saoudienne.

***

Les deux principaux pays de l'OPEP ont désormais rattaché la valeur de leurs monnaies respectives aux droits de tirage spéciaux (dont la propre valeur est établie sur la base d'un « panier » composé de seize monnaies). Le 12 février dernier, l'Iran avait en effet pris la décision que vient d'annoncer à son tour l'Arabie Saoudite.

Certains voient dans cette mesure un premier pas vers la cotation des prix du pétrole en monnaie locale. Ainsi, les revenus des pays producteurs ne seraient-ils plus affectés par les fluctuations du dollar sur le marché des changes, sinon dans la mesure où ces fluctuations se reflètent dans la valeur du D.T.S., dont le dollar est la principale composante, comptant pour 33 % dans la pondération.

Aucune décision allant dans ce sens n'a encore été prise par les pays de l'OPEP, et, dans l'état actuel du marché, ceux-ci y regarderaient sans doute à deux fois avant de prendre une mesure qui se traduirait indirectement par une élévation du coût du brut, en terme de dollar (si la devise américaine continue à se déprécier légèrement par rapport au D.T.S.). Il apparaît probable que l'Iran et l'Arabie Saoudite, qui pourraient être imités par les autres pays du Golfe, cherchent par ce moyen à renforcer leur position de négociateurs vis-à-vis des Américains, toujours jaloux du rôle joué par le dollar, à la veille de l'ouverture de la conférence préparatoire sur le pétrole.

Mais la décision prise à Ryad et à Téhéran s'explique aussi par d'autres motifs d'intérêt plus immédiat. Il était peu rationnel que les devises des pays créanciers restent liées au sort du dollar, qui reste très faible sur les marchés des changes. Cela avait notamment pour conséquence de renchérir les importations de l'Iran et de l'Arabie Saoudite en provenance de l'Allemagne, de la Suisse, de la France, etc., chaque fois que le dollar baissait par rapport au deutschemark, au franc suisse et au franc français. Le rattachement à l'unité composite que constitue le D.T.S. aura pour effet d'atténuer les variations de valeur du rial saoudien et du rial iranien par rapport aux autres devises. — P. F.

UNE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE RENONCE A EXPLOITER UN GISEMENT EN MER DU NORD

Le groupe pétrolier AMOCO-NOCO a annoncé, le 14 mars, qu'il renonçait « sine die » à exploiter le gisement de Tor-sud-est, situé sur le plateau continental norvégien, dans la mer du Nord. Le groupe estime en effet que la taxe sur les profits des compagnies, que le gouvernement d'Oslo doit bientôt proposer au Parlement, amputerait ses profits de 75 à 80 %, et rendrait donc impossible toute exploitation commerciale.

AMOCO-NOCO regroupe, d'une part, les compagnies américaines Amerada, Texas Eastern et AMOCO, et, d'autre part, la NOCO, qui réunit dix-neuf sociétés industrielles, maritimes et d'assurance norvégiennes.

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

La guerre des vapo-craqueurs n'aura pas lieu

L'industrie chimique a de grands projets. La société ATO-Chimie, filiale des compagnies ELF-Aquitaine et Total, a annoncé son intention de construire un vapo-craqueur de grande capacité entre Gonfreville et Le Havre ; C.D.F.-chimie, la société chimique des charbonnages, a un projet du même genre à Dunkerque : l'Entreprise minière et chimique prétend réaliser le sien en Alsace ; la société américaine Dow-Chemical verrait, quant à elle, son vapo-craqueur au Verdon, près de Bordeaux ; sans compter Shell, Rhône-Poulenc et BP, qui ont, pour faire suite au doublement de la plate-forme de Feizin, lancé un nouveau projet du même ordre à Fos-Berre. A raison de 450 000 tonnes de capacité de production par dossier (et d'environ 1 milliard de francs d'investissement pour chacun), cela donne à penser que la France risque de ne pas manquer d'éthylène dans les années à venir et qu'une belle bataille de prix, comme l'industrie chimique sait parfois en organiser sans le vouloir, est en perspective ! Mais la guerre des vapo-craqueurs aura-t-elle lieu ? Il est plus probable qu'elle se limitera aux plans d'état-major et aux luttes de cabinet.

« Les matières plastiques et les fibres synthétiques vont, quoi qu'il arrive, dans le sens de l'histoire », *dit une théorie professionnelle. La capacité de production installée étant actuellement de l'ordre de 2 millions de tonnes d'éthylène, son doublement dans les cinq ans à venir se justifie-t-il ? Bien sûr en 1972 et 1973 on parlait d'un taux de croissance de 35 % par an, mais ce n'est plus le cas. Les affaires fabuleuses faites par les chimistes au début de 1974 sont terminées. C'est actuellement que le ralentissement général de l'activité en 1974 se fait sentir : les stocks sont là. Un « redémarrage » est attendu à la fin de 1975 ou début 1976, et l'on pourrait se trouver alors à court d'éthylène. Mais au total il est probable qu'un seul vapo-craqueur sera lancé dans l'immédiat et un autre un peu plus tard.*

Quels projets aboutiront ? Nul n'ose se prononcer. Dans l'administration, compte tenu des préoccupations d'aménagement du territoire, on serait plutôt favorable à la création de nouvelles plates-formes qu'au développement de celles qui existent déjà. Ainsi le projet de Verdon pourrait être bien placé comme complément à un autre, plus français. Mais malgré la publication récente d'un « plan-chimie pour le Sud-Ouest », les observateurs professionnels sont réservés. Installer un vapo-craqueur dans un « désert industriel » paraît saugrenu. De plus, le conseil municipal de Royan a commencé de manifester son mécontentement « pour la nature et pour les êtres humains ». Enfin et surtout, Dow-Chemical a plusieurs projets à l'étude en Espagne et en Yougoslavie, qui s'ajoutent à une nouvelle plate-forme récemment installée dans le nord de l'Allemagne fédérale. Malgré la taille du groupe, il lui faudra choisir.

Des trois projets des entreprises qui dépendent de l'Etat, un seul aboutira probablement. Mais d'abord, « ne pourraient-elles pas accorder leurs violons », se demande-t-on. Malgré des résultats corrects en 1973 (année excellente pour l'ensemble de la profession), on ne peut oublier que leur situation n'est guère florissante, tout au moins pour se lancer simultanément dans des investissements aussi coûteux.

L'association est une démarche naturelle pour l'ensemble des entreprises chimiques, en raison notamment de la grande taille de leurs projets. Pour se retrouver dans celles qu'elles ont faites depuis vingt ans, il faut d'ailleurs — malgré les efforts de clarification faits depuis deux ans — une vocation de chartiste. Mais les entreprises publiques et para-publiques françaises, quant à elles, tout en acceptant assez volontiers de travailler avec des partenaires privés ou étrangers, répugnent beaucoup à vivre ensemble et retardent autant que possible le moment où il leur faut le faire. Chacune défend, au-delà de sa politique de développement, des notions de prestige sophistiquées.

Ce faisant, elles prennent des risques. Comme l'explique M. François Guinot dans un livre récemment paru (1) : « Les économies d'échelle qui sont attendues de capacités de production énormes ne résistent pas au non-respect de l'hypothèse d'un taux de charges élevé. Sous prétexte de minimiser les coûts, on a écrasé les marges sous la double influence d'investissements anarchiques et d'un fléchissement de la demande. » *Ainsi, comme il le dit :* « Il n'est pas douteux que la multiplication des investissements dans le domaine de l'azote soit, pour une grande part, à l'origine de la crise des engrais azotés. » *« La folie, heureusement révolue, des tubes de 1 000 tonnes-jour d'ammoniaque qui a coûté — en des circonstances peu favorables il est vrai — si cher aux chimistes leur servira-t-elle de leçon ?* « L'idéal, bien sûr, c'est d'investir à contre-conjoncture, *nous a dit l'un d'eux,* mais il ne faut pas que tout le monde veuille en faire autant... »

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *Les Stratégies de l'industrie chimique*, éditions Calmann-Lévy, collection « Perspectives de l'économie ».

CONJONCTURE

M. Mitterrand : je crains que la relance par le gouvernement ne serve que la classe dirigeante

M. François Mitterrand a souligné, le 14 mars, à Paris, que M. Chirac « *aura donné raison à la gauche s'il en vient à décider une relance de l'économie* ». « *Le premier ministre constate, comme nous,* a-t-il ajouté, *que nous sommes entrés dans une période de récession et que, dans toute une série de secteurs, la production n'est plus satisfaite.* »

Le premier secrétaire du parti socialiste a rappelé que la gauche s'est prononcée pour une relance sélective de l'économie, une relance par les investissements, en particulier par les investissements sociaux. Puis il a affirmé : « *En revanche, le gouvernement redoute d'ouvrir les vannes parce qu'il ne dispose pas d'un projet, des moyens pour mettre en œuvre cette relance sélective. Le gouvernement a toujours procédé par des mesures générales et, en effet, une relance généralisée serait inflationniste.* »

Sceptique quant à la volonté du patronat d'investir de façon productive, M. Mitterrand a conclu : « *Je crains que la relance du gouvernement ne serve que les intérêts de la classe dirigeante et je crains qu'elle ne soit pas assortie d'une véritable réforme fiscale.* »

Présentant, d'autre part, un document de sept pages du parti socialiste sur la réforme de l'entreprise, M. Beregovoy, membre du secrétariat national du P.S., a longuement développé les critiques que fait son parti au rapport Sudreau : absence de remise en cause du « *lieu où le capitalisme exerce son pouvoir et sa domination* », acceptation des « *fondements de l'économie capitaliste* », refus de la socialisation des moyens de production et de « *l'auto-oragnisation des hommes* », tentative d' « *intégration idéologique des travailleurs* » au système actuel, confusion des genres par l'invention d'une « cosurveillance ».

Le parti socialiste reconnaît cependant certains aspects positifs du rapport, lorsque, par exemple, celui-ci soutient certaines revendications syndicales, dénonce l'inapplication des lois sociales antérieures, propose une agence publique pour la conversion des entreprises en péril, suggère d'élargir les droits des délégués syndicaux et surtout « *reconnaît le fait syndical et les seules organisations représentatives* ». En conséquence, le P.S. a mandaté ses groupes parlementaires pour proposer, lors du débat sur le sujet, une douzaine de suggestions nouvelles qui compléteront les mesures de démocratisation dans l'entreprise déjà mentionnées dans le programme commun de la gauche.

La balance commerciale de la France a été excédentaire en février

(Suite de la première page.)

Le gouvernement avait, en lançant son plan de refroidissement au mois de juin dernier, annoncé que les échanges extérieurs seraient de nouveau équilibrés dans le courant de l'année 1975. Les derniers chiffres semblent montrer que M. Fourcade a gagné son pari. Ce succès confirme la thèse de ceux qui pensaient au contraire que le renchérissement des produits importés, et notamment le quadruplement du prix du pétrole, n'est pas en soi une cause de déficit, étant donné que sa conséquence la plus logique est une réduction au moins relative de la consommation intérieure. C'est bien à quoi l'on a assisté au cours des derniers mois. Mais ce phénomène n'aurait pas été à lui seul capable de rétablir l'équilibre si une partie de la production nationale n'avait été simultanément distraite du marché intérieur pour se porter sur les débouchés étrangers. Cette réorientation supposait que les prix français restent ou redeviennent compétitifs. Or l'inflation s'est ralentie sous l'effet du plan de refroidissement.

PAUL FABRA.

● *La balance commerciale britannique* s'est légèrement détériorée en février, le déficit s'établissant à 286 millions de livres sterling contre 275 millions le mois précédent. Mais ce résultat a été jugé plutôt favorable par le marché des changes ; pendant les trois derniers mois, le solde négatif de la balance des paiements courants britanniques a été inférieur de moitié à celui qui était enregistré il y a un an pendant la même période. Comme en France, ce résultat est surtout dû à la baisse des importations.

Un rapport du Centre de recherches des chefs d'entreprise

L'objection de croissance passée au crible

Les objecteurs de croissance arriveront-ils à ébranler la foi des patrons dans le système établi ? Il faut croire qu'ils ont déjà obtenu certains résultats puisque le Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise (C.R.C.) a mis à l'ordre du jour de sa réunion du samedi 15 mars « l'Entreprise et la croissance ».

A tout seigneur, tout honneur : « *La moitié du taux de croissance de la France ne peut pas être expliquée par le seul accroissement quantitatif et qualitatif des facteurs de production utilisés, et incombe à un facteur résiduel, au sein duquel, sans doute, l'esprit d'entreprise tient une place privilégiée* », écrit M. Jean Dromer, dans le rapport rédigé pour la circonstance.

Pour lui, « *s'il est facile de faire le procès des nuisances de la croissance, il apparaît de façon claire que ses avantages et ses nécessités pèsent plus lourd que ses inconvénients dans la balance d'un jugement objectif* ».

Alors, pourquoi un débat ? Sans doute parce que les chefs d'entreprise ne peuvent plus nier les déséquilibres, les tensions et les conflits qui vont de pair avec le gigantisme, l'anonymat et la concentration engendrés par la croissance.

Parce que l'homme-consommateur reste comme l'homme-citoyen à la recherche de son bonheur. Parce que les menaces de pénurie d'énergie, de matières premières et de denrées alimentaires existent. Parce que l'on sait maintenant que les Etats ne sont guère en mesure de jouer le rôle de réducteurs d'incertitudes qu'ils prétendent assumer.

Et aussi parce que, comme le souligne M. Jean Dromer, « *la croissance, pour l'entreprise et la nation, se marque non seulement par une progression élémentaire de qualités produites, mais, plus encore, par une transformation radicale du style de société* ».

Les membres du C.R.C. connaissent les rançons du progrès. D'ailleurs la croissance n'est-elle pas, dans les entreprises comme chez les citoyens, un mal pour un bien inéluctable ? « *La croissance de l'entreprise est un objectif généralement plus perceptible et opérationnel que la sécurité ou le rendement du capital investi, même si celui-ci demeure la sanction réelle des efforts entrepris.* » Où est l'alternative ? « *Il ne saurait être question d'hésiter sur la nécessité de la croissance, alors même que le rythme d'augmentation de la population mondiale suscite déjà une régression économique de fait* », écrit M. Dromer.

Dès lors, les objecteurs de croissance ne sont plus que des enfants gâtés, et il est vrai que l'on entend moins leur voix à l'heure où le rythme de progression de l'activité économique a commencé de diminuer dans les pays industrialisés, avec tous les inconvénients que cela comporte.

Ce que le rapporteur du C.R.C. propose : une croissance plus éclairée, plus économe, plus humaine. Une comptabilité nationale qui serait aussi « *sociale et* tion de l'intérêt bien compris des *éco-psychologique* », une concep-entreprises qui viserait à limiter le coût du mécontentement social, des économies de matières premières, un frein à la course à l'innovation qui limite la durée de vie des produits, plus de décentralisation, d'autonomie et de responsabilités pour les travailleurs, etc.

Certes le C.R.C. arrive après la bataille : la popularisation des critiques sur la société de consommation date de sept ans, et le grand débat public sur les limites de la croissance lancé par le Club de Rome est vieux de deux ans. Mais une « prise de conscience », fût-elle tardive, n'est pas moins importante chez les patrons que chez les travailleurs. — J. G.

M. JACQUES FERRY DEMANDE DES MESURES DE RELANCE POUR LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE

M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, a fait part à M. Giscard d'Estaing de « la situation préoccupante » dans laquelle se trouve, selon lui, l'industrie de l'acier. Il lui a demandé de prendre un certain nombre de mesures pour relancer l'investissement, sans relâchement systématique des disciplines actuelles.

M. Ferry a également qualifié de « préoccupante » la situation des industries sidérurgiques européennes.

PRIX

UN ARRÊTÉ LIMITE LE MONTANT DES COMMISSIONS DES INTERMÉDIAIRES POUR LES LOCATIONS DE VACANCES

Si pour les vacances d'hiver ou d'été on loue un appartement ou une maison meublée, l'intermédiaire qui procure cette résidence momentanée ne peut désormais percevoir une commission supérieure à 12 % du loyer net de charge jusqu'à 3 000 francs. Si le prix de la location excède ce montant, l'intermédiaire pourra ajouter à sa commission 10 % du loyer compris entre 3 000 et 5 000 francs et 8 % des sommes supérieures. Un minimum de 50 francs est toutefois autorisé. Telles sont les dispositions prises dans un arrêté publié au « Bulletin officiel du service des prix » du 15 mars.

Le même « B. O. S. P. » fixe à 4 % la hausse des prix de la charcuterie fraîche industrielle en gros et à 6 % celle des produits en conserve.

Enfin, les prix des meubles métalliques pourront augmenter de 3 à 5 % suivant les familles de produits, les munitions de chasse de 1,8 à 2,2 % et les bateaux de plaisance de 3 à 5 %.

● AUX MINES DOMANIALES DE POTASSE D'ALSACE. — 1 800 « artisans des mines » (ouvriers qualifiés), ont fait grève vendredi 4 mars à Wittelsheim, où 600 d'entre eux ont participé au meeting C.G.T.-C.F.D.T.-C.F.T.C. Ils protestaient contre la baisse de 10 à 12 % de la prise annuelle d'activité décidée par la direction, qui réduit les avantages de l'application de la nouvelle grille de salaires. Un appel au refus des heures supplémentaires a été lancé par la C.F.D.T.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PEUGEOT S.A.

L'emprunt obligataire que le directoire de la société Peugeot S.A. a été autorisé à émettre par l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 1975 a été fixé à 160 462 500 F. Il est représenté par 583 500 obligations de 275 F, convertibles à tout moment en actions de la société et dont la souscription a été réservée à la Société nouvelle pour l'étude et le développement de l'industrie automobile SONEDIA, filiale commune des groupes Michelin et Peugeot.

Sur ces 583 500 obligations convertibles, 233 376 seront prochainement réparties entre les actionnaires de la société Citroën S.A. qui ont accepté l'offre publique d'échange lancée en décembre 1974 par la SONEDIA, dans les termes de cette offre (une obligation convertible Michelin et deux obligations convertibles Peugeot pour trente actions Citroën S.A.). Les 350 124 autres obligations nouvelles Peugeot seront utilisées pour les diverses opérations d'échange qui permettront à la Société foncière, financière et de participations, principal actionnaire de Peugeot S.A., de porter dès maintenant sa participation dans Citroën S.A. à 38,21 % du capital et de compléter éventuellement cette participation à 51 % au cours du premier semestre 1976.

SOFINEX

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 7 mars, sous la présidence de M. Loye, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974 et décider de l'affectation des résultats.

Suivant la proposition du conseil d'administration, le bénéfice net a été arrêté à la somme de 24 334 924 F, après une provision de 3 232 200 F pour dépréciation de titres de participations.

Le bénéfice disponible s'élève à la somme de 27 890 251 F. Après affectation de 1 016 518 F à la réserve légale, l'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 18 F par action donnant droit à un avoir fiscal de 9 F. Le montant distribué s'élève ainsi à 5 253 732 F. Le solde du bénéfice disponible a été porté à la réserve spéciale de plus-values à long terme (15 070 485 F) et au report à nouveau (6 549 615 F).

La date de mise en distribution du dividende a été fixée au 26 mai. Le paiement aura lieu sur présentation du coupon n° 5.

L'assemblée a renouvelé pour six ans le mandat d'administrateur de M. Jean Lefebvre.

Elle a, par ailleurs, nommé en qualité de nouvel administrateur M. Maurice Déchery, directeur général de la société.

COMPAGNIE DE L'EST-ASIATIQUE

Les comptes et résultats de l'exercice 1974 seront présentés à l'assemblée générale qui se tiendra le 25 mars prochain à Copenhague.

Le conseil d'administration proposera l'attribution d'un dividende de Kr. D 60 millions, soit 12 % du capital social de Kr. D 500 millions. Il proposera également le paiement au Kr. D 10 millions, correspondant au dividende complémentaire de 2 % qui n'avait pu être distribué en 1974 en raison de la législation existant alors sur la limitation des dividendes.

Au cours de l'exercice 1974, le chiffre d'affaires du groupe a atteint Kr. D 18,8 milliards (contre 17,5 milliards en 1973). Les activités en dehors du Danemark représentent environ 86 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice net ressort à Kr. D 102 886 000 (contre 106 551 000 en 1973).

ACIER - INVESTISSEMENT

VALEUR LIQUIDATIVE AU 28 FEVRIER 1975

Au 28 février 1975, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 184,81 millions de francs, soit 105,61 F par action.

AUGUST THYSSEN-HÜTTE AKTIENGESELLSCHAFT

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire le vendredi 25 avril 1975, à 10 heures, à la Mercatorhalle, Koenig-Henrich Platz, Duisburg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Présentation du bilan au 30 septembre 1974 et du compte rendu de l'exercice complété par le rapport du conseil de surveillance ;

2) Répartition du bénéfice net pour l'exercice 1973-1974 ;

3) Quitus en faveur du comité de direction et du conseil de surveillance ;

4) Election de remplacement au conseil de surveillance ;

5) Conclusion d'un accord de domination et de transfert des bénéfices entre August Thyssen-Hütte AG, Duisburg-Hamborn et Edelstahlwerke Witten AG, Witten ;

6) Election du commissaire aux comptes.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à se faire représenter.

En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter devront faire immobiliser leurs titres avant le 18 avril 1975 chez la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, à Paris (9e), ou faire notifier à celle-ci avant la même date l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change.

La Banque Rothschild délivrera des cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Sur les marchés des changes

HÉSITATION

Une grande expectative régnait sur les marchés des changes à l'issue de ces cinq séances qui ont vu les cours du DOLLAR évoluer irrégulièrement pour s'établir finalement à des niveaux très proches de ceux atteints à la fin de la semaine dernière.

En légère hausse lundi matin, le DOLLAR commençait à s'affaiblir dans l'après-midi. Ce recul, attribué à des ventes effectuées par les banques centrales européennes, se poursuivait le lendemain. De nouveau en repli mercredi à l'ouverture, la devise américaine se redressait brutalement mercredi à compter de la mi-journée, et regagnait en quelques heures tout le terrain perdu. Le redressement fut toutefois de courte durée. Encore en hausse jeudi matin, le DOLLAR fléchissait derechef lorsque fut connue la décision de l'Arabie Saoudite de suspendre pendant deux jours les transactions sur sa monnaie.

La tendance restant hésitante à la veille du week-end, les cours de la devise américaine ont finalement peu varié d'un vendredi à l'autre.

Un jour en hausse, le lendemain en baisse : on ne saurait actuellement parler de tendance sur le DOLLAR. A la vérité les spécialistes sont perplexes. Ils constatent que depuis quelque temps la pression sur la devise américaine a nettement diminué.

Manifestement, les opérateurs hésitent maintenant à « jouer » un nouveau recul du DOLLAR. Cependant ils ne se portent pas acheteurs pour autant, craignant sans doute d'être pris à contre-pied. Pour l'heure, on se contente donc d'expédier les affaires courantes, en s'accordant un délai de réflexion.

Il est vrai que les sujets de réflexion ne manquent pas. Que devait décider l'Arabie Saoudite ? On s'attendait généralement que Ryad, imitant Téhéran, décroche son rial du dollar pour le définir en D.T.S. en le réévaluant au passage. C'est bien ce qui s'est produit, avec une hausse de 2,3 %. Au même moment, des rumeurs ont circulé, laissant entendre que la Réserve fédérale pourrait interdire aux banques américaines de prendre des positions à découvert avec le DOLLAR. Une telle mesure serait bien évidemment favorable à la devise américaine, mais dans l'immédiat ce n'est qu'une rumeur... qui laisse sceptiques les milieux financiers d'outre-Atlantique. Autre point d'interrogation, mais non le moindre : le FRANC SUISSE va-t-il rejoindre le « serpent européen » comme le bruit en court avec de plus en plus d'insistance ? Cette question a déjà été évoquée par les gouverneurs des banques centrales réunis à Bâle (le Monde du 13 mars).

Elle sera sans aucun doute au centre des débats des ministres des finances d'Allemagne, du Benelux et du Danemark (pays participant officiellement au « serpent ») qui se retrouveront le 18 mars à Bruxelles, avant l'ouverture du conseil européen consacré aux problèmes monétaires. Tout n'est pas réglé, en effet. Favorablement accueillie par l'Allemagne, l'idée d'une entrée du FRANC SUISSE dans le « serpent » semble soulever quelques réticences de la part des pays scandinaves, qui redoutent de voir leurs devises en quelque sorte « tirées » vers le haut, par l'arrivée d'une nouvelle monnaie forte dans l'ensemble européen.

Le FRANC FRANÇAIS a été diversement traité : en hausse vis-à-vis du DOLLAR, de la LIVRE et de la LIRE, il a, en revanche, fléchi vis-à-vis du DEUTSCHEMARK, du FLORIN et du FRANC SUISSE.

Le marché de l'or est resté très calme. A Londres, le cours de l'once, qui était revenu lundi à 176,25 dollars, s'est avancé jusqu'à 178,90 dollars mercredi, avant de s'établir finalement à 178,25 dollars (contre 178 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7247	1,5265	5,5991		2,4155	10,1632	5,9904
	5,7573	1,5292	5,6245		2,4150	10,1792	5,9710
New-York ..	42,1940	0,1582	43,1406	2,4155		23,7670	40,3225
	41,9463	0,1579	42,9368	2,4150		23,7247	40,4448
Paris	177,53	6,6574	181,51	10,1632	4,2075		169,65
	176,80	6,6561	180,97	10,1792	4,2150		170,47
Zurich	104,6413	3,9240	106,9887	5,9904	2,4600	58,9448	
	103,7122	3,9044	106,1614	5,9710	2,4725	58,6613	
Francfort ..	97,8059	3,6677		5,5991	2,3180	55,0933	93,4677
	97,6929	3,6778		5,6245	2,3890	55,2577	94,1961

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Retour à 9 %

La baisse du loyer de l'argent sur le marché monétaire, qui s'était ralentie la semaine précédente, s'est accélérée cette semaine, le taux au jour le jour tombant de 9 5/8 % à 9 %, et rejoignant ainsi son niveau d'août 1973. A l'exception du jeudi, cette baisse s'est effectuée au rythme de 1/8 % par jour, à l'initiative de la Banque de France, qui a largement fourni le marché des disponibilités sous forme de pensions à vingt-quatre heures. Si l'Institut d'émission n'était pas intervenu, à des taux régulièrement en baisse, une certaine tension se serait manifestée sur le marché, les banques ayant pris quelque retard dans la constitution de leurs réserves et devant alimenter leurs trésoreries. Ayant soumissionné avec peu d'enthousiasme aux appels d'offres de la Banque de France, en tablant sur des taux moins élevés, elles ont effectivement payé moins cher par le biais des pensions au jour le jour.

A terme, la détente a été très nette, le taux à un mois est revenu de 9 3/8 % à 8 7/8 %, la Caisse des dépôts « servant » à 1/8 % au-dessous du taux journalier. Dans les milieux financiers, tous se demandent bien naturellement si la baisse va se poursuivre. Sans jouer les prophètes, l'on peut penser que la Banque de France devra tenir compte des pressions exercées par l'« environnement » extérieur, et que, le palier de 9 % une fois consolidé et l'échéance du 20 mars, fin de période de constitution des réserves, une fois passée, une nouvelle étape pourrait être franchie dans la détente des taux. Dans ces conditions, les banques devraient, pour la troisième fois depuis le début de l'année, être amenées à réduire leurs tarifs, ce qu'elles ne feront qu'à leur corps défendant en excipant du coût élevé de leurs ressources et de la croissance relative de leur chiffre d'affaires.

A long terme, la décrue se poursuit lentement. De 11,40 % en début d'année pour les obligations de première catégorie, l'on est revenu à 10,80 % avec la dernière émission du Crédit coopératif, et de 12 % à 11,50 %, après 11,80 %, pour celle de seconde catégorie avec l'emprunt de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Comme nous l'avons déjà souligné, l'écart entre court terme et long terme — deux points — est encore jugé trop faible, mais l'élargissement de l'écart est lié au ralentissement du rythme de l'inflation, ce qui constitue un préalable de première grandeur.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPRISE DU SUCRE - REPLI DU ZINC

METAUX. — *Malgré la perspective de nouvelles amputations de production le marché du cuivre a peu réagi. Un raffineur japonais a décidé de réduire de près de 40 % son activité. Quant aux pays membres du CIPEC (Pérou, Chili, Zambie et Zaïre), ils pourraient appliquer prochainement une nouvelle réduction de leurs exportations de 10 %. La première mesure restrictive a été prise en décembre dernier, elle était du même ordre.*

Léger repli des cours du zinc à Londres. A fin janvier, les stocks de métal aux Etats-Unis atteignaient 85 591 tonnes, en augmentation de 20 % sur ceux d'il y a un mois. En l'espace d'un an les stocks américains se sont accrus de 240 %.

Sur les places commerciales, les cours de l'étain ont peu varié. Pour combler le déficit évalué à 10 000 tonnes pour le premier semestre, des pressions s'exercent pour provoquer une liquidation des quantités de métal excédentaire détenues par les stocks stratégiques américains. Une nouvelle demande a été déposée au Congrès relative à la mise à la disposition du marché de 100 000 tonnes de métal excédentaire sur les 206 000 tonnes détenues par la General Services Administration.

CAOUTCHOUC. — *Fluctuations restreintes des cours du naturel sur les places commerciales. La Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande, qui représentent près de 80 % de la production mondiale, envisagent de constituer un stock régulateur de manière à atténuer les fluctuations de prix. Les réserves de ce stock devraient atteindre 350 000 tonnes, soit 10 % environ de la production mondiale, dont le coût est évalué à 110 millions de livres. Si le prix du synthétique ne dépasse pas 40 cents la livre au cours des prochaines années, il découragera les investissements dans ce secteur et devrait entraîner un déficit de production de 1 million de tonnes vers 1980. En revanche, pour le naturel, des prix oscillant entre 35 et 40 cents la livre stimuleraient la production.*

DENREES. — *Reprise des cours du sucre sur les places commerciales. La récolte de canne de l'île Maurice, affectée par un cyclone, marquera une diminution de 20 à 25 % par rapport à la précédente.*

Effritement des cours du cacao à Londres et à New-York. Les broyages de fèves ont fléchi de 6 % aux Pays-Bas en février par rapport au mois correspondant de 1974. Aux Etats-Unis, on s'attend à une baisse de 20 % pour le premier trimestre.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 7/3	COURS 14/3
Or fin (kilo en barre)..	24650	24560
— (kilo en lingot)	24680	24610
Pièce française (20 fr.).	266 30	262 20
Pièce française (10 fr.)..	185 50	189
Pièce suisse (20 fr.)...	255	250 90
Union latine (20 fr.)....	230 10	231 90
• Pièce tunisienne (20 fr.)	180 ..	189
Souverain	243	242 80
• Souverain Elizabeth II	249	246 10
• Demi-souverain	210 50	226 ..
Pièce de 20 dollars....	1188	1112 80
— 10 dollars ...	560	560 20
— 5 dollars...	418	478 50
— 50 pesos....	983	995
• — 20 marks	381	390 10
— 10 florins....	223	224 .
• — 5 roubles ...	152	158 ..

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 14 mars 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 549 (546,50), à trois mois 567,50 (563) ; étain comptant 3 017 (3 078), à trois mois 3 048 (3 090) ; plomb 223 (225,75) ; zinc 328,50 (332).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 57,80 (57,40) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 85,17 (84) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (205-215).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 855 (960).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 40,90 (41,38), juill. 42,05 (44,08) ; laine suint mai 120 (116), juill. 124,50 (124,20). Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai 170 (160) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C inch. (244).

Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 16,90 (16,80).

Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (440).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 27,50-29 (28,75-28,85).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 129,50-130,50 (126-127).

DENREES. — New-York (en cents lb) : cacao mai 63 (63,95), juill. 60,35 (60,40) ; sucre disp. 28,35 (27,50), mai 28,35 (28).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai 279 1/2 (268), août 270 1/2 (256) ; café mai 430 (438,50), juill. 425 (431,50) ; cacao mai 634 (641,50), juill. 608 (613).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai 674 (672), juill. 669 (664) ; café mai 453 (459), juill. 453 (461) ; sucre (en francs par tonne) mai 3 200 (3 650), août 3 150 (2 900).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 357 (356), juill. 348,50 (349) ; maïs mai 283 1/2 (278 1/2) ; juillet 281 1/2 (276).

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 10 AU 14 MARS

Nouvelle poussée

POUR la deuxième semaine consécutive, la Bourse de Paris a monté. Après quelques hésitations, sa marche en avant a repris, en dépit du marasme de l'économie et de l'alourdissement du climat social.

Après un début de semaine très brillant, des ventes bénéficiaires venaient « casser » le mouvement, les opérateurs se souciant de consolider leurs gains à l'approche des opérations de liquidation mensuelle qui débuteront mardi prochain 18 mars. Jeudi, le marché se montrait plus résistant, et vendredi, une très vive reprise emportait les valeurs françaises, dont certaines rejoignaient et dépassaient leurs plus hauts cours depuis le début de l'année. D'une semaine à l'autre, les indices généraux ont progressé de 3 % environ.

Cette nouvelle et irrésistible poussée a de quoi déconcerter les observateurs. Comme nous l'avons dit plus haut, elle s'exerce en dépit de tous les facteurs contraires, dont l'ampleur même laisse supposer que des mesures seront prises pour contrecarrer leurs effets. M. Chirac n'a-t-il pas laissé entendre à Sainte-Maxime qu'à la fin du mois un bilan serait tiré et que le nécessaire serait fait pour empêcher l'économie de s'enfoncer dans le marasme ?

A tort ou à raison, c'est bien là-dessus que tablent les acheteurs étrangers, notamment allemands, dont l'action a été décisive en fin de semaine, et qui ont été imités par les opérateurs français, soucieux de ne pas « manquer le train ».

Très naturellement, ils se sont portés sur les secteurs les plus affectés antérieurement : l'automobile (Peugeot, Citroën, Ferodo, Michelin), le bâtiment, la construction électrique. Quant aux grandes valeurs traditionnelles, telles que PUK, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, dont les dividendes sont ou seront majorés, elles ont continué à bénéficier de la détente du taux d'intérêt, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire tombant à 9 % (voir d'autre part).

Cette détente, générale dans le monde, rend disponible des capitaux considérables, qui se détournent des placements à court terme, de moins en moins rémunérateurs, pour se porter sur les placements à long terme, actions ou obligations.

Les esprits critiques redoutent bien une sévère réaction en baisse, à laquelle les marchés ne sauront échapper lorsque la détente des taux cessera. Mais, d'ici là, les investisseurs seront sensibles au moindre signe d'amélioration de la conjoncture, mettant autant d'optimisme dans leurs convictions qu'ils y avaient mis de pessimisme l'an dernier.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines et des étrangères et faibles variations des mines d'or.

Sur le marché du métal, très calme actuellement, lingot et kilo en barre restent stationnaires à 24 610 F et 24 588 F contre 24 680 F et 24 610 F, tandis que le napoléon perd encore 4 F à 262,20 F. — F. R.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La baisse du *napoléon*, qui est revenu de 266,30 à 263,20, a été à l'origine de l'effritement de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* qui a perdu 5 points dans la semaine. Le tirage d'amortissement annuel de cette valeur a eu lieu le 10 mars : les « tranches » 9-67-75-201 et 206 ont été désignées par le sort. Rappelons que le prix auquel seront remboursés les titres amortis est calculé à partir des cours cotés sur le *napoléon* pendant les cent bourses précédant le 15 mai et que, vendredi soir, ce prix (encore provisoire) se situait à 761,47 F alors que soixante et une séances sont déjà prises en considération.

	14 mars	Diff.
4 1/2 % 1973	539,50	— 5
7 % 1973	117,40	— 1,20
4 1/4 % 1963	101,50	— 0,70
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	86,40	+ 1,10
5 1/2 % 1965	99	— 0,80
6 % 1966	97,10	+ 1,10
6 % 1967	94,20	+ 0,50
Charbonnages 3 %	122	— 1
B. P.T.T. 10,70 % 74	100,20	— 2,80
C. Nat. 9,40 % 1-74	93	+ 2
Cr. F. 11,40 % 1974	108 (d.)	+ 2
CNCA 11,30 % 11-74	104,20	+ 1,70

Large prédominance des hausses sur le marché des obligations, toujours activement travaillées.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le montant global des concours consentis en 1974 par le groupe de la *Cie Bancaire* à sa clientèle a représenté 14,9 milliards de francs, chiffre inchangé pratiquement par rapport à celui de 1973. Au 31 décembre, le montant total des opérations en cours atteignait 33 milliards de francs (+ 15 %). Le bénéfice net de l'exercice de la *Cie Bancaire* (hors plus-values ou moins-values) est, de son côté, demeuré stable (37,4 millions de francs contre 37). Le dividende sera fixé, comme l'an passé, à 8 F par titre.

	14 mars	Diff.
Bail Equipement	160	+ 5,50
B.C.T.	160	— 5
Cetelem	129	+ 14
Compagn. bancaire	444,50	— 8,30
C.C.F.	131	+ 0,50
Crédit foncier	343	+ 19
Financ. de Paris	160,50	+ 2
Génér. Occidentale	216,50	+ 22,50
Locafrance	174	— 11
Locindus	243,50	+ 3,50
U.C.B.	340	— 5
Crédit fonc. et im.	154,80	+ 4,80
S.N.I.	254	— 3
Paternelle S.A.	138,10	— 0,90
Pricel	145	— 6
Schneider	170	+ 4,90
Selchimé	112	— 8
Suez	264	+ 29
Codetel	115,20	+ 0,10
Lyon. de dép. ind.	210	+ 9

Codetel annonce un bénéfice net en très forte expansion (74,8 millions de francs contre 43,1). Le montant du prochain compte a été fixé à 10 F pour les actions anciennes et 8,33 F pour les titres provenant de la dernière augmentation de capital.

Le bénéfice net de la *Sté lyonnaise de Dépôts et de Crédit industriel* s'est élevé, pour l'exercice 1974, à 16,4 millions de francs (contre 14,2), ce qui permettra de majorer le dividende et de le porter de 6 à 6,50 F. Le capital de la société va être augmenté par l'émission d'une action nouvelle pour huit anciennes et, dans un avenir un peu plus lointain, par attribution gratuite à raison d'une action nouvelle pour neuf anciennes.

Bâtiment et travaux publics

Nouvelle et forte hausse d'*Auxiliaire d'Entreprises* (plus de 15 %), suivie par *Chimique et Routière*.

Le bénéfice net non consolidé de *Poliet et Chausson* pour 1974 s'élève, en revenu, à 15,8 millions de francs contre 13,9 millions de francs en 1973. Le dividende global est porté de 9,45 F à 11,25 F.

	14 mars	Diff
Auxiliaire d'entrep.	267	+ 39
Bouygues	650	+ 2
Chimiq. et routière	114,80	+ 3,80
Ciments français	88	+ 1,80
Entr. J. Lefebvre	167	+ 1
Génér. d'entrepr.	105,80	+ 2,70
Gds Travx de Mars.	169	+ 18,50
Lafarge	163,70	— 0,30
Maisons Phénix	967	+ 58
Poliet et Chausson	126	+ 2,70

Alimentation

A la fin du mois de février, le chiffre d'affaires de *Viniprix* était en augmentation de 19,40 %, ce qui constituait un accroissement supérieur au taux de progression prévu par les dirigeants de cette entreprise. Il faut, par ailleurs, noter que trois nouveaux magasins seront inaugurés dans le courant du mois de mars. Le dividende sera sans doute porté de 12 F à 13 F, en dépit de l'augmentation du capital par attribution gratuite, intervenue en juillet dernier, et qui a majoré le nombre d'actions à rémunérer.

	14 mars	Diff.
Beghin-Say	135	+ 2,50
B.S.N.-Gerv.-Dan.	2 080	+ 80
Carrefour	534	+ 34
Casino	1 298	+ 72
C.D.C.	231	+ 3
Moët-Hennessy	538	+ 27
Mumm	437	+ 5
Olida et Caby	174,50	+ 8,40
Pernod	488	+ 20
Radar	394	— 10
Raffin. Saint-Louis	175	inchangé
Ricard	534	+ 26
S.I.A.S.	313,50	— 4,50
Veuve Clicquot	542	— 11
Viniprix	667	— 31
Club Méditerranée	253,50	+ 15,50
Perrier	119,90	— 1,10
Jacques Borel	598	— 2
P.L.M.	88,10	— 3,30
Primistères	136	— 9
Nestlé	5 850	+100

Matériel électrique, services publics

Le voyage du ministre du commerce extérieur en Indonésie va probablement rapporter à *C.G.E.-Alsthom* un contrat d'équipement électrique de 575 millions et à *CIT-Alcatel* un contrat de 300 millions dans le domaine du téléphone. *CIT-Alcatel* sera également le chef de file d'un groupe comprenant *SAT* et *L.T.T.* (filiale de *L.M.T.*), qui sera chargé de la modernisation du réseau téléphonique marocain.

	14 mars	Diff.
Alsthom	84,50	+ 0,50
C.G.E.	323	+ 17
Electro-Mécaniq.	107,50	+ 2,60
Engins Matra	260	+ 35
Legrand	1 755	+ 71
Machines Bull	39,40	+ 1,50
T.R.T.	289,50	— 12,50
Télémécanique	950	+ 40
Franç. Tél. Ericsson	607	— 17
Thomson-Brandt	205,40	+ 14,40
Schlumberger	435	+ 19,20
Siemens	482	+ 12
Générale des eaux	640	+ 20
Lyonnaise des eaux	438	— 2
Eaux et Ozone	198	+ 23

I.B.M. s'attend à une diminution des livraisons d'ordinateurs en 1975 et le président de *Honeywell Inc.* prévoit une forte baisse du bénéficie du 1er trimestre 1975 par rapport à la période correspondante de 1974.

Bonne tenue d'ensemble des services publics.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les cotations n'ont pas encore été reprises sur *Marine-Firminy*.

Le bénéfice net de *Penhoët* a atteint 10,95 millions contre 8,55 millions. Le dividende global ayant été limité l'an dernier à 14,175 F, il sera porté cette année à 24 F, dont 3,825 F au titre de 1973.

Une assemblée de *Peugeot* a autorisé l'émission de 583 500 obligations convertibles à répartir entre les actionnaires de *Citroën* qui ont accepté l'O.P.E. lancée par *Peugeot* et *Michelin*.

	14 mars	Diff.
Châtillon	68,10	— 0,50
La Chiers	217	+ 6
Creusot-Loire	167,80	— 5,50
Denain Nord-Est	182	+ 5
Marine	—	—
Métall. Normandie	120	+ 8,50
Pompey	62,80	+ 0,60
Sacilor	85,20	— 1,20
Saulnes	133	— 0,50
Usinor	92,80	— 1
Vallourec	141,50	+ 3,80
Alspi	64,90	— 1,90
Babcock-Fives	103,90	— 1,80
Génér. de fonderie	159,20	— 7,20
Poclain	384,50	— 9,50
Sagem	485	— 4
Saunier-Duval	110	— 5
Penhoët	234,40	— 17,60
Citroën	39,90	+ 5,70
Ferodo	290	— 20,90
Peugeot	249,90	+ 20,90

Par 128 915 voix contre 99 881, les porteurs d'obligations convertibles *Motobécane* ont approuvé l'émission d'actions réservées à *Renault Moteurs Développement*.

Pour l'exercice au 30 septembre 1974, *Thyssen* a obtenu un bénéfice net de 284,8 millions de DM contre 153,2 millions de DM, et distribuera 7 DM contre 5 DM. Mais le secteur acier deviendra déficitaire ce mois-ci. Pas d'augmentation de capital nécessaire sauf si la participation dans *Solmer* est accrue.

Le Groupement de l'Industrie Sidérurgique (G.I.S) va lancer un emprunt de 15 millions d'unités de compte à 9 3/4 %, garanti inconditionnellement par Usinor, Sacilor, Métallurgique de Normandie et Châtillon-Commentry-Biache, sous le patronage de la Société Générale et de la Krediet Bank. Le G.I.S. envisage d'émettre un très gros emprunt sur le marché français au printemps.

Pétroles

En 1975, la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine a réalisé un bénéfice net de 602 millions de francs (contre 351 millions de francs en 1973). Le dividende global a été fixé à 22,50 F (contre 18 F pour l'exercice précédent). Par ailleurs, le conseil proposera de distribuer gratuitement une action nouvelle — jouissance 1er janvier 1975 — pour cinq anciennes.

Le bénéfice net du groupe *Royal Deutch/Shell*, en 1974, a atteint 1 161 millions de livres, contre 730 millions de livres en 1974. Commentant ces résultats dans un long communiqué, les dirigeants du groupe insistent sur l'importance prise dans cette augmentation par des facteurs ne dégageant pas un enrichissement réel : inflation, plus-value et inventaire sur stocks, fluctuations de change.

	14 mars	Diff.
Antar	31,70	+ 0,70
Aquitaine	509	+ 15,20
Esso Standard	71	+ 1,20
Franç. des pétroles	131	+ 2
Pétroles B.P.	53,05	+ 1,05
Primagaz	225	+ 9
Raffinage	137,50	+ 1,50
Sogerap	76,70	+ 5,20
Exxon	322	— 4,50
Norsk Hydro	394	— 7
Petrofina	527	— 17
Royal Dutch	157,50	+ 4,60

Les investissements se sont élevés à plus de 900 millions de livres (+ 50 %). 400 millions de livres ont été consacrés au développement et à la mise en production des gisements de brut.

Le dividende final sera de 4,50 florins par action *Royal Dutch* (soit au total 8 florins contre 7,25 florins pour l'exercice précédent) et de 6,778 pence par action *Shell Transport* (soit au total 17,877 pence contre 15 891 pence).

Le bénéfice net de *British Petroleum* en 1975 s'est élevé, en 1974, à 487,4 millions de livres (123 pence par action) contre 329 millions de livres (76,3 pence par action) en 1973. Le bénéfice avant impôt a atteint 2 271,9 millions de livres (contre 1 130,2 millions de livres) et le chiffre d'affaires 7 893 millions de livres (contre 324,6 millions de livres). Le dividende *final* sera de 11 pence, ce qui portera à 16,86 pence la rémunération des actionnaires (contre 15,17 pence en 1973).

Produits chimiques

Hausse générale du compartiment, notamment des laboratoires : *Roussel-Uclaf, C.M. Industries* et *Laboratoires Bellon*.

La Compagnie française de produits chimiques et industriels du Sud-Est, appartenant au groupe P.U.K. annonce un bénéfice de 1,88 million de francs contre 1,46 million de francs en 1973. Le dividende global passe de 9,45 F à 12 F, et une action gratuite pour deux anciennes sera distribuée.

	14 mars	Diff.
C.M. Industries	361,90	+ 26,90
Cotelle et Foucher	114	inchangé
Institut Mérieux	839	+ 17
Laboratoire Bellon	273,40	+ 13,40
Nobel-Bozel	113,50	+ 14
P.U.K.	131,70	+ 1,50
Pierrefitte-Auby	71,50	inchangé
Rhône-Poulenc	144	+ 7
Roussel-Uclaf	314,50	+ 27,50

Filatures, textiles, magasins

Texunion, filiale de *Dollfus-Mieg* (qui détient 51 % de son capital) et de *Pricel*, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 1,76 milliard de francs. L'affaire se classe au premier rang des exportateurs français de tissus.

	14 mars	Diff.
Dollfus-Mieg	64,10	— 1
Sommer-Allibert	489	+ 28
Agache-Willot	42,20	— 0,80
Fourmies	37,50	— 0,50
Saint-Frères	20,50	— 0,50
Vitos	52	— 1,80
C.F.A.O.	286	+ 14
B.H.V.	107	— 1,90
Galeries Lafayette	95,30	+ 3,30
Prénatal	62,80	+ 4,80
Printemps	94	+ 11,50
La Redoute	470	+ 30
Prisunic	51,10	+ 1

Le chiffre d'affaires des grands magasins parisiens a marqué en février une hausse de 8 % sur le mois correspondant de 1974. Cette progression, inférieure au taux de dépréciation monétaire, reflète donc une baisse des ventes en volume. Le résultat est pourtant supérieur à celui de janvier, dont les ventes n'avaient augmenté que de 4 % en valeur.

Pour l'exercice clos le 28 février 1975, le groupe *La Redoute* comptabilise un chiffre d'affaires consolidé de 2,15 milliards, en hausse de 24 % malgré l'incidence de la récente grève des postes sur la vente par correspondance.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Se conformant à ses engagements, *Mokta* a acquis en Bourse, du 21 février au 13 mars, 69 908 actions *Huaron*, et porté ainsi à 89,80 % sa participation dans cette société.

	14 mars	Diff.
Imétal	85	— 2
Peñarroya	59,10	inchangé
Asturienne	268	+ 2
Charter	14,15	— 1,35
Internat. Nickel	100,40	inchangé
R.T.Z.	14,35	— 2,30
Tanganyika	13,05	— 0,60
Union minière	170,50	+ 0,50
Z.C.I.	3,50	— 0,25
Hutchinson-Mapa	221,70	+ 0,60
Kléber	62,70	— 0,70
Michelin	974	+129
Mokta	123	— 7
Huaron	135	— 5

Le *R.T.Z.* a annoncé une augmentation de capital de 33 millions de livres (une action pour huit à 125 pence). Le bénéfice net attribuable aux actionnaires pour 1974 s'est élevé à 62 millions de livres seulement contre 69,6 millions de livres, la contribution de Bougainville ayant diminué de 13 millions de livres. Le dividende final du *R.T.Z* sera de 2,87 pence et portera le dividende total à 4,97 pence contre 4,49 pence.

Le bénéfice de l'*Asturienne* sera en augmentation.

Hausse de 15 % sur *Michelin*. Ni le bénéfice net ni le montant des provisions ne sont encore connus, mais le bénéfice d'exploitation devrait dépasser un peu 270 millions contre 190,2 millions l'an dernier.

Mines d'or, diamants

De Beers annonce, pour 1974, un bénéfice attribuable de 201,3 millions de rands sud-africains contre 237,54 millions de rands en 1973, le bénéfice par action étant de 55,96 cents contre 66,1 cents (1 rand = 100 cents = 6,30 F). Le dividende global est porté à 25 cents (1,57 F) contre 24 cents.

	14 mars	Diff.
Amgold	236	— 6,50
Anglo-American	24,70	— 0,20
Buffelsfontein	118,50	+ 1
Free State	169	+ 6
Goldfields	24,85	— 0,40
Harmony	47,50	— 0,30
President Brand	153	+ 9,50
Saint-Helena	191,50	+ 3,60
Union Corporation	28,20	+ 0,20
West Driefontein	275	+ 7,50
Western Deep	121,60	+ 4
Western Holdings	218	+ 6,40
De Beers	15,40	+ 0,25

Harmony : dividende global pour l'exercice au 30 juin : 77 cents contre 57 cents.

Dividendes intérimaires : *Free State*, 170 cents contre 110 cents, *President Brand*, 125 cents contre 95 cents, *President Steyn*, 60 cents contre 50 cents, *Welkom*, 30 cents contre 25 cents, *Western Holdings*, 225 cents contre 165 cents.

Valeurs diverses

En hausse de 10 %, l'*Air liquide* s'établit au plus haut niveau depuis le début de 1974.

Le montant du dividende global de *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson* pourrait être de l'ordre de 13 F contre 11,10 F.

Lundi, *Bic*, qui possédait 99,9 % de *Flaminaire*, a cédé 68 736 actions de cette filiale, soit 45 % du capital, à la société espagnole *Flammagas*. Une autre opération suivrait. Le droit d'attribution aux actions gratuites *Bic* (une pour cinq) s'inscrit à 110 F.

	14 mars	Diff.
Air liquide	358,90	+ 33,90
Bic	640	— 5
— droit d'attrib.	110	
Club Méditerranée	253,50	+ 15,50
Europe n° 1	317	+ 7
Arjomari	179,80	— 0,70
Hachette	131	— 3,10
Presses de la Cité	83	+ 3,20
Jacques Borel	598	— 2
St-Gob.-P.-à-M.	140	+ 5,80
Industrielle marit.	230	+ 8
Africaine d'armem.	114	— 1

La *Compagnie industrielle* a réalisé un bénéfice net de 15,91 millions de francs contre 15,73 millions. Le dividende global sera maintenu à 21,75 F, mais s'appliquera à un capital porté de 60 à 70 millions de francs par distribution d'actions gratuites.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise en fin de semaine

Une reprise en fin de semaine a permis à Wall Street de consolider sa hausse sensible de la semaine précédente, de sorte que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement gagné 3 points, à 773,47 contre 770,10.

Les ventes bénéficiaires n'ont cessé de peser sur le marché, notamment mardi, mercredi et jeudi. Les nouvelles défavorables n'ont cessé d'affluer : stagnation persistante des ventes d'automobiles, baisse de la production industrielle, augmentation du chômage et, selon M. Greenspan, principal conseiller économique de la Maison Blanche, une chute du produit national brut de 10 % (en rythme annuel) pour le premier trimestre.

Mais, vendredi, l'annonce d'une réduction des stocks aux Etats-Unis, la première depuis quatre ans, et le signe, selon certains, que la fin de la récession est proche, a provoqué un vif redressement des cours. En outre, General Motors a fait connaître le rappel de six mille ouvriers antérieurement mis au chômage (sur cent vingt-sept mille). Enfin, la baisse des taux d'intérêt a repris.

La résistance du marché, son aptitude à observer les prises de bénéfice et sa capacité de rebondissement ont vivement impressionné les opérateurs, qui s'attendaient à une baisse sévère après la hausse des trois derniers mois, et deviennent désormais plus confiants.

L'activité a un peu diminué, mais demeure à un niveau élevé, avec 122 millions de titres échangés contre 130 millions.

Peu de gros écarts dans les compartiments, mis à part la vive hausse de General Motors et de Westinghouse.

Indices Dow Jones : transports, 166,13 (contre 166,46) ; services publics, 79,37 (contre 80,29).

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Alcoa	38 1/4	38 7/8
A.T.T.	50 7/8	51 1/2
Boeing	20 1/2	20 1/2
Chase Man. Bank	33 7/8	33 5/8
Du Pont de Nem.	104 3/4	102 5/8
Eastman Kodak	92 7/8	92 1/8
Exxon	76 1/4	76 1/8
Ford	36	36 3/4
General Electric	46 3/8	46 3/8
General Foods	24 7/8	25 1/2
General Motors	41 1/4	44 1/8
Goodyear	16 1/2	17 1/8
I.B.M.	217	215 1/2
I.T.T.	19 1/2	20 1/8
Kennecott	35 5/8	34 1/2
Mobil Oil	40 1/4	41 1/2
Pfizer	26	26 1/2
Schlumberger	97 7/8	102
Texaco	25 7/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	22 1/2	21 3/4
Union Carbide	54 1/8	53 5/8
U.S. Steel	45 1/2	46 1/8
Westinghouse	13 1/2	15 1/8
Xerox Corp.	73 1/4	78 7/8

LONDRES

Bien disposé

Après avoir vivement accentué, en début de semaine, son repli de la veille du week-end précédent, le marché de Londres s'est sensiblement redressé par la suite et se montrait bien disposé vendredi. Les valeurs industrielles ont commencé par fléchir sous l'effet de la multiplication des émissions d'actions par R.T. 2, E.M.I. 1, etc., pour d'importants montants, l'indice F.T. perdant 10 points deux fois de suite. Puis l'espoir d'un maintien du déficit de la balance commerciale, confirmé par la suite, entraînait un raffermissement notable, les ventes bénéficiaires, qui avaient pesé sur la cote après la très forte avance des semaines précédentes, se trouvant bien absorbées. Les pétroles ont réagi en hausse à la publication des bénéfices en forte augmentation, sans fléchir. Progression des mines d'or sur la forte augmentation de leurs dividendes, et reprise de De Beer malgré des résultats décevants, largement anticipés toutefois.

Indice du Financial Times : industrielles, 309,5 contre 313,3 ; fonds d'Etats, 62,03 contre 61,66 ; mines d'or, 411,8 contre 384,8.

	7 mars	14 mars
Bowater	115	118
Brit Petroleum	417	375
Charter	154	142
Courtaulds	108	104
De Beers	255	272
Free State Geduld	27 1/4	29 3/4
Gt Univ Stores	193	182
Imp Chemical	231	227
Shell	253	246
Vickers	143	152
War Loan	27	25 1/2

ALLEMAGNE

Plus réservé

Après trois jours de forte hausse, portant les cours à un niveau record depuis 1973, l'arrêt de la hausse des taux d'intérêt a provoqué un repli. Indice de la Commerzbank : 684,8 contre 677,5.

	7 mars	14 mars
A.E.G.	85	83
B.A.S.F.	148	148,30
Bayer	129	128,10
Commerzbank	200	200,50
Hoechst	139,40	138,70
Mannesman	219,50	224,50
Siemens	162,50	264,80
Volkswagen	103,10	111

TOKYO

Repli

	7 mars	14 mars
Fuji Bank	374	369
Honda Motors	618	636
Matsushita Elect.	448	474
Mitsubishi Heavy	143	141
Sony Corp.	2 680	2 678
Toyota Motors	491	500

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	7 mars	14 mars
Indice général	84,6	87,5
Assurances	115,8	118,9
Banq. et sociétés financ.	70,5	71,4
Sociétés foncières	84,3	84,9
Sociétés investiss. portef.	87,1	88,5
Agriculture	85,2	83,8
Aliment., brasseries, distill.	93	93,9
Autom., cycles et l. équip.	64,9	69
Bâtim., matér. constr., T.P.	76,8	80,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	72,1	75,9
Carrières salines, charbon	89,4	86,9
Constr. mécan. et navales	87,4	86,2
Hôtels, casinos, thermal.	101	101,1
Imprimeries, pap., cartons	80,1	79,2
Magas., compt. d'exportat.	65,7	68,1
Matériel électrique	80,6	82,9
Métall., com. des pr. métal	102,2	102,9
Mines métalliques	110,2	106,8
Pétroles et carburants	80,2	83
Prod. chimiq. et él.-mét.	108,7	112
Services publics et transp.	90	90,3
Textiles	70	70
Divers	92	98,7
Valeurs étrangères	92,1	91
Valeurs à rev. fixe ou ind.	106,9	107
Rentes perpétuelles	72,6	72,7
Rentes amort., fonds gar.	137,6	138,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,2	93,1
Sect. ind. publ. à rev. ind.	142	143,9
Secteur libre	94,7	94,9

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	7 mars	14 mars
Valeurs à rev. fixe ou ind.	187,3	187,8
Val. franç. à rev. variable	587	606
Valeurs étrangères	680	673

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	7 mars	14 mars
Indice général	70,5	72,4
Produits de base	53	54,5
Construction	79	80,6
Biens d'équipement	65	65,9
Biens de consom. durables	89,3	97
Biens de cons. non durabl.	65,2	67,3
Biens de consom. aliment.	89,8	91,8
Services	103,1	104,8
Sociétés financières	82,4	84,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	128,9	130,3
Valeurs industrielles	63,3	65,3

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	117 540	65 388 510
Michelin	38 540	35 841 840
Air liquide	95 950	33 854 606
Carrefour	10 890	24 470 460
Thomson	107 850	21 282 257

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Terme	144 600 745	185 565 200	119 055 008	106 380 613	145 202 882
Comptant R. et obl.	117 861 083	99 760 713	85 743 474	73 783 423	87 248 483
Comptant Actions	55 717 858	51 318 458	40 897 711	39 838 816	40 575 721
Total	318 179 686	336 644 371	245 696 193	220 052 852	273 027 046

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Franç.	124,2	124,4	123,9	123	125,5
Etrang.	127,1	125,4	124,2	124,4	125,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Indice gén.	71,7	72,6	71,7	71,4	72,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
— Jérusalem estime « non satisfaisantes » les dernières propositions égyptiennes.

2. ASIE

3. EUROPE
— HONGRIE : « Le salut dans la discrétion » (II), par Manuel Lucbert.

4. AFRIQUE

4. POLITIQUE
— Le premier rassemblement du Mouvement des démocrates de M. Jobert.
— POINT DE VUE : les paris de Michel Jobert, par Bertrand Fessard de Foucault.

4. COLLOQUE
— « Léon Blum et la culture ».

5. ARMÉE
— « L'esprit militaire » sur Antenne 2.

6. MÉDECINE
— Les interruptions de grossesse pourront être pratiquées en dehors des établissements hospitaliers.

6. ÉDUCATION
— L'agitation se maintient dans plusieurs lycées et collèges.

6. SOCIÉTÉ
— Remous autour du recensement.

6. SCIENCES
— Les syndicats de chercheurs ont déposé une pétition à l'Elysée.

7. JUSTICE
— Tribunal de Paris : un policier est poursuivi pour coups volontaires à un Algérien.
— Tribunal des forces armées : « Le défaut d'aller à l'encontre des idées admises. »

8. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— ENVIRONNEMENT : le Larzac entre la fête et la violence.

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 9 A 16
— La conscience et l'anarchie, par André Passeron.
— La vie toute simple : Le petit coucher de Mme T.
— Au fil de la semaine : Les belles annonces, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre des Maldives, par Jacques Milley.
— Revue des revues : Poétiques, par Yves Florenne.
— Humour : Mon dîner avec le président, par Jacques Sternberg.
— Fiction : Un métier de durs, par Michel Castaing.
— Exil : La vie des réfugiées chiliennes en France.
— RADIO-TELEVISION : M. Jullian chez ses concitoyens, par Anne Rey ; Vu : Et chez les autres ? par Claude Sarraute.

18-19. ARTS ET SPECTACLES
— THÉÂTRE : *le Règne blanc* au Printemps de Chaillot ; les comédiens-français jouent *le Misanthrope* en banlieue.
— MUSIQUE : *Medis et Alyssio* de Georges Delerue à Strasbourg.

19. SPORTS
— AUTOMOBILISME : le nouveau prototype Renault à turbo-compresseur.

20-21. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AGRICULTURE : M. Bonnet prend une série de mesures en faveur des producteurs d'œufs et de volailles.
— CONJONCTURE : « Je crains que la relance par le gouvernement ne serve que la classe dirigeante », déclare M. Mitterrand.
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : avant d'engager des négociations, la régie Renault s'efforce d'obtenir la reprise du travail au Mans.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Annonces classées (22) ; Aujourd'hui (17) ; Carnet (17) ; « Journal officiel » (17) ; Météorologie (17) ; Mots croisés (17) ; Finances (22-23).

Le numéro du « Monde » daté 15 mars 1975 a été tiré à 563 059 exemplaires.

A B C D F G H

JOURNALISTE A L'A.F.P.

M. Léandri est tué par un policier à Saigon

M. Paul Léandri, journaliste de l'agence France-Presse en poste à Saigon, a été tué vendredi soir, 14 mars à Saigon, d'une rafale de mitraillette tirée par un policier. Il avait été convoqué par les services de l'immigration pour être interrogé sur l'origine d'une information faisant état de la présence de « montagnards », membres du Front unifié pour la libération des races opprimées, aux combats de Ban-Me-Thuot. Le directeur de l'immigration lui indiqua que son visa de séjour ne serait pas renouvelé au-delà de quelques jours. Le consulat de France fut au même moment informé de cette décision.

M. Léandri fut alors transféré dans les locaux de la sûreté pour être entendu par le directeur de la police. Parallèlement, le consulat de France, dont un fonctionnaire s'était rendu à l'immigration, fut informé que M. Léandri était « parti » avec sa voiture. Le journaliste devait attendre entre une heure et une heure et demie à la sûreté sans être reçu. Selon la police vietnamienne, il aurait alors « *sauté dans sa voiture* », « *forcé un barrage* » ; c'est alors qu'il aurait été atteint d'une balle et tué. Un représentant du consulat de France a découvert la voiture de M. Léandri criblée de balles, écrasée contre un mur face au quartier général de la sûreté. M. Léandri gisait dans le véhicule, une balle dans la tempe. Un communiqué officiel sud-vietnamien indique qu'il aurait eu « *une attitude infurieuse* », puis serait parti en voiture ; après « *plusieurs sommations* », les policiers auraient ouvert le feu, tirant en l'air, puis dans les pneus, pour finalement atteindre le journaliste. L'A.F.P., dans une dépêche de Saigon, écrit que « *les informations de sources policières doivent être accueillies avec toute réserve en attendant de plus amples précisions* ».

[M. Léandri, dont la qualité des informations transmises de Saigon était reconnue par tous ses confrères, était né à Paris, en 1937. Entré à l'A.F.P., en 1964, il a été successivement en poste à Bogota, Niamey, Rome, Paris puis, à partir du 8 février 1974, à Saigon. Il était marié et sa femme est enceinte. M. Jean Marin, président-directeur général de l'A.F.P., a demandé samedi matin des explications sur cette affaire à l'ambassadeur du Vietnam du Sud en France. Il est, en effet, révoltant que la police tire *de sang-froid* sur un journaliste sous le prétexte que ses informations ont déplu aux autorités.]

Le ministère des affaires étrangères : stupeur et indignation

A Paris, le ministère des affaires étrangères a publié, samedi, le communiqué suivant : « *La nouvelle de la mort, dans des conditions tragiques, de M. Leandri, membre du bureau de l'A.F.P. à Saigon, a été accueillie à Paris avec stupeur et indignation. Tout en prenant acte des regrets qui lui ont été officiellement exprimés par le gouvernement de Saigon, le gouvernement français a donné instruction à l'ambassadeur de France d'élever la plus vive protestation sur les conditions dans lesquelles M. Léandri avait été convoqué et retenu par les services vietnamiens, et les circonstances dans lesquelles il a ensuite trouvé la mort. Il a demandé qu'une enquête approfondie soit menée en vue de mettre en lumière les faits et responsabilités dans cette pénible affaire. Le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, a convoqué l'ambassadeur de la République du Vietnam à Paris.* »

PLUSIEURS DÉLÉGATIONS FRANÇAISES EN MISSION EN ASIE DU SUD-EST

Diverses délégations françaises se trouvent en mission en Asie du Sud-Est.

A Kuala-Lumpur, le ministre français du commerce extérieur, M. Norbert Segard, a rencontré depuis le mercredi 12 mars les principaux membres du gouvernement malaisien. Il a annoncé au cours d'une conférence de presse que lors de sa prochaine visite à Paris le premier ministre malaisien signerait deux conventions destinées à encourager les investissements français en Malaisie.

A Djakarta, une délégation de la commission des affaires culturelles du Sénat est arrivée le vendredi 14 mars, elle avait été précédée par une délégation de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et, jeudi, un accord de coopération avait été signé par M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, entre l'Institut international d'administration publique de Paris et l'Institut indonésien d'administration.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a d'autre part quitté Paris vendredi pour un voyage qui doit le conduire successivement en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Polynésie française.

M. François Missoffe enfin, envoyé spécial du président Giscard d'Estaing, vient d'achever une visite au Japon et il se rendait samedi aux Philippines.

Dans la région parisienne

CARTE UNIQUE DE TRANSPORT DÈS LE 1er JUILLET

Une carte unique de transport permettant aux habitants de la région parisienne d'effectuer un nombre de voyages illimité par n'importe quel moyen de transport : train, métro ou autobus, à l'intérieur d'une ou plusieurs zones, sera créée dès le 1er juillet prochain, annonce le secrétariat d'Etat aux transports.

Le découpage des zones (une pour Paris) et le prix des cartes seront connus prochainement. Le nouveau système pourrait entrer en vigueur le 1er juillet prochain. La création d'une carte unique de transport avait été annoncée par M. Jacques Chirac en octobre dernier.

M. DOMINIQUE CHARPY EST NOMMÉ AMBASSADEUR A AMMAN

Le *Journal officiel* du samedi 15 mars annonce la nomination de M. Dominique Charpy comme ambassadeur à Amman, en remplacement de M. Jacques de Folin, récemment chargé des affaires d'Amérique à l'administration centrale.

[Né en 1930, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Charpy est entré aux affaires étrangères en 1957. Il occupa différents postes à l'administration centrale (direction d'Europe, affaires économiques, coopération culturelle et technique), ainsi qu'à Bonn, Washington et Rabat. Il était depuis l'an dernier directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques.]

Le séjour en France du président irlandais

M. O DALAIGH VISITE LES CHATEAUX DE LA LOIRE

Le président d'Irlande et Mme O Dalaigh ont quitté Paris ce samedi 15 février pour une visite privée des châteaux de la Loire, avant de regagner Dublin dimanche. La partie officielle de leur séjour s'était terminée vendredi soir par un dîner, *particulièrement cordial* et *détendu*, offert par le chef d'Etat d'Irlande, en sa résidence du palais Marigny, et auquel ont pris part notamment, outre M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing, M. Alain Poher, MM. et Mmes Edgar Faure, Chirac, Poniatowski, Sauvagnargues et Fourcade. M. O Dalaigh a parlé, notamment, de la « grande entreprise qu'est la Communauté européenne ». « J'ai eu l'honneur aujourd'hui de déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu », a-t-il poursuivi. « C'est pour lui que nous construisons l'Europe. Jamais auparavant l'histoire n'a connu d'entreprise qui soit autant vouée à la paix et au bonheur de l'homme. »

Dans l'après-midi, le président irlandais avait visité, en compagnie de M. Fourcade et de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, l'exposition Louis-XV à l'Hôtel des monnaies, puis donné une réception à son ambassade. En fin de matinée, il avait été reçu à l'Hôtel de Ville par M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, auquel il avait notamment déclaré, en français : « Arrachez-moi le cœur, vous y verrez Paris. »

L'ASSOCIATION FRANCE-CANADA TIENT SON CONGRÈS A PARIS

L'Association nationale France-Canada, qui célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, tient, depuis le vendredi 14 mars, son congrès annuel au centre culturel canadien de Paris. De nombreuses personnalités françaises et canadiennes ont adressé des messages à cette occasion. Ainsi, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, se félicite « *d'un tel mouvement, qui s'inscrit tout naturellement dans la volonté politique de nos deux pays d'intensifier leurs relations* », et M. Jacques Chirac souligne que « *le passé, si intense que puisse en être l'image, si émouvant qu'en soit l'écho dans la mémoire, n'a de sens et de prix que parce qu'il rend possible demain* ».

M. Adolphe Chauvin, président de France-Canada, président de l'assemblée des présidents de conseils généraux, sénateur du Val-d'Oise (groupe Union centriste), a prononcé le discours inaugural, en présence de M. Léo Cadieux, ambassadeur du Canada en France. Les congressistes ont ensuite été reçus à la présidence de l'Assemblée nationale, où ils ont été accueillis, en l'absence de M. Edgar Faure, par le questeur, M. Lucien Neuwirth.

Nouvelle grève des assistants en droit et sciences économiques

M. Jean-Pierre Soisson se déclare prêt à la négociation

Après l'annonce par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, du retrait de son projet de statut pour les assistants en droit et sciences économiques (*le Monde* du 14 mars), l'Association nationale des assistants en droit et sciences économiques annonce qu'elle a lancé un mot d'ordre de grève d'une semaine à partir du 14 avril pour obtenir le renouvellement pour 1975-1976 de tous les assistants actuellement en exercice. Elle invite également ses adhérents à continuer à ne pas transmettre à l'administration des universités les notes du contrôle continu et des épreuves d'examen.

M. Soisson a cependant fait de nouvelles ouvertures. A Villars-de-Lans (Isère), où il se trouvait vendredi 14 mars pour assister aux travaux de la conférence des présidents d'université, le secrétaire d'Etat a reçu pendant une heure et demie une délégation syndicale d'enseignants appartenant aux universités de Grenoble et de Lyon.

M. Soisson serait, selon les syndicats, « *prêt à reprendre le dossier du projet sur le statut des assistants en prenant en considération les modifications proposées par les organisations syndicales et les assistants* ». M. Soisson a indiqué qu'il ne « *s'opposait pas à la titularisation des assistants* », mais qu'il « *ne pouvait l'envisager que dans le cadre d'une négociation globale* ». D'autre part, le secrétaire d'Etat a éliminé un malentendu en précisant que « *l'attribution de la prime de recherche aux assistants n'est pas liée au projet de décret retiré et qu'elle est étendue aux assistants non docteurs à compter du 1er janvier 1975* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Révision du procès de M. Armand Rohart : M. Lecanuet fait ouvrir une enquête.* — M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, vient de faire ouvrir une enquête, sous sa propre autorité, sur une éventuelle révision du procès de M. Armand Rohart, l'ancien maire de Peuplingues (Pas-de-Calais), accusé du meurtre de son épouse et condamné le 24 avril 1970 à la réclusion criminelle à perpétuité.

● *Quatre-vingt-deux personnes ont été interpellées* par la police dans la matinée du 15 mars à la Cité universitaire de Paris. La Maison d'Espagne avait été occupée la veille par des étudiants qui réclament la réouverture de ce bâtiment fermé depuis 1968. Une première occupation avait déjà eu lieu récemment. Cette fois les autorités universitaires ont demandé aux policiers de faire évacuer les locaux.

● *Le peintre basque Agustin Ibarrola* a été arrêté le vendredi 14 mars à Bilbao. M. Ibarolla, quarante-cinq ans, a été condamné, au cours de ces douze dernières années, une fois à deux ans de prison et une autre à trois ans, pour son appartenance au parti communiste d'Euzkadi.

● *L'Inde a remporté la Coupe du monde* de hockey sur gazon en battant, en finale du tournoi, le Pakistan par 2 à 1. Le match a eu lieu lieu ce samedi 15 mars à Kuala-Lumpur (Malaisie).

A la conférence de Lima sur le développement industriel

La France conseille la modération aux pays du tiers-monde

Lima (*A.F.P.*). — *Plusieurs délégués des pays du tiers-monde ont rappelé, au cours de la session de vendredi 14 mars de la deuxième conférence de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, qu'ils souhaitaient la transformation de l'ONUDI en un organisme permanent de l'ONU. Toutefois, l'essentiel des débats a porté sur les conditions mêmes du développement et des aides des pays industrialisés, le représentant de la France regrettant pour sa part que les pays du tiers-monde* « politisent » *trop souvent leurs revendications.*

Dans leur grande majorité, les délégations ont reconnu que l'industrialisation du tiers-monde incombait tant aux pays pauvres qu'aux pays riches. Pour le Brésil, ces deux groupes de nations doivent passer un véritable « *nouveau contrat social* », seul capable de remédier à la crise économique qui affecte tous les pays.

Certaines délégations ont proposé des mesures concrètes. Le Chili reste fidèle aux thèses de spécialisation régionale de la production ; le Mexique a proposé de créer une « banque d'information industrielle et technologique » ; la R.F.A. a insisté sur une aide égale de tous les pays industrialisés, y compris les pays socialistes ; la délégation japonaise a réclamé l'établissement de programmes d'urgence visant à développer l'industrialisation du tiers-monde tout en sauvegardant les systèmes économiques complexes ; le représentant néerlandais s'est prononcé pour un système de préférence généralisé, des prix stables et fixes pour les matières premières et une totale souveraineté des Etats sur leurs ressources, même si elles sont exploitées par des firmes étrangères.

Les risques de la « politisation »

Pour sa part, le représentant français, M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a demandé aux participants à la conférence « *de se départir de leur attitude de méfiance réciproque* » et de « *débarrasser leurs thèses de tout ce qui n'est pas objectif et positif* ». La France souhaite que la diversité des modèles de développement soit conservée. De même, elle estime normal que des pays du tiers-monde fassent confiance à l'économie de marché, tandis que d'autres adoptent une économie plus étatisée et des systèmes plus contraignants.

Enfin, M. Destremau a regretté que, trop souvent, la « *politisation* » des revendications et des propositions formulées par ces pays leur donne « *une résonance partisane qui risque de leur porter tort* ».

Au cours de plusieurs interventions, les orateurs des pays latino-américains, soutenus par la République démocratique allemande, ont stigmatisé les fortes dépenses d'armement qui grèvent les ressources financières des pays en voie de développement. Le vice-ministre chinois des relations économiques avec l'étranger s'est élevé contre une telle interprétation, « *la détente,* a-t-il dit, *n'étant qu'une supercherie* ».

Des syndicats de chercheurs protestent à l'Élysée contre la situation des travailleurs scientifiques

Les représentants du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, et du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.) ont remis, vendredi 14 mars, un dossier à l'Elysée comprenant environ deux mille pétitions pour attirer l'attention du président de la République sur la situation de l'emploi dans le domaine de la recherche scientifique.

Pour ces représentants syndicaux, la relance de la recherche scientifique, telle qu'elle a été décidée par un récent conseil restreint à l'Elysée le 28 février (*le Monde* du 2-3 mars), est *inséparable du problème des* orientations de la recherche, de la structure des organismes, du mode de prise de décision — et de la politique du personnel. Or ils contestent les orientations de la politique du gouvernement au cours du VIe Plan et ils craignent que cette politique ne se renforce dans les années à venir.

Non seulement la recherche fondamentale est sacrifiée, aux yeux des syndicats qui constatent que toutes les sommes prévues par le VIe Plan n'ont pas été attribuées, mais elle est de plus en plus orientée par le gouvernement. D'une part, l'activité de *recherche fondamentale proposée* par les chercheurs est de plus en plus jugée en fonction de ses « retombées » potentielles. D'autre part, le gouvernement guide les travaux des chercheurs vers les secteurs qu'il juge intéressants, en passant des contrats de durée limitée de plus en plus nombreux.

Les syndicats constatent aussi que ces choix du gouvernement s'accompagnent d'un plus grand « autoritarisme » de la direction des organisations scientifiques. Les chercheurs ne parviennent plus à faire véritablement entendre leurs voix.

Au C.N.R.S., 688 postes de chercheurs et 1 106 postes d'ingénieurs, de techniciens et d'administratifs ont été créés dans le cadre du VIe Plan, au lieu des 1 500 et des 3 000 prévus respectivement. A ce ralentissement de l'embauche s'est ajoutée une diminution de la mobilité et des départs de chercheurs, faute de débouchés à l'extérieur.

La querelle du nouveau statut

Les syndicats voudraient obtenir la titularisation d'un beaucoup plus grand nombre de personnels de la recherche, alors qu'aujourd'hui seuls sont titulaires un nombre réduit de directeurs de recherche ou de laboratoire. Les autres directeurs de recherche, maîtres de recherche, attachés, chargés et les stagiaires ne sont que des contractuels. C'est seulement à partir du grade de chargé de recherche que le chercheur a un contrat de durée indéterminée. Le stagiaire a un contrat d'un an, renouvelable une fois, et l'attaché un contrat de deux ans, renouvelable quatre fois.

Les syndicats estiment qu'au moins 1 200 attachés de recherche ayant quatre ans d'ancienneté ne peuvent aujourd'hui devenir *chargés de recherche*. Les personnels scientifiques se trouvent donc sans possibilité d'avancement. Le C.N.R.S. et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique étudient un nouveau statut du chercheur mais, pour l'instant, ces deux organismes récusent la conception d'un métier de chercheur qui assurerait une complète stabilité d'emploi telle que la souhaitent les syndicats. Les pétitions remises à l'Elysée soulignent le regret des syndicats de ne pas avoir participé à la préparation du conseil restreint de février et de ne pas avoir été reçus, comme ils le demandaient alors, par M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

D. V.

Aux Assises européennes de la jeunesse

M. CHIRAC : tout a changé, sauf ceux qui se disent révolutionnaires.

Les Assises européennes de la jeunesse, organisées par le mouvement Génération sociale et libérale (G.S.L.), mouvement des jeunes giscardiens, se sont ouvertes le vendredi 14 mars par un discours prononcé par M. Jacques Chirac.

« *Vous vivez aujourd'hui*, dit notamment le premier ministre, *dans un monde différent, où tout a changé, sauf ceux qui se disent et peut-être se croient révolutionnaires. C'est eux que leur manque d'imagination a transformés en conservateurs. C'est eux qui n'imaginent plus d'autre avenir que celui dont rêvaient leurs arrière-grands-parents. C'est eux qui parlent de la société française (...) comme s'il ne s'était rien produit en France depuis des dizaines d'années, comme s'ils avaient en face d'eux les gouvernements immobiles et impotents des républiques de jadis, qui ont fini dans le malheur.* »

Parmi les problèmes du jour qui appellent la jeunesse à « *exercer des responsabilités : elles* », le premier ministre voit, au premier rang, la construction de l'Europe, « *une nécessité plus évidente que jamais* ».